

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

NATIONAL SECURITY
AND DEFENCE

SÉCURITÉ NATIONALE
ET DE LA DÉFENSE

Chair:

The Honourable GWEN BONIFACE

Monday, February 18, 2019
Wednesday, February 20, 2019 (in camera)

Issue No. 36

First and second meetings:

Bill C-71, An Act to amend certain
Acts and Regulations in relation to firearms

WITNESSES:
(See back cover)

Présidente :

L'honorable GWEN BONIFACE

Le lundi 18 février 2019
Le mercredi 20 février 2019 (à huis clos)

Fascicule n° 36

Première et deuxième réunions :

Projet de loi C-71, Loi modifiant certaines
lois et un règlement relatifs aux armes à feu

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Gwen Boniface, *Chair*

The Honourable Jean-Guy Dagenais, *Deputy Chair*

The Honourable Mobina S.B. Jaffer, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

| | |
|----------------|--------------------|
| Boisvenu | McPhedran |
| * Day | Oh |
| (or Mercer) | Plett |
| Gold | Pratte |
| Griffin | Richards |
| * Harder, P.C. | * Smith |
| (or Bellemare) | (or Martin) |
| (or Mitchell) | * Woo |
| McIntyre | (or Saint-Germain) |

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Pratte replaced the Honourable Senator Miville-Dechêne (*December 4, 2018*).

The Honourable Senator McPhedran replaced the Honourable Senator Coyle (*December 4, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA
SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Présidente : L'honorable Gwen Boniface

Vice-président : L'honorable Jean-Guy Dagenais

Vice-présidente : L'honorable Mobina S.B. Jaffer

et

Les honorables sénateurs :

| | |
|----------------|--------------------|
| Boisvenu | McPhedran |
| * Day | Oh |
| (ou Mercer) | Plett |
| Gold | Pratte |
| Griffin | Richards |
| * Harder, C.P. | * Smith |
| (ou Bellemare) | (ou Martin) |
| (ou Mitchell) | * Woo |
| McIntyre | (ou Saint-Germain) |

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Pratte a remplacé l'honorable sénatrice Miville-Dechêne (*le 4 décembre 2018*).

L'honorable sénatrice McPhedran a remplacé l'honorable sénatrice Coyle (*le 4 décembre 2018*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, December 11, 2018:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Pratte, seconded by the Honourable Senator Coyle, for the second reading of Bill C-71, An Act to amend certain Acts and Regulations in relation to firearms.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators

Bellemare, Bernard, Black (*Ontario*), Boehm, Bovey, Busson, Cordy, Cormier, Coyle, Dalphond, Dasko, Deacon (*Nova Scotia*), Deacon (*Ontario*), Dean, Downe, Duffy, Dupuis, Dyck, Forest, Forest-Niesing, Francis, Gagné, Galvez, Gold, Griffin, Harder, Hartling, Klyne, LaBoucane-Benson, Lankin, Lovelace, Nicholas, McCallum, McPhedran, Mégie, Mercer, Mitchell, Miville-Dechéne, Moncion, Munson, Omidvar, Pate, Petitcherc, Pratte, Ravalia, Saint-Germain, Simons, Sinclair, Wallin, Wetston, Woo—50

NAYS

The Honourable Senators

Andreychuk, Ataullahjan, Batters, Beyak, Boisvenu, Carignan, Dagenais, Doyle, Eaton, Frum, Housakos, MacDonald, Maltais, Manning, Marshall, Martin, McInnis, McIntyre, Mockler, Neufeld, Ngo, Oh, Patterson, Plett, Poirier, Richards, Seidman, Smith, Stewart, Olsen, Tannas, Tkachuk, Wells, White—33

ABSTENTIONS

The Honourable Senators

Nil

Accordingly, Bill C-71 was read a second time.

The Honourable Senator Pratte moved, seconded by the Honourable Senator Sinclair, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat intérimaire,

Denis Richard

Interim Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 11 décembre 2018 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Pratte, appuyée par l'honorable sénatrice Coyle, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-71, Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs

Bellemare, Bernard, Black (*Ontario*), Boehm, Bovey, Busson, Cordy, Cormier, Coyle, Dalphond, Dasko, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Deacon (*Ontario*), Dean, Downe, Duffy, Dupuis, Dyck, Forest, Forest-Niesing, Francis, Gagné, Galvez, Gold, Griffin, Harder, Hartling, Klyne, LaBoucane-Benson, Lankin, Lovelace, Nicholas, McCallum, McPhedran, Mégie, Mercer, Mitchell, Miville-Dechéne, Moncion, Munson, Omidvar, Pate, Petitcherc, Pratte, Ravalia, Saint-Germain, Simons, Sinclair, Wallin, Wetston, Woo—50

CONTRE

Les honorables sénateurs

Andreychuk, Ataullahjan, Batters, Beyak, Boisvenu, Carignan, Dagenais, Doyle, Eaton, Frum, Housakos, MacDonald, Maltais, Manning, Marshall, Martin, McInnis, McIntyre, Mockler, Neufeld, Ngo, Oh, Patterson, Plett, Poirier, Richards, Seidman, Smith, Stewart, Olsen, Tannas, Tkachuk, Wells, White—33

ABSTENTIONS

Les honorables sénateurs

Aucun

En conséquence, le projet de loi C-71 est lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Pratte propose, appuyé par l'honorable sénateur Sinclair, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 18, 2019
(66)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4 p.m., in room C128, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Gwen Boniface, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Boniface, Dagenais, Gold, Griffin, Jaffer, McIntyre, McPhedran, Oh, Plett, Pratte and Richards (12).

Other senators present: The Honourable Senators Beyak, Busson, Deacon (*Ontario*), Dean, Marshall, Miville-Dechéne and Woo (7).

In attendance: Christina Yeung and Dominique Valet, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, December 11, 2018, the committee began its consideration of Bill C-71, An Act to amend certain Acts and Regulations in relation to firearms.

WITNESSES:

As individuals:

Irvin Waller, Professor Emeritus, University of Ottawa;

Adam Ellis, Vanier Scholar, University of Toronto-Centre for Criminology and Sociological Studies.

Zero Gun Violence Movement:

Louis March, Founder.

Communities for ZERO Violence

Evelyn Fox, Founder.

As individuals:

Marcell Wilson, Co-Founder and Co-Executive Director, One by One;

Michèle Audette, Commissioner, National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls.

Assembly of First Nations of Quebec and Labrador:

Ghislain Picard, Chief.

Assembly of First Nations:

Stuart Wuttke, Legal Counsel.

Statistics Canada:

Yvan Clermont, Director, Canadian Centre for Justice Statistics;

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 18 février 2019
(66)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 heures, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat, sous la présidence de l'honorable Gwen Boniface (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Boniface, Dagenais, Gold, Griffin, Jaffer, McIntyre, McPhedran, Oh, Plett, Pratte et Richards (12).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Beyak, Busson, Deacon (*Ontario*), Dean, Marshall, Miville-Dechéne et Woo (7).

Également présents : Christina Yeung et Dominique Valet, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 11 décembre 2018, le comité entreprend son étude du projet de loi C-71, Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu.

TÉMOINS :

À titre personnel :

Irvin Waller, professeur émérite, Université d'Ottawa;

Adam Ellis, titulaire d'une bourse Vanier, Centre de criminologie et d'études sociojuridiques de l'Université de Toronto.

Zero Gun Violence Movement :

Louis March, fondateur.

Communities for ZERO Violence

Evelyn Fox, fondatrice.

À titre personnel :

Marcell Wilson, cofondateur et codirecteur exécutif, One by One;

Michèle Audette, commissaire, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador :

Ghislain Picard, chef.

Assemblée des Premières Nations :

Stuart Wuttke, conseiller juridique.

Statistique Canada :

Yvan Clermont, directeur, Centre canadien de la statistique juridique;

Kathy AuCoin, Assistant Director, Canadian Centre for Justice Statistics;

Adam Cotter, Analyst, Canadian Centre for Justice Statistics.

Coalition for Gun Control:

Wendy Cukier, President.

Canadian Doctors for Protection from Guns:

Dr. Julie Maggi;

Dr. Najma Ahmed.

As an individual:

Alison Irons.

The Canadian Coalition for Firearm Rights:

Rod Giltaca, Chief Executive Officer and Executive Director.

National Firearms Association:

Sheldon Clare, President.

As individuals:

Solomon Friedman, Criminal Defence Lawyer, Edelson & Friedman LLP;

Dennis R. Young (by video conference).

Canadian Shooting Sports Association:

Tony Bernardo, Executive Director;

Steve Torino, President.

Shooting Federation of Canada:

Dr. Sandra Honour, Volunteer President (by video conference).

International Practical Shooting Confederation of Canada:

James Smith, President, National Range Officers Institute.

The chair made a statement.

The Honourable Senator Plett moved:

That the Committee on National Security and Defense consider a draft work plan now.

After debate, the Honourable Senator Pratte moved a motion in amendment:

That the word “now” be replaced with “Wednesday, February 20, 2019”.

Senator Griffin moved that the motion in amendment be amended:

To replace “Wednesday, February 20, 2019” with “today at 6 p.m.”.

The question being put on the motion in amendment, as amended, it was negatived.

The question being put on the motion in amendment, it was carried.

Kathy AuCoin, directrice adjointe, Centre canadien de la statistique juridique;

Adam Cotter, analyste, Centre canadien de la statistique juridique.

Coalition pour le contrôle des armes à feu :

Wendy Cukier, présidente.

Les Médecins canadiens pour un meilleur contrôle des armes à feu :

Dre Julie Maggi;

Dre Najma Ahmed.

À titre personnel :

Alison Irons.

Coalition canadienne pour le droit aux armes à feu :

Rod Giltaca, chef de la direction et directeur exécutif.

National Firearms Association :

Sheldon Clare, président.

À titre personnel :

Solomon Friedman, avocat de la défense en droit criminel, Edelson & Friedman LLP;

Dennis R. Young (par vidéoconférence).

Canadian Shooting Sports Association :

Tony Bernardo, directeur général;

Steve Torino, président.

Fédération de tir du Canada :

Dre Sandra Honour, présidente bénévole (par vidéoconférence).

International Practical Shooting Confederation of Canada :

James Smith, président, National Range Officers Institute.

La présidente ouvre la séance.

L'honorable sénateur Plett propose :

Que le Comité de la sécurité nationale et de la défense examine l'ébauche d'un plan de travail maintenant.

Après débat, l'honorable sénateur Pratte propose une motion d'amendement :

Que le mot « maintenant » soit remplacé par « le mercredi 20 février 2019 ».

La sénatrice Griffin propose que la motion d'amendement soit modifiée :

Pour remplacer « le mercredi 20 février 2019 » par « aujourd'hui à 18 heures ».

La motion d'amendement, telle que modifiée, mise aux voix, est rejetée.

La motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

The motion as amended was adopted.

Mr. Waller, Mr. Ellis, Ms. Fox, Mr. Wilson and Mr. March made statements and answered questions.

At 5:21 p.m., the committee suspended.

At 5:29 p.m., the committee resumed.

Chief Picard and Ms. Audette made statements and, together with Mr. Wuttke, answered questions.

At 6:35 p.m., the committee suspended.

At 6:40 p.m., the committee resumed.

Mr. Clermont made a statement and, together with Ms. AuCoin and Mr. Cotter, answered questions.

At 7:29 p.m., the committee suspended.

At 7:33 p.m., the committee resumed.

Ms. Cukier, Dr. Ahmer, Dr. Maggi and Ms. Irons made statements and answered questions.

At 8:45 p.m., the committee suspended.

At 8:49 p.m., the committee resumed.

Mr. Gilta, Mr. Clare, Mr. Friedman and Mr. Young made statements and answered questions.

At 9:48 p.m., the committee suspended.

At 9:53 p.m., the committee resumed.

Mr. Torino, Dr. Honour and Mr. Smith made statements and answered questions.

At 10:52 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, February 20, 2019
(67)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met in camera this day at 11:48 a.m., in room W120, 1 Wellington St., the chair, the Honourable Gwen Boniface, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Boniface, Dagenais, Gold, Griffin, Jaffer, McIntyre, McPhedran, Plett, Pratte and Richards (11).

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, December 11, 2018, the committee continued its consideration of Bill C-71, An Act to amend certain Acts and Regulations in relation to firearms.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

La motion modifiée est adoptée.

M. Waller, M. Ellis, Mme Fox, M. Wilson et M. March font des exposés et répondent aux questions.

À 17 h 21, la séance est suspendue.

À 17 h 29, la séance reprend.

Le chef Picard et Mme Audette font des exposés puis, avec M. Wuttke, répondent aux questions.

À 18 h 35, la séance est suspendue.

À 18 h 40, la séance reprend.

M. Clermont fait un exposé puis, avec Mme AuCoin et M. Cotter, répond aux questions.

À 19 h 29, la séance est suspendue.

À 19 h 33, la séance reprend.

Mme Cukier, la Dre Ahmer, la Dre Maggi et Mme Irons font des exposés et répondent aux questions.

À 20 h 45, la séance est suspendue.

À 20 h 49, la séance reprend.

M. Gilta, M. Clare, M. Friedman et M. Young font des exposés et répondent aux questions.

À 21 h 48, la séance est suspendue.

À 21 h 53, la séance reprend.

M. Torino, la Dre Honour et M. Smith font des exposés et répondent aux questions.

À 22 h 52, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 20 février 2019
(67)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit à huis clos aujourd'hui, à 11 h 48, dans la pièce W120, 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Gwen Boniface (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Boniface, Dagenais, Gold, Griffin, Jaffer, McIntyre, McPhedran, Plett, Pratte et Richards (11).

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 11 décembre 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi C-71, Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

It was agreed, that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera meeting.

It was agreed, that the committee allow the transcription of today's in camera meeting, that one copy be kept with the clerk of the committee for consultation by committee members or staff present, and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of the parliamentary session.

At 12:52 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion à huis clos.

Il est convenu que le comité permette la transcription de la réunion à huis clos, qu'une copie en soit conservée au bureau du greffier pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes du comité, et que la copie soit détruite par le greffier lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 12 h 52, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Mark Palmer

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 18, 2019

The Standing Senate Committee on National Security and Defence, to which was referred Bill C-71, An Act to amend certain Acts and Regulations in relation to firearms, met this day at 4 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Gwen Boniface (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Before we begin, I want to welcome all senators, staff and members of the public to this new, spectacular building that will house us for the next 10-plus years. I want to thank everyone who worked tirelessly to get everything ready for our move.

I would now ask senators to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I am Senator Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

Senator Beyak: Lynn Beyak from Ontario.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: Senator Pierre-Hugues Boisvenu from Quebec.

[*English*]

Senator Richards: David Richards from New Brunswick.

Senator Griffin: Diane Griffin from Prince Edward Island.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall from Newfoundland and Labrador.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Plett: Don Plett from Manitoba.

Senator Oh: Victor Oh from Ontario.

Senator McPhedran: Marilou McPhedran from Manitoba.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 18 février 2019

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, auquel a été renvoyé le projet de loi C-71, Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu, se réunit aujourd'hui, à 16 heures, pour étudier le projet de loi.

La sénatrice Gwen Boniface (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Avant de commencer, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les sénateurs, employés et membres du public dans ce nouvel édifice spectaculaire où nous nous rencontrerons pour au moins les 10 prochaines années. Je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé sans relâche afin que tout soit prêt pour notre déménagement.

Je demande maintenant aux sénateurs de se présenter.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Je suis le sénateur Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Sénateur Pierre-Hugues Boisvenu, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Richards : David Richards, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Griffin : Diane Griffin, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Plett : Don Plett, du Manitoba.

Le sénateur Oh : Victor Oh, de l'Ontario.

La sénatrice McPhedran : Marilou McPhedran, du Manitoba.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne from Quebec.

Senator Gold: Marc Gold from Quebec.

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

[English]

Senator C. Deacon: Colin Deacon from Nova Scotia.

Senator Busson: Bev Busson from British Columbia.

Senator Jaffer: Mobina Jaffer from British Columbia.

The Chair: This afternoon we begin our study on Bill C-71, An Act to amend certain Acts and Regulations in relation to firearms. For our first panel today we welcome Irvin Waller, Professor Emeritus, University of Ottawa; Adam Ellis, Vanier Scholar, University of Toronto, Centre for Criminology & Sociological Studies; and Louis March, Founder, Zero Gun Violence Movement.

Gentlemen, you have the floor.

Senator Plett: Madam Chair, I have a point of order. I am a bit concerned about the way we are starting these hearings.

Rule 12-12(6) is quite clear. Common practice says that the steering committee is supposed to meet and develop a work plan. The steering committee itself has no authority other than what is given to it by the full committee. It is supposed to present that work plan to the full committee, which would then determine whether to accept the work plan, reject it or amend it. That hasn't been done. We are meeting here with six panels over six hours, and no work plan has been given to us other than what we received by email.

I have an issue with that for a few reasons. Number one, we are rushing through a piece of legislation that needs to be thoroughly discussed openly and democratically. We are taking time slots away from the Veterans Affairs Subcommittee. As a committee, we have that right to take time slots away. But in light of recent happenings and in light of clear indication by the government regarding how they feel about veterans affairs, for us to take those time slots away from them at this time I find to be problematic.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

Le sénateur Gold : Marc Gold, du Québec.

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

[Traduction]

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Busson : Bev Busson, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Jaffer : Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

La présidente : Nous commençons cet après-midi notre étude du projet de loi C-71, Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu. Pour ce qui est de notre premier groupe de témoins, aujourd'hui, nous accueillons Irvin Waller, professeur émérite de l'Université d'Ottawa; Adam Ellis, titulaire d'une bourse Vanier du Centre de criminologie et d'études sociojuridiques de l'Université de Toronto; et, enfin, Louis March, fondateur du Zero Gun Violence Movement.

Messieurs, la parole est à vous.

Le sénateur Plett : Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Je suis un peu préoccupé par la façon dont nous commençons ces audiences.

L'article 12-12(6) du Règlement est très clair. La pratique usuelle veut que le comité de direction se réunisse et mette au point un plan de travail. En tant que tel, le comité de direction n'a aucun pouvoir à part celui conféré par le comité principal. Il est censé présenter le plan de travail en question au comité principal, qui peut ensuite choisir de l'accepter, de le rejeter ou de le modifier. Cela n'a pas été fait. Nous nous rencontrons aujourd'hui avec, à l'horaire, six groupes sur plus de six heures, et aucun plan de travail ne nous a été remis, à part celui que nous avons reçu par courriel.

La situation me pose problème pour quelques raisons. Premièrement, nous traitons à la hâte un texte législatif qui doit faire l'objet d'une analyse minutieuse, et ce, de façon ouverte et démocratique. Nous accaparons des plages qui revenaient au Sous-comité des anciens combattants. En tant que comité, nous avons le droit de prendre ces plages horaires, mais à la lumière des événements récents et vu l'indication claire quant à la façon dont le gouvernement voit l'enjeu des anciens combattants, j'estime qu'il est problématique que nous ayons retiré les plages horaires en question à ce sous-comité.

Now, I know that we have a minister scheduled next week, and we need to respect that. We have a number of additional witnesses. I know Senator Griffin has expressed that she would like to hear some witnesses from Prince Edward Island, yet we already have an end time, developed by the steering committee, that we go to clause-by-clause consideration after four meetings.

Madam Chair, I think the work plan — or the supposed work plan or lack of work plan — needs to be discussed by this committee and either accepted, amended or rejected.

I apologize to the witnesses here. Very clearly, we want to hear these witnesses. I think the next panel is a group from Ontario, Statistics Canada, who perhaps could be moved off the agenda if we have a lengthy debate on that so these witnesses would not be inconvenienced.

Nevertheless, Madam Chair, I think this is something that needs to be discussed before we go further into this process. Unless you have plans to discuss it at another point in today's hearings, then I think it needs to be done at this point.

The Chair: Thank you for your comments. I would be pleased to discuss it at the end of the day so we don't end up interfering with the witnesses going ahead.

Senator Plett: At the end of the day, meaning after 10 p.m. After we have sat here for six hours with no dinner break, with no coffee break, and then, after 10 in the evening, you want to discuss it? This work plan needs to be discussed before we start work, not at the end or almost halfway through your supposed work plan. That's not acceptable. It needs to be done at the start of the meetings, not at the end.

The Chair: Senator Plett, would you like to put that in the form of a motion?

Senator Plett: Yes, I would certainly put that in the form of a motion. If I can be presumptuous, I will, in the preamble, or before I make the motion, I suggest that we move Statistics Canada to a different time slot so we don't have these fine folks inconvenienced.

I move that the work plan be discussed now and that a decision be made on the entire work plan before we go ahead.

The Chair: On debate.

En outre, je sais que la visite du ministre est prévue la semaine prochaine, et nous devons en tenir compte. Nous avons un certain nombre de témoins supplémentaires. Je sais que la sénatrice Griffin a dit qu'elle aimerait entendre certains témoins de l'Île-du-Prince-Édouard, mais la fin de l'étude est déjà prévue et elle a été établie par le comité de direction, qui a déterminé que nous devons passer à l'étude article par article après quatre réunions.

Madame la présidente, je crois que le plan de travail — ou, devrais-je dire, le prétendu plan de travail ou le plan qui brille par son absence — doit faire l'objet de discussions au sein du comité, qui devra l'accepter, le modifier ou le rejeter.

Je suis désolé pour les témoins, ici. De toute évidence, nous voulons les entendre. Si je ne m'abuse, le groupe suivant est composé de représentants de l'Ontario, de Statistique Canada, et nous pourrions le retirer de l'ordre du jour si nous devons débattre longtemps à cet égard, de façon à ne pas pénaliser nos témoins.

Néanmoins, madame la présidente, il s'agit selon moi de quelque chose dont nous devons discuter avant de poursuivre le processus. Sauf si vous prévoyez discuter de tout ça plus tard durant la réunion d'aujourd'hui, j'estime qu'il faut en discuter maintenant.

La présidente : Merci de vos commentaires. Je serais heureuse d'en discuter à la fin de la journée, afin que l'on puisse entendre les témoins sans interruption.

Le sénateur Plett : En disant « à la fin de la journée », voulez-vous dire après 22 heures? Après que nous aurons siégé ici pendant six heures sans pause de dîner, sans pause-santé? Après tout ça, après 22 heures, vous voulez en discuter? Il s'agit d'un plan de travail dont il faut discuter avant le début des travaux, pas à la fin de votre prétendu plan de travail ou lorsqu'on l'aura presque réalisé à moitié. Ce n'est pas acceptable. C'est quelque chose qu'il faut faire au début des réunions, pas à la fin.

La présidente : Sénateur Plett, voulez-vous présenter votre proposition sous forme d'une motion?

Le sénateur Plett : Oui, j'aimerais assurément la soumettre sous forme d'une motion. Si vous me permettez un peu d'audace, je vais, dans le préambule, ou avant de présenter ma motion, suggérer que nous déplaçons les représentants de Statistique Canada vers une plage horaire différente afin de ne pas causer de désagréments à ces gens très compétents.

Je propose qu'on discute du plan de travail maintenant et qu'on prenne une décision sur l'ensemble du plan de travail avant de procéder.

La présidente : Passons au débat.

Senator Pratte: If we need time to discuss the plan, I wouldn't disagree with that, but I would disagree with either delaying or putting off some of the witnesses. They've been told well ahead that they should be here today. We know that many people want to appear in front of us to discuss this bill. You, Senator Plett, probably have other witnesses that you would like to hear. I have a list of witnesses that I would like to hear. I just don't think it's the right thing to do to delay this given that the witnesses are here. They're ready to testify and we're ready to hear them. We can discuss the work plan next Wednesday, and that wouldn't change anything. The witnesses are there.

I am sure you'll agree the witnesses in front of us today are witnesses that we should hear anyhow, but they're here today, now. So I would oppose the motion as it stands now. I don't disagree with the idea of discussing the work plan. I just don't think the moment to do it is now.

Senator Plett: Senator Pratte, I would have no issue with us doing this on Wednesday, but we don't have time on Wednesday because we have a minister, unless we want to move that off, and I am okay with that. The reason I mentioned Statistics Canada is because they have not travelled in. They are from here.

But I do agree with you entirely. If we can have the discussion on a work plan on Wednesday, I am happy to do that. I am just not happy discussing a work plan at the end of a six-hour meeting, after 10 in the evening.

I would be happy, Senator Pratte, if you would amend that motion.

Senator Pratte: I will, to have this discussion on Wednesday.

Senator Plett: Instead of the minister?

Senator Pratte: Instead of the minister.

Senator Plett: I would not oppose that amendment.

Senator McPhedran: I want to state for the record that it has been my experience as a member of this committee and other committees that when we ask our executive, three members, to develop what is essentially a work plan, and we are given reasonable advance notice, as we have been, that this is how we're going to proceed. I am at a loss to appreciate Senator Plett's motion and would like to speak against it.

Le sénateur Pratte : Si nous avons besoin de temps pour discuter du plan, je ne suis pas en désaccord, mais je n'accepterais pas qu'on retarde la comparution de témoins ou qu'on en élimine certains. On leur a dit depuis longtemps qu'ils devaient être ici aujourd'hui. Nous savons que beaucoup de personnes veulent comparaître devant nous pour discuter du projet de loi. Monsieur le sénateur Plett, il y a probablement d'autres témoins que vous aimeriez entendre. J'ai une liste de témoins que j'aimerais moi aussi entendre. Je ne crois tout simplement pas que ce soit une bonne idée de retarder tout le processus étant donné que des témoins sont là. Ils sont prêts à témoigner et nous sommes prêts à les entendre. Nous pouvons discuter du plan de travail mercredi prochain, et tout ça ne changerait rien. Les témoins sont là.

Je suis sûr que vous reconnaîtrez que les témoins qui sont devant nous aujourd'hui sont des témoins que nous devrions entendre de toute façon, et ils sont là, aujourd'hui, maintenant. Je m'opposerais donc à la motion dans sa forme actuelle. Je ne suis pas contre l'idée de discuter du plan de travail. Je ne crois tout simplement pas que maintenant est le bon moment de le faire.

Le sénateur Plett : Monsieur le sénateur Pratte, je ne vois pas d'inconvénient à ce que nous le fassions mercredi, mais nous n'avons pas le temps de le faire mercredi, parce que nous rencontrons un ministre, sauf si nous voulons annuler cette comparution, ce à quoi je ne vois pas d'inconvénient. La raison pour laquelle j'ai mentionné les représentants de Statistique Canada, c'est qu'ils n'ont pas à se déplacer. Ils sont du coin.

Cependant, je suis tout à fait d'accord avec vous. Si nous pouvons discuter du plan de travail mercredi, je serai heureux de le faire. Je ne veux tout simplement pas discuter du plan de travail après une réunion de six heures, après 22 heures.

Je serais heureux, monsieur le sénateur Pratte, que vous modifiez ma motion.

Le sénateur Pratte : C'est ce que je ferai, afin que cette discussion ait lieu mercredi.

Le sénateur Plett : Plutôt que de rencontrer le ministre?

Le sénateur Pratte : Plutôt que de rencontrer le ministre.

Le sénateur Plett : Je ne m'opposerais pas à un tel amendement.

La sénatrice McPhedran : Je tiens à dire pour le compte rendu que, d'après mon expérience en tant que membre du comité et d'autres comités, lorsque nous demandons à notre comité de direction, à trois membres, de mettre au point ce qui est, essentiellement, un plan de travail, et qu'on nous donne un préavis raisonnable, comme ça a été le cas, ici, alors c'est ainsi que nous devons procéder. Je ne comprends pas la motion du sénateur Plett, et j'aimerais m'y opposer.

Senator Griffin: I have a couple of points. The first is that we have witnesses here now, and I really do hate to inconvenience them. We have people from Statistics Canada coming in at 6 p.m., and they are here in Ottawa anyway. The suggestion was made by someone around the table that perhaps we could amend the motion in order to discuss the work plan at 6 p.m. instead of doing it right now. We would have only heard two panels prior to discussing the work plan.

My second point is that I really am loathe to move the minister. I am sure it's hard to get into his schedule, and I really want to hear from him. But the following Wednesday I would really appreciate it if, instead of having panels on this, we could deal with the Veterans Affairs Subcommittee. As you know, I am from Prince Edward Island. The headquarters for the Department of Veterans Affairs is in Prince Edward Island. Every year for the past three, four, five years we've had three, four, five ministers. It depends on whom you listen to as to how many ministers, but four ministers over four years is an issue of concern, especially to the workers in my hometown.

Having said that, I think I'd like to move a subamendment to Senator Pratte's amendment where he was willing to have the discussion of the work plan on Wednesday. I would just as soon have it at 6:00 this evening.

The Chair: We've had a motion, an amendment and now a further amendment.

Senator Plett: I'd like to address the senator's comment about how we had this sent to us well in advance. I agree in part with that, except, of course, the senator wouldn't necessarily know of all the email exchanges that have been going on about this and the concerns raised about what we are doing. It wasn't that we were sent this and then today we simply decided, well, let's try to change that.

I would want to favour Senator Pratte's amendment, because I do believe over the next weeks we can get the minister back, certainly on a Wednesday. It might allow us a little more time and we can continue with the witnesses.

We've lost 10 minutes. Of course, we can make that up at the end of the day today, but I would certainly favour us taking Wednesday to do that.

La sénatrice Griffin : Je tiens à soulever deux ou trois points. Premièrement, nous avons des témoins, ici et maintenant, et je n'aimerais vraiment pas leur occasionner des inconvénients. Des représentants de Statistique Canada doivent être là à 18 heures, et, de toute façon, ils viennent d'ici, à Ottawa. Une personne autour de la table a laissé entendre que nous pourrions peut-être modifier la motion afin de discuter du plan de travail à 18 heures plutôt que de le faire immédiatement. Nous aurions seulement entendu deux groupes de témoins avant de discuter du plan de travail.

Mon deuxième point, c'est que je détesterais avoir à déplacer la comparution du ministre. Je suis sûre qu'il est difficile pour lui d'inclure le comité dans son emploi du temps, et j'aimerais vraiment entendre ce qu'il a à dire. Cependant, mercredi prochain, j'aurais vraiment aimé, plutôt que d'entendre des témoins parler du sujet qui nous occupe actuellement, que nous puissions nous occuper du Sous-comité des anciens combattants. Comme vous le savez, je viens de l'Île-du-Prince-Édouard. L'administration centrale du ministère des Anciens Combattants est située à l'Île-du-Prince-Édouard. Chaque année au cours des trois, quatre ou cinq dernières années... Il y a eu trois, quatre ou cinq ministres. Le nombre de ministres dépend de la personne à qui on parle, mais quatre ministres sur une période de quatre ans, c'est préoccupant, surtout pour les travailleurs dans ma ville natale.

Cela dit, je crois que j'aimerais proposer un sous-amendement à l'amendement du sénateur Pratte. Il était prêt à faire en sorte qu'on discute du plan de travail mercredi, et je préférerais qu'on le fasse plus vite, ce soir, à 18 heures.

La présidente : Il y a eu une motion, un amendement, et il y a maintenant un autre amendement.

Le sénateur Plett : J'aimerais revenir rapidement sur le commentaire de la sénatrice selon lequel le document nous a été envoyé longtemps d'avance. Je suis en partie d'accord avec cette affirmation, à part le fait que, bien sûr, la sénatrice n'est pas nécessairement au courant de tous les échanges de courriels qui ont eu lieu à ce sujet et de toutes les préoccupations soulevées au sujet de ce que nous faisons. Ce n'est pas comme si le plan nous a été envoyé et que nous décidions tout simplement, aujourd'hui, d'en changer le contenu.

Je préférerais l'amendement du sénateur Pratte, parce que je crois vraiment que, au cours des prochaines semaines, nous pourrions réinviter le ministre, assurément un mercredi. Nous pourrions ainsi avoir un peu plus de temps et poursuivre avec les témoins.

Nous avons perdu 10 minutes. Bien sûr, nous pouvons compenser le temps perdu à la fin de la journée, mais je préférerais assurément qu'on réserve mercredi pour s'en occuper.

Senator Griffin says the following Wednesday. If we decide this Wednesday that the following Wednesday would be given back to the Veterans Affairs time slot, I would support that. That, of course, isn't part of the motion or the amendment. I think Senator Pratte's amendment makes sense.

Senator Jaffer: I want to support what Senator Plett said, that we should have a really good session on Wednesday. I support Senator Pratte and Senator Plett, and I move further questions.

The Chair: Do we have a motion on the floor to have a discussion on the work plan, as I understand it, on Wednesday? We have an amendment and another amendment.

Senator Griffin: The most recent was mine, suggesting that we discuss the work plan at 6 tonight. That should be the one we vote on first and either accept or defeat.

The Chair: Can you reword your motion for me?

Senator Griffin: My amendment is that we discuss the work plan for an hour at 6 this evening.

The Chair: Is it agreed? All those in favour?

It's defeated.

We move to the other motion by Senator Pratte to discuss the work plan on Wednesday in our normal meeting time frame, and we would defer the minister; is that correct? Is that the correct motion?

Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Now we'll move to the witnesses.

Senator Plett: More housekeeping. You need to ask whether we pass the motion, as amended.

The Chair: Thank you. Do we pass the motion, as amended?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Plett: Thank you very much, chair and colleagues.

The Chair: We will now, with apologies to our witnesses, move to Mr. Waller.

La sénatrice Griffin a parlé du mercredi suivant. Si nous décidons ce mercredi que le mercredi suivant serait réattribué à la question des anciens combattants, c'est une proposition à laquelle je serais favorable. C'est quelque chose qui, bien sûr, n'est pas lié à la motion ou à l'amendement. Selon moi, l'amendement du sénateur Pratte est logique.

La sénatrice Jaffer : Je tiens à soutenir ce que le sénateur Plett a dit, soit que nous devrions avoir une très bonne séance, mercredi. Je soutiens le sénateur Pratte et le sénateur Plett, et je demande la mise aux voix.

La présidente : Avons-nous une motion selon laquelle nous discuterons du plan de travail — si j'ai bien compris — mercredi? Il y a un amendement, et un autre amendement.

La sénatrice Griffin : L'amendement le plus récent était le mien, et j'ai suggéré qu'on discute du plan de travail, ce soir, à 18 heures. C'est cette proposition que nous devrions soumettre aux voix en premier afin de l'accepter ou de la rejeter.

La présidente : Pouvez-vous reformuler votre motion pour moi?

La sénatrice Griffin : Mon amendement, c'est que nous discutons du plan de travail pendant une heure, ce soir, à 18 heures.

La présidente : La motion est-elle adoptée?

Tous ceux qui sont en faveur de la motion?

La motion est rejetée. Nous passons à l'autre motion, celle du sénateur Pratte, qui prévoit une discussion sur le plan de travail mercredi durant notre plage horaire de réunions régulières, et il faudrait, pour ce faire, reporter la comparution du ministre. C'est exact? C'est la teneur de la motion?

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adoptée.

Nous allons maintenant passer aux témoins.

Le sénateur Plett : Il reste quelques points d'ordre administratif. Vous devez demander si nous adoptons la motion modifiée.

La présidente : Merci. Adoptons-nous la motion modifiée?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Plett : Merci beaucoup, madame la présidente, et merci aussi à mes collègues.

La présidente : Nous allons maintenant, et nous nous excusons auprès de nos témoins, passer à M. Waller.

Irvin Waller, Professor Emeritus, University of Ottawa, as an individual: Thank you for the invitation to testify. I am a professor emeritus at the University of Ottawa. My 50 years of working to reduce violence in Canada and other countries has consisted of trying to help policy-makers actually access and apply evidence. I've also written a number of books that have been translated into Spanish, Chinese and other languages for policy-makers on smarter crime control.

My bottom line is that Bill C-71 is a small step in the right direction but that we need a lot more if we're going to significantly reduce homicides, not just gun-related homicides, but all homicides in Canada.

I am, frankly, shocked by my own statistics. If you look at the G7 countries and don't include the United States, Canada is the prize winner with 1.8 homicides per 100,000. That is roughly double Germany, close to double France and about 50 per cent above England and Wales. I think this is a shame, and it requires serious consideration and action.

In 2018, the city of Toronto, the third-biggest in North America, had a homicide rate of 3.4 per 100,000. That is marginally above New York City, roughly double the city of London, England, and roughly double the city of Montreal, Quebec. There are very good reasons why both of those cities have significantly lower rates. By the way, the city of London has a mayor who is actually taking this issue seriously and is going to look at evidence on how it can be used to implement better policies.

We also live in a country in which the rate of homicides for male Aboriginals — I am using the Statistics Canada term — is six times that of non-Aboriginals. This is also a shame.

Senator Pratte and Minister Goodale alluded to the reality that homicides in Canada have come down significantly over the last 40 years. That's basically since the Trudeau government introduced significant changes to firearm control in 1977. You should be aware that I was the director general of research and statistics for the Solicitor General at that time, and this was one of my files.

You may not be aware — and if Statistics Canada appears, you may become a little more aware — that the handgun issue is not just in the last few years. It has actually been growing over the last 10 years. There's been a major shift in Canada over those 40 years to less criminal use of long guns and in the last 10 years a

Irvin Waller, professeur émérite, Université d'Ottawa, à titre personnel : Merci de l'invitation à témoigner. Je suis professeur émérite à l'Université d'Ottawa. Depuis 50 ans, je m'efforce de réduire la violence au Canada et dans d'autres pays, ce que je fais en tentant d'essayer d'aider les décideurs à avoir accès aux données probantes et à les utiliser. J'ai aussi écrit un certain nombre de livres qui ont été traduits en espagnol, en chinois et dans d'autres langues, des livres sur un contrôle plus intelligent de la criminalité à l'intention des décideurs.

Ma conclusion, c'est que le projet de loi C-71 est un petit pas dans la bonne direction, mais il reste beaucoup de choses à faire si nous voulons réduire de façon importante le nombre d'homicides, pas seulement les homicides par arme à feu, mais tous les homicides au Canada.

Franchement, je suis choqué par mes propres statistiques. Si on regarde les pays du G7 et qu'on n'inclut pas les États-Unis, le Canada arrive bon premier avec 1,8 homicide par tranche de 100 000 habitants. C'est quasiment le double de ce qu'on voit en Allemagne, près du double des statistiques de la France et près de 50 p. 100 au-dessus de ce qu'on constate en Angleterre et au pays de Galles. Selon moi, c'est honteux, et c'est un dossier sur lequel il faut se pencher et qui exige de prendre des mesures.

En 2018, le taux d'homicides de la ville de Toronto, troisième ville en importance en Amérique du Nord, s'élevait à 3,4 homicides pour 100 000 habitants. C'est un peu plus élevé que le taux de la ville de New York et près du double des taux constatés dans la ville de Londres, en Angleterre, et la ville de Montréal, au Québec. Il y a de très bonnes raisons pour lesquelles ces deux villes affichent des taux beaucoup plus faibles. Soit dit en passant, la ville de Londres compte sur un maire qui prend vraiment cet enjeu au sérieux et qui misera sur les données probantes et tentera de voir de quelle façon on peut les utiliser pour adopter de meilleures politiques.

Nous vivons aussi dans un pays où le taux d'homicides des hommes autochtones — j'utilise le terme de Statistique Canada — est six fois plus élevé que le taux des non-Autochtones. C'est aussi une situation honteuse.

Le sénateur Pratte et le ministre Goodale ont mentionné que les taux d'homicides au Canada ont beaucoup diminué au cours des 40 dernières années. Essentiellement, c'est depuis que le gouvernement Trudeau a apporté des modifications importantes en matière de contrôle des armes à feu, en 1977. Vous devez savoir que j'étais directeur général des recherches et des statistiques du solliciteur général à ce moment-là, et c'est l'un des dossiers dont je me suis occupé.

Ce que vous ne savez peut-être pas — et, si des représentants de Statistique Canada comparaissent, vous en saurez peut-être un peu plus à ce sujet —, c'est que l'enjeu des armes de poing ne date pas de quelques années à peine. C'est, en fait, un problème qui grossit depuis 10 ans. On a constaté un changement

rapid increase in the criminal use of handguns. Bill C-71 does not address the issue of handguns in any major way.

I am clearly in favour of background checks. This, for me, is a no-brainer. Going back from five to many more years, I think it provides minimal interference with anybody's rights, but it does provide some minimal protection to potential victims.

Verifying the PAL is, again, a no-brainer. For me, it's surprising that it actually had to be included in Bill C-71. To keep a record of whether a retailer has actually checked a PAL is also a no-brainer.

These are three very simple and obvious things that provide minimal interference and provide some minimal additional protections.

I have no comment on the reclassification of the two weapons other than that the RCMP is totally correct that these should be shifted in their category. It's clearly a good idea to try to provide protection when restricted weapons are being transported. I live in the age when Canada has adopted its commitment to the Sustainable Development Goals. You will not be the only ones who may not be intimately familiar with these, but I am, because SDG 16 talks about significant reductions in homicides, and Canada, by agreeing to the SDGs, has agreed to that. So we should be getting legislation and programs that make progress on that goal. It also has a section on improving the reporting of crimes by victims. SDG 5 is very important on violence against women and girls. We should be looking at this legislation and the government's programs in light of those goals.

We are living in a new age where 50 years of scientific research shows us exactly what we should be doing to stop violent crime, including misuse of handguns. Some of this was discussed at the gangs and guns summit, but, in my view, not nearly enough. You can actually access the U.S. Department of Justice's website to see this. You may not believe this, but you can. You can go to the British College of Policing. You can go to a number of websites to see what actually works, where it has proven effective, to reduce violence in most cases, and you're looking at 50 per cent reductions. That is basically what is in my book for policy-makers.

important au Canada au cours de ces 40 dernières années, et on voit que les criminels utilisent moins d'armes longues. En outre, au cours des 10 dernières années, on a constaté une augmentation rapide de l'utilisation d'armes de poing par les criminels. Le projet de loi C-71 n'aborde aucunement de manière importante l'enjeu des armes de poing.

Évidemment, je suis favorable aux vérifications des antécédents. Pour moi, c'est une mesure qui va de soi. Le fait de jeter un coup d'œil aux cinq dernières années ou de remonter encore beaucoup plus loin constitue, selon moi, une ingérence minimale dans les droits des gens, tout en offrant une protection minimale aux victimes potentielles.

La vérification du permis de possession et d'acquisition, le PPA, est, encore une fois, une évidence. Selon moi, c'est surprenant qu'il ait fallu l'inclure en tant que telle dans le projet de loi C-71. La tenue d'un registre attestant qu'un détaillant a vraiment vérifié le PPA va aussi de soi.

Ce sont trois choses toutes simples et évidentes qui, tout en constituant une ingérence minimale, fournissent un niveau de protection supplémentaire minimale.

Je n'ai aucun commentaire à formuler sur la reclassification des deux armes, si ce n'est que la GRC a tout à fait raison de dire qu'il faut modifier ces catégories. C'est de toute évidence une bonne idée d'essayer de fournir une protection lorsque des armes à autorisation restreinte sont transportées. Je vis dans une ère où le Canada s'est engagé à l'égard des objectifs de développement durable. Vous n'êtes peut-être pas les seuls à ne pas très bien connaître ces objectifs, mais je suis de ceux qui les connaissent très bien, parce que l'ODD n° 16 concerne d'importantes réductions des homicides, et le Canada, en acceptant les ODD, a accepté cet objectif lui aussi. Par conséquent, nous devrions adopter des lois et mettre en place des programmes permettant de faire des progrès relativement à l'atteinte de cet objectif. L'objectif compte aussi une section sur l'amélioration de la déclaration des crimes par les victimes. L'ODD n° 5 est très important en ce qui concerne la violence contre les femmes et les filles. Nous devrions examiner le projet de loi et les programmes du gouvernement à la lumière de ces objectifs.

Nous vivons dans une nouvelle ère où 50 années de recherche scientifique nous ont montré exactement ce que nous devrions faire pour mettre fin aux crimes violents, y compris le mésusage des armes de poing. Certains de ces thèmes ont été abordés durant le sommet sur les gangs et les armes à feu, mais, selon moi, pas assez. En fait, vous pouvez consulter le site web du département de la Justice des États-Unis pour le voir. Vous ne me croirez peut-être pas, mais c'est vrai. Vous pouvez vous tourner vers le British College of Policing. Vous pouvez consulter un certain nombre de sites web pour voir ce qui fonctionne vraiment, là où l'efficacité de telles mesures a été

What are the sorts of things that actually work? Some have to do with proactive policing. That is not what the Toronto police are doing and it's not what most police agencies in Canada are doing. It gets to tackling the reasons why young men in disadvantaged areas of our cities are turning to guns, and in many cases it is associated with trafficking in drugs.

Guidelines were developed and approved by the Canadian government at the UN. These talk about what should be done. British parliamentarians established a Youth Violence Commission that is in the process of reporting, and it talks about the Glasgow model. The City of London has adopted that model.

My call to you is let's get Bill C-71 going, and let's get a Senate subcommittee to look at the evidence, share it with the public and come up with recommendations that will reduce Indigenous homicides, bring Toronto back to a peaceful city and stop the use of weapons threatening women and children in this country.

The Chair: Thank you.

Mr. Ellis.

Adam Ellis, Vanier Scholar, University of Toronto-Centre for Criminology & Sociolegal Studies, as an individual: Thank you for having me. My name is Adam Ellis, a PhD candidate and Vanier Scholar at the University of Toronto Centre for Criminology & Sociolegal Studies.

Before I speak directly to Bill C-71, I would like to share a brief story about a young man that I know. This young man grew up in what criminologists have identified as a subculture of violence. At the age of 6, this boy experienced his first bully and was exposed to street warfare. At the age of 15, he was robbed at gunpoint. At the age of 16, he acquired his first gun and transitioned into street life for protection. At the age of 17, he witnessed the attempted murder of one of his friends. At the age of 18, two-thirds of his friends were in jail or prison. By the age of 19, he said goodbye to many of his brothers as a result of homicide, suicide and incarceration. In that same year, his mother passed away, and he was on a trajectory toward homelessness and hopelessness.

This story I have shared is not about a stranger, but instead it's about me.

prouvée, pour réduire la violence dans la plupart des cas, et on parle de réductions de 50 p. 100. C'est essentiellement l'information contenue dans mon livre à l'intention des décideurs.

Quels sont les genres de choses qui fonctionnent vraiment? Certaines concernent des activités policières proactives. Ce n'est pas ce que les services de police de Toronto font et ce n'est pas ce que font la plupart des services de police au Canada. Il faut s'attaquer aux raisons pour lesquelles les jeunes hommes dans des zones défavorisées de nos villes se tournent vers les armes à feu et, dans de nombreux cas, il y a un lien avec le trafic de drogues.

Des lignes directrices ont été élaborées et approuvées par le gouvernement canadien aux Nations Unies. Ces lignes directrices parlent de ce qu'il faudrait faire. Les parlementaires britanniques ont créé la Youth Violence Commission, qui produit actuellement un rapport, et il est question du modèle de Glasgow. La Ville de Londres a adopté ce modèle.

Je vous demande d'aller de l'avant avec le projet de loi C-71 et de créer un sous-comité sénatorial qui se penchera sur les données probantes, les communiquera au public et formulera des recommandations permettant de réduire le nombre d'homicides autochtones, de refaire de Toronto une ville paisible et de mettre fin à l'utilisation des armes qui menacent les femmes et les enfants dans notre pays.

La présidente : Merci.

Monsieur Ellis.

Adam Ellis, titulaire d'une bourse Vanier, Centre de criminologie et d'études sociojuridiques de l'Université de Toronto, à titre personnel : Merci de m'avoir invité. Je m'appelle Adam Ellis. Je suis étudiant au doctorat et titulaire d'une bourse Vanier au Centre de criminologie et d'études sociojuridiques à l'Université de Toronto.

Avant de parler directement du projet de loi C-71, j'aimerais vous raconter une brève histoire au sujet d'un jeune homme que je connais. Ce jeune homme a grandi dans ce que les criminologues ont appelé une sous-culture de violence. À 6 ans, ce garçon a été victime pour la première fois d'intimidation et il a été exposé à la guerre de rue. À 15 ans, il s'est fait voler sous la menace d'une arme à feu. À 16 ans, il s'est procuré sa première arme à feu et a fait la transition à la vie dans la rue pour assurer sa protection. À 17 ans, il a été témoin de la tentative de meurtre d'un de ses amis. À 18 ans, les deux tiers de ses amis étaient détenus ou emprisonnés. À 19 ans, il a fait ses adieux à de nombreux de ses frères victimes d'homicide, de suicide et d'incarcération. Durant la même année, sa mère est décédée, et, pour sa part, il allait vers l'itinérance et le désespoir.

L'histoire que je viens de vous raconter, ce n'est pas l'histoire d'un étranger, c'est la mienne.

Today, I have miraculously survived my community, the justice system that tried to silence my pain, and the broader society that only viewed me as a failure. I tell you this story because I want to humanize the experience of those who are involved in so-called gang life, where, for many, they are pushed toward violence not as a matter of choice but as a matter of survival.

While much of the discourse on gun violence blames young minority men for the bloodshed in the streets, I want to highlight that much of this violence occurs not because of something pathological in these young men but rather the ingredients that lend to gang violence are rooted in the broader social systems that perpetuate their own forms of structural violence that lead these young men to pick up a gun in the first place.

Here we must question why young men feel that they need to have a gun in society. This complex question is beyond the time I have here. However, what we do know is in stark contrast to how the media, law enforcement and some Conservative politicians have chosen to describe the actions and behaviours of young minority men across time and space.

As a former victim, turned criminologist, I can say without hesitation that the gun is a tool for these young men to survive. Young men without other options rely on guns to protect themselves against not only the pervasive threats that exist in their communities, including disorganized and organized drug markets, but they also use guns to fill security needs where conventional social controls have failed. Further, the gun provides young men with a form of status and power that has been stolen from them as a result of social injustices that filter down as a result of structural violence.

As my colleague Scot Wortley suggests, guns give a sense of power and control to those that feel powerless and forgotten by mainstream society. However, there are serious consequences of a street life. For example, my research on trauma, PTSD and gang violence highlights that young gang members experience similar forms of violence as those found in global conflict. More importantly, these experiences lead to serious mental health complications that can proliferate future violent behaviours, including gun violence.

That being said, and to address whether restrictions on legal guns would reduce the violence my friends and I were exposed to throughout our lives, I would say absolutely. However, this

Aujourd'hui, j'ai miraculeusement survécu à ma collectivité, au système de justice qui a tenté de réduire au silence ma douleur et à la société en général qui ne voyait en moi qu'un échec. Je vous raconte cette histoire parce que je veux humaniser l'expérience des personnes qui se tournent vers la prétendue vie de gang, dont plusieurs se tournent vers la violence, non par choix, mais pour survivre.

Même si une bonne partie du discours sur la violence liée aux armes à feu blâme les jeunes hommes membres de minorités visibles pour les bains de sang dans la rue, je tiens à souligner qu'une bonne partie de cette violence ne découle pas de pathologies quelconques qu'afficheraient ces jeunes hommes. En effet, les ingrédients qui mènent à la violence de gang sont contenus dans les systèmes sociaux globaux perpétuant leurs propres formes de violence structurelle qui poussent ces jeunes hommes à utiliser des armes à feu au départ.

Ici, il faut se demander pourquoi les jeunes hommes estiment avoir besoin d'une arme à feu au sein de la société. Je ne saurais répondre à cette question complexe dans le temps qui m'est accordé ici. Cependant, ce que nous savons va totalement à l'encontre de la façon dont les médias, les organisations d'application de la loi et certains politiciens conservateurs ont choisi de décrire les actes et les comportements de jeunes hommes membres de minorités visibles au fil du temps et un peu partout.

En tant qu'ancienne victime qui est devenue criminologue, je peux vous dire sans hésitation que les armes à feu sont un outil utilisé par ces jeunes hommes pour survivre. Les jeunes hommes sans autre option se tournent vers les armes à feu pour se protéger non seulement contre les menaces insidieuses au sein de leurs collectivités, y compris le marché de la drogue, qu'il soit organisé ou non, mais en plus, ils utilisent aussi des armes à feu pour combler leur besoin en matière de sécurité là où les contrôles sociaux conventionnels ont échoué. En outre, les armes à feu fournissent aux jeunes hommes une forme de statut et de pouvoir qu'on leur a retirés en raison des injustices sociales qui découlent de la violence structurelle.

Comme mon collègue, Scot Wortley, l'a laissé entendre, les armes à feu donnent un sentiment de pouvoir et de contrôle à ceux qui se sentent impuissants et oubliés par la société en général. Cependant, il y a de graves conséquences liées à la vie dans la rue. Par exemple, ma recherche sur les traumatismes, le TSPT et la violence de gangs révèle que les jeunes membres de gangs vivent des formes de violence similaire à celles rencontrées dans le cadre de conflits mondiaux. Fait plus important encore, ces expériences mènent à de graves problèmes de santé mentale pouvant accentuer les comportements violents futurs, y compris la violence liée aux armes à feu.

Cela dit, et pour répondre à la question de savoir si les restrictions touchant l'acquisition légale d'armes à feu permettraient de réduire la violence à laquelle mes amis et moi

cannot be the only piece. We also know that a majority of guns used in street violence are smuggled across our border. One must then also look at the black market and figure out ways to disrupt existing illicit pipelines that contribute to violence in our streets.

One way to address these issues is through comparative international research. I am currently working with former gang leaders turned PhDs in the U.S. and Canada, where we conduct in-depth exploratory research on gangs and gun violence. Our coalition, known as Thug Criminology, investigates issues such as gun crime, including how guns are moving across the border, who is involved with their transportation, and why these operations take place.

In closing, while Bill C-71 is important, I hope we do not lose sight of what is really happening in these young people's lives. We cannot only blame them for the problem. We must also look at ourselves and understand how we, as a society, have contributed to the pain and suffering that yields violence in our most vulnerable communities. More specifically, we must seek to understand how broader social contexts such as systemic racism, marginalization and patriarchy may fuel the gun violence that takes place in our communities. In this respect, I welcome the opportunity to answer any questions you may have in the Q and A.

The Chair: Thank you, Mr. Ellis.

Mr. March has made a request to have a couple colleagues speak within the five-minute time frame. Are senators agreeable?

Hon. Senators: Agreed.

Louis March, Founder, Zero Gun Violence Movement: Thank you very much for allowing me that flexibility.

My name is Louis March. I am the founder of the Zero Gun Violence Movement in Toronto. It is a collaboration of over 40 different organizations, agencies and programs that work toward this ambitious goal of zero gun violence.

I speak to you today with a heavy heart because over the last six years that we've been working in Toronto, we've seen the good, the bad and the ugly. We have experienced a significant increase in the number of gun homicides in the city: 51 in 2018; 22 in 2013, and guess what? We had eight in 1990. Something

avons été exposés tout au long de notre vie, je répondrais que c'est absolument le cas. Cependant, ce ne peut pas être l'unique mesure. Nous savons aussi que la majeure partie des armes à feu utilisées pour perpétrer des actes de violence dans la rue sont introduites en fraude à la frontière canadienne. Il faut aussi se pencher sur la question du marché noir et trouver des façons de perturber les voies d'approvisionnement illicite actuelles qui contribuent à la violence dans nos rues.

L'une des façons d'aborder ces enjeux, c'est au moyen de recherche internationale comparative. Je travaille actuellement avec d'anciens chefs de gangs qui ont obtenu des doctorats aux États-Unis et au Canada, et nous réalisons une recherche exploratoire approfondie sur les gangs et la violence liée aux armes à feu. Notre coalition, Thug Criminology, se penche sur des enjeux comme les crimes commis à l'aide d'armes à feu, y compris la façon dont les armes passent la frontière, qui est impliqué dans leur transport et pourquoi de telles activités ont lieu.

En conclusion, même si le projet de loi C-71 est important, j'espère que vous ne perdrez pas de vue ce qui se passe vraiment dans la vie de ces jeunes. Nous ne pouvons pas seulement leur faire porter la responsabilité du problème. Nous devons aussi nous regarder nous-mêmes et comprendre de quelle façon nous tous, en tant que société, avons contribué aux douleurs et à la souffrance qui crée la violence dans nos collectivités les plus vulnérables. Plus précisément, nous devons essayer de comprendre en quoi les contextes sociaux globaux, comme le racisme systémique, la marginalisation et le patriarcat, ont pu susciter la violence liée aux armes à feu qui sévit dans nos collectivités. À cet égard, je serais heureux de répondre à vos questions durant la période prévue à cet effet.

La présidente : Merci, monsieur Ellis.

M. March a demandé que deux ou trois collègues prennent la parole durant la période prévue de cinq minutes. Les sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix : D'accord.

Louis March, fondateur, Zero Gun Violence Movement : Merci beaucoup de m'accorder cette souplesse.

Je m'appelle Louis March. Je suis fondateur du Zero Gun Violence Movement, à Toronto; il s'agit d'un effort collaboratif réunissant plus de 40 organisations, organismes et programmes différents qui travaillent pour atteindre l'objectif ambitieux d'éliminer totalement la violence liée aux armes à feu.

C'est le cœur lourd que je m'adresse à vous aujourd'hui parce que, au cours des six dernières années durant lesquelles nous avons travaillé à Toronto, nous avons vu de bonnes choses, de mauvaises et d'autres vraiment affreuses. Nous avons constaté une importante augmentation du nombre d'homicides par arme à

has changed, something is changing, and we are always chasing the bullets these days. That is not what we want to see.

How many of those 51 lives could we have saved if we had a more robust and intelligent gun administration policy? Youth have spoken to us regularly, saying that it is easier for them to get a gun than a job. Imagine a 14-year-old telling you it's easier for him to get a gun than a job. Something is broken. The organizations we work with are those that have been impacted by gun violence — the mothers who have lost their children, the siblings. We work with that group.

We also work with the group that is responsible for the violence in the city, the people who have done the crime, done the time and want to make a difference. So our perspective on gun violence is from two tables that are seldom heard from. That is why I am asking your permission today to invite Evelyn Fox, who is a mother who has lost her son to gun violence. I am also inviting Mr. Marcell Wilson, a previous gang leader, who has done his time and is now making a difference.

With your permission, I am going to ask Evelyn Fox to come to the microphone. Thank you so much.

Evelyn Fox, Founder, Communities for ZERO Violence: My son, Kiesingar, was killed by a stray bullet on September 11, 2016. Since then, myself and another mother have joined forces and created Communities for ZERO Violence because we could see gun violence escalating in our communities. We are trying to find out where the firearms are coming from and get rid of the devastation that families endure because of one single bullet.

I support Bill C-71 because I see that through statistics and community information, some of the firearms are coming from straw purchasing and from firearms that are being stolen and then are flooding our neighbourhoods and communities.

Since 2014, there have been 12 convicted straw purchasers, two of whom were actually firearms retailers selling their firearms to anyone and everybody, regardless of a PAL. Four are currently going through our court system. These are just the ones that I could find.

According to the Chief Firearms Officer in their report, 1,546 prohibition orders have been issued through the courts. Because they have all the information lined out, and according to domestic violence, there are 125 drug offences. It goes through the list, but the only thing that is not on here is straw purchasing and selling. So court-ordered prohibition, the 1,546 — and this is

feu dans la ville : 51 en 2018, 22 en 2013 et, si vous pouvez me croire, 8 en 1990. Quelque chose a changé. Quelque chose change, et, ces jours-ci, nous cherchons constamment les problèmes. Ce n'est pas ce que nous voulons voir.

Combien de ces 51 vies aurait-on pu sauver si nous misions sur une politique plus robuste et intelligente en matière d'administration des armes à feu? Les jeunes nous disent régulièrement qu'il est plus facile pour eux de trouver une arme à feu qu'un emploi. Imaginez un jeune de 14 ans qui vous dit que c'est plus facile pour lui de trouver une arme à feu qu'un emploi. Quelque chose ne tourne pas rond. Les organisations avec lesquelles nous travaillons sont celles qui ont été touchées par la violence liée aux armes à feu, les mères qui ont perdu leur enfant, les frères et sœurs. Nous travaillons auprès de ce groupe.

Nous travaillons aussi avec le groupe qui est responsable de la violence dans la ville, les gens qui ont commis des crimes, qui se sont retrouvés en prison et qui veulent changer les choses. Par conséquent, nous misons sur les points de vue liés à la violence associée aux armes à feu de deux groupes de personnes qu'on entend rarement. C'est la raison pour laquelle, avec votre permission, j'aimerais inviter Evelyn Fox, une mère qui a perdu un fils en raison de la violence liée aux armes à feu. J'invite aussi M. Marcell Wilson, un ancien chef de gang, qui s'est retrouvé en prison et qui change maintenant les choses.

Avec votre permission, je vais demander à Evelyn Fox de venir au micro. Merci beaucoup.

Evelyn Fox, fondatrice, Communities for ZERO Violence : Mon fils, Kiesingar, a été tué par une balle perdue le 11 septembre 2016. Depuis, je me suis jointe à une autre mère pour créer Communities for ZERO Violence, parce que nous constatons une escalade de la violence liée aux armes à feu dans nos collectivités. Nous tentons de découvrir d'où viennent les armes à feu et d'éliminer les effets dévastateurs qu'une seule balle peut causer aux familles.

Je soutiens le projet de loi C-71 parce que je sais, à la lumière des statistiques et des renseignements communautaires, que certaines armes à feu viennent d'achats par personne interposée tandis que d'autres sont volées pour ensuite venir inonder nos quartiers et nos collectivités.

Depuis 2014, 12 acheteurs interposés ont été condamnés, dont 2 détaillants d'armes à feu qui vendaient des armes à un peu tout le monde, peu importe les PPA. Le dossier de quatre d'entre eux est actuellement traité par le système judiciaire. Il s'agit seulement des cas que j'ai réussi à trouver.

Selon le rapport du contrôleur des armes à feu, 1 546 ordonnances d'interdiction ont été émises par les tribunaux. Puisqu'ils ont accès à tous les renseignements, et selon l'information sur la violence familiale, on sait que 125 infractions sont liées aux drogues. On peut passer en revue la liste, mais la seule chose qui n'est pas là, c'est l'achat et la vente

from 2017 — my deductive reasoning could only come to the conclusion that these are straw purchasers.

So there is a concern, especially with regard to retailers who have been subject to theft. It clearly states that the firearms dealers had their firearms locked up according to the law, and they did everything by the book. But if they're still able to get in and out of that store within five minutes and have hundreds of guns to flood our communities, then there has to be something more foolproof to deal with that.

One act of gun violence does not affect just me as a mother. My son had four children. I have four children. Over 500 people from our community were at my son's funeral. It was at standing-room capacity only, and the outside of the funeral home was packed.

One act of violence, one bullet that took one person's life, affects hundreds of people. We have hurting communities that see this on a regular basis and are dying inside. There are little kids suffering from PTSD and have no impulse control, and what happens is that the cycle keeps going and going.

In regard to the bill, as Mr. Waller said, this is a small step forward. I believe it will tighten up some of the gaps.

The Chair: Thank you, Ms. Fox. Let me, on behalf of all senators, extend our sympathy to you on the loss of your son.

Mr. Wilson, you have a couple of minutes.

Marcell Wilson, Co-Founder and Co-Executive Director, One By One: Good day, ladies and gentlemen. My name is Marcell Wilson, Co-Founder and Co-Executive Director of the One By One movement, and Regional Coordinator, Toronto, for Against Violent Extremism. I come from and work directly within the communities affected by gun violence in Toronto.

I originally came here to argue that as an ex-gang leader and person with lived experience, I do not support more restrictions for legal gun owners because of the well-known fundamental flaws in the data put forth to argue for more restrictions; but we, the people with my background and lived experience, and from my organization, know that a small majority of the guns that affect the communities we work within are not or were never resourced from legal gun owners unless they were stolen. But it has been brought to my attention that 1,546 persons across

par personne interposée. Par conséquent, les interdictions ordonnées par les tribunaux, les 1 546 ordonnances — et il s'agit des données de 2017 —, eh bien, d'après ce que j'en déduis, la seule conclusion que l'on peut tirer, c'est qu'il s'agit d'acheteurs interposés.

Il y a donc une préoccupation, surtout en ce qui concerne les détaillants victimes de vol. Il est écrit très clairement que les détaillants d'armes à feu avaient verrouillé leurs armes à feu conformément à la loi et qu'ils avaient tout fait selon les règles. Cependant, si des personnes réussissent tout de même à entrer dans ces magasins, puis en ressortir en quelques minutes avec des centaines d'armes à feu qui vont se retrouver dans nos collectivités, alors il faut adopter des mesures plus solides pour régler ce problème.

Un acte de violence lié aux armes à feu n'a pas seulement une incidence sur une personne, sur moi, en tant que mère. Mon fils avait quatre enfants. J'ai quatre enfants. Plus de 500 personnes de notre collectivité ont assisté aux funérailles de mon fils. Il n'y avait plus de places assises, et l'extérieur du salon funéraire était tout aussi bondé.

Un acte de violence, une balle qui a pris la vie d'une personne, a une incidence sur des centaines de personnes. Des collectivités blessées vivent ce genre de choses régulièrement et meurent de l'intérieur. Des jeunes souffrent de TSPT et n'arrivent pas à contrôler leur impulsivité; le résultat, c'est que le cercle vicieux se poursuit.

En ce qui concerne le projet de loi, comme M. Waller l'a dit, c'est un petit pas en avant. Je crois qu'il permettra de combler certaines failles.

La présidente : Merci, madame Fox. Permettez-moi, au nom de tous les sénateurs, de vous offrir nos condoléances pour la perte de votre fils.

Monsieur Wilson, vous avez deux ou trois minutes.

Marcell Wilson, cofondateur et codirecteur général, One By One : Bonjour, mesdames et messieurs. Je m'appelle Marcell Wilson. Je suis cofondateur et codirecteur général du mouvement One By One. Je suis aussi le coordonnateur régional pour Toronto de Against Violent Extremism. Je viens d'une collectivité de Toronto touchée par la violence liée aux armes à feu et je travaille directement dans de telles collectivités.

À l'origine, je venais ici pour faire valoir que, en tant qu'ex-chef de gang et personne possédant une expérience directe, je ne soutenais pas le fait d'imposer plus de restrictions aux propriétaires honnêtes d'armes à feu en raison des lacunes fondamentales bien connues dans les données présentées pour justifier l'ajout de restrictions. Cependant, nous, les gens possédant des antécédents et une expérience personnelle semblables ainsi que les membres de mon organisation, savons qu'une petite majorité des armes à feu qui affligent les

Canada have had their licences revoked for what apparently looks like straw purchases. Even if one of those guns makes it into my community, it affects us all. Thank you.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I would like to thank our witnesses. My first question is for Professor Waller. Mr. Waller, you probably know that the firearms used by criminal organizations are not registered, be they used by the mafia, biker gangs or street gangs. Bill C-71 has no impact, and I doubt that your ideas of deterrent approaches may have one. Yet for criminals who are caught with a charged handgun, the Supreme Court has struck down provisions that prescribe a minimum sentence of three years, and the current government has not included anything in Bill C-71 for organized criminals, who were responsible for last year's carnage in Toronto.

Do you think Bill C-71 has shortcomings in that area? If so, what would you suggest?

[*English*]

Mr. Waller: I'll respond to you in English, if I may.

It's extremely important to see that the legislation dating from the mid-1970s has been associated with a significant reduction in the number of long guns used in homicides. I don't think we are only looking at street gangs or organized crime. I think it is reasonable in Bill C-71 to add minor improvements. I don't think it's unreasonable to check whether somebody has a PAL before you sell them a gun. As you are undoubtedly aware, there are many people who have had their gun licences taken away.

If you look at the homicide statistics from 2016-17, you see a significant increase in rural homicides. It is important that there are reasonable controls on guns that might be used in fights and in domestic situations. I think Bill C-71 is a reasonable improvement.

I absolutely agree with you that we need a lot more than this. If you're looking at Toronto — the third-largest city in North America — it is a shame for Canada to admit that it had a homicide rate marginally above that of New York. Of course, New York has done a lot to reduce gun-related homicides. Nevertheless, I think that is a shame, and it requires other action.

collectivités au sein desquelles nous travaillons ne sont pas des armes à feu appartenant à des propriétaires honnêtes ou ayant été obtenues auprès d'eux, sauf si elles ont été volées. Cependant, j'ai appris que 1 546 personnes à l'échelle du Canada ont vu leur permis révoqué en raison de ce qui, apparemment, ressemble à des achats par personne interposée. Même si une seule de ces armes à feu se retrouve dans ma collectivité, nous serons tous touchés. Merci.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : J'aimerais remercier nos témoins. Ma première question s'adresse au professeur Waller. Monsieur Waller, vous savez sûrement que les armes à feu utilisées par les organisations criminelles ne sont pas enregistrées, que ce soit chez la mafia, les motards ou les gangs de rue. Le projet de loi C-71 n'a aucun impact, et je doute que vos idées d'approche dissuasive puissent en avoir. Or, pour les criminels qui se font prendre avec une arme de poing chargée, la Cour suprême a invalidé les dispositions qui prévoyaient une peine minimale de trois ans et le gouvernement actuel n'a rien prévu au projet de loi C-71 pour les criminels organisés, responsables du carnage de la dernière année à Toronto.

Selon vous, est-ce que le projet de loi C-71 comporte des lacunes à ce sujet? Le cas échéant, qu'avez-vous à suggérer?

[*Traduction*]

M. Waller : Je vais vous répondre en anglais, si vous me le permettez.

Il est extrêmement important de constater que la législation qui date du milieu des années 1970 a entraîné une importante réduction du nombre d'armes d'épaule utilisées dans les cas d'homicides. Je ne crois pas qu'on parle ici uniquement des gangs de rue ou du crime organisé. Je crois qu'on peut raisonnablement apporter des améliorations mineures dans le projet de loi C-71. Je ne crois pas qu'il soit déraisonnable de vérifier si une personne possède un PPA avant de lui vendre une arme à feu. Comme vous le savez sans doute, de nombreuses personnes se sont vu retirer leur permis d'armes.

Si on regarde les statistiques sur les homicides de 2016-2017, on constate une nette augmentation du nombre d'homicides en région rurale. Il est important de prévoir des mesures de contrôle raisonnables relativement aux armes à feu pouvant être utilisées dans le cadre de bagarres ou dans un contexte de violence familiale. Je crois que le projet de loi C-71 constitue une amélioration raisonnable.

Je suis tout à fait d'accord avec vous : il faut en faire beaucoup plus. Si on regarde Toronto — la troisième ville d'Amérique du Nord en importance —, c'est une honte pour le Canada d'admettre que la ville affiche un taux d'homicides qui est à peine légèrement supérieur à celui de New York. Bien sûr, New York a fait beaucoup de choses pour réduire le nombre

It's also very clear to me that we know what to do. It's available on websites from the U.S. Department of Justice and the British College of Policing. We know exactly the sorts of things we should be doing in Toronto in terms of outreach to youth, getting people to learn to think twice, and creating jobs for people who drift. We also know what should be done with proactive policing — I didn't say, "with more policing." These have worked.

Glasgow is a classic example. It wasn't guns; it was knives. But the situation is exactly the same. The Mayor of London has adopted that. Every single city in this country should be looking at the Glasgow model and adopting it, and we would see significant reductions in the sorts of violence that my two colleagues have been talking about.

[Translation]

Senator Dagenais: That seems pretty inconsistent to me, as the current government is trying to rush us to pass Bill C-71, but is in the same breath promising us other changes regarding handguns. Why not put everything in Bill C-71? If the blanket prohibition on handgun possession the current government is considering could limit the number of victims in Toronto's organized crime war, do you truly believe that those murders would not have taken place?

[English]

Mr. Waller: It is easy to look at England and see that following the Dunblane incident in Scotland, when they basically banned handguns, there was a reduction from about 70 homicides a year — marginally above the number killed last year in Toronto with guns — to around 20. So you can make progress on an island by banning handguns. You can also do it in Japan.

Unfortunately, we don't have the luxury. We are living right at the U.S. border, and it is very easy to bring handguns across that border. Sniffer dogs and extra sensors at the border are not going to stop that. We have to absolutely focus on ways of reducing the demand for guns.

I ran the International Centre for the Prevention of Crime in Montreal. It is interesting that Montreal has a homicide rate half that of Toronto, 50 per cent lower. One of the reasons is they invested in outreach youth centres in those areas where street violence occurs. It is the same gun legislation across the country.

d'homicides liés aux armes à feu. Malgré tout, c'est une situation qui, selon moi, est honteuse, et d'autres mesures s'imposent.

Il est aussi selon moi très clair que nous savons ce qu'il faut faire. L'information est accessible sur les sites web du département de la Justice des États-Unis et du British College of Policing. Nous savons exactement quels sont les genres de choses que nous devrions faire à Toronto en ce qui a trait à l'intervention auprès des jeunes, au fait d'aider les gens à réfléchir à deux fois et à créer des emplois pour les personnes dont la situation dérape. Nous savons aussi ce qu'il faut faire du point de vue du travail de police préventif... De plus, je n'ai pas dit « plus d'activités policières ». Ce genre de choses a fonctionné.

Glasgow est un exemple classique. Le problème tenait non pas aux armes à feu, mais aux couteaux. Cependant, la situation est exactement la même. Le maire de Londres a adopté ce modèle. Chaque ville du pays devrait examiner le modèle de Glasgow et l'adopter, ce qui entraînerait d'importantes réductions des genres de violence dont mes deux collègues ont parlé.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Cela m'apparaît assez inconséquent, puisque le gouvernement actuel veut nous faire adopter à la hâte le projet de loi C-71, mais nous promet dans le même souffle d'autres changements quant aux armes de poing. Pourquoi ne pas tout mettre dans le projet de loi C-71? Si l'interdiction générale de possession d'armes de poing qu'envisage le gouvernement actuel pouvait limiter le nombre de victimes dans cette guerre du crime organisé torontois, pensez-vous sincèrement que ces meurtres n'auraient pas eu lieu?

[Traduction]

M. Waller : On peut facilement regarder l'Angleterre et voir que, après l'incident de Dunblane, en Écosse, quand les responsables ont essentiellement interdit les armes de poing, il y a eu une réduction d'environ 70 homicides par année — ce qui est un peu au-dessus du nombre de personnes tuées l'année dernière à Toronto par arme à feu — à environ 20. On peut donc faire des progrès sur une île en interdisant les armes de poing. On peut aussi le faire au Japon.

Malheureusement, nous n'avons pas cette possibilité. Nous vivons juste à côté de la frontière américaine, et il est très facile de faire passer des armes de poing à la frontière. Des chiens détecteurs et plus de capteurs à la frontière n'y changeront rien. Il faut absolument mettre l'accent sur les façons de réduire la demande pour des armes à feu.

Je dirige le Centre international pour la prévention de la criminalité à Montréal. C'est intéressant de voir que le taux d'homicides à Montréal est la moitié de celui de Toronto : il est inférieur de 50 p. 100, notamment parce que les Montréalais ont investi dans des centres d'extension auprès des jeunes dans les

I would like to see us doing more to limit the number of handguns bought and then resold. I agree with what was talked about regarding straw purchases, but we need other action. There should be a more thorough look at how to do it because it does require a transformation like the Sustainable Development Goals are calling for in order to achieve that. We can get our gun homicide rate and homicide rate back down to levels similar to Germany or France for relatively little investment. We just have to use that knowledge, but it's going to require public debate in order to achieve that.

Senator Jaffer: I want to thank all three panellists.

First of all, Mr. Ellis, thank you for your intervention. This committee meeting is being shown across the country, and you are very courageous to be here. I know that I speak for every member here when I say thank you. I also want to thank Mr. Wilson. Both of you have put a face to this. We don't see faces. You make us think very carefully.

I want to thank Ms. Fox for sharing her story. It takes a lot of courage. One of the things we will take away from this is that one bullet can destroy the community.

Thanks to all of you.

My question concerns how gun violence affects vulnerable women. I would like all three of you to address the issue of how women are affected by gun violence. I would like to start with Mr. Wilson.

Mr. March: How does gun violence affect women?

Senator Jaffer: Besides the mother; we understood that. There are women affected on the street, so we want you to address that issue.

Mr. March: I'm going to ask Mr. Wilson to respond.

Mr. Wilson: When it comes to Bill C-71, it applies more when it comes to women and the realm of domestic violence.

There is a segment of our society that we believe is not really visible; the wives, the girlfriends, the children's mothers that are affected indirectly and directly by gun violence. If you come into our communities, you will find there are a lot of voices ready to talk on the subject of how it affects them. You will find that

quartiers où sévit la violence de rue. La même législation sur les armes à feu s'applique à l'échelle du pays.

J'aimerais qu'on en fasse plus pour limiter le nombre d'armes de poing achetées, puis revendues. Je suis d'accord avec ce qui a été dit au sujet des achats par personne interposée, mais il faut aussi prendre d'autres mesures. Il faudrait examiner de plus près la façon d'y arriver, parce qu'il faut faciliter une transformation comme celle qui est exigée par les objectifs de développement durable afin d'y arriver. Nous pouvons ramener nos taux d'homicides par arme à feu et d'homicides à des niveaux similaires à ceux de l'Allemagne ou de la France, et ce, avec relativement peu d'investissement. Il faut tout simplement utiliser les connaissances, mais il devra y avoir un débat public pour y arriver.

La sénatrice Jaffer : Je tiens à remercier les trois témoins.

Pour commencer, monsieur Ellis, merci de votre intervention. La réunion du comité est retransmise à l'échelle du pays, et vous êtes très courageux d'être là. Je sais que je parle au nom de tous les membres du comité lorsque je vous remercie. Je tiens aussi à dire merci à M. Wilson. Vous avez tous les deux mis un visage sur ce problème. Nous ne voyons pas les visages. Vous nous faites réfléchir très sérieusement.

Je tiens à remercier Mme Fox d'avoir raconté son histoire. Il faut beaucoup de courage. L'une des leçons que nous tirerons de ce que vous nous avez dit, c'est qu'une balle peut détruire toute une collectivité.

Merci à vous tous.

Ma question concerne la façon dont la violence liée aux armes à feu affecte les femmes vulnérables. J'aimerais que vous nous parliez tous les trois du problème lié à la façon dont les femmes sont touchées par la violence liée aux armes à feu. J'aimerais commencer par M. Wilson.

M. March : Quelle est l'incidence de la violence liée aux armes à feu sur les femmes?

La sénatrice Jaffer : À part les mères; ça, nous l'avons compris. Il y a des femmes touchées dans la rue, et nous aimerions vous entendre à ce sujet.

M. March : Je vais demander à M. Wilson de répondre.

M. Wilson : Pour ce qui est du projet de loi C-71, il concerne davantage la question des femmes et la violence familiale.

Il y a un segment de notre société qui, selon nous, n'est pas vraiment visible : les épouses, les petites amies, les mères des enfants touchés directement ou indirectement par la violence liée aux armes à feu. Si vous venez dans nos collectivités, vous constaterez qu'il y a beaucoup de personnes prêtes à parler de la

post-traumatic stress disorder, trauma and abuse comes out of having those experiences.

I honestly think that most of the amendments in Bill C-71 apply more to the women in our community than ourselves.

Senator Jaffer: Thank you very much.

Mr. Ellis, did you want to add anything?

Mr. Ellis: Building on that, from my own study and research on trauma and PTSD, I specifically focused on male gang members. However, their stories also gave us insight into the ripple effects of being a perpetrator and a victim of crime. We can envision gang life a bit like a game. There are drug markets and other illicit markets such as human trafficking in the City of Toronto. We're having issues with that. How does that interplay with having to control those markets and how do guns play into that?

I heard from gang members that if they're a perpetrator of violence, it affects their family directly. Their mothers have to visit them in prison and have to bear that guilt and shame. If you're trying to control the market as far as human trafficking, guns play into that. So what are the ripple effects of the control of women in those marketplaces? There is vicarious and direct trauma, and this can have a significant impact on the whole community, absolutely.

Senator Jaffer: Mr. Waller, your work is known to us. You have written many books. You write a lot on this. Does the Glasgow model deal with domestic violence at all? I understand domestic violence and others are reduced in the U.K. and Australia. I wanted you to comment on that.

Mr. Waller: I'd like to comment on both the questions.

We are very close to Wilno here, where three women were murdered with guns. It's very clear that gun violence is a serious issue for women. I don't think it's necessarily on the rise. That doesn't mean that you shouldn't be looking at it closely.

If you look at Indigenous women, the homicide rate per capita is about four Indigenous women to one non-Indigenous woman, so there is a serious issue there that has to be included.

Sorry, you're going to have to repeat your question.

Senator Jaffer: The Glasgow model.

façon dont elles ont été touchées. Vous constaterez que ces expériences ont provoqué des problèmes de trouble de stress post-traumatique, des traumatismes et de la violence.

Honnêtement, je crois que la plupart des modifications prévues dans le projet de loi C-71 concernent davantage les femmes dans nos collectivités que nous-mêmes.

La sénatrice Jaffer : Merci beaucoup.

Monsieur Ellis, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Ellis : Pour poursuivre sur cette lancée, dans le cadre de mon étude et de mes activités de recherche sur les traumatismes et le TSPT, je me suis intéressé précisément aux membres de gang de sexe masculin. Cependant, leurs récits nous donnent aussi une idée des répercussions liées au fait d'être un agresseur et une victime de crime. On peut voir la vie de gang un peu comme un jeu. Il y a des marchés de la drogue et d'autres marchés illicites, comme la traite de personnes, dans la ville de Toronto. Nous avons des problèmes avec ce genre de choses. De quelle façon tout ça interagit-il avec le contrôle de ces marchés, et quel est le rôle des armes à feu dans tout ça?

J'ai entendu des membres de gang dire que, s'ils commettent un acte de violence, cela a une incidence directe sur leur famille. Leur mère doit les visiter en prison et vivre avec la culpabilité et la honte. Si une personne tente de contrôler le marché de la traite de personnes, les armes à feu entrent en ligne de compte. Quelles sont donc les répercussions sur le contrôle des femmes dans ces marchés? Il y a des traumatismes vicariants et directs, et il est évident que ce genre de chose peut avoir un impact majeur sur toute la collectivité.

La sénatrice Jaffer : Monsieur Waller, nous connaissons vos travaux. Vous avez écrit de nombreux livres. Vous écrivez beaucoup sur ce sujet. Est-ce que le modèle de Glasgow traite d'une manière ou d'une autre de la violence familiale? Je crois savoir que le niveau de violence familiale et le niveau d'autres types de violence ont été réduits au Royaume-Uni et en Australie. Je voulais savoir ce que vous en pensiez.

M. Waller : J'aimerais commenter les deux questions.

Nous sommes tout près de Wilno, où trois femmes ont été tuées par arme à feu. Il ne fait aucun doute que la violence armée est un problème grave pour les femmes, mais je ne crois pas nécessairement qu'il soit à la hausse. Or, cela ne veut pas dire que vous ne devriez pas l'examiner très attentivement.

Si on regarde les femmes autochtones, le taux d'homicides par personne est d'environ quatre fois supérieur à celui des femmes non autochtones, et il y a donc là un problème grave dont on doit tenir compte.

Désolé, vous devrez répéter votre question.

La sénatrice Jaffer : Le modèle de Glasgow.

Mr. Waller: The Glasgow model is very important for us here. A senior police detective got fed up with picking up the phone to yet another murder. Most of these murders were male, street-gang people. Then he brought in an analyst, and as a result of that they developed the Glasgow model.

The Glasgow model achieved a 50 per cent reduction in homicides within three years of being implemented. That's what has inspired the Mayor of London, England, to adopt a similar model, so it's a very important one for us here.

It does include an element on what I would prefer to call intimate partner violence, sometimes called domestic violence, and clearly we need to be doing a lot more around that in this country. It is an area in which we know a lot of what needs to be done.

When you meet with Statistics Canada, you may want to ask them why they don't include the murder followed by suicide statistics anymore. When I worked in government, that was one of the most striking things. Some of the violence against women that results in deaths is committed by men who kill both the child and the mother and then kill themselves. This has not really been sufficiently addressed. It's an important issue.

The Chair: Before we move to Senator Gold, I am reminding all senators to keep your questions shorter and for the witnesses, a shorter response so we can ensure all the questions get answered.

Senator Gold: Thank you, chair. I am mindful of your good counsel.

First, thank you all for being here. We know it is a complex problem with multiple causes, but I want to focus on Bill C-71 as much as we can.

Professor Waller, you ticked off a number of things in Bill C-71 that you said were no-brainers, background checks and others. Nonetheless, they have attracted much criticism from those opposed to Bill C-71. I wonder if you might elaborate on some of those points and why you think they are a step forward, as you've described.

Mr. Waller: Going from five years to much longer would not be at the top of my list because I think you're going to catch most things within five years. But if you're going to amend the law, you may as well extend it over a longer time period.

M. Waller : Le modèle de Glasgow est très important pour nous ici. Un agent de police judiciaire expérimenté en a eu assez de recevoir des appels pour de nouveaux meurtres. La plupart de ces meurtres touchaient des hommes appartenant à des gangs de rue. Il a donc fait venir un analyste, et à la suite de leur travail, ils ont élaboré de concert le modèle de Glasgow.

Le modèle de Glasgow a permis d'atteindre une réduction de 50 p. 100 du nombre d'homicides dans les trois ans qui ont suivi sa mise en œuvre. C'est ce qui a inspiré le maire de Londres, en Angleterre, à adopter un modèle semblable; c'est donc un modèle très important pour nous ici.

Il renferme un élément qui porte sur ce que je préférerais appeler la violence conjugale, qu'on appelle parfois violence familiale, et, de toute évidence, nous devons faire beaucoup plus de choses à ce sujet au pays. C'est un domaine dans lequel nous savons beaucoup de choses par rapport à ce qui doit être fait.

Lorsque vous rencontrerez les représentants de Statistique Canada, vous voudrez peut-être leur demander pourquoi ils n'incluent plus les statistiques sur le meurtre suivi d'un suicide. Lorsque je travaillais au gouvernement, c'était une des choses les plus frappantes. Certains des crimes violents contre les femmes qui débouchent sur des décès sont commis par des hommes qui tuent l'enfant et la mère, puis se suicident. On ne s'est pas suffisamment attaqué à la question. C'est un problème important.

La présidente : Avant de passer au sénateur Gold, je rappelle à tous les sénateurs de garder leurs questions courtes et, pour les témoins, de bien vouloir fournir une réponse courte afin que l'on puisse répondre à toutes les questions.

Le sénateur Gold : Merci, madame la présidente. Je tiens compte de vos bons conseils.

D'abord, merci à vous tous d'être ici. Nous savons qu'il s'agit d'un problème complexe dont les causes sont multiples, mais j'aimerais me concentrer, autant que possible, sur le projet de loi C-71.

Monsieur Waller, vous avez énuméré un certain nombre de choses dans le projet de loi C-71 qui étaient une évidence, comme vous l'avez dit, par exemple les vérifications des antécédents et d'autres choses. Néanmoins, elles ont essuyé beaucoup de critiques de la part des opposants au projet de loi C-71. Je me demande si vous pourriez donner plus de détails sur certains de ces points et expliquer pourquoi vous croyez qu'ils représentent un pas dans la bonne direction, comme vous l'avez décrit.

M. Waller : La prolongation de la vérification des antécédents, pour la faire passer de cinq ans à une période beaucoup plus longue, n'apparaîtrait pas en tête de liste pour moi, car je crois que vous allez repérer la plupart des problèmes

On the verification of a PAL, of a licence, and requiring retailers to keep records, I am not sure what you want me to say. It's just obvious that before you sell somebody a gun, you check that they have a licence to buy it and that you keep records for a long period of time.

I was involved, as a public servant, in the 1978 legislation, and I think it's very clear that this has contributed to a significant reduction in the homicides in this country. And I see Bill C-71 as tinkering with the legislation. I am in favour of tinkering, but we need much more.

Senator Pratte: Professor Waller, you just said that the 1978 legislation led to a decrease in the number of homicides in the country, and you said it's very clear. Yet, there are other researchers who seem to say that it's not the case, that gun control legislation has not worked. Can you elaborate on the fact that you think the science on this is clear?

Mr. Waller: I think any legislation that purports to reduce crime should be evaluated to see whether it, in fact, achieves that objective. The legislation that you refer to in 1978 had an evaluation added to it, so some of the decreases in gun-related homicides were due to a general trend that you also see in some other countries. But the evaluation showed that in addition to that trend, it achieved an overall reduction.

I think what is in Bill C-71 would be good if an evaluation was added to it. It's fairly obvious that it is going to have some impact but not necessarily a large impact. If we're going to deal with gun homicides in Toronto or with homicides against women, femicides, a basic component of that is evaluation as to whether it really works.

I think if you look at the Sustainable Development Goals, one of the key elements is that we evaluate outcomes. A lot of the political debate about these things would be spiked if we actually built the following into all of our legislation: Do we have evidence that fewer people have been killed or injured or fewer people have committed suicide or there been fewer robberies as a result of the legislation?

Senator Pratte: Thank you.

dans une période de cinq ans. Toutefois, si vous êtes sur le point de procéder à une modification de la loi, vous pourriez aussi bien l'étendre sur une plus longue période.

Par rapport à la vérification d'un permis de possession et d'acquisition, un PPA, et à l'obligation des détaillants de tenir des registres, je ne suis pas sûr de ce que vous voulez m'entendre dire. Il me semble juste évident que, avant de vendre une arme à feu à quelqu'un, vous allez vérifier qu'il a un permis pour l'acheter et que vous devez tenir des registres pendant une longue période.

En tant que fonctionnaire, j'ai joué un rôle dans la législation de 1978, et je crois qu'il est très clair que celle-ci a contribué à une réduction importante du nombre d'homicides au pays. Pour moi, le projet de loi C-71 rafistole la législation. Je suis en faveur d'un rafistolage, mais nous avons besoin de beaucoup plus.

Le sénateur Pratte : Monsieur Waller, vous venez de dire que la législation de 1978 avait entraîné une réduction du nombre d'homicides au pays, et vous avez dit que c'est très clair. Pourtant, d'autres chercheurs semblent dire que ce n'est pas le cas, que la législation sur le contrôle des armes à feu n'a pas fonctionné. Pourriez-vous expliquer pourquoi vous croyez que les données scientifiques sur cette question sont claires?

M. Waller : Je crois que toute législation qui prétend réduire la criminalité devrait être évaluée, pour que l'on voie si elle atteint bel et bien cet objectif. La législation à laquelle vous faites allusion, en 1978, avait été assortie d'une évaluation. Par conséquent, une partie des réductions du nombre d'homicides liés aux armes à feu était attribuable à une tendance générale que vous observez également dans certains autres pays. L'évaluation a cependant montré que, en plus de cette tendance, elle avait permis d'atteindre une réduction globale.

Je crois que ce qui figure dans le projet de loi C-71 serait bien si on y ajoutait une évaluation. Il est assez évident que la législation entraînera quelques répercussions, mais celles-ci ne seront pas nécessairement importantes. Si nous voulons nous occuper des homicides par arme à feu à Toronto ou des homicides contre les femmes, des féminicides, un élément fondamental de ce travail est l'évaluation afin que l'on puisse savoir si la législation fonctionne vraiment.

Je crois que, si vous examinez les objectifs de développement durable, un des éléments clés, c'est que nous évaluons les résultats. Beaucoup des débats politiques à propos de ces choses seraient enrichis si nous décidions en réalité d'intégrer ce qui suit dans toute notre législation : avons-nous des données probantes selon lesquelles moins de gens ont été tués ou blessés, que moins de gens se sont suicidés ou qu'il y a eu moins de vols qualifiés en raison de la législation?

Le sénateur Pratte : Merci.

Mr. Ellis, we don't have much time, but I would like to ask you a question. You seem to be indicating that even though a lot of the guns used within gangs are smuggled in from the U.S., there was a link, a relationship between what happens in the legal market and the illegal market. Would you care to elaborate on that?

Mr. Ellis: Guns have historically been a form of power. In the illicit market where young men are trying to acquire what has been taken away from them by the state, I would argue that they're using the weapons to survive in those illicit markets. Violence is a means for young men to gain power and respect, so the gun becomes an extension, a tool to reacquire the power that's missing in their lives.

It's also a way of having control over those markets. Is it only in the illicit, underground markets? No, but it does come about quite often within those drug markets, absolutely.

Senator Pratte: Thank you.

Senator Plett: Mr. March, you mentioned that it is easier for a young person to get a gun than a job.

Mr. March: Correct.

Senator Plett: Are these handguns?

Mr. March: Yes.

Senator Plett: Handguns are already tightly controlled and registered. Doesn't this indicate that imposing more laws on law-abiding citizens hasn't worked? They're already very tightly controlled, and where does this deal with that?

Mr. March: With due respect, a gun is a gun, period. Legal guns become illegal guns under certain circumstances, yes. Getting access to a handgun is much easier, yes. But there are modifications. There are manufactured guns now. There's a demand for them, and that demand is being satisfied by suppliers who have a brisk business in selling guns, buying a gun for \$200 in the States —

Senator Plett: Selling illegal guns?

Mr. March: Yes. But legal guns can become illegal guns and any robust policy, any robust management policy, any robust oversight policy helps to eliminate that opportunity for that legal gun to become an illegal gun.

Monsieur Ellis, nous n'avons pas beaucoup de temps, mais j'aimerais vous poser une question. Vous semblez dire que même si une bonne partie des armes à feu utilisées au sein des gangs sont importées en contrebande des États-Unis, il y avait un lien ou une relation entre ce qui s'est produit sur le marché légal et sur le marché illégal. Auriez-vous l'amabilité de nous expliquer cela davantage?

M. Ellis : Depuis toujours, les armes à feu représentent une forme de pouvoir. Dans le marché illicite, où de jeunes hommes essaient d'acquérir ce qui leur a été retiré par l'État, je dirais qu'ils utilisent les armes pour survivre dans ces marchés illicites. La violence se veut un moyen pour les jeunes hommes de gagner le pouvoir et le respect, et l'arme à feu devient un prolongement, un outil pour se réapproprier le pouvoir qu'ils n'ont pas dans leur vie.

C'est aussi une façon d'avoir la mainmise sur ces marchés. S'agit-il seulement des marchés illicites et clandestins? Non, mais cela survient bien souvent dans ces marchés de la drogue, absolument.

Le sénateur Pratte : Merci.

Le sénateur Plett : Monsieur March, vous avez dit qu'il est plus facile pour un jeune d'obtenir une arme à feu qu'un emploi.

M. March : Exact.

Le sénateur Plett : Parlez-vous d'armes de poing?

M. March : Oui.

Le sénateur Plett : Les armes de poing sont déjà visées par des règles strictes en matière de contrôle et d'enregistrement. Cela n'indique-t-il pas que le fait d'imposer plus de lois à des citoyens respectueux des lois n'a pas fonctionné? Ils sont déjà visés par des contrôles très serrés, et où cela est-il abordé?

M. March : Avec tout le respect que je vous dois, une arme à feu est une arme à feu. Point final. Les armes à feu légales deviennent illégales dans certaines circonstances, oui. Il est beaucoup plus facile d'obtenir l'accès à une arme de poing. Toutefois, il y a des modifications. Il existe maintenant des armes à feu fabriquées. Elles sont en demande, et ce sont les fournisseurs qui font de bonnes affaires dans la vente d'armes à feu qui répondent à cette demande, en achetant une arme à feu pour 200 \$ aux États-Unis...

Le sénateur Plett : En vendant des armes à feu illégales?

M. March : Oui, mais des armes à feu légales peuvent devenir illégales, et toute politique vigoureuse, de gestion ou de surveillance, aide à éliminer la possibilité que cette arme à feu légale devienne illégale.

Senator Plett: I am not sure whether it was you or maybe the lady who spoke about straw purchases. It would appear to me that since handguns are already registered, the changes to the Firearms Act made by Bill C-71 will have no impact on detecting straw purchases of handguns. Can you explain how Bill C-71 will make it easier to detect straw purchases of handguns when a clear record already exists of who buys a registered firearm and where they live?

Mr. March: Yes, there are straw purchases, and there is regulation and administration of those purchases. We need to be more robust there. We can do better because we know — and the police know it from the crime scenes — where they show up. We're not doing enough. We can do better.

We can use Bill C-71 as an opportunity to upgrade and make the policies of administration, checking and balancing the books more robust. That's why we support Bill C-71, not as the silver bullet to solving this problem but as part of a jigsaw puzzle that is unfolding before our eyes and has not been addressed at the national, provincial or municipal level to the extent that we know it can be done.

Senator Plett: One quick question for Mr. Ellis. Last November, Statistics Canada released their 2017 report on homicides, which noted that the national homicide rate was the highest in a decade, thanks to a spike in the number of deaths from guns and gang violence. The report blamed gangs for the increase in gun-related killings, which accounted for 40 per cent of all homicides in 2017.

In your view, does Bill C-71 address — and if it does, how — this root problem that has been driving up the rates of gun violence over the last few years?

Mr. Ellis: I am on Mr. March's position, absolutely. Anything that we can do or put into place that's comprehensive and robust provides an action plan that would help decrease those situations. Bill C-71 doesn't directly speak to the root causes. There are things that we need to see happen at a grassroots level to help youth get away from those situations. But, even at a symbolic level, Bill C-71 brings together our communities, our nation, to get behind something that speaks to us and says we're not going to have this anymore in our communities, and it's happening in Toronto.

My feeling is that Bill C-71 and the pieces that are in place would have an impact, and it's only one piece of a huge jigsaw puzzle, as Mr. March has said. I support it 100 per cent.

Le sénateur Plett : J'ignore si c'est vous ou peut-être la dame qui a parlé des achats par personne interposée. Il me semble que, puisque les armes de poing sont déjà enregistrées, les changements apportés par le projet de loi C-71 à la Loi sur les armes à feu n'auront aucune incidence sur la détection des achats par personne interposée d'armes de poing. Pourriez-vous expliquer comment le projet de loi C-71 fera en sorte qu'il sera plus facile de détecter les achats par personne interposée d'armes de poing lorsqu'il existe déjà un registre clair des acheteurs d'armes à feu enregistrées et de leur lieu de résidence?

M. March : Oui, les achats par personne interposée existent, et ils sont réglementés et gérés. Nous devons faire preuve de plus de vigueur à cet égard. Nous pouvons faire mieux, car nous savons — et la police l'apprend par les scènes de crime — où ils se manifestent. Nous n'en faisons pas assez. Nous pouvons faire mieux.

Nous pouvons profiter du projet de loi C-71 pour mettre à jour et rendre plus vigoureuses les politiques touchant l'administration, la vérification et le rapprochement des livres. C'est pourquoi nous appuyons le projet de loi C-71, non pas comme la solution miracle pour régler le problème, mais comme un morceau du casse-tête auquel nous sommes confrontés et sur lequel on ne s'est pas penché aux échelons national, provincial ou municipal, dans la mesure où nous savons qu'il est possible de le faire.

Le sénateur Plett : J'ai une question rapide pour M. Ellis. En novembre dernier, Statistique Canada a publié son rapport de 2017 sur les homicides, dans lequel on signalait que le taux d'homicides national était le plus élevé en 10 ans, en raison de la hausse du nombre de décès causés par des armes à feu et la violence de gangs. Dans le rapport, on accusait les gangs de l'augmentation du nombre de tueries liées aux armes à feu, qui comptaient pour 40 p. 100 des homicides en 2017.

À votre avis, le projet de loi C-71 s'attaque-t-il — et, s'il le fait, comment le fait-il — à ce problème fondamental qui a fait monter en flèche les taux de violence par arme à feu au cours des quelques dernières années?

M. Ellis : Je suis tout à fait du même avis que M. March. Tout ce que nous pouvons faire ou mettre en place qui est complet et vigoureux nous donne un plan d'action qui permettrait de réduire le nombre de ces situations. Le projet de loi C-71 ne s'attaque pas directement à la racine du problème. Nous devons voir des initiatives qui s'attaquent à la base pour aider les jeunes à se sortir de ces situations. Cependant, même de façon symbolique, le projet de loi C-71 réunit nos collectivités et notre pays derrière quelque chose qui nous interpelle et qui nous dit que cela ne se produira plus dans nos collectivités, et cela se passe à Toronto.

J'ai l'impression que le projet de loi C-71 et les morceaux qui sont en place pourraient avoir une incidence, et ce n'est qu'un seul morceau d'un énorme casse-tête, comme M. March l'a dit. Je l'appuie à 100 p. 100.

Senator McIntyre: Thank you all for your presentations.

Professor Waller, thank you for bringing the Glasgow model to our attention. It was interesting to hear you speak of the solid violence prevention science that has worked well in cities like Glasgow. Thank you very much for bringing this to our attention.

Mr. Ellis, you recently wrote in the *Toronto Star* that young gang members are unlikely to be impacted by former gang members trying to intervene with them. Instead, you have suggested that a long-term strategy is needed — including poverty and the cycle of violence — to address that situation. Could you elaborate on that, please?

Mr. Ellis: The piece was not specifically targeting outreach workers or anything like that. It was geared towards having a conversation about a specific model, the interrupters model, that came out of the United States. That was put forth to the city. I felt there wasn't enough conversation happening around it at the time, so specific people that I knew who could add knowledge to that model or to the conversation were invited to those tables. I created the debate with Mr. Glover and the *Toronto Star* to have a real conversation about whether this interrupter-style model is transferable to Toronto. We know in criminology that many of these programs, models and interventions that are designed from a U.S. perspective not transferable, often even to a Canadian perspective.

With specific reference to ex-gang members assisting in helping other gang members get out of gangs, that was an opinion piece and it wouldn't necessarily have worked for me at the time. I felt people were threatening my life and that my back was up against a wall. I am not sure if that would have saved me at that moment, but it definitely would have planted a seed.

Senator McIntyre: Is it all about a long-term strategy? How long term is long term, in your view?

Mr. Ellis: I have these conversations with my colleagues often, including Dr. Scot Wortley, about building comprehensive models. Even the funding structure now, the National Crime Prevention Strategy, only gives organizations, such as what my colleague Marcell Wilson is trying to do, a five-year window to have an impact in the communities. Unfortunately, it takes that long to develop relationships, to develop trust, and to actually see things take effect.

Le sénateur McIntyre : Merci à vous tous de vos exposés.

Monsieur Waller, je vous remercie d'avoir attiré notre attention sur le modèle de Glasgow. J'ai trouvé intéressant de vous entendre parler des mesures scientifiques robustes sur la prévention de la violence qui ont bien fonctionné dans des villes comme Glasgow. Merci beaucoup d'avoir porté cela à notre attention.

Monsieur Ellis, vous avez récemment écrit dans le *Toronto Star* que les jeunes membres de gangs sont peu susceptibles d'être touchés par d'anciens membres de gangs qui essaient d'intervenir auprès d'eux. Vous avez plutôt fait valoir qu'une stratégie à long terme est nécessaire — y compris pour influencer sur la pauvreté et le cycle de la violence — afin de faire face à cette situation. Pourriez-vous nous expliquer cela plus en détail, s'il vous plaît?

M. Ellis : L'article ne ciblait pas précisément les intervenants auprès des jeunes ni quoi que ce soit de la sorte. Son objectif était de tenir une conversation au sujet d'un modèle précis, le modèle des interrupteurs, qui est apparu aux États-Unis. On l'a présenté à la ville. J'ai eu l'impression qu'on n'en parlait pas assez à l'époque, alors des personnes précises que je connaissais et qui pourraient enrichir ce modèle ou la conversation ont été invitées à s'asseoir à ces tables. J'ai créé le débat avec M. Glover et le *Toronto Star* afin de tenir une véritable conversation sur le fait de savoir si ce modèle faisant appel à des interrupteurs de la violence était transférable à Toronto. Nous savons, dans le domaine de la criminologie, que bon nombre de ces programmes, de ces modèles et de ces interventions qui sont conçus à partir d'un point de vue américain ne sont pas transférables, et ne peuvent souvent même pas s'appliquer dans une perspective canadienne.

En ce qui a trait à une allusion particulière à d'anciens membres de gangs qui aident d'autres membres de gangs à en sortir, c'était un article d'opinion, et cela n'aurait pas nécessairement fonctionné pour moi à l'époque. Je me sentais menacé par des gens et mis au pied du mur. Je ne suis pas sûr que cela m'aurait sauvé à l'époque, mais cela aurait assurément pu planter une graine.

Le sénateur McIntyre : Est-ce que tout cela revient à une stratégie à long terme? Quelle est la durée du long terme, à votre avis?

M. Ellis : J'ai souvent ce type de conversations avec mes collègues, y compris M. Scot Wortley, au sujet de la conception de modèles exhaustifs. Même la structure de financement actuelle, la Stratégie nationale pour la prévention du crime, ne donne aux organisations, comme ce que mon collègue, Marcell Wilson, essaie de faire, qu'une période de cinq ans pour avoir des répercussions sur les collectivités. Malheureusement, il faut autant d'années pour nouer des relations, établir la confiance et voir, en réalité, les choses entrer en vigueur.

From my position, absolutely, you would need at least a 10-year strategy for these organizations to really have an impact, and the funding should be there.

In my work on trauma and PTSD, people think you can fix trauma in six months or that you can fix a young person's experiences of exposure to gun violence in a year or two. It just doesn't work that way. We need to be with these young people for the long haul and we need to fund these programs.

[Translation]

Senator Boisvenu: I would like to offer you, Mr. March and the people accompanying you, my condolences for the tragedies you have experienced, as I myself have lost a daughter to a repeat criminal. I understand very well your battle and your sorrow.

However, we should be very careful about promoting a bill that may create false hope. I have read this bill from top to bottom and I'm the first to defend measures that really address the root cause of the problem — organized crime. In Toronto, crime increased between 2010 and 2013 in particular, while, over the past 30 or 40 years, gun crime has been in constant decline in Canada. What we see in Toronto in particular is that the majority of gun crimes involve illegal firearms or are committed by street gang members.

This bill really emphasizes bureaucracy and administration. It sets aside a lot of resources for licences. A few months ago, the mayor of Toronto asked the federal government to focus on the real problems: Illegal trade, the smuggling of firearms from the United States, street gang members with minimal conditions, and people who are released from custody and reoffend. How will this highly bureaucratic bill reduce crime in Toronto? Will it address the real issues of illegal firearm trade and organized crime? How will the bill affect the problems you are experiencing in Toronto? I am trying to understand.

[English]

Mr. March: Thank you for the question. We debate that on a daily basis, the root of the problem.

I am going to tell you something: We don't even talk about the root of the problem anymore; we talk about the seeds. Where does it really begin? Because sometimes attacking the roots is not good enough.

De mon point de vue, absolument, ces organisations auraient besoin d'une stratégie d'au moins 10 ans afin de produire des répercussions réelles, et il devrait y avoir des fonds.

Dans le cadre de mon travail sur les traumatismes et le TSPT, les gens croient que vous pouvez régler les traumatismes en six mois ou que vous pouvez réparer les expériences d'un jeune exposé à la violence par arme à feu en une année ou deux. Ce n'est juste pas comme cela que les choses fonctionnent. Nous devons accompagner ces jeunes à long terme et financer ces programmes.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Je voudrais offrir, à vous, monsieur March, et aux gens qui vous accompagnent mes condoléances pour les drames que vous avez vécus, puisque j'ai moi-même perdu une fille aux mains d'un criminel récidiviste. Je comprends très bien votre combat et votre peine.

Par contre, il faut être très prudent lorsqu'on fait la promotion d'un projet de loi qui peut laisser de faux espoirs. J'ai lu de fond en comble ce projet de loi et je suis le premier qui défendra des mesures où l'on va vraiment s'attaquer à la source du problème, soit le crime organisé. À Toronto, les crimes ont augmenté entre 2010 et 2013 particulièrement, alors que, au cours des 30 ou 40 dernières années, la criminalité par arme à feu était en constante réduction au Canada. Ce que l'on constate à Toronto en particulier, c'est que la majorité des crimes commis avec des armes à feu sont commis avec des armes illégales ou par des gens qui viennent des gangs de rue.

Ce projet de loi met beaucoup l'accent sur la bureaucratie et l'administration. On met beaucoup de ressources sur les permis. Le maire de Toronto a demandé au gouvernement fédéral, il y a quelques mois, de s'attaquer aux vrais problèmes : le commerce illégal, la contrebande d'armes à feu qui viennent des États-Unis, les membres de gang de rue qui ont des conditions minimales, ainsi que les gens qui bénéficient d'une remise en liberté et qui récidivent. En quoi ce projet de loi très bureaucratique réduira-t-il la criminalité à Toronto? Va-t-il s'attaquer au vrai problème, qui est le commerce d'armes illégales et le crime organisé? En quoi ce projet de loi aura-t-il un impact sur les problèmes que vous vivez à Toronto? J'essaie de comprendre.

[Traduction]

M. March : Merci de poser la question. Nous débattons au quotidien de la racine du problème.

Je vais vous dire quelque chose : nous ne parlons même plus de la racine du problème; nous parlons des graines. Où cela commence-t-il vraiment? Parfois, en effet, ce n'est pas suffisant de s'attaquer à la racine.

In terms of false hopes, we don't have a silver bullet to solve this problem. It's a complex problem with different pieces. There's a leakage in the current system because we know legal guns are ending up on the street doing illegal activity. Whatever we can do to block and stop that leakage will help us save lives, getting to zero gun violence.

There is a leakage that has been evident over the years. Yes, we are concerned about the illegal guns coming across the border, and we need a robust administrative and bureaucratic, if I might say, way to make sure we're doing the best there. But we also need a robust and, if necessary, bureaucratic system to manage, document and track legal guns. If we can be effective there at the cost of bureaucracy, it is worth it.

We work with people who have lost lives to gun violence. We know the financial, human, emotional and physical costs.

You heard the statistics from the professor. If we compare our position to those across the world, are we doing the best we can? Clearly, the answer is "no." Are we doing the best we can at the retail level? Hell no, we're not doing it. We can do better. If it's a matter of bureaucracy, which is normalized in most people's lives these days, I don't see why we should see it as a negative when it comes to saving people's lives. Thank you very much.

Senator McPhedran: Did you have something else you wanted to add? Please, I'll give my time.

Mr. March: I'll talk a little about street gangs, because the senator suggested that the crime is by street gangs. Just for clarity, this is not true. There is a crew of people in a community with no structure, no gang per se, now using guns in a brazen nature that a structured gang would not even allow.

We're seeing the culture of gun violence changing. We see the use of the word "gang" as a basket phrase to include everything when so much change has taken place.

We've seen a dramatic increase in gun violence in Toronto from 2013, when we had 22, to 51 last year. If you look at the people using the handguns — teenagers, brazen shootings. We're seeing this. Is it a gang per se, or are they just people who are using guns to get the power that Mr. Ellis speaks about? If we don't have a clearer picture, we aren't going to solve anything.

Pour ce qui est de faux espoirs, nous n'avons pas de solution miracle pour régler le problème. C'est un problème complexe qui comporte des éléments différents. Il y a une fuite dans le système actuel, car nous savons que les armes à feu légales se retrouvent dans la rue à servir à des activités illégales. Tout ce que nous pouvons faire pour bloquer et endiguer cette fuite nous aidera à sauver des vies, à atteindre l'objectif de violence zéro liée aux armes à feu.

Il y a une fuite qui a été évidente au fil des ans. Oui, nous sommes préoccupés au sujet des armes à feu illégales qui traversent la frontière et nous avons besoin d'un moyen administratif et bureaucratique robuste, si je peux dire, pour nous assurer que nous faisons de notre mieux. Il nous faut aussi un système robuste et, si nécessaire, bureaucratique pour gérer, documenter et suivre les armes à feu légales. Si nous pouvons être efficaces dans ce domaine, vu le coût de la bureaucratie, cela vaut la peine.

Nous travaillons avec des gens qui ont perdu des vies en raison de la violence armée. Nous connaissons les coûts financiers, humains, émotionnels et physiques.

Vous avez entendu les statistiques de M. Wortley. Si nous comparons notre position à celles du monde entier, faisons-nous tout notre possible? De toute évidence, la réponse est non. Faisons-nous tout ce qui est en notre pouvoir à l'échelon des détaillants? Certainement pas. Nous pouvons faire mieux. Si c'est une question de bureaucratie, laquelle est normalisée dans la vie de la plupart des gens ces temps-ci, je ne vois pas pourquoi nous devrions voir cela comme un inconvénient lorsqu'il s'agit de sauver la vie des gens. Merci beaucoup.

La sénatrice McPhedran : Aviez-vous autre chose à ajouter? Je vous en prie, je vais vous donner mon temps de parole.

M. March : Je vais parler un peu des gangs de rue, parce que le sénateur a laissé entendre que les crimes sont commis par des gangs de rue. Juste à des fins de clarté, ce n'est pas vrai. Il y a un groupe de personnes dans une collectivité qui n'ont aucune structure, n'ont formé aucun gang en soi, et qui utilisent maintenant des armes à feu d'une manière éhontée, ce que ne permettrait même pas un gang structuré.

Nous voyons changer la culture de la violence armée. Nous voyons le mot « gang » utilisé comme mot fourre-tout pour inclure tout ce qui bouge, alors qu'un très grand nombre de changements ont eu lieu.

Nous avons observé une augmentation draconienne de la violence armée à Toronto depuis 2013, qui est passée de 22 victimes à 51 l'an dernier. Si vous regardez qui utilise les armes de poing — des adolescents, des fusillades. Nous voyons cela. S'agit-il d'un gang en soi ou bien juste de gens qui utilisent des armes à feu pour obtenir le pouvoir dont M. Ellis a parlé? Si nous n'avons pas de portrait clair, nous n'allons rien régler.

Senator McPhedran: Thank you. That really helps with the question I am about to ask.

Mr. March: I am sorry.

Senator McPhedran: No, don't be sorry. I appreciate it very much. I want to add my thanks to everyone who has spoken today.

My question is initially directed to Professor Waller, but I want to invite any of the panellists to respond. I want to see if we can understand what appears to be a rural-urban divide and how that needs to be addressed in Bill C-71.

Let me frame my question. I think it's relevant to say that I grew up in a hunting family in the Prairies, in Manitoba. As a teenager, I was a member of my local rifle club, so my questions don't come from an "anti-gun" perspective.

However, what we know is that, from 2014 to 2017, with homicides from rifles and shotguns, we saw an 82 per cent increase, and more than two-thirds of those homicides were in more rural areas. Whereas when we look at handguns, in 2014 there were 103 handgun homicides, and in 2017 that jumped to 145. So we have a significant percentage increase there as well.

Bill C-71 doesn't deal with handguns, so I'd really like to hear from Professor Waller and anyone else on the panel: Is this something that needs to change?

Mr. Waller: The short answer is that it's very clear the answer is "yes."

I think it is useful to separate the street gang violence or street violence with guns in a cities like Toronto, Surrey, Regina or Winnipeg from rural gun violence. In my view, I am more optimistic than my colleague on the left about the possibilities of significantly reducing the violence in Toronto. It's quite dramatic to compare it with Montreal, for instance, or with London or Glasgow in England. It's very clear that we can reduce it within a relatively short period of three to five years.

Regarding the issue of what to do about rural violence, particularly violence that affects Indigenous peoples, I am not quite so optimistic about short-term solutions, but I think many things can be done. Glasgow has been talked about. The way Glasgow arrived at its solutions was to analyze the problem. That's what the Youth Violence Commission did in England.

La sénatrice McPhedran : Merci. Vos propos sont vraiment utiles par rapport à la question que je vais poser.

M. March : Je suis désolé.

La sénatrice McPhedran : Non, ne le soyez pas. Je vous en suis très reconnaissante. J'aimerais à mon tour remercier tous ceux qui ont pris la parole aujourd'hui.

Ma question s'adressait au départ à M. Waller, mais j'aimerais inviter tous les intervenants à y répondre. Je veux voir si nous pouvons comprendre ce qui ressemble à un écart entre les régions rurales et urbaines et la façon dont on doit en tenir compte dans le projet de loi C-71.

Permettez-moi de formuler ma question. Je crois qu'il est pertinent de dire que j'ai grandi dans une famille de chasseurs dans les Prairies, au Manitoba. À l'adolescence, j'ai été membre de mon club de tir local, donc mes questions ne sont pas issues d'un point de vue « anti-armes à feu ».

Cependant, ce que nous savons, c'est que, de 2014 à 2017, pour ce qui est des homicides commis à l'aide de carabines et de fusils de chasse, nous avons constaté une augmentation de 82 p. 100, et plus des deux tiers de ces homicides ont été commis dans des régions rurales. Si nous observons plutôt les armes de poing, en 2014, il y a eu 113 homicides, et en 2017, ce nombre a bondi à 145. Il s'agit donc là d'une augmentation importante du pourcentage.

Le projet de loi C-71 ne s'intéresse pas aux armes de poing, donc j'aimerais vraiment entendre M. Waller et tout le monde dans le groupe de témoins : est-ce quelque chose qui doit changer?

M. Waller : La réponse courte est que c'est très clair que la réponse est oui.

Je crois qu'il est utile d'établir la distinction entre la violence commise par les gangs de rue ou la violence de rue avec des armes à feu dans des villes comme Toronto, Surrey, Regina ou Winnipeg et la violence armée en région rurale. À mon avis, je suis plus optimiste que mon collègue de gauche quant aux possibilités de réduire de façon significative la violence à Toronto. C'est assez radical de faire une comparaison avec Montréal, par exemple, ou avec Londres ou Glasgow, en Angleterre. Il est très clair que nous pouvons la réduire dans une période relativement courte de trois à cinq ans.

En ce qui concerne la question de savoir quoi faire au sujet de la violence en région rurale, particulièrement celle qui touche les Autochtones, je ne suis pas aussi optimiste au sujet des solutions à court terme, mais je crois que de nombreuses choses peuvent être faites. On a parlé du modèle de Glasgow. Pour arriver à ses solutions, Glasgow a analysé le problème. C'est ce qu'a fait la Youth Violence Commission en Angleterre.

We have not had a commission in this country basically since Horner in 1993 — there was one two years later — that really looked at violence in this country and the solutions, but they certainly should be looking in a different way at what is affecting urban homicide statistics from rural statistics.

I think they also have to look at it in the context of 50 years of accumulated research, of experience in different countries and the failures of many U.S. models. Chicago is the classic example. Chicago and Toronto have roughly the same characteristics, but Toronto has 3.5 homicides per 100,000 and Chicago has 20. So we clearly should not be learning from Chicago.

I think we should be learning from Glasgow and London, and we should be learning by investing more in not just projects, which is what the National Crime Prevention Centre does, but programs — things that affect the whole city, like Toronto.

Mr. Ellis: I've been reading a couple of different varying research reports. Maybe the issue we have is not having a clear understanding of how many guns there are statistically. With respect to Bill C-71 and it not dealing with the illicit market, I am not sure why that's not a piece. Some of the reports I've been looking at suggest there's 50 per cent illicit now and 50 per cent domestic. I might be mistaken, but I am sure I've read that. So not having a clear understanding of how much of something exists makes it very hard for us to streamline pathways and programs to get there.

Senator McPhedran: On the other hand, we do know what our homicide statistics are, and we know whether there were shotguns, rifles and/or handguns. We know on both sides of that, whether it's rural or urban, that we have a big problem, because those numbers have all gone up.

Mr. Ellis: Absolutely. Again, supporting the bill, as far as the illicit market is concerned — and I'll just build on Louis's discussion — if you have one gun that slips out of the legitimate market, falls into the illicit market and a life is lost, the control should be there for that. That's my position, until we figure out more research around how much there is.

Mr. March: I'll ask my colleague Marcell to address that.

Senator McPhedran: I want to make sure I understood that you went from not supporting this bill to now saying you do think this bill should be passed.

Nous n'avons pas eu de commission au pays, essentiellement depuis M. Horner, en 1993 — il y en a eu une deux ans plus tard — qui a vraiment examiné la violence dans le pays et les solutions, mais on devrait vraiment étudier différemment ce qui influe sur les statistiques des homicides en milieu urbain par rapport aux statistiques des homicides en milieu rural.

Je crois qu'on doit aussi examiner tout cela dans le contexte d'une recherche accumulée sur 50 ans, d'une expérience dans des pays différents et de l'échec de nombreux modèles américains. Chicago est l'exemple classique. Les villes de Chicago et de Toronto présentent à peu près les mêmes caractéristiques, mais Toronto compte 3,5 homicides pour 100 000 personnes, tandis qu'à Chicago, on en dénombre 20. Nous ne devrions donc clairement pas tirer de leçons de Chicago.

Je crois que nous devrions apprendre de Glasgow et de Londres, et ce, en investissant davantage pas seulement dans des projets, soit ce que fait le Centre national de prévention du crime, mais aussi dans des programmes — des choses qui touchent toute la ville, comme Toronto.

M. Ellis : J'ai lu quelques rapports de recherche différents. Peut-être que notre problème, c'est que nous ignorons le nombre d'armes à feu sur le plan statistique. En ce qui a trait au projet de loi C-71 et au fait qu'il ne s'intéresse pas au marché illicite, je ne sais pas pourquoi ce n'est pas une composante. Certains des rapports que j'ai examinés donnent à penser qu'il y a maintenant 50 p. 100 d'armes illicites et 50 p. 100 d'armes provenant du pays. Je me trompe peut-être, mais je suis sûr que j'ai lu cela. Le fait de ne pas bien connaître le nombre existant fait en sorte qu'il est très difficile pour nous de simplifier les avenues et les programmes pour y arriver.

La sénatrice McPhedran : Par ailleurs, nous connaissons nos statistiques sur les homicides et nous savons s'il s'agissait de fusils de chasse, de carabines ou d'armes de poing. Nous savons de part et d'autre que, qu'il s'agisse de régions rurales ou urbaines, nous avons un gros problème, parce que tous ces chiffres ont augmenté.

M. Ellis : Tout à fait. Encore une fois, pour appuyer le projet de loi, en ce qui concerne le marché illicite — et je vais juste poursuivre dans la même veine que Louis —, si vous avez une arme à feu qui sort du marché légitime, qui tombe dans le marché illicite et qu'une vie est perdue, il devrait être possible de contrôler ce genre de choses. C'est mon point de vue, jusqu'à ce que nous puissions mener plus de recherches pour savoir combien il y en a.

M. March : Je vais demander à mon collègue, Marcell, de répondre à cette question.

La sénatrice McPhedran : J'aimerais juste m'assurer que vous comprenez que, si vous n'étiez pas en faveur du projet de loi au départ, vous dites maintenant qu'il devrait être adopté.

Mr. Wilson: Correct. There are elements of it that I believe in and support. My position is that I do believe guns are important. One life taken is one life too many.

But as the previous senator stated, we focus more on the square root of the issue. I have done some consultation for the Institute for Strategic Dialogue in the U.K., and we have looked at the Glasgow model. One thing that failed to be mentioned is that we can take away the tool of the trade, but Glasgow now has a problem with stabbings. They have knife crimes that are just as loud as the gun crimes used to be. We can take away the tools, but we don't address the square root of the issue. If we take away the knives, we will kill each other with rocks.

As my colleague Adam stated, long-term funding through social economic programming, dealing with mental health, dealing with things on a grassroots level, is the solution. We do this every day. I go to these funerals. We work with these kids. Essentially, we act as a megaphone. These are not really my opinions; these are the opinions of the communities I represent.

We know there's a gun problem. We know that's the tool of the trade right now. Do we need laws to make sure this doesn't continue to happen? Yes, we do, but I don't think it should be the focus, and I don't think we should spend as much time and money on these issues as we should on social and economic issues.

Senator McPhedran: Prevention.

Mr. Wilson: Prevention.

The Chair: Let me express my thanks on behalf of all senators to our witnesses. We appreciate both your effort and your candour at the table. Thank you.

For our next panel, we welcome, from the Assembly of First Nations of Quebec and Labrador, Chief Ghislain Picard. Commissioner Audette is on her way. She will join us shortly. I think she's caught in traffic.

We begin with Chief Picard. Thank you.

[*Editor's Note: Mr. Picard spoke in his Indigenous language.*]

Ghislain Picard, Chief, Assembly of First Nations of Quebec and Labrador: Thank you very much, Madam Chair and honourable senators. It's certainly a pleasure to have this opportunity today to speak to Bill C-71.

M. Wilson : C'est exact. Il contient certains éléments auxquels je crois et que j'appuie. Mon point de vue, c'est que les armes à feu sont importantes. Une vie perdue en est une de trop.

Comme l'a affirmé le sénateur précédent, nous nous intéressons davantage à la racine du problème. J'ai effectué quelques consultations pour l'Institute for Strategic Dialogue au Royaume-Uni, et nous avons examiné le modèle de Glasgow. Une chose qui n'a pas été mentionnée, c'est que nous pouvons éliminer l'outil de travail, mais Glasgow a maintenant un problème avec les coups de couteau. Désormais, des crimes tout aussi graves que ceux qui sont liés aux armes à feu sont commis à l'aide de couteaux. Nous pouvons éliminer les outils, mais nous ne nous attaquons pas à la racine du problème. Si nous retirons les couteaux, nous allons nous entretuer avec des pierres.

Comme l'a dit mon collègue, Adam, la solution, c'est du financement à long terme au moyen de programmes socioéconomiques, qui traitent de la santé mentale et choses liées à l'échelon communautaire. Nous le faisons chaque jour. Je vais à ces funérailles. Nous travaillons auprès de ces enfants. Essentiellement, nous faisons office de mégaphone. Ce ne sont pas vraiment mes opinions; ce sont celles des collectivités que je représente.

Nous savons qu'il y a un problème d'armes. Nous savons que c'est l'outil de travail en ce moment. Avons-nous besoin de lois pour nous assurer que cela n'arrive plus? Oui, il nous en faut, mais je ne crois pas que l'on devrait insister là-dessus ni que nous devrions consacrer autant de temps et d'argent à ces questions qu'aux questions socioéconomiques.

La sénatrice McPhedran : La prévention.

M. Wilson : La prévention.

La présidente : Permettez-moi d'exprimer, au nom de tous les sénateurs, mes remerciements à nos témoins. Nous vous remercions de vos efforts et de la candeur dont vous faites preuve à la table. Merci.

Pour notre prochain groupe de témoins, nous accueillons le chef Ghislain Picard, de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. La commissaire Audette est en route et se joindra à nous sous peu. Je crois qu'elle est prise dans la circulation.

Commençons par le chef Picard. Merci.

[*M. Picard s'exprime dans une langue autochtone.*]

Ghislain Picard, chef, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador : Merci beaucoup, madame la présidente, et mesdames et messieurs les sénateurs. Je suis assurément ravi d'avoir aujourd'hui l'occasion de me prononcer au sujet du projet de loi C-71.

[*Translation*]

I will introduce myself. I am Ghislain Picard, Chief of the Assembly of First Nations of Quebec and Labrador, and I am one of the 10 regional chiefs across the country. I am extremely pleased to talk to you about the topic you are considering, Bill C-71. Joining me today is Stuart Wuttke, Legal Counsel for the Assembly of First Nations. I will go ahead with the notes we have prepared to present the case, and I will begin right away so as not to waste time.

I would like to thank the Standing Senate Committee on National Security and Defence for inviting the Assembly of First Nations to speak to Bill C-71. We appreciate the opportunity to present our point of view on the proposed amendments to the Firearms Act. I would like to begin by pointing out that we are on traditional unceded land of the Algonquin nation. Bill C-71 is causing a lot of reactions and controversy throughout Canada. First nations have been using firearms for a long time in this country for their cultural and traditional activities.

In any legislative issues that may impact ancestral and treaty rights, the AFN continues to defend Indigenous interests and collaborate with the government to incorporate our vision into Canadian laws.

The main issues under consideration in Bill C-71 are: Canada's power to monitor the activities of firearm owners by requiring more in-depth background checks; restrictions on the transportation of restricted or prohibited firearms; new requirements for record keeping by retail stores selling firearms; more powers granted to the RCMP to classify firearms without ministerial oversight; the requirement for private citizens to confirm the validity of the recipient's firearms licence when a firearm is sold or given to reduce gun violence and gang violence. On those issues, First Nations can share their expertise and strong experience with this committee, the government and Canadians in general.

Many First Nations would agree that handguns, restricted firearms and other firearms used by gangs should be taken out of circulation. Key to this discussion is a search for balance between federal laws and authorities, on the one hand, and the point of view of First Nations and the defence of their ancestral and treaty rights, as confirmed by section 35 of the Constitution Act of 1982, on the other hand.

[*Français*]

Je me présente. Je suis Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, et je suis un des dix chefs régionaux à travers le pays. Il me fait extrêmement plaisir de vous parler du sujet qui fait l'objet de vos travaux, le projet de loi C-71. Je suis accompagné aujourd'hui de M. Stuart Wuttke, qui est conseiller juridique à l'Assemblée des Premières Nations. Je vais y aller avec des notes que nous avons préparées pour présenter le dossier et je vais commencer tout de suite pour ne pas perdre de temps.

J'aimerais remercier le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense d'avoir invité l'Assemblée des Premières Nations à se prononcer sur le projet de loi C-71. Nous sommes reconnaissants de l'occasion qui nous est donnée de présenter notre point de vue sur les modifications proposées à la Loi sur les armes à feu. Je voudrais commencer par souligner que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine. Le projet de loi C-71 suscite beaucoup de réactions et de controverse partout au Canada. Les Premières Nations utilisent depuis très longtemps des armes à feu dans ce pays dans le cadre de leurs activités culturelles et traditionnelles.

Dans toute matière législative qui pourrait avoir des impacts sur les droits ancestraux et issus de traités des présentations, l'APN continue de défendre les intérêts des Autochtones et de collaborer avec le gouvernement afin d'intégrer notre vision dans les lois du Canada.

Les principales questions à l'étude dans ce projet de loi C-71 sont les suivantes : le pouvoir du Canada de surveiller les activités des propriétaires d'armes à feu, en exigeant notamment un contrôle plus approfondi de leurs antécédents; l'imposition de restrictions sur le transport d'armes à feu à autorisation restreinte ou prohibée; de nouvelles exigences en matière de tenue de registre pour les commerces de détail qui vendent des armes à feu; davantage de pouvoirs conférés à la GRC pour la classification d'armes à feu sans surveillance ministérielle; l'imposition faite aux simples citoyens de confirmer la validité du permis d'arme à feu du receveur lorsqu'une arme à feu est vendue ou donnée dans le but de réduire la violence armée et la violence des gangs. Sur ces questions, les Premières Nations peuvent offrir leur expertise et leur solide expérience à ce comité, au gouvernement et aux Canadiens en général.

De nombreuses Premières Nations conviendraient que les armes de poing, les armes à feu à autorisation restreinte et d'autres armes utilisées par les gangs devraient être retirées de la circulation. Au centre de cette discussion se trouve la recherche d'un équilibre entre les lois et les autorités fédérales, d'une part, et le point de vue des Premières Nations et la défense de leurs droits ancestraux et issus de traités, confirmés par l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, d'autre part.

First Nations members, as individuals or through their nations, affirm their fundamental cultural rights to hunt, fish and trap. First Nations have the right to pass on their culture to future generations without outside interference. The Government of Canada has promised to strengthen the nation-to-nation relationship that connects it to First Nations, and opportunities like this one, which allow us to present our concerns, are vital, not only for the Canadian legal framework, but for Canada as a whole.

The Senate must take into account the repercussions of the proposed legislation on First Nations from the early stages of the process. Bill C-71 contains provisions that could negatively impact First Nations' rights, and this committee should amend those provisions before the act is implemented. Amendments proposed to the Firearms Act raise major constitutional concerns for First Nations.

Our first concern is about the bill not taking into account or protecting our ancestral and treaty rights. So it could affect some of those rights, such as our right to hunt. There is no mention in this draft legislation of how the bill's provisions will be applied to First Nations or their land. It should be clearly indicated that First Nations' right to hunt will be respected and that we will not have to obtain authorization to transport hunting rifles, even those classified as restricted.

Our ancestral and treaty rights are fundamental and are affirmed in section 35 of the Constitution Act of 1982. They prevail over laws that apply generally to all Canadians. We are asking Canada to protect our right to transport firearms within our territories without restrictions in the exercise of our right to hunt.

Our second concern is about the new requirements related to the transportation and transfer of restricted, non-restricted and prohibited firearms. No guidelines indicate how those new changes will be applied to First Nations. For example, the amendments made to sections 23 and 23.1 of the Firearms Act, which concern the transfer of an unrestricted firearm, require the seller or transferor of a non-restricted firearm to confirm the validity of the buyer's or transferee's firearms licence.

This amendment presents no provisions regarding its application to First Nations or the time it takes to process requests for confirmation. That will probably affect the passing on of our culture from one generation to the next through the transfer of a firearm. In addition, future changes to the

Les membres des Premières Nations, en tant qu'individus ou par l'intermédiaire de leurs nations, affirment leurs droits culturels fondamentaux de chasser, de pêcher et de piéger. Les Premières Nations ont le droit de transmettre leur culture aux générations futures sans ingérence extérieure. Le gouvernement du Canada a promis de renforcer la relation de nation à nation qui le lie aux Premières Nations, et des occasions comme celle-ci, qui nous permettent de présenter nos préoccupations, sont vitales, non seulement pour le cadre juridique canadien, mais pour le Canada dans son ensemble.

Le Sénat doit tenir compte des répercussions de la législation proposée sur les Premières Nations dès les premières étapes du processus. Le projet de loi C-71 comporte des dispositions qui pourraient avoir une incidence négative sur les droits des Premières Nations, et ce comité devrait modifier ces dispositions avant la mise en œuvre de la loi. Les modifications proposées à la Loi sur les armes à feu soulèvent, pour les Premières Nations, de graves préoccupations de nature constitutionnelle.

Notre première préoccupation est que ce projet de loi ne prend pas en compte et ne protège pas nos droits ancestraux et issus de traités. Il pourrait donc porter atteinte à certains de ces droits, comme notre droit de chasser. Il n'est mentionné nulle part dans cette ébauche de législation de quelle façon les dispositions du projet de loi seront appliquées aux Premières Nations ou à leurs terres. Il devrait être clairement indiqué que le droit des Premières Nations de chasser sera respecté et que nous n'aurons pas à obtenir une autorisation de transport pour des fusils de chasse, même pour ceux qui sont classés comme étant à autorisation restreinte.

Nos droits ancestraux et nos droits issus de traités sont fondamentaux et sont confirmés dans l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Ils prévalent sur les lois qui s'appliquent de manière générale à tous les Canadiens. Nous demandons au Canada de protéger notre droit de transporter sans restriction des armes à feu à l'intérieur de nos territoires dans l'exercice de notre droit de chasser.

Notre deuxième préoccupation concerne les nouvelles exigences en matière de transport et de transfert des armes à feu à autorisation restreinte, sans restriction et prohibées. Aucune ligne directrice n'indique comment ces nouvelles modifications seront appliquées aux Premières Nations. Par exemple, les modifications apportées aux articles 23 et 23.1 de la Loi sur les armes à feu, qui concernent le transfert d'une arme à feu sans restriction, exigent que le vendeur ou le cédant d'une arme à feu sans restriction confirme le permis d'arme à feu de l'acheteur ou du cessionnaire.

Cette modification ne présente aucune disposition quant à son application aux Premières Nations et à la durée de traitement des demandes de confirmation. Cela affectera probablement la transmission de notre culture d'une génération à la suivante par le transfert d'une arme à feu. De plus, les futurs changements au

classification system could turn currently non-restricted firearms into restricted firearms. At its discretion, the RCMP can designate any firearm as restricted, prohibited or non-restricted.

On what data will the RCMP base its decisions? Who will oversee that classification to ensure that hunting rifles will remain non-restricted?

[English]

Under the new rules, the entire life of a person who applies for a firearm licence will be examined instead of just the past five years.

First Nations people are more likely to have criminal records due to systemic discrimination and other reasons that I won't get into now. But is it fair that a person could be denied a licence on the basis of a criminal offence committed 20 or 30 years ago? Does that really predict how likely he or she is to misuse a firearm today?

Obviously, we need to keep firearms out of the hands of dangerous criminals and people with serious mental illnesses, but why punish a person who made a mistake decades ago?

In our respectful view, whether one has a criminal record or not should not in any way interfere with the exercise of the Aboriginal and/or treaty right to hunt.

Canada says that Bill C-71 will reduce gang violence, but many gang members obtain guns illegally on the black market. The new rules affect law-abiding citizens and don't do anything to curb gang violence.

The homicide rate in Canada for licensed gun owners is 0.6 per 100,000, which is one third the rate of the general population. Instead of placing unnecessary restrictions on the rights of licensed gun owners, Canada should do more to directly address gang violence. This means making sure First Nations have the funding to operate their own police forces and that these are properly trained and equipped.

Bill C-71 brings in new firearms transportation laws, which will be an additional responsibility for First Nations police services. Canada continues to designate our police services as non-essential and fails to provide enough funding under the First Nations Policing Program.

système de classification pourraient transformer en armes à feu à autorisation restreinte des armes qui sont actuellement sans restriction. La GRC peut, à sa discrétion, désigner toute arme à feu comme une arme à autorisation restreinte, prohibée ou sans restriction.

Sur quelles données la GRC fondera-t-elle ses décisions? Qui supervisera cette classification pour veiller à ce que les armes de chasse demeurent sans restriction?

[Traduction]

En vertu des nouvelles règles, la vie entière d'une personne qui présente une demande de permis de port d'arme sera examinée, plutôt que les seules cinq années précédentes.

Les membres des Premières Nations sont plus susceptibles d'avoir des casiers judiciaires en raison de la discrimination systémique et d'autres raisons dans lesquelles je n'entrerai pas. Est-il juste qu'une personne puisse se voir refuser un permis en raison d'une infraction criminelle commise il y a 20 ou 30 ans? Cela permet-il vraiment de prédire la possibilité qu'elle utilise mal une arme à feu aujourd'hui?

Certes, nous devons garder les armes à feu hors des mains des criminels dangereux et des gens atteints de maladies mentales graves, mais pourquoi punir une personne qui a fait une erreur il y a des dizaines d'années?

À notre humble avis, le fait qu'une personne possède ou non un casier judiciaire ne devrait en aucune façon interférer avec l'exercice du droit ancestral ou du droit issu de traités de chasser.

Le Canada dit que le projet de loi C-71 va réduire la violence des gangs, mais de nombreux membres de gangs obtiennent illégalement des armes à feu sur le marché noir. Les nouvelles règles touchent les citoyens respectueux des lois et ne font rien pour lutter contre la violence des gangs.

Le taux d'homicides au Canada chez les propriétaires d'armes à feu titulaires d'un permis était de 0,6 pour 100 000, soit le tiers du taux national. Plutôt que d'imposer des restrictions inutiles sur les droits des propriétaires d'armes à feu titulaires d'un permis, le Canada devrait en faire davantage pour s'attaquer directement à la violence des gangs. Cela signifie de s'assurer que les Premières Nations disposent des fonds nécessaires pour exploiter leurs propres forces policières et que celles-ci sont correctement formées et équipées.

Le projet de loi C-71 propose de nouvelles exigences concernant le transport des armes à feu, qui seront une responsabilité supplémentaire pour les services de police des Premières Nations. Le Canada continue de désigner nos services de police comme non essentiels, en plus de sous-financer le Programme des services de police des Premières Nations.

First Nations police agencies must provide a service equal of that of non-Indigenous police services. This bill will further burden our police forces, and we require more investment to uphold the enforcement requirements of this bill. First Nations police forces are also equipped with inferior weapons compared to gangs. More training for certification of firearms used by other police forces must be made available to First Nations police agencies. Currently, there are no provisions in the bill for increased funding to First Nations police forces.

This bill proposes additional requirements for businesses to keep records for the sale of all firearms and purchases. We have concerns around privacy provisions, which are not in this bill. In the event of a breach in security of these records, how will this legislation ensure the safety of confidential information?

Records need to be kept for 20 years and are supposed help authorities keep track of the sales and distribution of firearms. What about the rights of the people who purchase these weapons? Records should be kept in a locked, fireproof and waterproof safe, and only the manager or owner of the business should have access.

In conclusion, these are our concerns regarding the proposed legislation. We will continue to uphold First Nations rights and continue our long-standing traditions of hunting, trapping and gathering on the lands we have tended to for countless generations. Unfortunately, the process for developing this legislation did not meet the federal government's duty to consult and accommodate.

We stand with the many other Canadians who are not willing to forfeit their fundamental rights and freedoms, who are asking that this government engage in more careful crafting of this important piece of legislation. Canada must do better and must do more to meet its constitutional and treaty responsibilities to First Nations.

I would like to thank this committee for your efforts to listen to First Nations. We would like to continue to work with the Canadian government on this very important issue and are open to providing more insights on gun legislation.

Our written submission offers a number of recommendations for your consideration, which I would encourage you to review. Thank you very much.

Les services de police des Premières Nations doivent fournir un service équivalent à celui des services de police non autochtones. Ce projet de loi va imposer des exigences supplémentaires à nos forces de police, et nous avons besoin d'un plus grand investissement pour respecter les obligations en matière d'application de la loi du projet de loi. Les forces de police des Premières Nations sont aussi équipées d'armes inférieures à celles utilisées par les gangs. On doit mettre à la disposition des services de police de Premières Nations un plus grand nombre de formations sur la certification des armes à feu utilisées par d'autres forces de police. En ce moment, le projet de loi ne contient aucune disposition sur l'augmentation du financement des forces de police des Premières Nations.

Le projet de loi propose des obligations supplémentaires pour les entreprises, qui devront tenir des registres pour la vente de toutes les armes à feu et les achats. Nous avons des préoccupations au sujet des dispositions sur la protection de la vie privée, qui ne figurent pas dans le projet de loi. Advenant une atteinte à la sécurité de ces registres, comment le projet de loi assurera-t-il la sécurité des renseignements confidentiels?

Les registres doivent être conservés pendant 20 ans et ils sont censés aider les autorités à faire le suivi des ventes et de la distribution d'armes à feu. Qu'en est-il des droits des personnes qui achètent ces armes? Les registres devraient être conservés dans un coffre-fort verrouillé, à l'épreuve du feu et de l'eau, auquel seul le propriétaire ou le gestionnaire d'une entreprise peut accéder.

En conclusion, il s'agit de nos recommandations concernant le projet de loi. Nous continuerons de faire respecter les droits des Premières Nations et maintiendrons nos vieilles traditions de chasse, de trappage et de cueillette sur les territoires dont nous nous sommes occupés pendant d'innombrables générations. Malheureusement, le processus d'élaboration de cette législation n'a pas respecté l'obligation du gouvernement fédéral de consulter et d'accueillir.

Nous sommes solidaires des nombreux autres Canadiens qui ne sont pas prêts à abandonner leurs libertés et leurs droits fondamentaux, qui demandent que le présent gouvernement participe à une rédaction plus attentive de cet important texte de loi. Le Canada doit faire mieux et davantage pour s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles et de ses responsabilités découlant de traités envers les Premières Nations.

J'aimerais remercier le comité de ses efforts pour écouter les Premières Nations. Nous aimerions poursuivre le travail auprès du gouvernement canadien sur cette question très importante et nous sommes ouverts à l'idée de fournir de nouvelles perspectives concernant la législation sur les armes à feu.

Notre mémoire propose un certain nombre de recommandations en vue de votre examen, et je vous encourage à en prendre connaissance. Merci beaucoup.

The Chair: I want to welcome to the table Commissioner Audette. Thank you very much for being here. I know it's been a rush. Are you ready to make some comments?

Michèle Audette, Commissioner, National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, as an individual: Yes, and I have to apologize, although it was the plane, but it's true.

[*Translation*]

Thank you very much. I'm happy to be here. I have come here as a woman, mother and grandmother, and it is important for me to present my position to you, sometimes with feelings and sometimes with dreams. I grew up between Schefferville, Maliotenam and Montreal. My father is the most beautiful Quebecer, my mother is a great Innu lady, and I have been part of those two wonderful cultures since my birth.

What I have come to say to you today is not easy for a number of reasons. I will start off with statistics, given the amount of time we have. We cannot ignore that, when it comes to public health, a crisis is raging in our Indigenous communities. According to a study conducted in 2012, the suicide rate among First Nations members is allegedly double the rate among the Canadian population in general. Health Canada considers the suicide rate among the Inuit people as one of the highest in the world. It is supposedly up to 10 times higher than the suicide rate for Canadians in general. When it comes to my Metis brothers and sisters, unfortunately, there is no data, since few studies focus on them.

As we know, violence, hopelessness, isolation, poverty, the feelings of contempt and abandonment, sexual assault and addiction in communities all too often push my brothers and sisters to suicide attempts. When living becomes a traumatic experience and we are left to our own devices, without resources, without help, wrapped in social fabric that is as damaged as we are, some of us have a knee-jerk reaction to make a dramatic and tragic exit and never return.

The Suicide Prevention Centre considered this phenomenon among adolescents in 2003, and the report concluded that Aboriginal adolescents have unfortunately used very radical methods to commit suicide more often, either with firearms or by hanging. Those results also extend to the adult population. Following hanging, firearms are the second most used method to take one's life in the communities. Guns in our communities are accessible and available; they can be found anywhere. The availability of firearms is an important factor that harms Aboriginals' health.

La présidente : J'aimerais accueillir à la table la commissaire Audette. Merci beaucoup d'être ici. Je sais que vous avez dû vous dépêcher. Êtes-vous prête à formuler quelques commentaires?

Michèle Audette, commissaire, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, à titre personnel : Oui, et je dois m'excuser, même si c'était à cause de l'avion, mais c'est vrai.

[*Français*]

Merci beaucoup. Je suis contente d'être ici. Je suis venue ici comme femme, mère et grand-mère, et c'est important pour moi de vous présenter ma position, parfois avec des sentiments et parfois avec des rêves. J'ai grandi entre Schefferville, Maliotenam et Montréal. Mon père est le plus beau Québécois, ma mère est une grande dame innue, et je côtoie ces deux belles cultures depuis ma naissance.

Ce que je viens vous dire aujourd'hui n'est pas facile pour plusieurs raisons. Je vais débiter avec des statistiques, étant donné le temps que nous avons. On ne peut pas ignorer que, au niveau de la santé publique, il y a une crise qui fait rage au sein de nos communautés autochtones. Selon une étude réalisée en 2012, le taux de suicide chez les membres des Premières Nations serait le double de celui de la population canadienne en général. Lorsqu'on regarde le peuple inuit, le taux de suicide est considéré par Santé Canada comme l'un des plus élevés au monde et serait jusqu'à 10 fois supérieur au taux prévalant dans la population canadienne en général. En ce qui concerne mes frères et sœurs du peuple métis, malheureusement, on ne trouve pas de données, étant donné le peu d'études qui s'y consacrent.

Dans les communautés, on le sait, la violence, le désespoir, l'isolement, la pauvreté, le sentiment de mépris et d'abandon, les agressions sexuelles et la toxicomanie mènent trop souvent mes frères et sœurs à passer à l'acte. Quand vivre devient un trauma et que l'on est laissé à soi-même sans ressources, sans aide, enveloppé d'un tissu social tout aussi endommagé que nous, il nous arrive, à certains d'entre nous, d'avoir le réflexe de sortir d'une façon dramatique et tragique pour nous enfuir à tout jamais.

Le Centre de prévention du suicide a étudié ce phénomène chez les adolescents en 2003, et le rapport concluait à l'époque que les adolescents autochtones ont malheureusement eu plus souvent recours à des moyens très radicaux pour se tuer, soit par les armes à feu ou la pendaison. Ces résultats s'étendent aussi à la population adulte. Après la pendaison, l'arme à feu est le deuxième moyen le plus utilisé pour s'enlever la vie dans les communautés. Les armes à feu dans nos communautés sont accessibles, disponibles, on peut les retrouver partout. La disponibilité des armes à feu est un facteur important qui nuit à la santé de la population autochtone.

In 2013, I was also prepared to leave. I took a mountain of pills with alcohol. Something then happened that had not happened during my previous suicide attempts. I went to look for a rifle where I was living and I tried to use it. What saved my life that morning was the cocktail of substances I had taken, which put me in a coma and prevented me from turning the gun on myself.

Today, my 11-year-old twins and my boys aged 25, 22 and 10 have a mother, a strong mother, a mother who is proud to have stayed alive.

Madam senator, I will tell you that it is important to act and that action must be taken. I don't think we can wait any longer. Firearms are easily available in our communities, their use is clearly prevalent and that has three effects. The first, and I understand it very well, is that it helps respect our ancestral rights in terms of hunting, certainly, but it contributes to suicide, as I mentioned a few moments ago.

The presence of firearms makes it possible to commit incredibly violent acts in our communities. Every month, we hear of the death of a mother with her children or of a woman, and a firearm is often involved. According to Statistics Canada, the rate of homicide in 2016 among female Aboriginals was six times higher than among female non-Aboriginals and, unfortunately, it rose by 32 per cent compared with the previous year. It is no surprise that the increase in the number of homicides nationally is mainly explained by the increase in the number of firearm homicides.

However, although we are also directly affected by firearms, the Canadian Firearms Advisory Committee, the CFAC, whose mission is to ensure that Canadians' point of view is taken into account, at the time of the firearm program being implemented, did not consist of any First Nations, Metis or Inuit people. We have to rely on opportunities like this one today to have our voices heard — and I thank you very much for this, Madam Chair, and members of the committee.

You have consulted certain individuals, including my colleague from the AFNQL—and I apologize for missing the beginning of your presentation — who believe that the bill is a violation of their Aboriginal rights. That is a position I understand. I view Bill C-71 differently. I will support this bill for the sake of the safety we need in communities for Aboriginal women, men, children and seniors, as well as for public health reasons. For instance, I welcome the amendment you have made to subsection 5(2) of the act to remove the five-year limit for background checks. When you live with violence or you have successfully denounced it or dare not denounce it, unfortunately,

En 2013, j'étais, moi aussi, toute prête à partir. J'avais pris une montagne de pilules et j'avais bu. Il s'est produit alors une chose qui ne s'était pas produite les fois où j'avais fait mes premières tentatives. Je suis allée chercher un fusil qui se trouvait où j'habitais et j'ai essayé de l'utiliser. Ce qui m'a sauvé la vie ce matin-là, c'est le cocktail de substances que j'avais pris, qui m'a fait sombrer dans le coma et qui m'a empêchée de prendre l'arme pour la retourner contre moi.

Aujourd'hui, mes jumelles de 11 ans et mes garçons de 25, 22 et 10 ans ont une maman, une maman solide, une maman fière d'être restée en vie.

Madame la sénatrice, je vous dirais qu'il est important d'agir et qu'il faut agir. Selon moi, on ne peut plus attendre. Les armes à feu sont facilement disponibles dans nos communautés, leur usage est évidemment répandu et cela a trois effets. Le premier, et je le comprends très bien, est que cela permet de respecter nos droits ancestraux au niveau de la chasse, certes, mais cela contribue au suicide, comme je l'ai mentionné il y a quelques instants.

La présence des armes à feu permet de commettre des actes d'une violence inouïe dans nos communautés. Chaque mois, on apprend le décès d'une maman avec ses enfants ou d'une femme, et c'est souvent lié à une arme à feu. Selon Statistique Canada, chez les Autochtones de sexe féminin, le taux d'homicides en 2016 était six fois plus élevé que celui des non-Autochtones de sexe féminin et, malheureusement, il était en hausse de 32 p. 100 par rapport à l'année précédente. Sans surprise, la hausse du nombre d'homicides observée à l'échelle nationale s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu.

Cependant, même si nous sommes aussi directement touchés par les armes à feu, le Comité consultatif canadien sur les armes à feu, le CCCAF, dont la mission est de veiller à ce que l'on tienne compte des points de vue des Canadiens et des Canadiennes, au moment de mettre en œuvre le programme des armes à feu, ne comptait aucun membre des Premières Nations, aucun Métis ou Inuit. Il faut s'en remettre à des occasions comme aujourd'hui pour pouvoir être entendu — et là-dessus, je vous dis un gros merci, madame la présidente et membres du comité.

Vous avez consulté certaines personnes, dont mon confrère de l'APNQL — et je m'excuse d'avoir manqué le début de votre intervention —, qui croit que le projet de loi est une atteinte à leurs droits autochtones. C'est une position que je comprends. Je vois le projet de loi C-71 différemment. Je vais appuyer ce projet de loi pour les raisons de sécurité dont nous avons besoin dans les communautés pour les femmes autochtones, les hommes, les enfants et les aînés, et aussi pour des raisons de santé publique. Par exemple, j'accueille volontiers l'amendement que vous avez apporté au paragraphe 5(2) de la loi pour retirer la limite de cinq ans au niveau de la vérification des antécédents. Quand on vit

it does not disappear in only five years. So I commend that part of the bill, which recognizes that violence against oneself or against others is a relevant factor to take into consideration in terms of access provided to firearms without a time limit.

To my mind, the bill does not go far enough in terms of checks carried out. In our communities, several families can live under the same roof owing to a housing shortage. If someone requests a certificate and lives with another person who suffers from troubles covered in the legislation and has easy access to firearms owned by family members, that worries me. So to avoid unauthorized use of firearms, especially in cases where a family member has exhibited violence toward themselves or others, there should be a system for putting away firearms between hunting periods. I don't know whether the chief firearms officer should be involved in that. For me, the solution may be found in the communities themselves, with practical measures that help reduce access to firearms, so that they would not be used for anything other than hunting and would not be used to commit violence against humans, or to take one's own life or that of others.

There are many worthwhile initiatives in that area. In Kuujjuaq, locks are distributed to help make guns safer. Yes, our government autonomy is important, but protection measures must be implemented immediately.

Senator Dagenais: I want to thank our guests.

Mr. Picard, you know that weapons are behind violent crimes that are unfortunately attributed to mental health issues. Indigenous communities aren't spared from this type of crime. Bill C-71 will ensure a careful review of the life history of a person applying for a firearms licence, and this review won't be limited to the past five years.

Does this provision violate the Aboriginal rights of First Nations, and should your communities be subject to or exempt from this process?

Mr. Picard: Without calling into question the foundation and intentions of the bill, it's possible to align the legislation with our realities, particularly on a basis that recognizes that communities can also exercise jurisdiction in this area.

That said, I want to take a moment to respond to part of your question and Ms. Audette's comment. Some communities have the resources to promote prevention. Lac-Simon experienced a

avec la violence ou qu'on a réussi à la dénoncer ou qu'on n'ose pas la dénoncer, malheureusement, elle ne s'efface pas seulement en cinq ans. Alors, je salue cette partie du projet de loi qui reconnaît que la violence contre soi-même ou contre les autres est un facteur pertinent à prendre en considération dans l'accès que l'on donne aux armes à feu sans avoir de limite de temps.

Pour moi, le projet de loi ne va pas assez loin au niveau des vérifications qui sont faites. Dans nos communautés, plusieurs familles peuvent vivre sous le même toit à cause du manque de logements. Si une personne fait une demande de certificat et habite avec une autre personne qui souffre de maux visés par la législation et qui a un accès facile à des armes à feu possédées par les membres de la famille, cela me préoccupe. Ainsi, pour éviter des usages non autorisés pour les armes à feu, surtout dans le cas où un membre de la famille a déjà fait preuve de violence envers lui-même ou autrui, il faudrait qu'il existe un régime de conservation des armes à feu entre les périodes de chasse. Je ne sais pas s'il faut impliquer le contrôleur des armes à feu là-dedans. Pour moi, la solution peut se trouver au sein même des communautés, avec des mesures pragmatiques qui permettent de réduire l'accès à des armes à feu afin qu'elles ne soient pas utilisées à d'autres fins que la chasse et qu'elles ne servent pas à perpétuer la violence contre la vie humaine, à éteindre sa propre vie ou celle des autres.

Il y a beaucoup d'initiatives intéressantes à ce sujet. À Kuujjuaq, des verrous sont distribués pour favoriser la sécurité des armes. Oui, notre autonomie gouvernementale est importante, mais on doit mettre en place des mesures de protection dans l'immédiat.

Le sénateur Dagenais : Merci à nos invités.

Monsieur Picard, vous savez que les armes sont à l'origine de crimes violents qui sont malheureusement attribués à des problèmes de santé mentale. Les communautés autochtones ne sont pas épargnées par ce genre de crimes. Avec le projet de loi C-71, il y aura un examen minutieux des antécédents de vie d'une personne qui demande un permis d'arme à feu, et cet examen ne sera pas limité aux cinq dernières années.

Selon vous, est-ce que cette disposition contrevient aux droits ancestraux des Premières Nations, et croyez-vous que vos communautés doivent se soumettre à ce processus ou en être exclues?

M. Picard : À mon avis, sans remettre en question le fondement même du projet de loi et ses intentions, il est possible d'harmoniser la loi avec les réalités qui nous sont propres, notamment sur une base qui reconnaît que les communautés peuvent également exercer une compétence dans ce domaine.

Cela dit, je me permets une parenthèse qui va sans doute répondre en partie à votre question et au commentaire de Mme Audette. Certaines communautés disposent de moyens

tragedy that caused a shock wave in the community in 2016, with the death of a police officer and another person in the community who had mental health issues. Despite the community's limited resources in terms of both the authorities and the police service in Lac-Simon, it has still taken measures to prevent this type of situation.

Obviously, this requires the cooperation of the public — which seems to be a given — and the authorities involved. Since this tragic event, the community has adopted a measure that makes it possible to store weapons with the police service. A social and mental health assessment is conducted with the families concerned. The final authority rests with the elected representatives of the community, but on the recommendation of the appropriate services in the community.

This measure seems suitable for a situation such as the one that unfortunately occurred in Lac-Simon. Clearly, this situation wouldn't be desirable elsewhere. That said, if the community has the necessary resources, it can take measures to prevent this type of situation.

Senator Dagenais: Ms. Audette, do you fully support the background check process for anyone applying for a firearms licence, which Bill C-71 seeks to implement?

How do you interpret the current opposition of First Nations members to the registration of hunting weapons, which has become law in Quebec? Quebec wants to implement a firearms registry, but the First Nations are opposed to it.

Ms. Audette: Some individuals will oppose the registry for reasons that I can understand. We're talking about Aboriginal rights, but the issues are contemporary. All the drug addiction, suffering and mental health issues that we didn't have before exist today. In this discussion, I don't see any opportunity to tell the government that, when a bill is introduced, it must also come up with measures to ensure that we can integrate the bill until we have our own self-governments, rather than say no outright.

As Mr. Picard was saying, this also means supporting the police services in our communities. The police service doesn't receive the same funding or training in an Indigenous community. We're not seeing full equality. All this directly affects how domestic violence in particular is dealt with.

pour faire la promotion de la prévention. Lac-Simon a vécu une tragédie qui a causé une onde de choc au sein de la communauté en 2016, avec la mort d'un agent de police et une autre personne de la communauté qui avait des problèmes de santé mentale. Malgré le peu de moyens dont dispose la communauté, tant au niveau des autorités que du service policier à Lac-Simon, il n'en demeure pas moins qu'elle a apporté des mesures qui visent à prévenir ce genre de situation.

Évidemment, cela exige la collaboration de la population — ce qui semble être un acquis — et des autorités en présence. Depuis cet événement tragique, la communauté s'est dotée d'une mesure qui permet à des armes d'être entreposées au service de police. Une évaluation est faite auprès des familles concernées, tant sur le plan social que sur le plan de la santé mentale. L'autorité finale revient aux élus de la communauté, mais sur recommandation des services appropriés au sein même de la communauté.

Cette mesure semble être à la hauteur d'une situation qui s'est malheureusement produite dans la communauté de Lac-Simon, ce qui n'est pas souhaitable ailleurs, de toute évidence. Cela dit, si la communauté dispose des moyens nécessaires, elle est capable d'adopter des mesures de prévention pour éviter ce genre de situation.

Le sénateur Dagenais : Madame Audette, appuyez-vous sans restrictions le processus de vérification des antécédents de toute personne qui demande un permis d'arme à feu, que le projet de loi C-71 veut mettre en place?

Comment interprétez-vous l'opposition actuelle des membres des Premières Nations à l'enregistrement des armes de chasse, qui est devenu une loi au Québec? Le Québec veut mettre en place un registre des armes à feu, mais les Premières Nations s'y opposent.

Mme Audette : Certains individus vont s'y opposer pour des raisons que je peux comprendre, parce qu'on parle ici de droits ancestraux autochtones, mais les problèmes sont contemporains. Toute la toxicomanie, le mal de vivre, les problèmes de santé mentale qu'on n'avait pas avant sont présents aujourd'hui. Dans ce discours, je ne vois pas d'ouverture pour dire au gouvernement, lorsqu'on présente un projet de loi, qu'il doit venir aussi avec des mesures pour faire en sorte qu'on puisse l'intégrer jusqu'à ce qu'on ait nos propres gouvernements autonomes plutôt que de dire carrément non.

Cela veut également dire qu'il faut soutenir nos communautés, comme l'a dit M. Picard au niveau de la police, qui ne reçoit pas le même financement ni la même formation en milieu autochtone. Ce n'est pas une égalité pleine et entière que l'on constate. Tout cela a un impact direct sur la manière d'intervenir en matière de violence conjugale, notamment.

The communities must be told that the health and mental health history needs to include everyone. If our leaders say no, what should we do when, during the holiday season, a young father decides to end his life using a firearm or when a young man who is struggling with mental health issues kills his two children and spouse, here in Quebec?

I could provide examples from all over our communities across the country. This isn't to say that our leaders don't see it. However, this is on a temporary basis, until we have our self-government signed with funding, resources and infrastructure. Right now, I would have a hard time arguing that it's one or the other.

Senator Dagenais: You mentioned training with regard to Indigenous police officers. The École nationale de police du Québec in Nicolet provided special training for Indigenous police officers. I suppose that this training is still provided?

Ms. Audette: Yes, and I invite you to read the report — the section on Quebec — which will be tabled on April 30. You'll see the difference in the number of hours between an Indigenous police officer and a Quebec police officer. This has a direct impact in the short, medium and long term on how things are done in the field.

Senator Dagenais: Thank you.

Senator Jaffer: Thank you for your presentation, Mr. Picard. Ms. Audette, thank you for your work with the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. I have a question for you, Ms. Audette.

[English]

I don't know if you were here when Mr. Picard spoke about background checks. He was concerned that if someone made a mistake many years ago, they should not be punished now. You have taken a different point of view. There are background checks. What additional things should we look at on reserves to avoid the violence that exists, especially against women? There are all kinds of figures. I don't want to put them now because we have very limited time.

Ms. Audette: Thank you, senator. I think prevention, prevention, prevention is a must in our communities. We're facing a crisis right now across Canada because of a lack of services or cultural adapted — I don't know how we say in English.

[Translation]

Yes, culturally appropriate services.

On doit dire aux communautés que tout le monde doit y passer au niveau de la santé et des antécédents en santé mentale. Si nos leaders disent non, qu'est-ce qu'on doit faire quand, durant la période des Fêtes, un jeune papa décide de mettre fin à ses jours avec une arme à feu ou lorsqu'un jeune homme qui est aux prises avec des problèmes de santé mentale tue ses deux enfants et sa conjointe, ici au Québec?

Je pourrais vous donner des exemples partout dans nos communautés à l'échelle du pays. Il ne s'agit pas de dire que nos leaders ne le voient pas, mais, de façon transitoire, jusqu'à ce qu'on obtienne notre autonomie gouvernementale signée avec du financement, des ressources, des infrastructures. En ce moment, j'aurais de la difficulté à soutenir que c'est un ou l'autre.

Le sénateur Dagenais : Vous avez parlé de la formation en ce qui concerne les policiers autochtones. L'École nationale de police du Québec à Nicolet offrait une formation spéciale pour la police autochtone. Je présume que cette formation est encore offerte?

Mme Audette : Oui, et je vous invite à lire le rapport — à la section sur le Québec — qui sera déposé le 30 avril prochain. Vous verrez la différence dans le nombre d'heures entre un policier autochtone et un policier québécois. Cela a un impact direct dans l'immédiat, à moyen et à long terme, sur la façon de procéder sur le terrain.

Le sénateur Dagenais : Merci.

La sénatrice Jaffer : Merci de votre présentation, monsieur Picard. Madame Audette, merci de votre travail avec l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. J'ai une question pour vous, madame Audette.

[Traduction]

Je ne sais pas si vous étiez ici lorsque M. Picard a parlé des vérifications des antécédents. Il se préoccupait du fait que si quelqu'un avait commis une erreur il y a de nombreuses années, il ne devrait pas être puni maintenant. Vous adoptez un point de vue différent. Il y a des vérifications des antécédents. Quelles choses supplémentaires devrions-nous examiner sur les réserves pour éviter la violence qui existe, particulièrement celle contre les femmes? Il y a toutes sortes de chiffres. Je ne veux pas les donner maintenant, car notre temps est très limité.

Mme Audette : Merci, madame la sénatrice. Je crois que la prévention est une absolue nécessité dans nos collectivités. En ce moment, nous faisons face à une crise partout au Canada en raison de l'absence de services ou de — je ne sais pas comment le dire dans votre langue — qui soient adaptés culturellement.

[Français]

Oui, des services adaptés culturellement.

[English]

There are many angles to consider. It's not only this legislation or this bill that will save us. There will be an addition to make sure there is a little more safety for Indigenous women and girls and all of us.

There are so many places that we have to look, such as funding to implement this new legislation in our communities — either for the police force or for social services — or mental health. It must be done in a respectful way where the community knows the problem and knows the solutions so that there's a collaboration to make sure it's not a pan-Canadian approach.

Senator Jaffer: Mr. Picard, you were talking about background checks. If I understood you correctly, you were saying a person should not be punished for something they did a long time ago. Were you speaking about that because of ancestral rights or hunting rights that Aboriginal people have? Were you looking at having an exemption for Aboriginal people because of hunting rights? Can you clarify that, please?

Mr. Picard: First of all, this is not the first time we have spoken of legislation that might infringe on section 35 rights. It has been before the courts at different levels in this country for the last 15 years and maybe more. So that case has been made. I think Bill C-71 should refer to that reality and that legal fact, because that's what it is.

That said, there's always a way to harmonize the intent of Bill C-71, in this case, with the practices of our nations and communities. This is the challenge we have.

We presented before the committee on this bill last year, and now it's in your hands, as senators. However, we have yet to see very concrete and genuine consultation take place. Otherwise, we would see it in the bill the way it is written today.

I think it raises a number of questions. There's always a possibility to adapt the bill the way it is written, but unless we get to work, look at the jurisprudence and what it says when it comes to section 35 rights, we won't get there.

Senator Plett: I have a couple of questions for each of you. Thank you so much for being here today.

[Traduction]

C'est une question qui comporte de nombreuses facettes. Ce n'est pas seulement cette législation ou ce projet de loi qui va nous sauver. On ajoutera quelque chose pour s'assurer que les femmes et les filles autochtones et nous tous sommes un peu plus en sécurité.

Il y a un très grand nombre d'éléments à examiner, comme le financement pour mettre en œuvre cette nouvelle législation dans nos collectivités — que ce soit les forces policières ou les services sociaux — ou la santé mentale. On doit le faire de façon respectueuse — la collectivité connaît le problème tout autant que les solutions —, et il doit donc y avoir une collaboration pour garantir qu'il ne s'agit pas d'une approche pancanadienne.

La sénatrice Jaffer : Monsieur Picard, vous parliez des vérifications des antécédents. Si je vous ai bien compris, vous disiez qu'une personne ne devrait pas être punie pour quelque chose qu'elle a fait il y a longtemps. Disiez-vous cela en raison des droits ancestraux ou des droits de chasse que détiennent les Autochtones? Cherchiez-vous à obtenir une exemption pour les Autochtones en raison des droits de chasse? Pourriez-vous préciser votre pensée, s'il vous plaît?

M. Picard : D'abord, ce n'est pas la première fois que nous parlons d'une législation qui pourrait violer les droits accordés en vertu de l'article 35. Cela fait 15 ans, voire plus, que cette question est soulevée devant des tribunaux de différentes instances dans le pays. Nous avons fait valoir nos arguments. Je crois que le projet de loi C-71 devrait tenir compte de cette réalité et de ce fait juridique, car c'est bien ce dont il retourne.

Cela dit, il y a toujours moyen d'harmoniser l'intention du projet de loi C-71, dans ce cas-ci, avec les pratiques de nos nations et de nos collectivités. C'est la difficulté qui se pose à nous.

Nous avons comparu devant le comité sur ce projet de loi l'an dernier, et vous l'avez maintenant en main, en tant que sénateurs. Toutefois, vous n'avez toujours pas tenu de consultations très concrètes et véritables. Autrement, nous le verrions dans le libellé du projet de loi aujourd'hui.

Je crois que cela soulève un certain nombre de questions. Il est toujours possible d'adapter le projet de loi en fonction de son libellé, mais à moins que nous nous mettions au travail, examinions la jurisprudence et ce qu'elle dit lorsqu'il est question des droits accordés en vertu de l'article 35, nous n'y arriverons pas.

Le sénateur Plett : J'ai quelques questions pour chacun d'entre vous. Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui.

In my previous life, I spent the majority of that time working in Aboriginal and Indigenous communities. I have seen many of the issues you have articulated here today, and I certainly commend you for doing all you can to improve the conditions.

Chief Picard, you have heard Ms. Audette's concerns here today and in the past about gun violence against women and, indeed, against Indigenous people. However, you have previously requested that the First Nations in Quebec be excluded from the provincial registry. I have two questions. How would you reply to Ms. Audette's concerns? And do you think a gun registry reduces violence against women?

Mr. Picard: First of all, let me correct you, because we didn't oppose the registry. Back in 2016, what we said was that we want to be in a position as First Nations to have our own registry. This is a statement —

Senator Plett: Excluded from this one?

Mr. Picard: Yes. That was a statement we made in 2016.

Senator Plett: Fair enough. Excluded from this registry.

Mr. Picard: Yes. We presented before a parliamentary commission in Quebec, defending that position.

Much like today — and this is the argument I presented just a few seconds ago — if you don't involve First Nations, then you put them in the position to react. This is essentially the point that needs to be made.

In Quebec, we said that we want to be involved in a way where our jurisdiction and responsibilities would be confirmed. This would mean having our own registry, provided that we have resources to do it. That's another problem, and we — Ms. Audette and I — speak about our policing services not having the proper resources.

This is the position we defended in Quebec, and we continue to present that position to the current provincial government. As a matter of fact, I met with the Minister of Public Security just two weeks ago and put that on her desk to say, "What is your response?" There was nothing for me to get there in the sense that there was no feedback, no reaction.

So what are we to do — once again, despite the fact that it is always the ultimate recourse — but to react?

Senator Plett: Do you think a gun registry reduces violence against women?

Dans mon ancienne carrière, j'ai passé la majeure partie de mon temps à travailler dans les collectivités autochtones. J'ai vu bon nombre des enjeux que vous avez exprimés ici aujourd'hui, et je vous félicite de faire de votre mieux pour améliorer les conditions.

Monsieur Picard, vous avez entendu les préoccupations de Mme Audette aujourd'hui et par le passé au sujet de la violence armée contre les femmes et, en effet, contre les Autochtones. Toutefois, vous avez déjà demandé que les Premières Nations au Québec soient exclues du registre provincial. J'ai deux questions. Comment répondriez-vous aux préoccupations de Mme Audette? Et croyez-vous qu'un registre d'armes à feu pourrait réduire la violence commise contre les femmes?

M. Picard : D'abord, permettez-moi de vous corriger, car nous ne nous sommes pas opposés au registre. En 2016, ce que nous avons dit, c'est que nous voulions être en mesure, en tant que Premières Nations, de nous doter de notre propre registre. C'est une déclaration...

Le sénateur Plett : Vous voulez être exclus de celui-ci?

M. Picard : Oui. C'est une déclaration que nous avons faite en 2016.

Le sénateur Plett : D'accord. Exclut de ce registre.

M. Picard : Nous avons comparu devant une commission parlementaire au Québec, et nous avons défendu cette position.

Essentiellement, comme aujourd'hui — et c'est l'argument que j'ai présenté il y a juste quelques secondes —, si vous ne faites pas participer les Premières Nations, vous les mettez dans une position de réaction. C'est essentiellement le point que l'on doit faire valoir.

Au Québec, nous avons dit que nous voulons participer d'une façon qui permettrait de confirmer notre compétence et nos responsabilités. Cela voudrait dire d'avoir notre propre registre, à condition de disposer des ressources pour le faire. C'est un autre problème, et nous — Mme Audette et moi — disons que les services de police ne sont pas dotés des ressources appropriées.

C'est la position que nous avons défendue au Québec, et nous continuons de la faire valoir auprès du gouvernement provincial actuel. En fait, j'ai rencontré il y a juste deux semaines le ministre de la Sécurité publique, j'ai déposé le document sur son bureau et je lui ai dit : « Quelle est votre réponse? » Je n'ai rien pu obtenir, en ce sens qu'il n'y a pas eu de commentaires ni de réaction.

Donc, que pouvons-nous faire d'autre — encore une fois, malgré le fait qu'il y a toujours le recours ultime — sinon réagir?

Le sénateur Plett : Croyez-vous qu'un registre d'armes à feu permettrait de réduire la violence commise contre les femmes?

Mr. Picard: Let me quote a police officer in our own policing services in Quebec, who said, “I don’t think we have any use for a registry.” This is coming from a police officer. He said, “Because when we need to intervene in any situation or any community, we take it for granted that there are guns. This is how we prepare ourselves.”

So, to me, it’s a matter of management of the registry. If communities are not given the proper resources to do it, then it doesn’t serve its purpose. But if communities were given the proper resources to administer and manage a gun registry, then I would say yes, it might meet the aims or objectives.

Senator Plett: Statistics Canada noted in their report, *Homicide in Canada, 2017*, that the rate of Aboriginal persons accused of homicides is 12 times higher than non-Aboriginal accused persons. This is alarming and no doubt reflects the underlying challenges that you are facing.

Do you think the measures in Bill C-71 will do something to reduce this rate of homicide?

Then I will have one more short question for Ms. Audette.

Mr. Picard: To me, there are many determinants to the situation you are raising. Unless we have a broader approach and plan to also address the other issues related to the social realities within our communities, then I think Bill C-71 alone won’t cut it. It has to be a broader approach that addresses the other issues as well. Ms. Audette referred to them: overcrowding in housing; and, although it’s not your responsibility as a committee, the lack of adequate resources in policing services. Many other determinants need to be addressed as well.

Senator Plett: Thank you very much, chief, for those answers.

Ms. Audette, you spoke about almost committing suicide. Many of us — I know I have — have experienced close people who have committed suicide by guns as well as by other methods.

In 1998, a Department of Justice Canada study noted that, in Canada, provincial comparisons of firearm ownership levels and overall rates of suicide found that levels of firearm ownership had no correlation with regional suicide rates. Furthermore, the Canadian rate of firearm suicides has dropped without evidence of a similar reduction in the rate of firearm ownership.

Would the majority of the people who would commit this horrific act out of desperation — chances are those are registered guns. First of all, the stats show there’s no correlation, but how

M. Picard : Permettez-moi de citer un agent de police de nos propres services de police au Québec, qui a dit ceci : « Je ne crois pas qu’un registre soit utile. » Ce sont les propos d’un agent de police. Il a dit ceci : « Lorsque nous devons intervenir dans toute situation ou toute collectivité, nous tenons pour acquis qu’il y a des armes. C’est ainsi que nous nous préparons. ».

Donc, pour moi, c’est une affaire de gestion du registre. Si les collectivités ne reçoivent pas les ressources appropriées pour le faire, alors le but n’est pas atteint. Toutefois, si les collectivités recevaient les ressources appropriées pour administrer et gérer un registre d’armes à feu, alors je dirais oui, cela pourrait répondre aux fins ou aux objectifs.

Le sénateur Plett : Dans son rapport intitulé *L’homicide au Canada, 2017*, Statistique Canada a signalé que le taux d’Autochtones accusés d’homicides est 12 fois supérieur à celui des non-Autochtones. C’est alarmant, et cela reflète sans aucun doute les difficultés sous-jacentes auxquelles vous faites face.

Croyez-vous que les mesures présentées dans le projet de loi C-71 permettront de réduire ce taux d’homicides?

Puis, j’aurai une brève question de plus pour Mme Audette.

M. Picard : Pour moi, la situation que vous soulevez comprend de nombreux déterminants. À moins que nous ayons une approche et un plan plus larges pour tenir compte également des autres questions liées aux réalités sociales au sein de nos collectivités, je crois qu’à lui seul le projet de loi C-71 ne sera pas suffisant. Il doit s’agir d’une approche élargie qui tient également compte des autres questions. Mme Audette y a fait allusion : il y a le surpeuplement des logements et, même si ce n’est pas votre responsabilité en tant que comité, l’absence de ressources adéquates dans les services de police. On doit également tenir compte de nombreux autres déterminants.

Le sénateur Plett : Merci beaucoup, monsieur, d’avoir fourni ces réponses.

Madame Audette, vous avez dit être vous-même presque passée à l’acte pour vous suicider. Bon nombre d’entre nous — c’est mon cas — ont connu des gens proches qui se sont suicidés à l’aide d’une arme à feu ainsi que par d’autres méthodes.

En 1998, une étude du ministère de la Justice Canada a signalé que, au Canada, les comparaisons provinciales entre les taux de possession d’armes à feu et les taux globaux de suicide révélaient que les taux de possession d’armes à feu n’avaient aucun lien avec les taux de suicide dans les régions. Qui plus est, le taux de suicide à l’aide d’armes à feu au Canada a baissé sans qu’on ait constaté une réduction semblable dans le taux de possession d’armes à feu.

La majorité des gens qui commettraient cet acte horrible par désespoir... Il y a de forts risques que ce soit à l’aide d’armes à feu enregistrées. D’abord, les statistiques montrent qu’il n’y a

does Bill C-71 prevent somebody from taking a gun and killing himself or herself?

[*Translation*]

Ms. Audette: I'll go back to subsection 5(2), which eliminates the five-year limit on background checks. Suppose our Indigenous communities were to apply what currently exists, until they have their own legislation. This would mean that our weapons must be stored in safe and locked locations, which isn't the case. Who makes sure that things are done for the sake of everyone's safety in our communities? In addition, the background checks ensure that our communities are required to carry out a moral, political and social activity so that, in the short term — the social crisis is there — women, children, men and our elders are protected and that they can't hurt themselves or someone else.

Bill C-71 isn't perfect, but it's part of a strategy to combat or reduce violence. I'd like to refer again to public safety and public health. I don't think that the proposal here goes far enough. It should be ensured that, if I live with several people, I must also say who lives with me, so that these people can also go through background checks.

[*English*]

Senator Pratte: First of all, I'd like to mention that the bill does not introduce a registry, so I don't know why we're discussing a registry.

Senator Plett: You will next year.

Senator Pratte: The Liberals will win the next election?

Senator Plett: It might be tough without Gerald Butts.

[*Translation*]

Senator Pratte: Mr. Picard, you're concerned about how the bill will affect the fundamental rights of Indigenous people, in particular the right to hunt. However, you know that Bill C-71 amends the Firearms Act, and the Firearms Act already contains a provision that clearly states that the legislation can't diminish the rights guaranteed by section 35. Doesn't this protection, which will apply to all the amendments made by Bill C-71, sufficiently protect the fundamental rights, in particular the right to hunt, as mentioned in section 35?

Mr. Picard: Look, I'm not a legislator or a lawyer, but it's certainly something worth thinking about. I understand that this provision provides some protection or coverage, if I may put it

aucune corrélation, mais comment le projet de loi C-71 empêche-t-il une personne de prendre une arme à feu et de se tuer?

[*Français*]

Mme Audette : Je reviens au paragraphe 5(2), qui élimine la limite de cinq ans au niveau de la vérification des antécédents. Imaginez si nos communautés autochtones appliquaient ce qui existe en ce moment, jusqu'à ce qu'elles aient leur propre loi, ce qui ferait en sorte qu'on doit ranger nos armes dans des endroits sécuritaires et barrés à clé, ce qui n'est pas le cas. Qui s'assure alors que les choses se font pour la sécurité de tous dans nos communautés? Ensuite, le fait qu'il y ait des vérifications de nos antécédents fait en sorte qu'on oblige nos communautés à faire un exercice moral, politique et social, pour s'assurer que, dans l'immédiat — elle est là, la crise sociale —, il faut protéger les femmes, les enfants, les hommes et nos aînés, pour qu'ils ne puissent pas se faire du mal ou faire du mal à quelqu'un d'autre.

Le projet de loi C-71 n'est pas parfait, mais il fait partie d'une stratégie en vue de contrer la violence ou de la diminuer. Je reviens encore sur la sécurité publique et la santé publique. Je trouve que ce qu'on nous propose ici ne va pas assez loin. On devrait faire en sorte que, si j'habite avec plusieurs personnes, je dois aussi dire qui habite avec moi, pour que ces personnes puissent aussi passer par la vérification des antécédents.

[*Traduction*]

Le sénateur Pratte : Tout d'abord, j'aimerais mentionner que le projet de loi ne prévoit pas de registre, donc je ne sais pas pourquoi nous parlons d'un registre.

Le sénateur Plett : Vous le ferez l'an prochain.

Le sénateur Pratte : Les libéraux vont remporter la prochaine élection?

Le sénateur Plett : Cela pourrait être difficile sans Gerald Butts.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : Monsieur Picard, vous êtes inquiet de l'impact du projet de loi sur les droits fondamentaux des Autochtones, en particulier sur le droit de chasse, mais vous savez que le projet de loi C-71 modifie la Loi sur les armes à feu et, dans la Loi sur les armes à feu, il y a déjà une clause qui dit clairement que la loi ne peut pas diminuer les droits garantis par l'article 35. Cette protection qui s'appliquera à tous les amendements qu'apporte le projet de loi C-71 ne protège-t-elle pas suffisamment les droits fondamentaux, notamment, le droit de chasse tel qu'il est mentionné dans l'article 35?

M. Picard : Écoutez, je ne suis ni législateur ni avocat, mais c'est quelque chose qui mérite certainement réflexion. Je comprends que cela amène une certaine protection ou une

that way, in relation to the entire act. I'll refer to one of your colleagues with respect to a number of cases that have been dealt with by various courts across the country, including the violation of treaty rights when it comes to gun control, and in general to all legislation set out in section 35 of the Canadian Constitution.

There's already case law on the matter. I gather that what you're introducing and suggesting would probably provide some protection, or at the very least a guarantee that rights won't be violated. However, clearly you may need to look at this matter more closely in the course of your work.

Senator Pratte: As the sponsor of the bill, I'd like nothing better than to work with you and the government to ensure the alignments that you're talking about. In some respects, you seem to understand the bill differently than I do. Let's take the example of the background checks covering a period longer than five years. You seem concerned that, as a result of the past and since Indigenous people more often have criminal records for reasons that are well understood, they'll be arbitrarily denied the right to a licence. I would point out two things, and I want to see whether you're aware of this.

First, the adaptation regulations for the Firearms Act for Indigenous communities already state that, if a person is at risk of not obtaining a licence for a reason such as this one, an elder or a community leader can provide a recommendation for that person. Even though the person may have committed a crime 35 years ago, this recommendation provides a guarantee that today the person is a good citizen who needs the weapon for hunting rights. There's also the possibility of appealing to a provincial court judge.

Regarding the authorization to transport, you seem concerned that Indigenous people will be prevented from transporting their hunting weapons. However, the authorizations to transport apply only to prohibited and restricted weapons, not to hunting weapons. I don't know whether you're seeing things in the legislation that I haven't seen. I'd like you to comment on this.

Mr. Picard: All the First Nations across the country agree that, ultimately, we want the necessary resources and recognition to exercise our own jurisdiction, including when it comes to firearms. This brings me back to the example that I provided earlier with regard to Lac-Simon. If they have the necessary resources, the communities can also take their own measures, which are probably more appropriate in certain situations.

couverture, si je peux m'exprimer ainsi, par rapport à l'entièreté de la loi. Je me référerai plutôt à un de vos collègues sur un certain nombre de cas qui ont été traités par différents tribunaux à travers le pays, notamment sur l'atteinte aux droits issus de traités en ce qui concerne le contrôle des armes à feu, et en général à toutes les lois évoquées à l'article 35 de la Constitution canadienne.

Il y a déjà une jurisprudence en la matière. Ce que vous présentez et avancez viendrait sans doute offrir une certaine protection, une garantie, à tout le moins, qu'il n'y aurait pas d'atteinte aux droits, si je comprends bien. Par contre, il faudra peut-être, de toute évidence, dans le courant de vos travaux, se pencher de façon plus détaillée là-dessus.

Le sénateur Pratte : En tant que parrain du projet de loi, je ne demande pas mieux que de travailler avec vous et le gouvernement pour faire en sorte qu'on puisse faire l'harmonisation dont vous parlez. Sur certains aspects, vous semblez comprendre le projet de loi de façon différemment de moi. Par exemple, sur la vérification des antécédents de plus de cinq ans, pour une durée plus longue que cinq ans, vous semblez craindre que, à cause du passé, parce que les Autochtones ont plus souvent un dossier criminel pour des raisons que l'on comprend bien, qu'on leur enlève arbitrairement le droit d'avoir un permis. Je soulignerais deux choses, et je veux voir si vous êtes au courant de cela.

D'abord dans les règlements d'adaptation sur la loi sur les armes à feu sur les communautés autochtones, c'est déjà prévu que si une personne est menacée de ne pas obtenir de permis pour une raison comme celle-là, il peut être commandité par un aîné ou un leader de la communauté, pour garantir que la personne, oui, peut-être qu'elle a commis un acte criminel il y a 35 ans, mais qu'elle est aujourd'hui un bon citoyen qui a besoin de cette arme pour ses droits de chasse. Il y a aussi la possibilité de faire appel à un juge de la cour provinciale.

Sur l'autorisation de transport, vous semblez craindre qu'on empêche les Autochtones de transporter leurs armes pour la chasse, mais les autorisations de transport ne s'appliquent qu'aux armes prohibées et restreintes, et non pas aux armes de chasse. Je ne sais pas si vous voyez des choses dans la loi que je n'ai pas perçues. J'aimerais vous amener à commenter là-dessus.

M. Picard : S'il y a une position vers laquelle toutes les Premières Nations convergent à l'échelle du pays, c'est qu'ultimement, on puisse avoir les ressources nécessaires et la reconnaissance nécessaire pour exercer notre propre juridiction, y compris en ce qui concerne les armes à feu. Cela me ramène à l'exemple que je donnais plus tôt par rapport au Lac-Simon, où les communautés, dans la mesure où elles disposent des moyens nécessaires, peuvent également se doter de mesures qui leur sont propres, qui sont sans doute plus appropriées dans certaines situations.

I think that an example such as this one can easily be applied elsewhere. In terms of your question, I think that, likely again, it should be discussed as part of your work. In other words, perhaps it's possible to find a better way to explain the intentions of Bill C-71 in relation to the background of firearm owners, including the firearm owners who are First Nations members. I think that it's all about the ultimate goal, and that this involves closer participation in your work.

Senator Pratte: I'd like us to work together to ensure this alignment.

Senator McIntyre: Commissioner Audette, Chief Picard, thank you for your oral and written presentations and for your availability to answer our questions. Chief Picard, in your brief, you mention that First Nations' views must be solicited before any significant changes to Bill C-71 are implemented. My question is the following: What discussions were held with First Nations before Bill C-71 was introduced? If discussions were held, what concerns were identified by First Nations and how were they addressed?

Mr. Picard: I don't have all the details, and perhaps I could refer the matter to our legal counsel, Mr. Wuttke. However, I know that Chief Heather Bear from Saskatchewan appeared before the committee last year. I believe she appeared in May 2018.

Senator McIntyre: Yes, she had concerns.

Mr. Picard: She expressed concerns at the time, which I'm reiterating in part today and in light of what we've seen or haven't seen since May 2018. I think that the important thing here is that the current version clearly hasn't taken into account the arguments put forward. In reference to Senator Pratte's comments, I think that we may have a little more material today than we had then.

Senator McIntyre: Commissioner Audette, do you have anything to add?

Ms. Audette: Yes. I think that all bills must take into account First Nations. When we talk about First Nations, we're talking about citizens. These are political movements and organizations that advocate for very specific interests. In this context, when it comes to the 14 shelters and approximately 50 communities in Quebec, I think that a good discussion should be held with the people who work on the front lines in domestic violence situations and with the social workers in our communities. The people who work in the field are knowledgeable and passionate, and they also have solutions. When we talk about consultation, I encourage our political organizations and interest groups, but

Un exemple comme celui-là, selon moi, est facilement exportable ailleurs. En ce qui concerne la question que vous posez, je pense que, sans doute encore une fois, elle devrait être discutée dans le cadre de vos travaux, c'est-à-dire qu'on peut peut-être trouver une façon de mieux expliquer les intentions du projet de loi C-71 par rapport aux antécédents des propriétaires d'arme à feu, y compris ceux qui sont membres de Premières Nations. Donc, je pense que tout est dans la finalité, et que cela passe par une participation plus étroite à vos travaux.

Le sénateur Pratte : Je nous invite mutuellement à travailler ensemble pour arriver à cette harmonisation.

Le sénateur McIntyre : Commissaire Audette, chef Picard, merci de vos présentations orales et écrites ainsi que de votre disponibilité pour répondre à nos questions. Chef Picard, dans votre mémoire, vous soulevez l'importance de solliciter l'opinion des Premières Nations avant de mettre en œuvre tout changement important au chapitre du projet de loi C-71. Ma question est la suivante : quelles discussions ont été tenues avec les Premières Nations avant la présentation du projet de loi C-71? Si des discussions ont eu lieu, quelles ont été les préoccupations soulevées par les Premières Nations et comment en a-t-on tenu compte?

M. Picard : Je n'ai pas tous les détails, et je pourrais peut-être en référer à notre conseiller juridique, M. Wuttke, mais je sais que la chef Heather Bear, de la Saskatchewan, a comparu devant le comité l'année dernière; je crois que c'était en mai 2018.

Le sénateur McIntyre : Oui, elle avait des préoccupations.

M. Picard : Elle avait exprimé des préoccupations à ce moment-là, que je reprends en partie aujourd'hui devant vous et à la lumière de ce qu'on avait vu ou de ce qu'on n'avait pas vu depuis mai 2018. Je pense que l'important, ici, c'est que la mouture, à l'étape où elle en est, de toute évidence, n'a pas pris en compte les arguments qui ont été avancés. Je pense que, en me référant aux commentaires du sénateur Pratte, on a peut-être un peu plus de matière aujourd'hui qu'on en avait à ce moment-là.

Le sénateur McIntyre : Madame la commissaire Audette, voulez-vous ajouter un commentaire?

Mme Audette : Oui, je pense qu'il est extrêmement important pour tout projet de loi de prendre en compte les Premières Nations, car, quand on parle de Premières Nations, on parle de citoyens et de citoyennes, ce sont des mouvements et des organisations politiques qui travaillent à défendre des intérêts bien précis. Dans ce cadre, je pense, sur les 14 maisons d'hébergement et sur les 50 communautés environ qu'il y a au Québec, il faudrait tenir une bonne discussion avec les gens qui travaillent en première ligne dans les situations de violence conjugale ainsi qu'avec les travailleurs sociaux de nos communautés. Les gens qui travaillent sur le terrain ont une

also experts in the field, because I believe that their voices aren't being heard.

Senator Gold: My colleagues have already asked most of my questions. I want to briefly go back to the impact of gun violence and the potential impact of Bill C-71 on women and girls in Indigenous communities. Chief Picard, when you consulted with your colleagues, did the assembly analyze the potential impact of Bill C-71 on the women and girls in your communities in Quebec or elsewhere in Canada?

Mr. Picard: Certainly not at the level that would have provided the most accurate possible picture. The position is more based on the political position that there weren't enough consultations. That's the Assembly of First Nations' position. All the chiefs across the country adopted a resolution indicating that the federal government must, first and foremost, fulfill its obligation to consult and accommodate First Nations. This has already been well documented on a political and legal basis. We're basing our position more on this right now.

Senator Gold: I understand very well. I don't want to minimize the importance of the legal, moral and political aspects of these consultations for our collective future as a country, as a nation. That said, if there is "proof" that shows that Bill C-71 may have an impact, even though it is not a miracle solution, nevertheless, it is that it is a step forward. It may decrease risks or save some lives in your communities, given the incidence of violence against families, women and girls that are often targets. Do you have any comments on that?

Mr. Picard: The point is not to deny the extremely complex and troubling reality you describe. You are studying a bill at this time, and all we want is to ensure that this bill respects jurisprudence and the rights granted under section 35 of the Canadian Constitution, which includes ancestral and treaty rights. By the same token, I don't think we can look at this in an isolated way without also examining the communities' need to be able to adapt the law to their own realities.

Senator Gold: Thank you for your reply.

science, une connaissance et une passion ainsi que des solutions. Alors, quand on parle de consultation, j'encourage nos organisations politiques et les groupes d'intérêt, mais aussi les experts sur le terrain, car je crois que leurs voix ne sont pas entendues.

Le sénateur Gold : En fait, la grande majorité de mes questions ont déjà été posées par mes collègues. Je veux revenir brièvement sur la question de l'impact de la violence avec arme à feu, et sur l'impact potentiel du projet de loi C-71 sur les femmes et les filles dans les communautés autochtones. Chef Picard, lors de vos consultations avec vos collègues, est-ce que l'assemblée a fait une analyse de l'impact potentiel du projet de loi C-71 sur les femmes et les filles dans vos communautés, soit au Québec ou ailleurs au Canada?

M. Picard : Sûrement pas à la hauteur qui aurait eu pour effet de nous donner un portrait le plus précis possible. La position est davantage fondée sur une position politique qui fait qu'il n'y a pas eu suffisamment de consultations. C'est la position que défend l'Assemblée des Premières Nations. Une résolution a été adoptée par l'ensemble des chefs au pays voulant que le gouvernement fédéral doive, d'abord et avant tout, respecter son obligation de consulter et d'accueillir les Premières Nations. C'est déjà largement documenté sur les plans légal et politique. Donc, c'est davantage là-dessus que nous basons notre position à ce stade-ci.

Le sénateur Gold : Je comprends très bien. Je ne veux pas du tout minimiser l'importance juridique, morale et politique de cet aspect des consultations pour notre avenir ensemble comme pays, comme nation. Cela dit, s'il y a la « preuve » qui montre que le projet de loi C-71 peut avoir un impact, ce n'est pas une solution miracle, comme on dit, mais quand même, c'est un pas en avant qui peut minimiser ou faire en sorte que l'on sauve quelques vies dans vos communautés, compte tenu de l'incidence de la violence contre les familles, les femmes et les filles qui sont souvent des cibles. Pouvez-vous commenter là-dessus?

M. Picard : Il ne s'agit pas de nier ce que vous avancez comme étant une réalité extrêmement troublante et préoccupante. Vous étudiez un projet de loi en ce moment, et tout ce que nous voulons, c'est nous assurer que la loi que vous étudiez respecte une certaine jurisprudence par rapport à la réalité représentée par les droits issus de l'article 35 de la Constitution canadienne, qui inclut les droits ancestraux et issus de traités. En même temps, je crois qu'on ne peut pas regarder cela de manière isolée sans faire également l'examen de la nécessité, pour les communautés, de disposer des moyens nécessaires pour pouvoir adapter la loi à leur propre réalité.

Le sénateur Gold : Merci de votre réponse.

[English]

Senator McPhedran: Thank you very much to each of our witnesses at this time. I want to say a special thank you to Commissioner Audette for both the courage and the honesty of sharing with us the impact in your own life.

I have a question that's primarily to you, Chief Picard, but I want to invite Commissioner Audette to respond should she wish. There are two parts to my question. The first part is very short.

In understanding the briefs that went to the House of Commons and then, as far as I can tell, substantially the same brief came to us here at this committee, were there any women involved in writing the brief, in actually contributing in a substantial way to the brief from the AFN?

Mr. Picard: Apart from knowing that Chief Heather Bear was the one presenting to the committee — this was in May of 2018 — maybe I could defer the question to my colleague Stuart Wuttke who could provide further details to your question.

Senator McPhedran: While you're changing seats, I will point out that the Canadian Domestic Homicide Prevention Initiative published a five-year study in December 2018. In that study, they said that the rate of domestic homicide is eight times higher for Indigenous women compared to non-Indigenous women. I might extend the question by also asking that if you're concerned about the rate of domestic homicide, and if you don't think more thorough background checks are appropriate, what measures are you looking at in terms of addressing domestic violence and the high homicide rate of Indigenous women?

Stuart Wuttke, Legal Counsel, Assembly of First Nations: Thank you. To answer the first question with respect to whether any Indigenous women had a hand in drafting the brief, the AFN, of course, defers to our resolutions by the chiefs assembly. A number of resolutions were passed by the chiefs assembly, and I believe we have the highest number of women chiefs serving as chiefs in First Nations communities in Canada at this time than at any time in the past.

Our office, of course, has a number of First Nation women in the organization. Our chief executive officer is a woman, and all material is approved by the CEO of the AFN.

With respect to your second question about violence against Indigenous women, of course, that is a significant concern for many First Nation communities. As Chief Picard mentioned, Bill C-71 will not address all the issues. If you look at the whole

[Traduction]

La sénatrice McPhedran : Merci beaucoup à chacun des témoins actuels. J'aimerais remercier tout particulièrement la commissaire Audette d'avoir eu le courage et l'honnêteté de nous faire part des répercussions dans sa propre vie.

J'ai une question qui s'adresse principalement à vous, monsieur Picard, mais j'aimerais inviter la commissaire Audette à y répondre si elle le souhaite. Elle comporte deux parties. La première est très courte.

Selon ce que je comprends des mémoires qui ont été envoyés à la Chambre des communes, puis, pour autant que je sache, pratiquement le même mémoire nous est arrivé ici au comité, y a-t-il des femmes qui ont participé à la rédaction du mémoire, qui ont réellement contribué de façon importante au mémoire de l'APN?

M. Picard : Outre le fait de savoir que la chef Heather Bear est celle qui a présenté un exposé au comité — c'était en mai 2018... Je pourrais peut-être renvoyer la question à mon collègue, Stuart Wuttke, qui pourrait vous donner plus de détails.

La sénatrice McPhedran : Pendant que vous changez de siège, je soulignerai que la Canadian Domestic Homicide Prevention Initiative, l'initiative canadienne de prévention de l'homicide au sein de la famille, a publié une étude quinquennale en décembre 2018. Dans cette étude, on disait que le taux d'homicides au sein de la famille est huit fois plus élevé chez les femmes autochtones que non autochtones. Je pourrais élargir la question en demandant également : si vous êtes préoccupé par le taux d'homicides au sein de la famille, et que vous ne pensez pas que des vérifications plus approfondies des antécédents sont appropriées, quelles mesures envisagez-vous pour lutter contre la violence familiale et le taux élevé d'homicides chez les femmes autochtones?

Stuart Wuttke, conseiller juridique, Assemblée des Premières Nations : Merci. Pour répondre à la première question, à savoir si des femmes autochtones ont participé à la rédaction du mémoire, l'APN, bien sûr, s'en remet à nos résolutions de l'assemblée des chefs. L'assemblée des chefs a adopté un certain nombre de résolutions, et je crois que nous comptons actuellement le plus grand nombre de femmes occupant le poste de chef dans les collectivités des Premières Nations du Canada par rapport à toute autre période.

Bien entendu, notre bureau compte un certain nombre de femmes des Premières Nations au sein de l'organisation. Une femme occupe le poste de directrice générale, et tous les documents sont approuvés par la DG de l'APN.

En ce qui concerne votre deuxième question sur la violence à l'égard des femmes autochtones, bien sûr, il s'agit d'une préoccupation importante pour de nombreuses collectivités des Premières Nations. Comme le chef Picard l'a mentionné, le

legacy of colonization — the residential schools, the impact that had on Indigenous communities, the Sixties Scoop and now child welfare, where whole populations of First Nations children are being separated from the communities, from their families and traditional ways and basically institutionalized at a very young age — that has a huge impact on individuals. It is not necessarily only First Nations individuals but any child that goes into child welfare. I believe Commissioner Audette can speak to this, but what has happened to children and how it impacts their lives was documented at the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. It's the institutionalization of First Nations children at a very young age, whether it's through government policy or past practices, that has a detrimental effect on First Nations and it cascades into their lives.

There have been studies done by psychologists around the world looking at Romanian children in orphanages. Essentially, when children are traumatized at a young age and institutionalized, it affects and impairs their development to some extent and puts them at greater risk of further violence in their adulthood.

I think looking at Bill C-71 as an isolated potential solution, as Chief Picard said, unless you're looking at the whole cascade and the whole realm of colonial impacts on First Nations children and First Nations people, the bill will not make much impact. So you have to address the whole legacy of colonization and repair that damage.

Senator McPhedran: I think those are very powerful and important points. We, however, have a job to do, and that is to focus on Bill C-71.

I am puzzled. Let me boil this down to a specific question. Taking into consideration the clarifications that Senator Pratte has made about the opportunities to indeed get licensing through community support, wouldn't more thorough background checks focused on threats of harm to others and no contact orders be, at the very least, a step forward in addressing this horribly high and disproportionate rate of homicides of Indigenous women?

Mr. Wuttke: Background checks do serve a purpose. When you look at First Nations offenders, for instance, they're quite different from other offenders in Canada. There is historical and even present-day bias against First Nations individuals. In many cases, plea bargains are made. In many undertakings for release or parole, the undertaking is not to possess or own a firearm, not to speak to certain people. Those are just standard undertakings imposed by a judge. First Nations individuals have no say on those undertakings being imposed on them. Many times we

projet de loi C-71 ne réglera pas tous les problèmes. Tout l'héritage de la colonisation — les pensionnats indiens, les répercussions que cela a eues sur les collectivités autochtones, la rafle des années 1960 et maintenant la protection de l'enfance, où des populations entières d'enfants des Premières Nations sont séparées des collectivités et de leur famille, exclues des modes de vie traditionnels et essentiellement placées en établissement à un très jeune âge — a un impact énorme sur les personnes, pas uniquement les membres des Premières Nations : ce sont plutôt tous les enfants qui sont confiés à la protection de l'enfance. Je crois que la commissaire Audette peut en parler, mais l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a montré ce qu'il était advenu des enfants et les répercussions que cela a eues sur leur vie. C'est le placement en établissement des enfants des Premières Nations à un très jeune âge, que ce soit dans le cadre d'une politique gouvernementale ou en raison de pratiques antérieures, qui a un effet préjudiciable sur les Premières Nations et qui se répercute sur leur vie.

Des psychologues du monde entier ont mené des études sur les enfants roumains dans des orphelinats. Essentially, lorsque des enfants sont traumatisés à un jeune âge et placés dans un établissement, cela touche leur développement et l'entrave dans une certaine mesure en plus de les exposer davantage à un risque de violence supplémentaire à l'âge adulte.

Comme l'a dit le chef Picard, je pense que le projet de loi C-71 est une solution potentielle isolée. À moins que vous n'analysiez tous les effets et l'ensemble des répercussions coloniales sur les enfants et les membres des Premières Nations, le projet de loi aura peu d'incidence. Il faut donc s'attaquer à tout l'héritage de la colonisation et réparer ces dommages.

La sénatrice McPhedran : Je pense qu'il s'agit là d'éléments percutants et importants. Cependant, nous avons un travail à faire, qui consiste à nous concentrer sur le projet de loi C-71.

Je suis perplexe. Permettez-moi de ramener cela à une question spécifique. Compte tenu des précisions apportées par le sénateur Pratte sur les possibilités d'obtenir effectivement un permis avec le soutien de la collectivité, des vérifications plus approfondies des antécédents axées sur les menaces de préjudice à autrui et des ordonnances de non-communication ne constitueraient-elles pas, à tout le moins, un pas en avant au moment de s'attaquer à ce taux horriblement élevé et disproportionné d'homicides de femmes autochtones?

M. Wuttke : Les vérifications d'antécédents ont leur raison d'être. Par exemple, les délinquants des Premières Nations sont très différents des autres délinquants au Canada. Il existe des préjugés historiques et même actuels à l'endroit des membres des Premières Nations. Dans bien des cas, on a recours à la négociation de plaidoyers. Dans de nombreux engagements pris en vue de la mise en liberté ou de la libération conditionnelle, l'engagement consiste à ne pas avoir d'arme à feu en sa possession ou à ne pas en posséder et à s'abstenir de parler à

would argue that biases in the police, prosecutors in the judiciary — you may have a First Nations person arrested for theft, but they will have those same conditions of undertakings in many cases. Is that relevant? We would say no. Obviously, if there's going to be violence involved or —

Senator McPhedran: Threat.

Mr. Wuttke: — on someone's life it may be a fair assessment by a judge. But when general undertakings are provided as a condition of release that has no connection to the offence itself, it does become a little more difficult to say that background checks would be useful.

Obviously, as Chief Picard said, if First Nations were involved and controlled that vetting or assessment, I think First Nations people would have more confidence in that. But if it's being done by a third party, government or another officer, many people may have the same institutional biases and it may not be as effective or robust as we would want it to be.

[Translation]

Ms. Audette: At this time, our communities, for various reasons — whether political or economic, or a lack of training, resources or people — are not instituting safety measures to protect women, children, men, and our wisdom.

I'd like to go back to the issue of background checks. Over the past 20 years, the coroner's office has put forward about 15 recommendations aimed at having firearms removed from the hands of depressive or suicidal individuals. Even the World Health Organization is moving in that direction. This is a reality in most of our communities, where the pain of living is far too prevalent.

It would be important that these measures be put in place in the short term, as a temporary step, until our self-governments are in place; I hope these protective measures will be put into effect.

[English]

Senator Griffin: My first question is for Chief Picard. In your brief you talked about the business records that firearms dealers must keep, and it is 20 years. Do you think that period is too long? For instance, CRA requires us to keep our business records for a much shorter period. Is 20 years too long?

certaines personnes. Ce ne sont que des engagements types imposés par un juge. Les membres des Premières Nations n'ont pas leur mot à dire sur les engagements qui leur sont imposés. À maintes reprises, nous soutiendrions que la police, les procureurs du système judiciaire ont des préjugés — un membre des Premières Nations peut être arrêté pour vol, mais il sera soumis aux mêmes conditions d'engagement dans bien des cas. Est-ce pertinent? Nous serions tentés de dire non. Évidemment, si la violence est en cause ou...

La sénatrice McPhedran : Une menace.

M. Wuttke : ... à la vie d'une personne, il peut s'agir d'une évaluation juste de la part d'un juge. Toutefois, lorsque des engagements généraux sont fournis comme condition de mise en liberté qui n'a aucun lien avec l'infraction elle-même, il devient un peu plus difficile de dire que des vérifications d'antécédents seraient utiles.

Évidemment, comme le chef Picard l'a dit, si les Premières Nations participaient à cette vérification ou à cette évaluation et exerçaient un contrôle à cet égard, je pense que les membres des Premières Nations auraient davantage confiance dans le processus. Si cela est effectué par un tiers, le gouvernement ou un autre agent, beaucoup de personnes peuvent faire preuve de la même partialité institutionnelle, et cette façon de faire n'est peut-être pas aussi efficace ou solide que nous le voudrions.

[Français]

Mme Audette : À l'heure actuelle, nos communautés, pour différentes raisons — qu'elles soient économiques ou politiques ou par manque de formation, d'effectifs ou de ressources — n'instaurent pas de mesures de sécurité pour les femmes, les enfants, les hommes et notre sagesse.

J'aimerais revenir à la question de la vérification des antécédents. Le bureau du coroner, depuis les 20 dernières années, a émis une quinzaine de recommandations dans le but de retirer les armes à feu des mains de personnes dépressives ou suicidaires. Même l'Organisation mondiale de la Santé va dans cette direction. Il s'agit d'une réalité dans la plupart de nos communautés, où le mal de vivre est trop présent.

Dans l'immédiat, il serait important qu'on puisse mettre ces mesures en place. Encore une fois, de manière transitoire, jusqu'à ce que nos gouvernements autonomes soient en place, j'espère que ces mesures de protection seront mises en œuvre.

[Traduction]

La sénatrice Griffin : Ma première question s'adresse au chef Picard. Dans votre mémoire, vous avez parlé des registres que les commerces qui vendent des armes à feu doivent conserver, et ce, pendant 20 ans. Pensez-vous que cette période est trop longue? Par exemple, l'ARC exige que nous conservions

Mr. Picard: I would say the protection of the data is probably more important than the length of time, making sure, as we said in our brief, that it's fireproof, waterproof and so on. Of course, the whole issue around the safety of confidential information is another piece that I think needs to be taken into consideration. The length of time itself is probably secondary to those other issues.

Senator Griffin: Okay. Thank you.

Commissioner Audette, you indicated that you're in support of Bill C-71. I think you said it does not go far enough. In your presentation you mentioned that it should take some more pragmatic measures, to use your term. Do you have specific recommendations in that regard that you can give to this committee?

[Translation]

Ms. Audette: Thank you very much for your question. Regarding pragmatic measures, as an example, in Kuujjuaq, the police service provides locks so that guns can be kept under lock and key to protect families. In other communities, police services store the guns between hunting seasons. Different communities have put protective measures in place themselves. The nations of British Columbia, Quebec or Labrador may have different solutions. I think this is important.

Bills provide isolated solutions to an issue that has reached a crisis point all over. So it is important to provide funding to support prevention and safety in communities. Before the Indigenous act is brought in, before our Indigenous governments are in place, we need to take steps so that people understand the measures required by the Firearms Act and Bill C-71.

[English]

Senator Griffin: Thank you.

The Chair: Thank you to Chief Picard and Commissioner Audette. We appreciate your being here.

We welcome Yvan Clermont, Director, Statistics Canada; Kathy AuCoin, Assistant Director, Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada; and Adam Cotter, Analyst, Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada.

Senators, Statistics Canada has indicated they'll take about 20 minutes to do a presentation. I will ask them to keep it as short as they can within that time frame. Thank you.

nos registres d'entreprise pendant une période beaucoup plus courte. Est-ce que 20 ans, c'est trop long?

M. Picard : Je dirais que la protection des données est probablement plus importante que la durée de conservation : il faut s'assurer, comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire, que les registres sont conservés à l'épreuve du feu et de l'eau, par exemple. Bien entendu, toute la question de la sécurité des renseignements confidentiels est un autre élément qui, à mon avis, doit être pris en considération. La durée elle-même est probablement secondaire à tous ces autres aspects.

La sénatrice Griffin : D'accord. Je vous remercie.

Commissaire Audette, vous avez déclaré appuyer le projet de loi C-71. Je pense que vous avez dit que celui-ci ne va pas assez loin. Dans votre exposé, vous avez déclaré qu'il faudrait prendre des mesures plus pragmatiques, pour utiliser votre expression. Avez-vous des recommandations particulières à cet égard à l'intention du comité?

[Français]

Mme Audette : Merci beaucoup de votre question. En ce qui a trait aux mesures pragmatiques, à titre d'exemple, à Kuujjuaq, le service de police fournit des cadenas afin que les fusils soient gardés sous clé dans le but de protéger les familles. Dans d'autres communautés, le service de police garde les armes entre les périodes de chasse. Différentes communautés ont instauré elles-mêmes des mesures de protection. Les nations de la Colombie-Britannique, celles du Québec ou du Labrador ont peut-être des solutions différentes. Pour moi, c'est important.

Les projets de loi règlent en silo un enjeu qui est en crise de tous les côtés, donc il est important de fournir du financement pour soutenir les communautés en ce qui a trait à la prévention et à la sécurité. Avant que la loi autochtone ne soit en vigueur, avant que nos gouvernements autochtones ne s'installent, il faudrait faire en sorte que les gens comprennent les mesures exigées dans la Loi sur les armes à feu et le projet de loi C-71.

[Traduction]

La sénatrice Griffin : Merci.

La présidente : Merci au chef Picard et à la commissaire Audette. Nous apprécions votre présence ici.

Nous souhaitons la bienvenue à Yvan Clermont, directeur, Statistique Canada; à Kathy AuCoin, directrice adjointe, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada; et, enfin, à Adam Cotter, analyste, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.

Mesdames et messieurs, les représentants de Statistique Canada ont indiqué qu'ils prendront environ 20 minutes pour présenter un exposé. Je leur demanderai de rester aussi brefs que possible afin de respecter le temps de parole alloué. Merci.

[Translation]

Yvan Clermont, Director, Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada: First, I want to thank the members of the committee for this invitation to present the most recent statistics on firearm-related crime in Canada.

From the outset, it is important to mention the main data sources that were used for this presentation. Most of the data came from administrative databases such as the Uniform Crime Reporting Survey, which currently covers 99 per cent of all police forces in the country. They were also taken from the Homicide Survey, which reports on all homicides in Canada. Some other data were taken from vital statistics databases, such as data on suicides. It is also important to mention that the success of the data collection exercise is permanently bolstered by the governance of and close partnership between the Canadian Centre for Justice Statistics and all of the police forces in the country. These police surveys have existed for more than 50 years, and although they do have certain gaps as we will explain at the end of the presentation, these statistics programs compare very favourably with similar initiatives in other countries, which often have trouble providing complete, quality coverage from all of their surveys on crime or homicide.

We must also understand that these data sources are a statistical representation of what is reported to police authorities, and do not include undetected criminal activity or criminal activity that is not reported to police. Our role today, on the basis of this data as a whole, will be to present to you the most recent firearm-related crime trends, in order to assist you in your consideration of Bill C-71.

I will start with the second slide and summarize the main conclusions that emerge from the following ones. Firstly, the number of firearm-related violent crimes make up only about 3 per cent of all violent crimes. They do, however, represent more than 7,700 actual victims. Over the past four years, there has been a significant increase in the number of firearm-related violent crimes, and that increase was reported in 16 of our largest cities.

Overall, according to data provided by police, firearm-related crime is an issue in both urban and rural settings. Since 2013, gang homicides in our largest cities have almost doubled, and an increase in the theft of firearms has also been observed since 2013. Although we have a lot of information regarding firearm-related crimes, there are still gaps to be filled, particularly as concerns the origin of these weapons and their potential links with organized crime.

[Français]

Yvan Clermont, directeur, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada : Laissez-moi d'abord remercier les membres du comité de cette invitation à vous présenter les plus récentes statistiques concernant les crimes liés aux armes à feu au Canada.

D'entrée de jeu, il importe ici de parler des principales sources de données utilisées pour cette présentation. La plupart des données proviennent des bases de données administratives, dont le Programme de déclaration uniforme de la criminalité, qui couvre actuellement 99 p. 100 de tous les corps policiers au pays. Elles proviennent également de l'Enquête sur les homicides, qui représente une couverture complète de tous les homicides au Canada. Certaines autres données proviennent des bases de données sur l'état civil, notamment les données sur les suicides. Il est aussi important de mentionner que le succès de l'entreprise de collecte de données est assuré en permanence par une gouvernance et un partenariat très étroit entre le Centre canadien de la statistique juridique et l'ensemble des corps policiers au pays. Ces enquêtes policières existent depuis plus de 50 ans et, bien qu'elles comportent certaines lacunes, comme nous allons le souligner à la fin de la présentation, ces programmes statistiques se comparent très avantageusement aux initiatives similaires dans d'autres pays qui peinent souvent à assurer une couverture complète et de qualité de l'ensemble de leurs enquêtes en matière de criminalité ou d'homicides.

De plus, il faut comprendre que ces sources de données sont une représentation statistique de ce qui est rapporté aux autorités policières et ne constituent pas un portrait du niveau de l'activité criminelle non détectée ou non rapportée à la police. Notre rôle aujourd'hui consistera donc, à partir de ces ensembles de données, à vous présenter les plus récentes tendances en matière de criminalité liée aux armes à feu afin de vous aider dans l'examen du projet de loi C-71.

Je vais commencer à la deuxième diapositive en résumant les principales constatations des présentations qui suivent. Tout d'abord, le nombre de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu ne représente qu'environ 3 p. 100 de l'ensemble des crimes violents. Cela représente toutefois plus de 7 700 victimes avérées. Au cours des quatre dernières années, on a observé une hausse importante du nombre de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu, et cette augmentation a été enregistrée dans 16 de nos plus grandes villes.

Dans l'ensemble, selon les données déclarées par la police, les crimes commis à l'aide d'une arme à feu représentent un problème à la fois urbain et rural. Depuis 2013, les homicides attribuables à des gangs dans nos plus grandes villes ont presque doublé et des augmentations de vols d'arme à feu ont aussi été observées depuis 2013. Bien que nous disposions de beaucoup de renseignements au sujet des crimes qui sont commis à l'aide d'une arme à feu, il reste encore d'importantes lacunes à

Let's look at the third slide. Before taking a closer look at firearm-related crimes, we need to clarify the definition of violent firearm-related crimes used by Statistics Canada. These are violent offences listed in the Criminal Code, during which a firearm was used, or used to threaten, or present though not used, although its presence was relevant to the crime, according to the police report.

It's important to point out that definition was developed in cooperation with the Canadian Association of Chiefs of Police. With this definition in mind, I would like to point out with respect to this slide that in general, firearm-related crimes are relatively rare events. More precisely, violent crimes committed with a firearm reported by the police represent less than half of 1 per cent of all crimes reported by police in Canada. Violent crimes represent approximately one-fifth of all crimes reported to police; you can see this in the red section of the pie chart, on the left of the diagram. Among these violent crimes, 3 per cent involve a firearm; you can see this in the red section of the pie chart to the right of the diagram.

On the next slide, I'd like to direct your attention to the violent crime trends, which are illustrated in blue on the diagram, and to the rate of firearm-related violent crimes, shown in green on the diagram. While the rate of violent crimes remained relatively stable over the past four years, the rate of firearm-related crime increased by 42 per cent, which represents two very different trends.

Before 2013, the number of firearm-related crimes was dropping; it decreased by 33 per cent from 2009 to 2013. As you can see, we can present more details as of 2009 because of the broadening of the coverage of the Uniform Crime Reporting Survey which was more complete from that year on.

[English]

On slide 5, when looking at police data, we can see that a number of different stories emerge, specifically in the types of firearms being used. Over all, rates of firearm-related violent crimes are highest in the Prairies and the territories, and they are fairly similar between urban and rural areas.

In urban areas, more than two-thirds of firearm-related violent crimes involve handguns. When looking at urban Ontario only, this was more than three-quarters.

combler, plus particulièrement pour ce qui est de l'origine de ces armes et de la présence d'un lien avec le crime organisé.

Passons à la troisième diapositive. Avant d'examiner de près les crimes commis avec une arme à feu, il est nécessaire de clarifier la définition de crimes violents liés aux armes à feu que nous utilisons à Statistique Canada. Il s'agit des infractions violentes répertoriées au Code criminel et pour lesquelles une arme à feu a été utilisée ou utilisée pour menacer et/ou lorsqu'une arme à feu était présente et n'a pas été utilisée, mais que sa présence était pertinente pour l'incident, selon ce qui est rapporté par la police.

Il est important de noter que cette définition a été élaborée en collaboration avec l'Association canadienne des chefs de police. En gardant cette définition à l'esprit, je voudrais souligner sur cette diapositive que, en général, les crimes liés aux armes à feu constituent un événement relativement rare. Plus précisément, les crimes violents commis avec une arme à feu déclarés par la police représentent moins de la moitié de 1 p. 100 de l'ensemble des crimes déclarés par la police au Canada. Les crimes violents représentent environ un cinquième de tous les crimes signalés à la police; on peut le voir sur la section rouge du camembert qui est situé à gauche au diagramme. Parmi ces crimes violents, 3 p. 100 impliquent une arme à feu; vous le verrez à la section rouge du camembert situé à droite du diagramme.

À la prochaine diapositive, je voudrais attirer votre attention sur les tendances des taux de crimes violents, lesquels sont illustrés en bleu sur le diagramme, et sur le taux de crimes violents liés aux armes à feu, lesquels sont illustrés en vert sur le diagramme. Alors que le taux de crimes violents est resté relativement stable au cours des quatre dernières années, le taux de criminalité lié aux armes à feu, lui, a augmenté de 42 p. 100, ce qui représente deux tendances très différentes.

Avant 2013, le nombre de crimes commis avec une arme à feu était en baisse, une baisse de 33 p. 100 de 2009 à 2013. Vous verrez que nous sommes en mesure de fournir plus de détails qu'à partir de 2009, en raison de l'élargissement de la couverture du Programme de déclaration uniforme de la criminalité, qui s'est avérée plus complète à partir de cette année-là.

[Traduction]

À la diapositive n° 5, lorsque vous examinez les données des services de police, vous pouvez constater qu'un certain nombre d'histoires différentes se dégagent, notamment en ce qui concerne les types d'armes à feu utilisés. Dans l'ensemble, les taux de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu sont plus élevés dans les Prairies et les territoires et ils sont sensiblement les mêmes entre les milieux urbains et ruraux.

En milieu urbain, plus des deux tiers des crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu impliquent des armes de poing. En milieu urbain pour l'Ontario seulement, ces crimes comptaient pour plus des trois quarts.

By the way, Toronto's gun crime rate has doubled since 2013. Gun crime has also increased in Ottawa, Hamilton and Windsor since that year.

If we look at the Prairies now, we see that rural rates of gun crimes in Saskatchewan were the highest in 2017 and mostly involved rifles and shotguns, as is the case in most rural areas in this country.

On slide 6, you see a map that displays the differences observed in firearm-related violent crimes in the country. Dark blue indicates those areas with the highest rates. The provinces with the highest rates are Saskatchewan and Manitoba. These are the provinces that also report the highest overall crime rates in general.

In paying closer attention to the trends, which are not on this graph, the regions that are driving increases in firearm-related violent crimes include Saskatchewan with a 137 per cent increase since 2013, or 500 more victims; Ontario, where there has been an increase of 60 per cent, or 1,300 more victims; and New Brunswick and Manitoba. It is worth noting that increases were noted in every reporting province and territory between 2013 and 2017, with the exception of British Columbia, which reported a decrease of 9 per cent.

This graph unfortunately excludes data for the province of Quebec, as the quality and coverage of data related to the presence or use of a firearm in the commission of a violent crime are too low.

Turning to slide 7, this chart expresses these rates by major census metropolitan areas in the country, again excluding those of Quebec. Rates depicted here reflect the provincial picture from the previous slide, with the highest rates of firearm-related violent crime among the CMAs of Winnipeg, Saskatoon, Regina, Hamilton and Toronto.

In Canada over all, three out of ten violent gun crimes happen outside a major city. In Toronto alone, there were over 2,000 victims of gun crime in 2017, which is 36 victims for every 100,000 people living there.

According to police reported data, overall crime rates are higher outside of Canada's largest cities. However, this is not the case when it comes to gun crimes, where rates are more similar between urban and rural areas.

Soit dit en passant, le nombre de crimes commis à l'aide d'une arme à feu à Toronto a doublé depuis 2013. Ce nombre a également augmenté à Ottawa, Hamilton et Windsor depuis cette année-là.

Si nous examinons maintenant les Prairies, nous constatons que les taux de crimes commis à l'aide d'une arme à feu en Saskatchewan étaient les plus élevés en 2017 et impliquaient surtout une carabine ou un fusil de chasse, comme c'est le cas dans la plupart des milieux ruraux au pays.

Sur la diapositive n° 6, une carte montre les différences observées dans les crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu au pays. Le bleu foncé indique les zones où les taux sont les plus élevés. Les provinces affichant les taux les plus élevés sont la Saskatchewan et le Manitoba. Ce sont également les provinces qui enregistrent les taux de criminalité les plus élevés en général.

Prêtons davantage attention aux tendances, qui ne figurent pas sur ce graphique. Les régions qui connaissent une hausse des crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu comprennent la Saskatchewan, avec une augmentation de 137 p. 100 depuis 2013, ou 500 victimes de plus, l'Ontario, où l'augmentation atteint 60 p. 100, soit 1 300 victimes de plus, ainsi que le Nouveau-Brunswick et le Manitoba. Il convient de souligner que l'on a observé des augmentations dans l'ensemble des provinces et territoires qui déclarent de tels cas entre 2013 et 2017, à l'exception de la Colombie-Britannique, qui a enregistré une diminution de 9 p. 100.

Malheureusement, ce graphique exclut les données pour la province de Québec, car la qualité et la couverture des données relatives à la présence ou à l'utilisation d'une arme à feu dans la perpétration d'un crime violent sont trop faibles.

Passons maintenant à la diapositive n° 7, où ce graphique présente ces taux selon les grandes régions métropolitaines de recensement au pays, là encore à l'exclusion du Québec. Les taux illustrés ici reflètent la situation provinciale par rapport à la diapositive précédente, avec les taux les plus élevés de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu parmi les RMR de Winnipeg, Saskatoon, Regina, Hamilton et Toronto.

Au Canada, dans l'ensemble, trois crimes violents sur dix commis à l'aide d'une arme à feu se produisent à l'extérieur d'une grande ville. Rien qu'à Toronto, il y a eu plus de 2 000 victimes de tels crimes en 2017, soit 36 victimes pour 100 000 habitants.

Selon les données déclarées par les services de police, les taux globaux de criminalité sont plus élevés à l'extérieur des plus grandes villes du Canada. Cependant, ce n'est pas le cas lorsqu'il s'agit de crimes commis à l'aide d'une arme à feu, où les taux sont plus similaires entre les milieux urbains et ruraux.

On slide 8, I would like to illustrate what types of firearms are being used in the commission of a firearm-related violent crime. Of all violent gun crimes in 2017 in Canada, 59 per cent involved a handgun; 18 per cent a rifle or a shotgun; 6 per cent involved a fully automatic firearm, sawed-off rifle or shotgun; and 17 per cent involved a firearm-like weapon or an unknown type of firearm.

These proportions have remained relatively constant since 2009. Since 2009, handguns have been involved in 83 per cent of all firearm-related violent crimes in Toronto compared to 52 per cent for the rest of Canada, showing that the Toronto issue is mostly related to handguns. It shows that there are large regional differences in these numbers.

Turning to slide 9, while we've been looking at where firearm-related violent offences have occurred, I would like to turn your attention to the victims that are being impacted by these offences. In 2017, close to six in 10 victims of firearm-related crime were victimized by a stranger. That is very different than most of other types of crime where the accused tends to be known to a victim.

Since 2010, around 60 per cent of all victims of firearm-related violent crimes involved strangers as the accused. In 2009, this proportion was 65 per cent. The proportion of firearm-related violent crime involving a stranger was highest in Ontario and Manitoba.

In some provinces and territories in 2017, strangers were not the most common accused-victim relationship that we found. In Newfoundland and Labrador, Prince Edward Island, Yukon and the Northwest Territories, the relationship was an acquaintance.

In Nunavut, it was a non-spousal family member. There were 582 victims of firearm-related violent crimes where the accused person was the victim's spouse, common law partner, boyfriend or girlfriend, representing 8 per cent of all victims in 2017.

On slide 10, I would like to turn to gang homicide data. Over all the recent increase in homicides is related to more gun homicides and more gang homicides. Since 2013, gang-related homicides involving all types of weapons in our largest cities have almost doubled from 65 homicides to 131. Over this same period, shooting homicides in big cities have also nearly doubled, up to 80 per cent. This was mostly for Toronto, Edmonton and Calgary. Over all the vast majority of gang-related homicide in Canada of 87 per cent involved a firearm, usually a handgun.

Sur la diapositive n° 8, j'aimerais illustrer les types d'armes à feu utilisés lors de la perpétration de crimes violents à l'aide d'une arme à feu. En 2017, au Canada, 59 p. 100 de ces crimes ont été perpétrés à l'aide d'une arme de poing, et 18 p. 100, à l'aide d'une carabine ou d'un fusil de chasse; 6 p. 100 impliquaient une arme à feu automatique, une carabine à canon scié ou un fusil de chasse, et 17 p. 100, une arme similaire à une arme à feu ou un type inconnu d'arme à feu.

Ces proportions sont restées relativement constantes depuis 2009, où les armes de poing ont été utilisées dans 83 p. 100 des crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu à Toronto, contre 52 p. 100 dans le reste du Canada, ce qui montre que le problème à Toronto est principalement lié aux armes de poing. Cela montre qu'il existe de grandes différences régionales dans ces chiffres.

En ce qui concerne la diapositive n° 9, pendant que nous examinons à quel endroit ont eu lieu des infractions violentes commises à l'aide d'une arme à feu, je voudrais attirer votre attention sur les victimes touchées par ces infractions. En 2017, pour près de 6 victimes sur 10 de crimes commis à l'aide d'une arme à feu, l'auteur du crime était un étranger. Cela est très différent de la plupart des autres types de crimes, où l'accusé est généralement connu de la victime.

Depuis 2010, environ 60 p. 100 des victimes de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu impliquaient un étranger. En 2009, cette proportion était de 65 p. 100. La proportion de crimes violents liés aux armes à feu impliquant un étranger était la plus élevée en Ontario et au Manitoba.

En 2017, dans certaines provinces et certains territoires, nous avons constaté que, le plus souvent, l'accusé et la victime n'étaient pas des étrangers. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, le crime était commis par une connaissance.

Au Nunavut, il s'agissait d'un membre de la famille autre que le conjoint. On a dénombré 582 victimes de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu où les personnes accusées étaient l'époux de la victime, le conjoint de fait, le petit ami ou la petite amie, soit 8 p. 100 de l'ensemble des victimes en 2017.

Voici maintenant la diapositive n° 10. J'aimerais passer aux données sur les homicides commis par des gangs. Dans l'ensemble, l'augmentation récente des homicides est liée à un plus grand nombre d'homicides commis avec des armes à feu et d'homicides commis par des gangs. Depuis 2013, le nombre d'homicides liés aux gangs et impliquant tous les types d'armes dans nos grandes villes a presque doublé, passant de 65 à 131. Au cours de cette même période, la proportion des homicides commis à l'aide d'une arme à feu dans les grandes villes a presque doublé, allant jusqu'à 80 p. 100, principalement pour Toronto, Edmonton et Calgary. Au Canada, dans la vaste majorité des homicides liés à des gangs, 87 p. 100 impliquaient une arme à feu, généralement une arme de poing.

On slide 11, I would like to draw your attention to firearms reported as stolen. One interesting contextual piece of information is that since 2010 there was an overall decrease of 25 per cent in break and enter incidents in the country. Over the same period, break and enters to steal a firearm rose by 94 per cent and that of entering a motor vehicle to steal a firearm increased by 25 per cent.

In 2017, there were 3,600 incidents where police reported that a firearm was among the property stolen. Although this rate has increased by 7.5 per cent since 2013, it is back to the level recorded in 2009.

One in ten incidents where a firearm was stolen involved a restricted weapon, that is, a firearm that is required to be registered by law, defined as a restricted weapon or a firearm designed or modified to be fired with one hand. Those include handguns. One can certainly conclude it is very unlikely, though, that owners of illegal firearms will report theft to the police. The majority of incidents where a firearm was stolen involved rifles at 60 per cent, followed by shotguns and other firearms not mentioned above, such as air guns, for example.

[Translation]

In slide 12, in addition to data on stolen firearms, there is information on the number and rate of break and enters for the purpose of stealing a firearm. We already presented the trends in the previous slide. In this table, you can see a significant increase in the number of break and enters to obtain firearms over the past years. However, during the same period, we saw a decline in the number of offences for the unsafe storage of firearms.

Let's look at slide 13 to conclude this presentation. There are still a lot of unknowns regarding firearm-related crimes. Before I conclude, I would like to direct your attention to some important Canadian statistical gaps with regard to firearm-related crimes. It is relevant to point out that efforts continue to be made, together with police services, provincial ministries of Public Safety, and the statistical committees our many partners belong to, in order to make improvements to existing statistical programs, notably to the Uniform Crime Reporting Survey, as well as to explore other data avenues that could prove useful. We still have no information about the origins of firearms used in firearm-related crimes in Canada. Do they come from Canada or from the United States? Were they stolen from someone who owned them, legally or illegally? Were they imported or legally purchased? We don't know those facts. In addition, we don't know if there is a link between firearm-related violent crime and organized crime. In

Sur la diapositive n° 11, j'aimerais attirer votre attention sur les armes à feu déclarées volées. Un élément d'information contextuel est intéressant : depuis 2010, le nombre d'introductions par effraction dans le pays a diminué de 25 p. 100. Au cours de la même période, les introductions par effraction pour voler une arme à feu ont augmenté de 94 p. 100, et les introductions par effraction dans un véhicule moteur pour voler une arme à feu, de 25 p. 100.

En 2017, on a recensé 3 600 incidents où la police a signalé qu'une arme à feu faisait partie des biens volés. Bien que ce taux ait augmenté de 7,5 p. 100 depuis 2013, il est revenu au niveau enregistré en 2009.

Un incident sur dix où une arme à feu avait été volée impliquait une arme à autorisation restreinte, soit une arme à feu devant être enregistrée conformément à la loi, définie comme une arme à autorisation restreinte ou une arme à feu destinée, de par sa construction ou ses modifications, à permettre de tirer à l'aide d'une seule main; ces armes incluent les armes de poing. On peut certainement en conclure qu'il est très improbable que les propriétaires d'armes à feu illégales signalent le vol à la police. La plupart des incidents de vol d'une arme à feu concernaient des carabines, dans 60 p. 100 des cas, suivies par des fusils de chasse et d'autres armes à feu non mentionnées ci-dessus, comme des armes à air comprimé.

[Français]

Maintenant, à la diapositive n° 12, en plus des données sur les armes à feu volées, nous avons des informations sur le nombre et le taux d'introductions par effraction pour voler une arme à feu. Nous avons déjà présenté les tendances dans la diapositive précédente. Dans ce tableau, vous noterez une augmentation significative du nombre d'introductions par effraction, au cours des dernières années, pour obtenir une arme à feu. Toutefois, au cours de la même période, nous avons assisté à une diminution du nombre d'infractions liées à un entreposage non sécurisé des armes à feu.

Passons maintenant à la diapositive n° 13 pour conclure cette présentation. Il y a encore beaucoup d'éléments inconnus au sujet des crimes commis à l'aide d'une arme à feu. Avant de conclure, j'aimerais porter à votre attention des éléments importants qui font figure de lacunes statistiques au Canada en matière de crimes liés aux armes à feu. Il est à propos de souligner que des efforts continuent d'être déployés, de concert avec les services policiers, les ministères de la Sécurité publique provinciaux et des comités de la statistique auxquels siègent nos nombreux partenaires, afin d'apporter des améliorations aux programmes statistiques existants, notamment au Programme de déclaration uniforme de la criminalité, et pour explorer d'autres pistes de données qui pourraient s'avérer pertinentes. Nous ignorons toujours l'origine des armes utilisées dans les crimes commis à l'aide d'une arme à feu au Canada. Est-ce qu'elles viennent du Canada ou des États-Unis? Ont-elles été volées de

fact, we don't know what the involvement of organized crime is in other types of crime, and not only firearm-related violent crime. This is a matter we explored in depth through a survey of various police forces. We drafted a series of recommendations which were endorsed by the Canadian Association of Chiefs of Police. These recommendations require considerable resources, and we are currently working on putting them in place.

As for the origins and characteristics of the firearms and shootings, Statistics Canada is currently cooperating with Public Safety Canada on a project to assess the possibility of collecting additional information on firearms. We have completed our consultations with academics, border services, police forces and other stakeholders. We are currently analyzing the possibilities and limits of existing data on firearms. In the near future we will be preparing recommendations on actions to be taken to advance the collection of firearms data in the context of this project.

This concludes my presentation. We are ready to answer your questions.

Thank you.

[*English*]

The Chair: Thank you. I remind senators to try to limit themselves to one question and one follow-up so everyone gets an opportunity.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I had three questions. I am going to choose the ones that interest me the most. How do you determine that a break and enter was done for the purpose of stealing a firearm? There are a lot of break and enters. What allows you to say that a particular break and enter was committed specifically to steal a firearm?

Mr. Clermont: There is a way, in the Uniform Crime Reporting Survey, to obtain information to find out whether a firearm was stolen during a break and enter and may have been used, for example, to steal jewels or money. If a firearm was stolen, the information about the incident is collated.

Senator Dagenais: I am a former police officer and I often dealt with break and enters. People stole technological devices, televisions and jewels. If they found a firearm, they took it. One

quelqu'un qui les possédait légalement ou illégalement? Ont-elles été importées ou achetées légalement? Nous ignorons ces faits. Nous ignorons aussi l'existence d'un lien entre les crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu et le crime organisé. En fait, nous ignorons aussi l'implication du crime organisé dans les autres types de crime, et pas seulement les crimes violents liés aux armes à feu. C'est une question que nous avons explorée en profondeur à partir d'une enquête menée auprès de certains corps policiers. Nous avons rédigé un ensemble de recommandations, qui ont été endossées par l'Association canadienne des chefs de police. Ces recommandations nécessitent une quantité non négligeable de ressources, et nous travaillons présentement à les mettre en œuvre.

En ce qui concerne l'origine et les caractéristiques des armes à feu et des fusillades, Statistique Canada collabore actuellement avec Sécurité publique Canada à un projet visant à évaluer la possibilité de recueillir des informations supplémentaires sur les armes à feu. Les consultations avec les universitaires, les services frontaliers, les services de police et d'autres intervenants sont complètes. Nous analysons présentement les possibilités et les limites des données existantes sur les armes à feu. Nous formulerons, dans un avenir rapproché, des recommandations sur les actions à prendre pour poursuivre la collecte de données sur les armes à feu dans le cadre de ce projet.

Sur ce, je conclus ma présentation. Nous pouvons maintenant passer à la période des questions.

Je vous remercie.

[*Traduction*]

La présidente : Merci. Je rappelle aux sénateurs de bien vouloir se limiter à une question et à une question complémentaire afin que tout le monde puisse intervenir.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : J'avais trois questions. Je vais choisir celles qui m'intéressent le plus. Comment faites-vous pour en venir à la conclusion qu'une introduction par effraction a été commise pour voler une arme à feu? Il se produit beaucoup d'introductions par effraction. Qu'est-ce qui vous permet de dire qu'une introduction par effraction en particulier a été commise spécifiquement pour voler une arme à feu?

M. Clermont : Il existe une façon, dans le Programme de déclaration uniforme de la criminalité, d'obtenir des informations pour savoir si une arme à feu a été volée lors d'une introduction par infraction et aurait pu être utilisée, par exemple, pour voler des bijoux ou de l'argent. S'il y a eu vol d'arme à feu, on collige l'information spécifique à cet incident.

Le sénateur Dagenais : Je suis un ancien policier et j'ai souvent couvert des vols par effraction. Les gens volaient des appareils technologiques, des télévisions et des bijoux. S'ils

can't say that they broke in specifically to steal the firearm. As you said, it could be to steal any number of other things. Doesn't this skew the statistics?

Mr. Clermont: The statistics say that a firearm was stolen during a break and enter, and not that the initial intention was to steal a firearm.

Senator Dagenais: Thank you. That will be my only question.

[English]

Senator Plett: I will be brief as well and I will ask a follow-up.

My question is related to something Senator Pratte has been saying in his sponsorship of this bill. Senator Pratte has repeatedly said that according to data provided by Statistics Canada over the last 10 years, no fewer than 169 gun homicides were committed by licensed firearm owners. They were not accused but were committed. Could you verify whether this number is accurate?

Mr. Clermont: We will. I cannot confirm right now if this number is accurate, but we can look while we're trying to answer other parts of that question.

Senator Plett: In promoting this bill, the government and Senator Pratte representing the government have used 2013 as their base year when looking at the stats for gun crimes.

I find this choice highly suspect because we know that 2013 was an historic low. University of Ottawa criminologist Holly Johnson, who specializes in methodologies of crimes and coordinated surveys of violence and crime for Statistics Canada and for the UN, said the following:

I do not know the motivation or reasoning behind it, but certainly choosing the lowest rate in decades of data would suggest there's a reason for that, trying to make a point of some sort. . . . However, a few years does not a trend make.

Would you agree with Ms. Johnson's statement?

Mr. Clermont: Let me contextualize this information.

Senator Plett: I am the politician; you are not.

trouvaient une arme, ils la prenaient. On ne peut pas dire qu'ils volaient spécifiquement dans le but de voler une arme à feu. Comme vous l'avez mentionné, ce pouvait être pour voler bien d'autres choses. Est-ce que cela ne vient pas fausser les statistiques?

M. Clermont : Les statistiques disent qu'une arme à feu a été volée lors d'une introduction par effraction, et non que l'intention initiale était de voler une arme à feu.

Le sénateur Dagenais : Merci. Je me limite donc à ma question.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Je serai bref également et je poserai une question complémentaire.

Ma question a trait à une chose que le sénateur Pratte a dite lorsqu'il a présenté le projet de loi. Le sénateur Pratte a déclaré à maintes reprises que, selon les données fournies par Statistique Canada au cours des 10 dernières années, pas moins de 169 homicides par arme à feu ont été commis par des propriétaires d'armes à feu titulaires d'un permis. Ils n'ont pas été accusés, mais ils ont été emprisonnés. Pourriez-vous vérifier si ce nombre est exact?

M. Clermont : Nous le ferons. Je ne peux pas confirmer pour l'instant si ce chiffre est exact, mais nous pouvons chercher pendant que nous essayons de répondre à d'autres parties de cette question.

Le sénateur Plett : En faisant la promotion de ce projet de loi, le gouvernement et le sénateur Pratte, qui représente le gouvernement, ont utilisé 2013 comme année de base pour examiner les statistiques relatives aux crimes commis à l'aide d'une arme à feu.

J'estime que ce choix est très suspect, car nous savons que, en 2013, la criminologue de l'Université d'Ottawa Holly Johnson, qui se spécialise dans la méthodologie des mesures du crime et qui a supervisé des sondages sur la violence et le crime pour Statistique Canada et les Nations Unies, a dit :

Je ne comprends pas le motif ou le raisonnement derrière ce choix méthodologique. Il est toutefois certain que le fait de choisir le plus bas taux en plusieurs décennies porterait à croire qu'il existe une raison derrière ce geste, qu'on essaie de faire passer un message [...] quelques années ne font pas une tendance.

Êtes-vous d'accord avec la déclaration de Mme Johnson?

M. Clermont : Permettez-moi de situer cette information en contexte.

Le sénateur Plett : C'est moi le politicien, pas vous.

Mr. Clermont: I would agree that a few numbers are not enough to depict a trend. This is why we wait a certain number of years before we conclude something. When this first statement was made, we had only three years of data for which there had been three years of increases.

Now we're at four years. I was at the Toronto Police Service last week, and we don't have those statistics yet because we have to wait until we compile all statistics from all police forces in the country before we can do all the tables for the nation. However, we know in the Toronto area that there has been a rise in the number of shootings in 2018. Now they have a number which is even higher.

Senator Plett: Of legally registered guns.

Mr. Clermont: I couldn't comment on that because we don't have the right numbers yet to do this differentiation.

Our work is to show the statistics for both long-term and short-term trends. As a nation we do an analysis of our crime statistics every year in July, and we look at the trends developing in our homicide statistics every year in November. We pay more attention to their analysis like we do for GDP or unemployment data where short-term movements in the data are important to depict conjectural phenomena; whereas, when we look at the long term, we look at structural change in the society or things like that. We need to look at both. That is what we provide users of statistics and then people can draw their own conclusions.

Senator Pratte: I first should clarify that I did not repeatedly say this. I said it once. What I should have said was that these people were charged or suspects.

Senator Plett: That is very important.

Senator Pratte: Now the number is up to 193. Not all licensed gun owners are criminals; of course not. The vast majority of them are good, law-abiding citizens, but there are exceptions and these exceptions are tragic.

[Translation]

Mr. Clermont, in your report on homicides and violence, you highlighted the importance of criminal gang activity. However, we know that the number of homicides that were not gang-related has also increased since 2013, and even since 2010; they have increased by 60 per cent. We also know that the homicide rate in rural regions, where gangs are not as present, is higher than in cities and has also increased significantly.

M. Clermont : Je conviens que quelques chiffres ne suffisent pas pour décrire une tendance. C'est pourquoi nous attendons un certain nombre d'années avant de tirer des conclusions. Lorsque cette première déclaration a été faite, nous n'avions que trois années de données pour lesquelles il y avait eu trois années d'augmentation.

Nous en sommes maintenant à quatre années. La semaine dernière, je me trouvais au Service de police de Toronto, et nous n'avons pas encore ces statistiques, car nous devons attendre de compiler toutes les statistiques de tous les services de police au pays avant de pouvoir dresser tous les tableaux pour le pays. Toutefois, nous savons que la région de Toronto a connu une hausse du nombre de fusillades en 2018. Aujourd'hui, ce nombre est encore plus élevé.

Le sénateur Plett : Des armes enregistrées conformément à la loi.

M. Clermont : Je ne saurais le dire, car nous n'avons pas encore les chiffres exacts pour faire cette distinction.

Notre travail consiste à présenter les statistiques relatives aux tendances à court et à long termes. En tant que nation, nous analysons nos statistiques sur la criminalité chaque année, en juillet, et nous examinons les tendances qui se dessinent dans nos statistiques sur les homicides chaque année, en novembre. Nous accordons plus d'attention à leur analyse, comme nous le faisons pour les données sur le PIB ou le chômage, où les mouvements à court terme des données sont importants pour décrire les phénomènes conjoncturels tandis que, à long terme, nous examinons un changement structurel dans la société ou des choses du genre. Nous devons examiner les deux. C'est ce que nous fournissons aux utilisateurs de statistiques, qui peuvent ensuite tirer leurs propres conclusions.

Le sénateur Pratte : Je devrais d'abord préciser que je n'ai pas répété cela. Je l'ai dit une fois. Ce que j'aurais dû dire, c'est que ces personnes étaient des accusés ou des suspects.

Le sénateur Plett : C'est très important.

Le sénateur Pratte : Le nombre a maintenant atteint 193. Les propriétaires d'armes à feu titulaires d'un permis ne sont pas tous des criminels, bien sûr que non. Ils sont, en grande majorité, de bons citoyens respectueux des lois, mais il existe des exceptions, et celles-ci sont tragiques.

[Français]

Monsieur Clermont, vous avez souligné, dans votre rapport sur les homicides et la violence, l'importance des actions des gangs criminels. Cependant, nous savons que le nombre d'homicides qui ne sont pas liés à des gangs de rue a également augmenté depuis 2013, et même depuis 2010; ils ont augmenté de 60 p. 100. Nous savons aussi que le taux d'homicides dans les régions rurales où les gangs sont moins présents est plus élevé

What information do you have about these many homicides that are not gang-related or are committed in rural areas, where gangs are much less present than in our large cities?

Mr. Clermont: First of all, the statistics on the involvement of firearms to commit a homicide tell different stories depending on the part of the country involved.

In Saskatchewan for example, most of the weapons used to commit a homicide are rifles or shotguns, whereas in urban areas like Toronto there has been a radical increase in the number of firearm-related homicides during the most recent period. That increase is primarily due to the use of handguns.

There are certain regional differences in the statistics on firearms and homicides. We can determine that homicides are both related to organized crime and to the use of firearms, and that all of that is related to an increase in the crime rate that has occurred everywhere in the country. There is also an increase in organized crime, especially in the Toronto region, for example. So it is not rocket science to link the recent firearm-related homicide increases observed in the Toronto area with the increase in organized crime.

Senator Pratte: Certain researchers have come up with statistics that show that the homicide rate among firearm owners is lower than that of Canadians in general. We have figures that are 0.60 for firearm owners as compared to 1.80 for Canadians in general. Is that a valid comparison? Do we have the necessary statistics to make that comparison?

Mr. Clermont: It is not usually our role to comment on the methods of other researchers who use our data to develop a statistical picture. However, if we were asked to make such comparisons, we would, first of all, need reliable statistics on registered and unregistered firearms. We could compare the number of homicides committed by registered gun owners with the total number of registered gun owners.

One of the statistical problems we have is that for about 43 per cent of homicides, we cannot find a suspect or determine the origin of the firearm. When we have the firearms, there are a considerable number of cases where we cannot determine the legal status of the firearm, that is to say whether it is registered or not. So establishing percentages based on data where the

que dans les villes et qu'il a également augmenté de manière importante.

Qu'avez-vous comme information sur ces nombreux homicides qui ne sont pas liés à des gangs ou qui sont commis en région rurale, où les gangs sont beaucoup moins présents que dans nos grandes villes?

M. Clermont : Tout d'abord, sur le portrait statistique de l'implication des armes à feu pour commettre un homicide, on retrouve différentes histoires selon la région du pays.

Par exemple, en Saskatchewan, la plupart des armes utilisées pour commettre un homicide sont des carabines ou des fusils de chasse, tandis que, dans les centres urbains comme Toronto, il y a eu une augmentation assez radicale du nombre d'homicides liés aux armes à feu au cours de la période plus récente. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'utilisation des armes de poing.

Il y a certaines différences régionales quant aux statistiques sur les armes à feu qui ont trait aux homicides. On est en mesure de déterminer que les homicides sont à la fois liés au crime organisé et à l'utilisation d'une arme pour ce qui est des homicides qui sont commis avec une arme à feu et que tout cela est lié à l'augmentation de la criminalité qu'on retrouve un peu partout au pays. Il y a donc aussi une augmentation liée au crime organisé, surtout dans la région de Toronto, par exemple. Ce n'est donc pas sorcier d'associer les augmentations récentes des homicides commis par arme à feu qui ont été observées dans la région de Toronto avec l'augmentation qui est liée au crime organisé.

Le sénateur Pratte : Certains chercheurs ont établi une statistique selon laquelle le taux d'homicides chez les détenteurs de permis d'arme à feu est moins élevé que celui des Canadiens en général. Nous avons des chiffres, qui sont de 0,60 pour les propriétaires de permis par rapport à 1,80 pour les Canadiens en général. Est-ce une comparaison valable? Avons-nous les statistiques nécessaires pour faire cette comparaison?

M. Clermont : Ce n'est habituellement pas notre rôle de commenter les méthodes d'autres chercheurs qui utilisent nos données pour dresser un portrait statistique. Cependant, si on nous demandait d'établir de telles comparaisons, il faudrait d'abord avoir des statistiques fiables sur les armes enregistrées et non enregistrées. On pourrait comparer les homicides commis par des détenteurs d'armes à feu enregistrées par rapport au nombre total de personnes qui possèdent des armes à feu enregistrées.

Un des problèmes que nous avons au niveau de la statistique, c'est que, pour environ 43 p. 100 des homicides, on n'est pas en mesure de trouver un suspect ou d'établir l'origine de l'arme à feu. Lorsqu'on a les armes à feu, il existe un pourcentage important de cas où l'on n'est pas en mesure d'établir le statut légal de l'arme, c'est-à-dire si elle est enregistrée ou pas. Donc,

numerator is unknown in a large number of cases can lead to skewed estimates. We can't do that.

Senator Pratte: I understand that you don't have the necessary statistics to do that.

[English]

The Chair: I would ask you to keep your questions and answers brief.

[Translation]

Senator McIntyre: Thank you for your presentation, Mr. Clermont. My question is about firearm-related crimes.

What definition of firearm-related crimes does Statistics Canada use? For example, must the firearm be used in committing a crime for the incident to be considered a firearm-related offence, or is the simple presence of a firearm on the premises where the crime was committed sufficient for the incident to be considered a firearm-related crime? Is the definition of a firearm-related crime used by Statistics Canada the one that is universally used by Canadian police forces?

Mr. Clermont: It's certainly a definition that is recognized here in the country, and it is approved by the Canadian Association of Chiefs of Police. We developed it in partnership with them. I'd like to add that in the beginning, when we showed slide 3, we gave the definition of a violent firearm-related crime, which is an offence listed in the Criminal Code as an offence during which a firearm was used, or used to threaten. When that firearm was present but not used, its presence has to have been relevant to the crime, or deemed to have had a threatening effect. The police are the ones who determine whether the incident was a firearm-related crime, whether the use of the weapon was explicit or implicit. What I might say is that if in a household a stored firearm was present but was not used or visible in the perpetration of an incident, that incident could not be reported as a firearm-related crime.

Senator McIntyre: Thank you.

Senator Boisvenu: I want to extend my welcome to you, Mr. Clermont, and to your colleagues. Did slide 9, which was about victims of domestic violence, include murders only, or victims of all types?

Mr. Clermont: It referred to victims of all types, victims of violence.

établir des pourcentages à partir de données où le numérateur est inconnu dans un bon nombre de cas peut mener à des estimations biaisées. Nous ne sommes pas en mesure de le faire.

Le sénateur Pratte : Je comprends qu'on n'a pas les statistiques requises pour le faire.

[Traduction]

La présidente : Je vous demande de garder vos questions et réponses concises.

[Français]

Le sénateur McIntyre : Merci, monsieur Clermont, de votre présentation. Ma question touche la définition de crimes liés aux armes à feu.

Quelle est la définition des crimes commis à l'aide d'une arme à feu que retient Statistique Canada? Par exemple, une arme à feu doit-elle être utilisée dans la perpétration d'un crime pour que l'affaire soit considérée comme un crime commis à l'aide d'une arme à feu, ou sa présence sur les lieux du crime suffit-elle pour que l'affaire soit considérée comme un crime commis à l'aide d'une arme à feu? La définition des crimes commis à l'aide d'une arme à feu de Statistique Canada est-elle retenue universellement par les forces policières au Canada?

M. Clermont : C'est certainement une définition qui est reconnue ici au pays et qui est approuvée par l'Association canadienne des chefs de police. Nous l'avons conçue en partenariat avec eux. J'aimerais ajouter que, d'entrée de jeu, lorsque nous avons présenté la diapositive n° 3, on a justement donné la définition d'un crime de violence lié aux armes à feu, et on a dit qu'il s'agissait des infractions répertoriées au Code criminel pour lesquelles une arme à feu a été utilisée ou utilisée pour menacer. Lorsque cette arme à feu était présente, mais n'avait pas été utilisée, on disait qu'il fallait que sa présence soit pertinente à la commission de l'incident ou jugée comme ayant un effet menaçant. Ce sont les policiers qui jugent s'ils peuvent vraiment déterminer si le crime était lié à l'utilisation d'une arme à feu, une utilisation explicite ou implicite. Ce que je pourrais dire, c'est que si, dans un ménage, il y avait présence d'une arme à feu qui était en entreposage ou qui n'avait pas du tout été utilisée ou visible lors de la perpétration de l'incident, ce dernier ne pourrait pas être répertorié comme étant lié aux armes à feu.

Le sénateur McIntyre : Merci.

Le sénateur Boisvenu : Bienvenue, monsieur Clermont, ainsi qu'à vos collaborateurs. Dans la diapositive n° 9, où on parle de victimes dans le contexte de la violence conjugale, on parle ici de meurtres ou de victimes de tous les horizons?

M. Clermont : On parle de victimes de tous les horizons, de crimes de violence.

Senator Boisvenu: You don't make a distinction between murder and minor injuries inflicted with a firearm?

Mr. Clermont: No, not on that slide, but we could get you that figure.

Senator Boisvenu: I would appreciate it. Also, has the rate of 8 per cent remained stable since 2010, or has it gone up or down?

Mr. Clermont: I'd have to check that as well, but I can get back to you on it.

Senator Boisvenu: I would appreciate it. Looking at the situation in some of Canada's big cities, I see that Calgary experienced a significant and notable drop in firearm-related crime between 2014-15 and 2017. Did you examine the causes or actions the city took to bring about such a notable decline? It was incredible in Calgary. Sorry, I mean Edmonton.

Mr. Clermont: Yes, because the numbers are up for Calgary. Whenever we see major variations in crime rates, be it for homicides or other crimes, we always ask police about it to find out what happened so we can validate and understand the data. For Edmonton, specifically, I can't tell you exactly what happened off the top of my head. Again, I'd prefer to go back to the office and check; we could certainly reach out to our contacts in the Edmonton police force to find out whether the rate came down as a result of actions or measures they took. You're absolutely right that there was a significant decline.

Senator Boisvenu: It would be helpful to have that information for Edmonton and Vancouver, which saw a dramatic decline during the same period. Your figures were taken from *Juristat*, were they not?

Mr. Clermont: Yes.

Senator Boisvenu: Why doesn't Quebec use the national system to record information on its firearm-related crime?

Mr. Clermont: It does, but the data for Quebec are centralized and compiled at Public Safety Canada. The data are captured in the Sûreté du Québec's police information module. Data collection is centralized there. We have an agreement with the Quebec government governing data transmittal, whereas, in the rest of the country, we deal directly with police services. In Quebec, it's centralized. As for being able to determine whether a crime is firearm-related or not, we, all too often, are missing data, which raises questions about data quality. We are currently working with Public Safety Canada and Quebec provincial police

Le sénateur Boisvenu : Vous ne faites pas de distinction entre les meurtres et les blessures mineures subies avec une arme à feu?

M. Clermont : Pas sur cette diapositive-ci, mais on pourrait vous trouver ce chiffre.

Le sénateur Boisvenu : Je l'apprécierais. Également, est-ce que ce chiffre de 8 p. 100 est stable depuis 2010, ou y a-t-il une croissance ou une décroissance?

M. Clermont : C'est à confirmer aussi, mais je pourrai le faire plus tard.

Le sénateur Boisvenu : Je l'apprécierais. Je regardais ce qui se passe dans certaines grandes villes du Canada, et j'observe pour Calgary une chute remarquable et remarquable du nombre de crimes commis avec une arme à feu entre 2014, 2015 et 2017. Est-ce que vous avez fait une analyse sur les causes de ceci ou sur les moyens que ces villes ont pris pour voir une décroissance si marquée? À Calgary, c'est remarquable, ou plutôt à Edmonton.

M. Clermont : Oui, parce que Calgary, les chiffres sont à la hausse. En fait, lorsqu'on observe des variations importantes au niveau de la criminalité, que ce soit pour d'autres crimes ou des homicides, on interroge toujours les corps policiers pour savoir ce qui est survenu, on essaie de valider les données et de comprendre. Dans le cas précis d'Edmonton, je ne pourrais pas vous dire exactement ce qui est arrivé. Encore une fois, j'aimerais pouvoir retourner au bureau, mais on peut certainement contacter nos partenaires à la police d'Edmonton et demander si des démarches ont été entreprises ou si des choses ont été mises en place qui ont permis de faire diminuer le taux parce que, effectivement, il y a une diminution importante.

Le sénateur Boisvenu : Ce serait intéressant de le savoir pour Edmonton et pour Vancouver, où il y a une chute assez marquée pour la même époque. Vos données ont été puisées dans *Juristat*, n'est-ce pas?

M. Clermont : Oui.

Le sénateur Boisvenu : Pourquoi le Québec n'inscrit-il pas ses données en matière de crimes commis avec des armes à feu dans le système national?

M. Clermont : Ils le font, mais la compilation des données pour le Québec est centralisée au ministère de la Sécurité publique, et les données sont colligées dans le module d'information policière de la Sûreté du Québec. Ce sont eux qui centralisent la collecte. C'est une entente qu'on a avec le gouvernement du Québec pour la transmission des données, alors que, dans le reste du pays, il y a une interaction d'un à un avec les corps policiers. Au Québec, une centralisation s'effectue. Pour ce qui est de la question des données qui nous permettent de définir si un crime est lié à une arme à feu ou non, il y a trop

to address the problem. Last we heard, they're working on the 2018 data for the next version, to be released in July 2019.

Senator Boisvenu: Is it true that some police forces still don't enter their crime data in the system?

Mr. Clermont: I would say the coverage is excellent, but I couldn't give you the exact figure. The issue has to do with the presence of a firearm in the commission of a violent crime and the quality of that specific data element. Generally speaking, though, data quality is fairly good or excellent, and data coverage is very good. Nation-wide, coverage stands at 99 per cent, so I don't see why it would be weaker in Quebec.

Senator Boisvenu: The fact that Quebec is missing means a big piece of the puzzle is missing.

Mr. Clermont: Yes.

[English]

Senator McPhedran: Let me thank everyone from Statistics Canada for being here today and for the ongoing work you do that helps us make evidence-based decisions. It is enormously appreciated.

We seem to know quite a lot about what is going on in our cities, yet the homicide rate is 16 per cent higher in rural Canada than it is in urban Canada and it increased by about 60 per cent in 2017.

My question is based on trying to understand more of what we know about homicides and suicides outside cities in rural and/or isolated regions. In rural Canada the highest rural firearm-related homicide rates were reported in Alberta, my home province of Manitoba, and in Nova Scotia in 2017. Is this something new or are the rates always higher in rural areas?

When we look at urban gang-related homicides, obviously they are very troubling and very important information for us to have, but what about the number of non-gang-related homicides that involve firearms? We're seeing a 60-plus per cent increase in that.

Could you tell us something more about the non-gang firearm-related homicides? Am I correct in understanding that

souvent des données manquantes, ce qui peut faire douter de leur qualité. On travaille actuellement avec le ministère de la Sécurité publique et la Sûreté du Québec afin de pallier le problème et, aux dernières nouvelles, ils travaillent sur les données de 2018 pour la prochaine mouture, qui sera diffusée en juillet 2019.

Le sénateur Boisvenu : Est-il vrai de dire qu'encore à ce jour certains corps policiers n'inscrivent pas leurs données en matière de criminalité dans le système?

M. Clermont : La couverture est excellente. Je ne pourrais pas, par contre, vous donner le chiffre exact. C'est une question sur la présence d'une arme à feu lors de la commission d'un crime avec violence, c'est une question de qualité pour cet élément en particulier. Cependant, en général, les données sont de qualité raisonnable ou d'excellente qualité et on a une extrêmement bonne couverture. À l'échelle du pays, la couverture est de 99 p. 100. Donc, je ne vois pas comment elle pourrait être plus faible au Québec.

Le sénateur Boisvenu : Le fait qu'il manque le Québec signifie qu'il y a un gros morceau qui manque.

M. Clermont : Oui.

[Traduction]

La sénatrice McPhedran : Permettez-moi de remercier tous les membres de Statistique Canada de leur présence ici aujourd'hui et de leur travail continu, qui nous aide à prendre des décisions fondées sur des données probantes. Nous l'apprécions énormément.

Il semble que nous en sachions beaucoup sur ce qui se passe dans nos villes, mais le taux d'homicides est de 16 p. 100 plus élevé dans le Canada rural que dans le Canada urbain, et il a augmenté d'environ 60 p. 100 en 2017.

Ma question consiste à essayer de mieux comprendre ce que nous savons des homicides et des suicides en dehors des villes, dans des régions rurales ou isolées. Dans les régions rurales du Canada, les taux d'homicides liés aux armes à feu en milieu rural les plus élevés en 2017 ont été enregistrés en Alberta, au Manitoba, ma propre province, et en Nouvelle-Écosse. S'agit-il d'une nouveauté ou les taux sont-ils toujours plus élevés en région rurale?

Lorsque nous examinons les homicides liés aux gangs en milieu urbain, il s'agit évidemment d'une donnée très troublante et très importante pour nous, mais qu'en est-il du nombre d'homicides non liés à un gang qui impliquent une arme à feu? Nous constatons une augmentation de plus de 60 p. 100 à cet égard.

Pourriez-vous nous en dire plus sur les homicides commis à l'aide d'une arme à feu qui ne sont pas attribuables à des

gang-related violence with guns is almost entirely in our urban centres?

The last part of my question is to ask about gender-based analysis in any of what you're sharing with us, with a particular interest in the rural and isolated regions of our country.

Mr. Clermont: You raised a few questions, senator.

Senator McPhedran: Under a theme.

Mr. Clermont: I will ask for the help of my colleagues. Unfortunately we don't have data by urban/rural. We only have it for the whole country and it is quite stable. It is not really moving. What we know about suicides is that firearms are not used as much as other means to commit suicide. That is what we've seen.

It's true that much of the increase in homicides related to firearms has been noted mostly in Toronto and in big cities. Toronto is responsible for 42 per cent of the increase in firearm-related homicide in the country.

Yes, gangs have an important role to play, but you also asked if Manitoba, Saskatchewan and Nova Scotia were always like this or have been stable over time. I can tell you that usually crime rates in general move or increase from east to west. When we go to the Prairies, especially Manitoba, Saskatchewan and Alberta, we have higher crime rates and therefore have higher violent firearm-related crime rates. There is nothing new in that regard. What is new is the recent trend we're seeing not just for Toronto but also for areas in Manitoba and Saskatchewan.

Kathy AuCoin, Assistant Director, Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada: On the urban and rural gender-based analysis, I would add that we have a publication we can send that is looking at intimate partner violence by males and females and the urban/rural split by province.

I think that would address some of your questions. We just don't have the data with us today.

Senator McPhedran: Any analysis you could bring to that data would also be very much appreciated.

Senator C. Deacon: I appreciate being able to ask a question. I am interested in slide number 8. Most police reported that violent gun crime involves handguns. I am wanting to drill into

gangs? Ai-je raison lorsque je crois comprendre que la violence attribuable à des gangs impliquant des armes à feu se produit presque entièrement dans nos centres urbains?

La dernière partie de ma question porte sur l'analyse comparative entre les sexes de tout ce que vous nous communiquez, avec un intérêt particulier pour les régions rurales et isolées de notre pays.

M. Clermont : Vous avez posé quelques questions, madame la sénatrice.

La sénatrice McPhedran : Qui ont un thème commun.

M. Clermont : Je demanderai l'aide de mes collègues. Malheureusement, nous n'avons pas de données selon les régions urbaines ou rurales. Nous en avons seulement pour l'ensemble du pays, et les chiffres sont plutôt stables. Cela ne bouge pas vraiment. Ce que nous savons au sujet des suicides, c'est que les armes à feu ne sont pas utilisées autant que d'autres moyens pour se suicider. C'est ce que nous avons constaté.

Il est vrai qu'une grande partie de l'augmentation des homicides commis à l'aide d'une arme à feu a été constatée principalement à Toronto et dans les grandes villes. Toronto est responsable de l'augmentation du nombre de ces homicides au pays dans une proportion de 42 p. 100.

Oui, les gangs jouent un rôle important, mais vous avez également demandé si le Manitoba, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse ont toujours été dans cette situation ou si la tendance a été stable au fil du temps. Je peux vous dire que, généralement, les taux de criminalité fluctuent ou augmentent d'est en ouest. Lorsque nous allons dans les Prairies, en particulier au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, nous retrouvons des taux de criminalité plus élevés et, par conséquent, des taux plus élevés de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu. Il n'y a rien de nouveau à cet égard. Ce qui est nouveau, c'est la tendance récente que nous observons non seulement à Toronto, mais également dans des régions du Manitoba et de la Saskatchewan.

Kathy AuCoin, directrice adjointe, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada : En ce qui concerne l'analyse comparative entre les sexes en milieu rural, j'ajouterai que nous pouvons envoyer une publication sur la violence conjugale, selon les hommes et les femmes, et la répartition urbaine et rurale selon la province.

Je pense que cela répondrait à certaines de vos questions. Nous n'avons tout simplement pas les données avec nous aujourd'hui.

La sénatrice McPhedran : Toute analyse que vous pourriez offrir concernant ces données serait également très appréciée.

Le sénateur C. Deacon : Je suis heureux de pouvoir poser une question. La diapositive n° 8 m'intéresse. Selon la plupart des services policiers, les crimes violents impliquent des armes

that a bit because what strikes me is that 59 per cent involve handguns and 6 per cent involve fully automatic firearms or sawed-off shotguns.

About two-thirds of the violent gun crime involves weapons that will require an authorization to transport as a registered weapon with an owner who chooses to license that gun and register the weapon.

Relative to ownership numbers, I am interested in the number of guns in the country. Obviously you should never guess when it comes to these things, but it strikes me that there is probably a much higher rate of use of a handgun relative to the number of handguns in the country in violent crime relative to a hunting rifle or a shotgun.

That would be very interesting for us to see because it is one of the things I am noticing in some of the concern about this legislation and its restrictions. As someone who doesn't own a handgun or automatic weapon, I think they're reasonable. This is an interesting piece of data to know what those numbers look like relative to the number of known registered weapons in the country.

Could you provide us with those data over time to see whether or not there's a trend within the data? Senator Plett was concerned about choosing 2013 as a point of comparison, but for me it looks like there's a reversal in trend in that year. Those trends are important to me in a number of different ways.

Are we picking a base point or are we seeing a reversal in the trend? I would love to know more about these data because I think they're quite important in understanding the importance of key elements of this legislation. Do you have any of that with you, or is that something you'd have to follow up with?

Mr. Clermont: Perhaps I could start with your last statement regarding 2013. I heard once that 2013 is an outlier. It's not an outlier. It's an inflection point, which is very different, statistically speaking.

There is a reversal of the trend. We have sufficient data to determine and confirm that there had been a short-term reversal of the trend. Had we reached the levels we had during the peak period? Not yet, but there is a reversal of the trend. We're statisticians. We're providing information. It's up to you to determine if this is high, low or something you should be worried about.

de poing. Je veux approfondir un peu la question, car ce qui me frappe, c'est que 59 p. 100 impliquent des armes de poing, et 6 p. 100, des armes à feu automatiques ou des fusils de chasse à canon scié.

Environ les deux tiers des crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu concernent des armes qui exigeront une autorisation de transport en tant qu'arme enregistrée, avec un propriétaire qui décide d'obtenir un permis pour cette arme et de l'enregistrer.

En ce qui concerne le nombre de propriétaires, je suis intéressé par le nombre d'armes dans le pays. Évidemment, vous ne devriez jamais faire de supposition quand il s'agit de ces choses, mais il me semble qu'il y a probablement bien plus d'armes de poing qui sont utilisées dans des crimes violents au pays que de carabines ou de fusils de chasse.

Ces chiffres seraient très intéressants pour nous, car c'est l'une des choses que je remarque dans les préoccupations énoncées au sujet de ce projet de loi et de ses restrictions. En tant que personne qui ne possède ni arme de poing ni arme automatique, je pense que c'est raisonnable. Il s'agit d'un élément de données intéressant qui permet de savoir à quoi ressemblent ces chiffres par rapport au nombre d'armes enregistrées connues au pays.

Pourriez-vous nous fournir ces données au fil du temps pour que nous puissions voir si une tendance s'en dégage ou non? Le sénateur Plett était préoccupé par le choix de 2013 comme point de comparaison, mais il me semble que la tendance s'est inversée cette année-là. Ces tendances revêtent une importance à mes yeux, pour diverses raisons.

Sommes-nous en train de choisir un point de référence ou assistons-nous à un renversement de tendance? J'aimerais en savoir davantage sur ces données, car je pense qu'elles sont fondamentales pour qui veut comprendre l'importance des éléments clés de cette législation. Avez-vous une partie de ces données avec vous ou devrez-vous nous les communiquer par la suite?

M. Clermont : Je pourrais peut-être commencer par votre dernière déclaration au sujet de 2013. J'ai déjà entendu dire que 2013 représentait une valeur aberrante. Ce n'est pas une valeur aberrante. C'est un point d'inflexion, ce qui est très différent sur le plan statistique.

Il y a un renversement de tendance. Nous disposons de suffisamment de données pour établir et confirmer qu'il y avait eu un renversement de tendance à court terme. Avions-nous atteint les niveaux que nous avons enregistrés pendant la période de pointe? Pas encore, mais il y a un renversement de tendance. Nous sommes des statisticiens. Nous fournissons des renseignements. C'est à vous de déterminer s'il s'agit d'un niveau élevé, faible ou de quelque chose qui devrait vous inquiéter.

In terms of ownership and the availability of handguns or rifles in the population and the use of rifles for the commission of crime, what you're depicting seems to be a reasonable way of looking at it. Unfortunately the only denominator we have is the amount of restricted or prohibited firearms that are being registered through the RCMP. We don't have the numbers of firearms that are not being registered as there is no registry of rifles on anything. It's not possible to reproduce that. Perhaps Mr. Cotter wants to add something else.

Senator C. Deacon: You could potentially look at the representation you have over time. That would be very interesting.

Adam Cotter, Analyst, Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada: I have those numbers in front of me. As Mr. Clermont mentioned, it's consistent since 2009. The low point for the proportion of gun crimes involving handguns was 2010 when it was at 56 per cent. The high point was 2009 when it was 63 per cent. It is six in 10 for each of the years we're able to cover.

Senator C. Deacon: Thank you.

[Translation]

Senator McIntyre: Mr. Clermont, I gather that Statistics Canada does not collect data on illicit weapons, in other words, the origins of the weapons and the legal or illegal status of a weapon used in a firearm-related crime. How are those data collected?

Mr. Clermont: That's exactly what we're trying to determine with the feasibility study we're conducting with Public Safety Canada right now. We've carried out extensive consultations with academics and police. The Police Information and Statistics Committee is a committee of the Canadian Association of Chiefs of Police. Through the POLIS committee, as it is known, we are currently working with those stakeholders to determine how we can obtain information on the origin of firearms and whether it would be possible to collect the information. Depending on the feasibility study findings, we will likely update the data elements of the Uniform Crime Reporting Survey to gather more information on the origin of firearms, in other words, whether they are registered. We do know, however, that the more serious the crime, the more investigative information there is to help trace the origin of the firearm. In light of the importance of that data and the fact that most serious crimes involve the use of a firearm, we may be able to achieve favourable results by expanding coverage of investigation-related content. We'll have to wait and see, though, because we don't know yet.

Pour ce qui est de la possession et de la disponibilité d'armes de poing ou de carabines au sein de la population et de l'utilisation de carabines pour commettre un crime, ce que vous décrivez semble être une façon raisonnable de voir les choses. Malheureusement, le seul dénominateur dont nous disposons est le nombre d'armes à feu prohibées ou à autorisation restreinte qui sont enregistrées par l'entremise de la GRC. Nous ne connaissons pas le nombre d'armes à feu qui ne sont pas enregistrées, car il n'existe pas de registre pour les carabines. C'est impossible à reproduire. M. Cotter veut peut-être ajouter quelque chose.

Le sénateur C. Deacon : Vous pourriez éventuellement examiner l'évolution des choses. Ce serait très intéressant.

Adam Cotter, analyste, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada : J'ai ces chiffres sous les yeux. Comme M. Clermont l'a mentionné, cette tendance est constante depuis 2009. La proportion de crimes commis à l'aide d'armes de poing était à son niveau le plus bas en 2010, à 56 p. 100. Un sommet a été atteint en 2009, à 63 p. 100. Cela correspond à 6 crimes sur 10 pour chacune des années que nous sommes en mesure de couvrir.

Le sénateur C. Deacon : Merci.

[Français]

Le sénateur McIntyre : Monsieur Clermont, je comprends que Statistique Canada ne recueille pas des données sur les armes illicites, c'est-à-dire l'origine de ces armes et le statut légal ou illégal d'une arme utilisée dans un crime commis à l'aide d'une arme à feu. Selon vous, comment ces données sont-elles recueillies?

M. Clermont : C'est exactement ce que nous tentons d'établir avec l'étude de faisabilité que nous menons actuellement avec le ministère de la Sécurité publique. On a mené bon nombre de consultations avec les universitaires et les corps policiers. Le Comité sur l'information et les statistiques policières est rattaché à l'Association canadienne des chefs de police. On l'appelle le comité POLIS et on travaille actuellement avec tous ces acteurs afin de déterminer comment on pourrait obtenir des informations relatives à l'origine des armes à feu et la possibilité de recueillir ces informations. Selon les conclusions de l'étude de faisabilité, nous allons probablement réviser les éléments de données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité afin d'augmenter les informations relatives à l'origine des armes à feu, à savoir si elles sont enregistrées, notamment. Nous savons, par contre, que plus le crime est grave, plus il y a des éléments d'enquête qui nous permettent de déterminer, par exemple, l'origine des armes à feu. Étant donné l'importance de cette donnée et le fait que la plupart des crimes graves sont commis à l'aide d'une arme à feu, il est possible qu'on arrive à des

[English]

The Chair: To our witnesses, thank you very much. It has been very helpful. We regret that we were a little delayed in getting you to the table, but we appreciate your being here.

We now look forward to a presentation from the Coalition for Gun Control, Wendy Cukier, President; the Canadian Doctors for Protection from Guns, Najma Ahmed; and as an individual, Alison Irons.

We welcome all of you.

Wendy Cukier, President, Coalition for Gun Control: Thank you for affording us the time to discuss Bill C-71. I've distributed a brief, but on listening to the conversation there may be some additional material that we would like to provide after this quick presentation.

From our perspective, Bill C-71 is an important step forward. It reverses some measures which have weakened Canada's gun control regime. We support the legislation as written. We have a couple of amendments we would like to see specifically with respect to the authorizations to transport as well as the controls on the sales of unrestricted firearms.

On listening to the conversation earlier, a lot of the material we hoped to present has already been discussed by the representatives from Statistics Canada. I won't go into great detail other than to emphasize that the Coalition for Gun Control approaches the problem of firearms violence from a public health perspective. We are concerned about gang violence in urban centres, but we're also concerned about issues related to violence against women, suicide, unintentional injury, particularly involving children, and increasingly political violence. We have seen some terrible consequences of firearms in the hands of hateful people.

Our approach to dealing with the issue of gun control is to look at multiple perspectives on the problem. Similarly, echoing some of the comments you heard earlier today, there is no panacea. There are no simple solutions to complex problems. The public health approach recognizes investing in addressing the root causes of violence. Whether we're talking about low-income areas in urban centres, First Nations communities or rural communities where there are challenges, we have to address the root causes. We have to address enforcement and treatment. We know that the cycle of victimization continues if we don't have appropriate interventions.

conclusions favorables en augmentant la couverture de l'enquête en termes de contenu. C'est à suivre, car on ne le sait pas en ce moment.

[Traduction]

La présidente : Je remercie infiniment nos témoins. C'était très utile. Nous regrettons d'avoir un peu tardé à vous inviter, mais nous vous sommes reconnaissants de votre présence ici.

Nous allons maintenant écouter un exposé de Wendy Cukier, présidente, Coalition pour le contrôle des armes à feu, Najma Ahmed, des Médecins canadiens pour un meilleur contrôle des armes à feu, et Alison Irons, à titre personnel.

Bienvenue à vous toutes.

Wendy Cukier, présidente, Coalition pour le contrôle des armes à feu : Merci de nous accorder du temps pour discuter du projet de loi C-71. J'ai distribué un mémoire, mais, à la lumière des conversations, il y a peut-être d'autres renseignements supplémentaires que j'aimerais fournir après ce court exposé.

De notre point de vue, le projet de loi C-71 est un important pas en avant. Il renverse certaines mesures prises qui ont affaibli le régime de contrôle des armes à feu au Canada. Nous appuyons le projet de loi tel qu'il est rédigé. Nous aimerions proposer deux ou trois amendements, qui portent précisément sur les autorisations de transport de même que les contrôles sur la vente d'armes à feu sans restriction.

Après avoir écouté la conversation plus tôt, je constate que beaucoup d'éléments que nous espérions présenter ont déjà été abordés par les représentants de Statistique Canada. Je ne vais pas entrer dans les détails, mais je vais seulement insister sur le fait que la Coalition pour le contrôle des armes à feu aborde le problème de la violence liée aux armes à feu du point de vue de la santé publique. Nous sommes préoccupés par la violence des gangs dans les centres urbains, mais également par les problèmes concernant la violence faite aux femmes, le suicide, les blessures non intentionnelles, particulièrement celles qui touchent les enfants, et la violence politique croissante. Comme nous l'avons vu, les armes à feu entre les mains de personnes haineuses peuvent avoir de terribles conséquences.

L'approche que nous utilisons pour gérer le problème du contrôle des armes à feu consiste à regarder les multiples facettes du problème. De la même façon, pour reprendre certains des commentaires que vous avez entendus plus tôt aujourd'hui, il n'existe pas de panacée. Il n'y a pas de solutions simples aux problèmes complexes. D'après l'approche de santé publique, il faut s'attaquer aux causes fondamentales de la violence. Qu'il soit question de quartiers à faible revenu dans les centres urbains ou de collectivités autochtones ou rurales où il y a des problèmes, nous devons régler le problème à la source. Nous devons nous pencher sur l'application de la loi et le traitement.

At the same time the evidence is pretty overwhelming on a global basis. We also have to address the instrument of violence. The World Health Organization was very clear in its violence prevention policy in ensuring that comprehensive strategies, whether we're talking about violence against women, preventing suicide, urban violence or political violence, have to include attention to the availability of firearms.

I won't reiterate the comments that have been made earlier. I think that Canadians have been lulled into a sense of security by feeling smug about how safe Canada is relative to the United States. It is, certainly, but if you look at us on a global context we're not doing as well. In fact among OECD countries we're ranked fourth in rates of firearms death.

We quickly compiled table 1 to show one of the biggest differences that explains rates in homicide. When you compare the U.K., the U.S., Australia and Canada, it is not the levels of violence generally. It is the availability of firearms. If you look at violence without firearms and you compare those jurisdictions, you will see the rates are comparable. When you add guns into the mix, there are huge differences. The U.K., with 60 million people, had 27 gun murders last year.

Similarly, in spite of some of the comments that were made, a number of studies have shown that within Canada there is very high correlation between the availability of firearms and firearm death and injury. We can debate it depending on the kind of analysis that you use, but again I've reported the Stats Canada data.

From our perspective, controls over the availability of firearms are an important part of a comprehensive strategy. There have been a lot of debates about where the firearms come from that are used in homicides, suicides, domestic violence and so on. The answer is different. Most police officers in this country killed with guns are killed with legally owned rifles and shotguns in rural communities. Most women who are killed with guns in Canada are killed with legally owned rifles and shotguns. Most suicides in Canada are committed with legally owned rifles and shotguns.

Nous savons que le cycle de victimisation se perpétue si nous n'intervenons pas de manière appropriée.

Parallèlement, les données probantes sont pour le moins convaincantes à l'échelle mondiale. Nous devons nous pencher sur les instruments de violence. L'Organisation mondiale de la Santé a été très claire dans sa politique de prévention de la violence quant au fait qu'il faut s'assurer que les stratégies exhaustives contiennent des mesures touchant l'accessibilité des armes à feu, et ce, qu'il soit question de violence faite aux femmes, de prévention du suicide, de violence urbaine ou de violence politique.

Je ne vais pas répéter les commentaires qui ont été formulés plus tôt. Je pense que les Canadiens éprouvent un faux sentiment de sécurité en faisant preuve de complaisance, convaincus que le Canada est plus sécuritaire que les États-Unis. Le Canada l'est, c'est certain, mais lorsqu'on examine la situation à l'échelle planétaire, on ne fait plus aussi bonne figure. En fait, parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, nous nous classons au quatrième rang pour ce qui est du taux de mortalité liée aux armes à feu.

Nous avons rapidement compilé les données du tableau 1 pour montrer l'une des plus grandes différences expliquant les taux d'homicides. Si on compare le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie et le Canada, les niveaux de violence ne sont pas différents de manière générale. Ce qui varie, c'est l'accessibilité des armes à feu. Si on regarde la violence sans arme à feu et qu'on compare ces pays, on constate que les taux sont comparables. Puis, si on ajoute les armes à feu dans l'équation, on remarque d'immenses différences. Le Royaume-Uni, qui compte 60 millions d'habitants, a recensé 27 meurtres par arme à feu l'année dernière.

Dans le même ordre d'idées, malgré certains des commentaires qui ont été formulés, de nombreuses études ont démontré que, au Canada, il y a une très forte corrélation entre l'accessibilité des armes à feu et les décès et les blessures liés aux armes à feu. On peut en débattre selon le type d'analyse utilisée, mais encore une fois, j'ai présenté des données de Statistique Canada.

De notre point de vue, le contrôle de l'accessibilité des armes à feu est une partie importante d'une stratégie exhaustive. On discute beaucoup de la provenance des armes à feu qui ont été utilisées dans des cas d'homicides, de suicides, de violence conjugale et ainsi de suite. La réponse est différente. La majorité des policiers au pays tués par une arme à feu sont tués par des carabines ou des fusils de chasse dûment enregistrés dans les collectivités rurales. La majorité des femmes tuées par une arme à feu au Canada sont tuées par des carabines ou des fusils de chasse appartenant à des propriétaires légitimes. La majorité des suicides au Canada sont commis à l'aide de carabines ou de fusils de chasse détenus légalement.

On the other hand, the data is very compelling when we look at the misuse of handguns. I hope in answer to your questions I will have an opportunity to explain this point. From the recent death in Toronto, we know that half of the crime guns traced originated in Canada. That is an increase from previous years. A number of studies have been published, including one I published in the *Journal of Criminology and Criminal Justice*.

In terms of our recommendations, as I have said, we have two amendments. We support the legislation. The first amendment is to restore strict authorizations to transport. Restricted and prohibited firearms are supposed to be restricted and prohibited. They no longer are in our opinion. The fact that the number of restricted and prohibited firearms has increased from about 350,000 in 2004 to over a million is a clear indication that we have a challenge, especially when you see some of the incidents involving legal firearms and the diversion from legal to illegal markets.

We ask that the clause about extending the authorizations to transport through the province in which the owner resides be stricken. Similarly, we ask that the provisions from 1977, or 40 years ago, with respect to the record and inventory of rifles and shotguns be restored, giving the police easy access to those records for the purposes of tracing.

We also want to reinforce some of the comments that were made earlier about the non-derogation clauses that were intended to be honoured in this legislation and the recognition for Aboriginal and treaty rights. Thus it is really important, particularly with respect to the regulation of rifles and shotguns and the management of licensing at the same time. Handguns and assault weapons are not used in hunting. Therefore, we would argue that Aboriginal and treaty rights have less relevance to those issues.

We are happy to discuss further a number of other measures. One is the need for better record keeping. In addition to the legislation being eroded, we've seen tremendous erosion in the application of the law and the management of the firearms program. Many of the initiatives that were put in place to meet our obligations under international law to combat the illicit trade in firearms have been removed. The programs to support tracing, inspections and so on have been eroded.

I'll leave my comments there.

En revanche, les données sont très convaincantes lorsqu'on se penche sur le mauvais usage des armes de poing. J'espère qu'en répondant à vos questions, j'aurai la possibilité d'expliquer ce point. Si on regarde les récents décès survenus à Toronto, nous savons que la moitié des armes à feu retracées qui ont été utilisées pour commettre ces crimes provenaient du Canada. C'est une augmentation par rapport aux années précédentes. Un certain nombre d'études ont été publiées, y compris celle que j'ai publiée dans le *Journal of Criminology and Criminal Justice*.

Comme je l'ai dit, nous recommandons deux amendements. Nous appuyons le projet de loi. Le premier amendement vise à restaurer les autorisations strictes de transport. Les armes à feu à autorisation restreinte et les armes à feu prohibées sont censées être à autorisation restreinte et prohibées. Selon nous, elles ne le sont plus. Le fait que le nombre d'armes à feu à autorisation restreinte et prohibées soit passé de quelque 350 000 en 2004 à plus de un million indique clairement que nous avons un problème, particulièrement lorsqu'on regarde certains des incidents impliquant des armes à feu légales et qu'on tient compte du détournement des armes vendues sur les marchés licites vers les marchés illicites.

Nous demandons l'élimination de la disposition prévoyant que les autorisations de transport s'appliquent à l'ensemble de la province où réside le propriétaire. Parallèlement, nous demandons que les dispositions de 1977, ou d'il y a 40 ans, concernant le registre et l'inventaire des carabines et des fusils de chasse soient rétablies. Les policiers pourraient ainsi accéder facilement à ces registres à des fins de traçabilité.

Nous voulons également appuyer certains des commentaires qui ont été formulés plus tôt au sujet des clauses de non-dérogação qui devaient être respectées dans ce projet de loi et de la reconnaissance des droits ancestraux et issus de traités. Cela est vraiment important, particulièrement en ce qui concerne la réglementation des carabines et des fusils de chasse et la gestion de la délivrance des permis. Les armes de poing et les armes d'assaut ne sont pas utilisées pour la chasse. Par conséquent, nous sommes d'avis que les droits ancestraux et issus de traités ont moins de pertinence à l'égard de ces enjeux.

Nous sommes ravis de parler davantage d'un certain nombre d'autres mesures. L'une d'elles concerne la nécessité d'une meilleure tenue des registres. En plus des dispositions législatives qui se détériorent, nous avons observé une très grande érosion au chapitre de l'application de la loi et de la gestion du programme des armes à feu. Nombre des initiatives qui ont été mises en place pour répondre à nos obligations en vertu du droit international de combattre le commerce illicite des armes à feu ont été éliminées. Les programmes soutenant le traçage et les inspections, entre autres, se sont détériorés.

Je vais m'arrêter ici.

Dr. Najma Ahmed, Canadian Doctors for Protection from Guns: Thank you for the opportunity to speak on the important subject of preventable harm, injury and death from guns.

Let me say I am in complete agreement with the comments of my colleague Wendy Cukier this evening. I am here with my colleagues Doctors Berger, Maggi, Drummond and Wilson.

Some of you know me as the doctor who was on call the night of the shooting on the Danforth when 16 people were shot and three succumbed to their injury. However, I would like to share with you a much common story, one that plays out in hospitals across the country day after day, night after night.

Last Wednesday, I told a woman that her 25-year-old daughter was dead. She had been shot by her commonly partner. The fatal wound was the bullet that tore through her brain from behind. On the grandmother's lap sat a nine-month-old daughter. This was a preventable tragedy.

The Canadian femicide report documents that in 2018 that 148 women were killed in Canada. The most common method of femicide was by gun. Femicide, suicide, homicide, injury and accidental shootings, we see it all. We are the Canadian Doctors for Protection from Guns. We see it as a privilege and a responsibility to share with you our knowledge of the medical literature and the wealth of our lived experience.

Many Canadian medical professional organizations affirm the positions that firearm injury prevention is a pressing public health crisis and that increased regulations will save lives. The medical and scientific evidence strongly supports the following conclusions. Greater access to guns results in higher injury and deaths from guns. Canada can do better and more to prevent this harm and tragedy.

This is why we support Bill C-71 as a small but positive step in this direction. The recent literature is unequivocal that injury, homicide and suicide by guns happen more in jurisdictions and countries where there are more guns. Here is a small portion of the research we have reviewed to arrive at this important conclusion. Many of you will be familiar with the sources that I cite. These are the Hansard of the medical community: the *Canadian Medical Association Journal*, *The New England Journal of Medicine*, *The Lancet* and the *British Medical Journal*, to mention only a few.

Dre Najma Ahmed, Les Médecins canadiens pour un meilleur contrôle des armes à feu : Je vous remercie de nous donner l'occasion de discuter de l'importante question des préjudices, des blessures et des décès évitables liés aux armes à feu.

Permettez-moi de dire que je souscris tout à fait aux commentaires que ma collègue, Wendy Cukier, a formulés ce soir. Je suis ici avec mes collègues, les Drs Berger, Maggi, Drummond et Wilson.

Certains de vous me connaissent comme la médecin qui était de garde le soir de la fusillade de l'avenue Danforth, où 16 personnes ont été touchées par balle, dont trois ont succombé à leurs blessures. Toutefois, j'aimerais vous parler d'une histoire beaucoup plus commune, une histoire qui se déroule dans les hôpitaux à l'échelle du pays, jour après jour, nuit après nuit.

Mercredi dernier, j'ai annoncé à une femme que sa fille âgée de 25 ans était décédée. Elle avait été abattue par son partenaire. C'est la balle qui a traversé son cerveau par derrière qui a causé la blessure fatale. Une fillette âgée de neuf mois était assise sur les genoux de la grand-mère. C'était une tragédie évitable.

Le rapport canadien sur les féminicides indique que, en 2018, 148 femmes ont été tuées au Canada. La majorité des féminicides ont été commis à l'aide d'une arme à feu. Nous voyons de tout : des féminicides, des suicides, des homicides, des blessures et des coups de feu accidentels, nous voyons tous ces cas. Nous sommes les Médecins canadiens pour un meilleur contrôle des armes à feu. Nous estimons que c'est un privilège et une responsabilité de vous faire part de notre connaissance de la littérature médicale et de notre riche expérience.

De nombreux organismes professionnels canadiens du domaine médical affirment que la prévention des blessures causées par des armes à feu est une crise de santé publique urgente à régler et qu'une réglementation accrue sauvera des vies. Les données médicales et scientifiques appuient fermement les conclusions suivantes. Un plus grand accès à des armes à feu entraîne un plus grand nombre de blessures et de décès causés par des armes à feu. Le Canada peut faire mieux et plus pour éviter ces préjudices et ces tragédies.

C'est pourquoi nous appuyons le projet de loi C-71, qui est un petit pas dans cette direction. La documentation récente montre sans équivoque que les blessures, les homicides et les suicides par arme à feu sont plus fréquents dans les administrations et les pays où il y a plus d'armes à feu. Voici une petite partie des travaux de recherche que nous avons examinés pour en arriver à cette importante conclusion. Nombre d'entre vous connaissent les sources que je cite. Ce sont des ouvrages faisant autorité dans la communauté médicale: le *Canadian Medical Association Journal*, *The New England Journal of Medicine*, *The Lancet* et le *British Medical Journal*, pour n'en nommer que quelques-uns.

A 2018 study compared gun fatality rates in 195 countries over a 15-year period. In 2016, our gun fatality rate was about five to six times lower than in the U.S. This is not the whole story. Compared to the U.K., Netherlands, Japan and Australia, our gun fatality rate is eight times greater than those peer nations. While Canada has stronger gun laws than those in the U.S., it is notable that these peer nations have stronger gun safety legislation than we do.

Physicians have had a long history of informing public health policy. We know that primary prevention is the most effective tool to improve the health of populations. This is true for asbestos, nicotine and vaccinations. It is also true that decreasing the proliferation of and access to guns will decrease harm, injury and death from guns.

Our position is aligned with the Canadian Paediatric Society. They too advocate that guns should not be kept in homes or environments where children live or play. We know that the presence of a gun in a home is an independent risk factor for unintentional injury and suicide. A 2017 study from the Hospital for Sick Children showed that approximately one child was injured every day in Ontario over a recent five-year period. Suicides account for 75 to 80 per cent of gun deaths in Canada, with rural centres being overrepresented.

A 2018 study showed that jurisdictions with stronger firearm laws and more regulations had lower rates of firearm-related suicide. Guns used in suicide result in death in the large majority of cases; whereas, if less violent methods are used, death rates are much lower. Also notable is that the majority of people who survive a suicide attempt will not go on to die from suicide.

A now abundant and international body of medical evidence shows that reducing access to guns through regulations saves lives and decreases the burden of injury. Other countries have acted. In Australia, as you know, two decades ago their federal government responded to a mass shooting with legislation banning semi-automatic rifles. There has not been a mass shooting on that continent since.

In Canada, policy has gone in the opposite direction with not unexpected results. Since 2013, only one year after the erosion of regulations outlined in Bill C-68, Stats Canada has noted a significant increase in gun violence.

Une étude publiée en 2018 a comparé le taux de mortalité liée aux armes à feu dans 195 pays sur une période de 15 ans. En 2016, notre taux de mortalité liée aux armes à feu était environ de cinq à six fois inférieur à celui des États-Unis. Ce n'est pas tout. Par rapport au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Japon et à l'Australie, notre taux de mortalité liée aux armes à feu est huit fois supérieur à celui de ces pays comparables. Même si les lois sur les armes à feu du Canada sont plus rigoureuses que celles des États-Unis, il convient de noter que les mesures législatives relatives à la sécurité en matière d'armes à feu de ces pays comparables sont plus rigoureuses que les nôtres.

Depuis longtemps, les médecins orientent les politiques en matière de santé publique. Nous savons que la prévention primaire est la façon la plus efficace d'améliorer la santé des populations. Cela est vrai en ce qui concerne l'amiante, la nicotine et les vaccins. Il est aussi vrai que la diminution de la prolifération des armes à feu et de leur accès réduira les préjudices, les blessures et les décès causés par des armes à feu.

Notre position correspond à celle de la Société canadienne de pédiatrie. Elle a aussi fait valoir que les armes à feu ne devraient pas être conservées dans des maisons ou des environnements où vivent ou jouent des enfants. Nous savons que la présence d'une arme à feu dans une maison constitue un facteur de risque indépendant de blessures non intentionnelles et de suicide. Une étude de 2017 du Hospital for Sick Children a démontré que, sur une récente période de cinq ans, plus ou moins un enfant était blessé chaque jour en Ontario. Les suicides comptent pour 75 à 80 p. 100 des décès par arme à feu au Canada, et les centres ruraux sont surreprésentés.

Une étude de 2018 a montré que les pays où les lois sur les armes à feu sont plus rigoureuses et plus nombreuses affichent des taux plus bas de suicides causés par une arme à feu. Dans la vaste majorité des cas, les tentatives de suicide à l'aide d'une arme à feu entraînent la mort, alors que les taux de décès sont beaucoup plus faibles lorsque des méthodes moins violentes sont utilisées. Il convient aussi de noter que la majorité des gens qui survivent à une tentative de suicide ne mourront pas par suicide.

Un ensemble de données médicales internationales maintenant abondant montre que la réduction de l'accès à des armes à feu à l'aide d'une réglementation sauve des vies et diminue le nombre de blessures. D'autres pays ont agi. En Australie, comme vous le savez, il y a 20 ans, le gouvernement fédéral a réagi à la suite d'une fusillade et a mis en place une loi interdisant les carabines semi-automatiques. Depuis ce temps, il n'y a pas eu de fusillade sur le continent.

Au Canada, les politiques ont pris la direction opposée, et il n'y a pas eu de surprise quant aux résultats. Depuis 2013, seulement un an après l'érosion des dispositions législatives prévues par le projet de loi C-68, Statistique Canada a observé une augmentation marquée de la violence liée aux armes à feu.

We must utilize proven public health approaches to reduce the burden of injuries and deaths from guns, and Bill C-71 represents a step in this direction.

Guns are the vector in this preventable public health crisis. They are the key exposure in this epidemic. Physicians are witnesses to the human toll that guns take on our patients, their families and their communities.

Our only interest in this issue is the health and longevity of our citizens. We offer this testimony based on the lived experiences of countless physicians and the best available medical evidence. We respectfully ask that you consider these experiences and this evidence in your deliberation.

Alison Irons, as an individual: I am the mother of Lindsay Margaret Wilson who, at the age of 26, was stalked and murdered by shotgun by her ex-boyfriend on April 5, 2013, in Bracebridge, Ontario, two weeks before completing her graduating semester at Nipissing University. Her killer then took his own life with the same gun.

According to the pathologist, there was extensive internal injury to my slim daughter's heart and lungs. Her killer knew what he was doing. I'll tell you that as an ex-RCMP officer, I know that this was a lethal target known as centre body mass at close range. Her right shoulder was fractured and five ribs were shattered to pieces. Her left forearm was completely fractured and left hanging by a thread. What the pathologist called an avulsion of most of her left forearm, likely a defensive wound. She had minor gunshot wounds to the back of her head, likely from the first shot spinning her body around, and stippling wounds to the lower part of her beautiful face.

I am grateful to the pathologist's staff for concealing these facial injuries with makeup so that I could kiss my daughter goodbye for the last time.

I make no apologies for describing my daughter's injuries. This is what guns do in the hands of the wrong people.

My daughter met her killer sometime in 2009-10. He was charming, articulate, clean-cut looking and a recreational hunter. He had plausible explanations as to why he, as an adult, was living with his parents in a beautiful home and seemed to have no real job prospects or tangible income.

Nous devons utiliser des approches de santé publique éprouvées pour diminuer le nombre de blessures et de décès causés par des armes à feu, et le projet de loi C-71 constitue un pas dans cette direction.

Les armes à feu sont le vecteur de cette crise de santé publique évitable. Elles sont la principale cause de cette épidémie. En tant que médecins, nous sommes témoins des pertes humaines causées par les armes à feu chez nos patients, leurs familles et leurs collectivités.

Dans ce dossier, notre seul intérêt est de préserver la vie et la longévité de nos citoyens. Notre témoignage est fondé sur l'expérience directe d'innombrables médecins et sur les meilleures données médicales disponibles. Nous vous demandons respectueusement de tenir compte de ces expériences et de ces données dans le cadre de vos délibérations.

Alison Irons, à titre personnel : Je suis la mère de Lindsay Margaret Wilson, qui, à l'âge de 26 ans, a été traquée et tuée à coup de fusil par son ex-ami de cœur le 5 avril 2013, à Bracebridge, en Ontario, deux semaines avant qu'elle termine son dernier semestre d'études à l'Université Nipissing. Son assassin s'est ensuite enlevé la vie avec la même arme.

D'après le pathologiste, ma délicate fille souffrait de lésions importantes au cœur et aux poumons. Son assassin savait ce qu'il faisait. En ma qualité d'ancienne agente de la GRC, je peux vous dire qu'il a visé le centre du corps, là où ses balles étaient le plus susceptibles de causer la mort. L'épaule droite de ma fille était fracturée, et cinq de ses côtes étaient réduites en miettes. Son avant-bras gauche était complètement fracturé et ne tenait qu'à un fil. Le pathologiste a parlé d'une avulsion de la plus grande partie de son avant-bras gauche, sans doute une blessure de défense. Elle avait des blessures par balle mineures à l'arrière de la tête, probablement parce que le premier coup l'a fait se retourner, et des marques de blessures sur la partie inférieure de son magnifique visage.

Je suis reconnaissante envers le personnel du bureau du pathologiste, qui a masqué ces blessures faciales avec du maquillage afin que je puisse donner un dernier baiser à ma fille.

Je n'ai pas d'excuses à vous présenter quant à tous ces détails explicites sur les blessures de ma fille. C'est ce qui arrive lorsqu'on laisse des armes à feu entre les mains des mauvaises personnes.

Ma fille a rencontré son assassin vers 2009 ou 2010. Il était charmant, éloquent, d'apparence soignée, et il chassait pour le plaisir. Il avait des explications plausibles quant à la raison pour laquelle un adulte comme lui vivait avec ses parents dans une magnifique maison et il ne semblait avoir aucune véritable perspective d'emploi ni source de revenu tangible.

There was no violence in their relationship, although he could be controlling and manipulative. She left him for the first time in 2011 when she caught him drug dealing. He successfully lured this young woman back with false promises of change, but a year later she left him for good when she again caught him drug dealing. She later came back into contact with him when he nearly died of meningitis. As a disability support specialist she tried to help him recover, but by Christmas the same controlling behaviours reoccurred and she severed all contact. He stalked and murdered her three months later.

As a career-long investigator I researched his history. He had hidden from my daughter that in 2000 he was arrested by police for drug trafficking. Seven days later, he and another male kidnapped a third male over what Kingston police told me was a drug deal gone wrong. They bundled the victim into a car and drove off down a secondary highway with him while one of the two beat him up. He escaped out the car door on to the highway, where he was rescued by a passerby and taken to police. Had he not done so, who knows whether he would have been murdered?

The two were charged with forcible confinement, assault, threatening and other drug-related charges. Through an apparent plea bargain, he was convicted in 2002 of only forcible confinement and assault by summary conviction. The previous drug trafficking charge was withdrawn. His only sentence was two years' probation.

Immediately upon completing his probation in 2004, he applied for and was granted a Possession and Acquisition Licence. He was extensively interviewed about his application under the self-reporting model. This means that he had been red flagged in the Canadian Firearms Information System, or CFIS, but this flag was discretionarily overridden to grant him the gun licence.

He then privately purchased several guns without any record of a legal transfer, one of which was the gun he later used in 2013 to assassinate my daughter.

As Lindsay's mother I ask you how someone with adult criminal convictions for forcible confinement and assault related to drug trafficking ever gets a gun licence in Canada. How does our gun licensing system fail to properly take into account and weigh the actual context of someone's convictions and other CPIC or CFIS history before granting them a licence? The system clearly failed my daughter.

Leur relation était exempte de toute violence, bien qu'il pouvait être contrôlant et manipulateur. Elle l'a laissé pour une première fois en 2011 lorsqu'elle l'a surpris à vendre de la drogue. Il a réussi à l'amadouer par la suite en lui promettant de changer, mais, un an plus tard, elle l'a encore surpris à vendre la drogue et elle l'a alors quitté pour de bon. Plus tard, elle a repris contact avec lui lorsqu'il a failli mourir de la méningite. En tant que spécialiste en soutien aux personnes handicapées, elle a tenté de l'aider à se rétablir, mais, avant Noël, les mêmes comportements contrôlants sont réapparus, puis elle a coupé tout contact avec lui. Il l'a traquée et assassinée trois mois plus tard.

Puisque j'ai été enquêteuse tout au long de ma carrière, j'ai voulu connaître le passé de cet homme. Il avait caché à ma fille qu'il avait été arrêté par la police en 2000 pour trafic de stupéfiants. Sept jours plus tard, il a enlevé, avec l'aide d'un complice, un homme à la suite d'une transaction de drogue qui a mal tourné, selon la police de Kingston. Ils ont amené l'homme dans une voiture et roulé sur une route secondaire pendant que l'un d'eux le tabassait. La victime a pu s'échapper en ouvrant une portière pour se jeter sur la route, où un passant l'a secouru et conduit à la police. S'il ne s'était pas ainsi échappé, qui sait s'il n'aurait pas été assassiné.

Les deux hommes ont été accusés de séquestration, d'agression, de menace et d'autres chefs reliés à la drogue. Il semblerait que des négociations de plaidoyer lui ont permis de plaider coupable en 2002 aux chefs d'accusation de séquestration et d'agression seulement. Les accusations précédentes pour trafic de stupéfiants ont été abandonnées. La seule peine qui lui a été imposée a été une période de probation de deux ans.

Immédiatement après avoir terminé sa période de probation en 2004, il a fait une demande de permis de possession et d'acquisition, qu'il a obtenu. Il avait été longuement interrogé à propos de sa demande par suite de sa déclaration volontaire. Son dossier avait donc attiré l'attention dans le Système canadien d'information relativement aux armes à feu, le SCIRAF, mais on a fermé arbitrairement les yeux pour lui accorder le permis d'armes à feu.

Il s'est ensuite acheté plusieurs armes à feu, dont celle avec laquelle il allait assassiner ma fille en 2013.

En ma qualité de mère de Lindsay, je vous demande comment quelqu'un qui a été reconnu coupable à l'âge adulte de séquestration et d'agression liée au trafic de drogues a pu obtenir un permis de possession d'armes au Canada. Comment notre système de permis parvient-il à ne pas tenir compte des circonstances réelles, des déclarations de culpabilité d'un contrevenant et d'autres mentions du CIPC ou du SCIRAF avant d'accorder un permis de possession d'arme? Le système a visiblement fait défaut dans le cas de ma fille.

In recent weeks, the Minister of Public Safety has expressed concern that right-wing extremism is on the rise in Canada. We've also seen protests in parts of the country after which some participants are being investigated by the RCMP for threatening the lives of the Prime Minister and his family.

How many of these people currently have PALs that should never have been granted had Bill C-71's adult lifetime background checks been in place? They are a risk to public safety and to our national security, and that is the mandate of this committee.

In summary, some people have said to me, "Your daughter's killer could have obtained an illegal gun anywhere." My response is always, "Yes, but he didn't. He legally acquired the licence and the gun. Our licensing and background check system shouldn't have made it easy for him."

Thank you for listening.

The Chair: Before I move to senators, Ms. Irons, I extend our deepest sympathy to you on the loss of your daughter.

Senator Jaffer: I also want to tell you, Ms. Irons, that it takes a lot of courage to do what you've done. Thank you for sharing your pain with us. When we are deliberating, we will certainly remember your words.

Ms. Irons: Thank you.

Senator Jaffer: I have two questions, one for Ms. Cukier and one for Dr. Ahmed. First of all, when I first became a senator 19 years ago, I worked with you on this issue. I admire your persistence and your stamina. Thank you for the work you do.

Ms. Cukier: I am just old.

Senator Jaffer: I have a question for you, Ms. Cukier. Opponents of the legislation claim the statistics about the sources of firearms recovered in crime have been misused.

Could you explain to us your claim that half of the firearms recovered in crime in Toronto that are traced originate in Canada, and that this is a troubling trend?

Several witnesses have claimed that the legislation is a back-door registry because it reinstates provisions that were introduced in 1977, some 40 years ago. Could you explain why you are so concerned? I can't resist asking a handgun question. Why are you so concerned about handguns?

Au cours des dernières semaines, le ministre de la Sécurité publique s'est dit préoccupé par la montée de l'extrême droite au Canada. Nous avons également vu des gens manifester dans certaines régions du pays, après quoi certains participants ont fait l'objet d'une enquête de la GRC pour avoir menacé la vie du premier ministre et de sa famille.

Combien de ces gens possèdent actuellement un PPA qui n'aurait jamais dû être accordé si la vérification des antécédents à vie prévue dans le projet de loi C-71 avait été en place? Ces gens posent un risque pour la sécurité publique et pour notre sécurité nationale, et c'est le mandat du comité.

En résumé, certains m'ont dit : « L'assassin de votre fille aurait pu se procurer une arme illégale partout ailleurs. » Je réponds toujours : « Oui, mais ce n'était pas le cas. Il a légalement obtenu le permis et l'arme. Notre système de délivrance de permis et notre système de vérification des antécédents n'auraient pas dû lui faciliter la tâche. »

Je vous remercie de votre attention.

La présidente : Avant de m'adresser aux sénateurs, madame Irons, je tiens à vous adresser mes condoléances les plus sincères pour la perte de votre fille.

La sénatrice Jaffer : J'aimerais également vous dire, madame Irons, qu'il faut beaucoup de courage pour faire ce que vous avez fait. Merci de partager votre peine avec nous. Lorsque nous délibérerons, nous nous rappellerons certainement vos mots.

Mme Irons : Merci.

La sénatrice Jaffer : J'ai deux questions à poser, une à Mme Cukier et une à la Dre Ahmed. Tout d'abord, lorsque je suis devenue sénatrice il y a 19 ans, j'ai travaillé avec vous sur ce dossier. J'admire votre persévérance et votre dynamisme. Je vous remercie du travail que vous faites.

Mme Cukier : Je vieilliss, tout simplement.

La sénatrice Jaffer : J'ai une question pour vous, madame Cukier. Ceux qui s'opposent au projet de loi prétendent que les statistiques concernant la source d'armes à feu récupérées après un crime ont été mal utilisées.

Pourriez-vous nous expliquer votre affirmation selon laquelle la moitié des armes à feu récupérées après un crime à Toronto et qui ont été retracées proviennent du Canada, et qu'il s'agit d'une tendance inquiétante?

Plusieurs témoins ont affirmé que le projet de loi est un registre créé de façon détournée, car il rétablit des dispositions qui ont été introduites en 1977, il y a une quarantaine d'années. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous êtes aussi préoccupée? Je ne peux m'empêcher de poser une question au

Ms. Cukier: As Senator Jaffer mentioned, I've been working on this issue for many years. In fact, one of the first studies done on the sources of guns in crime was sponsored by the Canadian Association of Chiefs of Police in 1995. It showed the breakdown of long guns, handguns and their sources in major centres. This data is not available at a national level, which is part of the problem and another point of discussion.

They do have data in jurisdictions like the City of Toronto where they trace the guns they can trace. I would argue there are some misconceptions about fundamental research methods.

There's a concept called sampling. When we do a survey of 2,000 Canadians and 1,600 of them say that they support stronger gun control, we generally conclude, subject to lots of restrictions, that suggests 80 per cent of Canadians support stronger gun control. We don't take the 1,600 and divide it by the population of Canada.

When we're looking at sources of firearms recovered in crime, the data from the city of Toronto police breaks down the total firearms or crime guns they seize because some of the guns are seized in other conditions. The crime guns they were able to source are the guns they were able to trace, either through the restricted weapons system in Canada or through the ATF in the United States.

That becomes the sample because you don't have information on the guns that they were unable to trace. Based on that sample, the evidence is that half of the guns now originate in Canada, and that's a change from the last time. I looked at the data which was published in a peer-reviewed journal in 2006, and it's certainly a change since 1995.

Why do I think that is an issue? It was very interesting, the notion that we've reached an inflection point. In 2004, there were about 350,000 restricted and prohibited weapons in Canada. I remember Prime Minister Stephen Harper saying a couple of years later that handguns in Canada were virtually banned. At that time there were around 300,000, so it wasn't a virtual ban, but there sure weren't a million.

sujet des armes de poing. Pourquoi les armes de poing vous préoccupent-elles autant?

Mme Cukier : Comme l'a mentionné la sénatrice Jaffer, je travaille sur la question depuis de nombreuses années. En fait, l'une des premières études réalisées sur la source des armes à feu liées à des actes criminels a été parrainée par l'Association canadienne des chefs de police en 1995. Elle montrait la répartition des armes d'épaule, des armes de poing et de leur source dans les centres majeurs. Ces données ne sont pas disponibles à l'échelon national, ce qui constitue une partie du problème et un autre point de discussion.

Il existe des données dans certaines administrations, comme la Ville de Toronto, où on retrace l'origine des armes à feu lorsque c'est possible de le faire. Je dirais qu'il y a quelques idées fausses au sujet des méthodes de recherche fondamentales.

Il existe un concept qu'on appelle l'échantillonnage. Lorsqu'on réalise un sondage auprès de 2 000 Canadiens et que 1 600 d'entre eux disent soutenir un contrôle plus sévère des armes à feu, on peut conclure de manière générale, sous réserve de nombreuses restrictions, que cela porte à croire que 80 p. 100 des Canadiens appuient un contrôle plus sévère des armes à feu. Nous n'allons pas diviser 1 600 en fonction de la population au Canada.

Lorsqu'on examine la source des armes à feu récupérées après un crime, les données provenant de la police de Toronto permettent de savoir, parmi toutes les armes à feu saisies, lesquelles ont été utilisées pour commettre des crimes, puisque certaines armes sont saisies dans d'autres circonstances. Les armes à feu liées à des actes criminels, dont la source a pu être identifiée, sont des armes qu'il a été possible de retracer, soit à l'aide du registre des armes à autorisation restreinte au Canada, soit par l'entremise du Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives aux États-Unis.

Cela devient l'échantillon, car aucune information n'est accessible concernant les armes qu'il n'a pas été possible de retracer. D'après cet échantillon, les données montrent que la moitié des armes à feu proviennent maintenant du Canada, et il s'agit d'un changement depuis la dernière fois. J'ai examiné les données publiées dans une revue évaluée par des pairs en 2006, et il va sans dire que les choses ont changé depuis 1995.

Pourquoi est-ce un problème, selon moi? La notion selon laquelle nous avons atteint un point d'inflexion était très intéressante. En 2004, il y avait environ 350 000 armes à autorisation restreinte et prohibées au Canada. Je me rappelle que le premier ministre Stephen Harper a dit, quelques années plus tard, que les armes de poing au Canada étaient pratiquement interdites. À ce moment-là, elles se chiffraient à environ 300 000; il ne s'agissait donc pas d'une interdiction quasi totale, mais elles ne se chiffraient pas non plus à un million.

Today there are a million restricted and prohibited firearms in Canada. They are no longer restricted and prohibited. We have people in rural communities acquiring handguns to shoot coyotes, in the case of Gerald Stanley, and in fact killing someone in an incident.

In my view the proliferation of restricted firearms is a threat because of the misuse of those guns and because of the diversion of legal guns to illegal markets.

As Dr. Ahmed said, the evidence is consistent in industrialized nations. The data is clear: more guns, more deaths, sometimes because of an increase in misuse and sometimes because of the diversion of legal guns into illegal markets.

Your second question related to the 1977 legislation and claims that it's a back-door registry. Just because people say that's the case does not make it the case.

The registration of firearms, which was introduced in 1995, required that a gun owner who had a gun had a piece of paper that said it was their gun. That's completely different from a system which requires firearm dealers to track the guns, to keep a record of the guns they sell, and to make the data available to the police.

Coming back to Canadian smugness, one of the things many don't realize is that the United States currently has better controls over the sale of rifles and shotguns than we do in Canada because provisions in most states require that tracking and because the alcohol, tobacco and firearms administration has access to that data to trace guns without the requirement of a warrant.

We're asking for the restoration of provisions that were in place 40 years ago. I don't think that's a lot to ask, and I don't see how that's a terrible inconvenience or imposition on law-abiding gun owners.

Senator Jaffer: Dr. Ahmed, we all remember seeing you on TV, the horrible killings on the Danforth. When there is a gun shot or a gun wound, do you report that anywhere so there is data kept, and do you do the same if there is a knife incident?

Dr. Ahmed: We have a requirement to report and a duty to report if a patient presents to our hospital or any hospital with a gunshot injury. We do not have a duty to report if there's a stabbing unless there has been an assault or it is a suicide. If there's an accidental injury with a knife and we feel that's the

Aujourd'hui, il y a un million d'armes à feu à autorisation restreinte et prohibées au Canada. Elles ne sont plus à autorisation restreinte ni prohibées. Des gens dans des collectivités rurales font l'acquisition d'armes de poing pour abattre des coyotes, et ils peuvent ainsi tuer quelqu'un par accident, comme dans le cas de Gerald Stanley.

Selon moi, la prolifération des armes à feu à autorisation restreinte est une menace en raison de la mauvaise utilisation de ces armes et du fait que des armes légales sont détournées vers les marchés illicites.

Comme l'a dit la Dre Ahmed, les données sont uniformes dans les pays industrialisés. La preuve est claire : plus il y a d'armes, plus il y a de décès, parfois en raison d'une augmentation du mauvais usage et parfois parce que des armes légales sont détournées vers des marchés illicites.

Votre deuxième question concernait la loi de 1977 et le fait qu'il s'agit d'un registre créé de façon détournée. Ce n'est pas parce que les gens le disent que c'est le cas.

L'enregistrement des armes à feu, qui a été adopté en 1995, exige qu'une personne en possession d'une arme détienne un document attestant qu'il en est le propriétaire. C'est un système complètement différent de celui qui exige que les marchands d'armes à feu assurent un suivi des armes, tiennent à jour un registre des armes qu'ils vendent et mettent les données à la disposition de la police.

Pour en revenir à la complaisance des Canadiens, ce que bien des gens ne comprennent pas, c'est qu'à l'heure actuelle, les États-Unis assurent un meilleur contrôle de la vente de carabines et de fusils de chasse que nous au Canada, parce que, dans la plupart des États, les dispositions législatives exigent ce retraçage et parce que le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives a accès à ces données de manière à pouvoir retracer les armes sans devoir obtenir un mandat pour le faire.

Nous demandons le rétablissement des dispositions qui étaient en place il y a 40 ans. Je ne pense pas que ce soit beaucoup demandé, et je ne vois pas en quoi il s'agit d'un inconvénient ou d'une obligation terrible pour les propriétaires d'armes respectueux de la loi.

La sénatrice Jaffer : Docteure Ahmed, nous nous souvenons tous de vous avoir vue à la télévision lors de l'horrible fusillade sur l'avenue Danforth. Lorsqu'il y a un coup de feu ou une blessure par balle, le signalez-vous d'une quelconque manière de façon à ce que les données soient conservées, et en faites-vous de même s'il s'agit d'un incident lié à un couteau?

Dre Ahmed : Si un patient se présente à notre hôpital ou à tout hôpital avec une blessure par balle, nous avons l'obligation de le déclarer et d'en faire rapport. Nous ne sommes pas obligés de signaler l'incident s'il est question d'un coup de couteau, à moins que ce ne soit une agression ou un suicide. S'il s'agit

case, which would be very unusual, we do not report those; but we have a duty to report any injury with a firearm.

Senator Jaffer: I've received many letters and there is this allegation that more people die through knife wounds than from gunshot wounds. Obviously you can't talk about across the country, but what has been your experience and what do you see in the emergency wards?

Dr. Ahmed: Actually the data is quite clear. Stabbings are a much more frequent mechanism of wounding than are gunshot wounds, probably by twice in Canada, but it is important to note that the fatality or the lethality of wounds inflicted by firearms is by far much greater. I have seen someone die from a stabbing. For sure, it happens, but it does not happen with the same frequency as with gunshot wounds.

By orders of magnitude, gunshot wounds are much more lethal. They do enormous harm to organs and tissues and take people's lives, where stabbings are not of the same severity. There is also the issue that wounding with firearms can in mere seconds take the life and injure and maim multiple victims and multiple people in mere seconds. This is not at all the case with knives and stabbing implements, which we see not infrequently.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I'd like to thank the witnesses. Ms. Cukier, you mentioned a few times that our neighbours to the south have better firearm controls when it comes to sale and registration. Are you saying that, with the measures in Bill C-71, Canada's controls may not be enough?

You said that, for the first time in 30 years, a significant portion of the weapons used in crimes in Toronto were sourced in Canada and not necessarily smuggled into the country. Could you tell us where you got that information? What do you know about the weapons used by street gangs in Toronto?

[*English*]

Ms. Cukier: Thank you very much, Senator Dagenais, for that question. I am referring to data released by the Toronto Police Service on the sources of firearms recovered in crimes. They report on the total firearms seized, the crime guns seized, the crime guns sourced, the percentage of those guns sourced to the U.S., and the percentage of those guns sourced to domestic sources. That's what I am referring to.

d'une blessure accidentelle causée par un couteau, et que nous pensons que c'est effectivement le cas, ce qui serait très inhabituel, nous n'en faisons pas rapport; toutefois, nous avons l'obligation de signaler toute blessure causée par une arme à feu.

La sénatrice Jaffer : J'ai reçu de nombreuses lettres, et on allègue que plus de gens décèdent de blessures au couteau que de blessures par balle. Manifestement, vous ne pouvez pas parler pour l'ensemble du pays, mais quelle est votre expérience et que voyez-vous dans les salles d'urgence?

Dre Ahmed : En fait, les données sont assez claires. Les blessures au couteau sont beaucoup plus fréquentes que les blessures par balle — elles sont probablement deux fois plus courantes au Canada —, mais il est important de souligner que la létalité des blessures infligées par des armes à feu est beaucoup plus importante. J'ai déjà vu une personne mourir des suites d'un coup de couteau. Bien sûr, cela peut arriver, mais pas aussi fréquemment qu'avec les blessures par balle.

Les blessures par balle sont, et de loin, beaucoup plus mortelles. Elles causent d'énormes dommages aux organes et aux tissus et coûtent la vie des gens, alors que les blessures au couteau n'ont pas le même degré de gravité. Il y a aussi le fait qu'une blessure par balle peut tuer, blesser et mutiler de multiples victimes en quelques secondes à peine. Ce n'est pas du tout le cas avec les couteaux et les armes blanches pour poignarder, que l'on voit assez souvent.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos témoins. Madame Cukier, vous avez mentionné à plusieurs reprises que, chez nos voisins américains, le contrôle est mieux organisé, de même que la vente et l'enregistrement. Doit-on comprendre que les mesures de contrôle au Canada, avec le projet de loi C-71, ne sont peut-être pas suffisantes?

Vous avez mentionné que, pour la première fois depuis 30 ans, une grande partie des armes qui ont servi à commettre des crimes à Toronto étaient d'origine canadienne et ne venaient pas nécessairement de la contrebande. Pouvez-vous nous en dire davantage sur la source de vos informations? Que savez-vous des armes qui ont été utilisées par les gangs de rue à Toronto?

[*Traduction*]

Mme Cukier : Sénateur Dagenais, je vous remercie infiniment de cette question. Je faisais allusion à des données publiées par le service de police de Toronto sur la source des armes à feu récupérées relativement à des actes criminels. Ces données rendent compte du nombre total d'armes à feu utilisées pour commettre un crime qui sont saisies, de la source de ces armes à feu, du pourcentage d'entre elles qui proviennent des États-Unis et du pourcentage qui proviennent de l'intérieur du pays. Voilà à quoi je fais allusion.

In 2006, 33 per cent of those crime guns were sourced to Canadian owners, meaning they were at one time legally owned. It doesn't mean that the legal owners misused the guns. It simply means that at one time they were legally owned and registered in Canada. We've seen that it has been more than 50 per cent over the last three years.

That is consistent with a study that was done in British Columbia and published in December 2018, which said that historically most crime guns were smuggled into Canada from the U.S. Over the past three years in British Columbia, however, approximately 60 per cent were sourced in Canada. This is not restricted to Toronto.

[Translation]

Senator Dagenais: My next question is for Ms. Irons. As you know, the Supreme Court of Canada struck down the law prescribing a minimum three-year sentence for anyone arrested in possession of a loaded handgun.

Ms. Irons: Sorry, senator, but the interpretation isn't coming through. Just a moment, please.

Senator Dagenais: I'll repeat the question. The Supreme Court of Canada struck down the prescribed minimum sentence of three years in prison for anyone caught in possession of a loaded handgun. The current government did not feel it necessary to rectify the situation in Bill C-71. What is your take on the current government's decision? Do you not think there should be a mandatory minimum sentence?

[English]

Ms. Irons: It's very interesting because I always say that Bill C-71 is just the beginning as some people have said today. It's a bill to start to address some of our issues with gun violence but, believe you me, we're now being called the rabid anti-gun lobby, which is absolutely untrue.

Many of us actually want to take a look at the issue of penalties. We are not yet there in our deliberations; but certainly penalties, let alone the plea bargain example I mentioned to you today, are issues that concern us and we hope to come back to you on in the future.

En 2006, dans le cas de 33 p. 100 des armes à feu utilisées pour commettre un crime, on a pu remonter à un propriétaire canadien, ce qui signifie qu'à un certain moment, ces armes appartenaient légalement à quelqu'un. Cela ne veut pas dire que les propriétaires légitimes s'en sont servis pour commettre un méfait. C'est simplement qu'à un certain moment, elles ont appartenu légalement à quelqu'un et ont été enregistrées au Canada. Nous avons constaté que ce taux s'est élevé à plus de 50 p. 100 au cours des trois dernières années.

Ces données correspondent aux résultats d'une étude qui a été menée en Colombie-Britannique et publiée en décembre 2018, selon laquelle, par le passé, la plupart des armes à feu utilisées pour commettre un acte criminel avaient été passées en contrebande au Canada depuis les États-Unis. Au cours des dernières années, en Colombie-Britannique, toutefois, environ 60 p. 100 des armes provenaient du Canada. Ce phénomène n'est pas limité à Toronto.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ma prochaine question s'adresse à Mme Irons. Vous savez que la Cour suprême du Canada a annulé la peine minimale de trois ans qui existait dans la loi, qui était prévue pour ceux qui étaient arrêtés avec une arme de poing chargée.

Mme Irons : Excusez-moi, monsieur le sénateur, mais la traduction ne fonctionne pas. Un instant, s'il vous plaît.

Le sénateur Dagenais : Je vais répéter la question. La Cour suprême du Canada a annulé la peine minimale de trois ans prévue dans la loi pour ceux qui étaient arrêtés avec une arme de poing chargée. L'actuel gouvernement n'a pas cru bon de pallier la situation avec le projet de loi C-71. Que pensez-vous de la décision du gouvernement actuel? À votre avis, ne devrait-il pas y avoir une peine minimale?

[Traduction]

Mme Irons : C'est très intéressant, parce que je dis toujours que le projet de loi C-71 n'est que le début, comme certaines personnes l'ont affirmé aujourd'hui. Il s'agit d'un projet de loi qui sert à commencer à régler certains de nos problèmes liés à la violence armée, mais, croyez-moi, on nous traite maintenant de groupe de pression enragé contre les armes à feu, ce qui est tout à fait faux.

Nous sommes nombreux à vouloir nous pencher sur la question des sanctions. Nous n'en sommes pas encore là dans nos délibérations, mais il est certain que les sanctions, sans compter l'exemple de négociation de plaidoyer que je vous ai mentionné aujourd'hui, sont un enjeu qui nous préoccupe, et nous espérons vous en redonner des nouvelles dans l'avenir.

I want to add that you also have my written submission. I mentioned that I am an ex-RCMP officer with considerable service. I was also a Government of Ontario investigator, an investigations manager in the corrections field, and a human resource investigator. In my written submission I want to make sure you understand my daughter's case. His use of the PAL and the gun to kill her, being a legal gun owner, is not that isolated. My brief goes to considerable lengths to explain to you many of the gaps and flaws currently in our licensing and background checking system.

I want to add also, if I may, that people often say to me, "Your daughter's killer just fell through the cracks." In fact, you might remember that Justin Bourque killed three Mounties and injured two others in Moncton with legally acquired guns. Alexandre Bissonnette killed six people and injured six others at a Quebec City mosque using legally acquired guns. Matthew Raymond killed four people including two Fredericton police officers using legally acquired guns.

The five-year background check is not adequate, and particularly in my daughter's case where he had been clearly drug trafficking. As far as I am concerned, as soon as he got off that probation he didn't apply for that PAL to be a hunter. He applied for that PAL to protect his drug-dealing business.

In the case of domestic violence, you can be charged with it, convicted and serve your sentence. Because that has happened to you, you don't get into another relationship for several years. Then, guess what? Then you do and oh, by the way, it's lovely for a couple of years and then the person resorts to domestic violence again.

Out of this bill I would like to see adult lifetime background checks and the gaps related to them in the system and process closed. I think it's essential.

[*Translation*]

Senator Dagenais: You didn't answer my question. The government claims Bill C-71 is a step forward, but not introducing a mandatory minimum sentence is a step backward, in my view. The purpose of a bill is to make a situation better. Here we have the Supreme Court quashing the mandatory minimum sentence and Bill C-71 being touted as a step forward, even though it does not set out a minimum sentence. I see the bill not as a step forward, but as a step back. Someone who is caught with a loaded handgun should at least face a mandatory minimum sentence.

Je veux ajouter que vous disposez également de mon mémoire écrit. J'ai mentionné que je suis une ancienne agente de la GRC ayant servi pendant une période considérable. J'ai également été enquêteuse pour le gouvernement de l'Ontario, gestionnaire des enquêtes dans le domaine correctionnel et enquêteuse dans le domaine des ressources humaines. Je veux m'assurer que vous comprenez le cas de ma fille présenté dans mon mémoire écrit. Cet homme a eu recours au PPA et il a utilisé l'arme à feu pour la tuer, en étant un propriétaire d'armes à feu légitime, et cela n'est pas un cas isolé. Mon mémoire contient des détails considérables pour vous expliquer un grand nombre des lacunes et des failles qui existent actuellement dans notre système d'octroi de permis et de vérification des antécédents.

Je veux également ajouter — si je le puis — que les gens me disent souvent : « Le tueur de votre fille est tout simplement passé entre les mailles du filet. » En fait, vous vous rappelez peut-être que Justin Bourque a tué trois agents de la GRC et qu'il en a blessé deux autres à Moncton au moyen d'armes à feu achetées légalement. Alexandre Bissonnette a tué six personnes et en a blessé six autres dans une mosquée de Québec à l'aide d'armes à feu achetées légalement. Matthew Raymond a tué quatre personnes, y compris deux agents de police de Fredericton, au moyen d'armes à feu achetées légalement.

La vérification des antécédents des cinq dernières années n'est pas adéquate, et surtout dans le cas de ma fille, où la personne faisait manifestement du trafic de stupéfiants. En ce qui me concerne, dès la fin de sa probation, il n'a pas demandé le PPA dans le but d'aller à la chasse. Il l'a demandé pour protéger son commerce de stupéfiants.

Dans le cas de la violence familiale, on peut être accusé de cet acte criminel, être déclaré coupable et purger sa peine. En raison de ce qui est arrivé à la personne, elle ne noue pas d'autres relations pendant plusieurs années. Ensuite, devinez quoi? Elle trouve un partenaire, et c'est merveilleux pendant deux ou trois ans, puis le cycle de la violence familiale recommence.

Je voudrais que le projet de loi prévoie des vérifications des antécédents de toute la vie adulte et que les lacunes qui se rattachent aux vérifications dans le système et le processus soient comblées. Je pense que c'est essentiel.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Vous n'avez pas répondu à ma question. On dit que le projet de loi C-71 est un pas en avant. Toutefois, en n'imposant pas de peine minimale, je crois qu'il représente plutôt un recul. Quand on dépose un projet de loi, c'est pour améliorer une situation. Or, la Cour suprême a annulé la peine minimale. On dit que le projet de loi C-71 est un pas en avant, alors qu'il ne prévoit pas de peine minimale. Je crois donc qu'il ne s'agit pas d'un pas en avant et que, en fait, le projet de loi représente un recul. On devrait au moins être passible d'une peine minimale lorsqu'on est arrêté avec une arme de poing chargée.

[English]

Ms. Irons: Thank you for the question, but honestly I feel at this time the bill has been delayed long enough. We need it passed. Perhaps there are other measures that need to be put forward. I know Minister Blair is coming out shortly with his findings on handguns and assault-style weapons. One would hope that might lead to some other measures.

I think those could be addressed along with your issue of penalties in a future bill. Right now my position is that we need to get this bill passed.

Senator Pratte: My question would be mainly for Dr. Cukier and Dr. Ahmed who both said that the evidence from science is overwhelming or really convincing and so on.

The opponents to this bill often mention work going in the other direction shows that gun control or different forms of gun control don't work. They often cite the work of Professors Mauser and Langmann who apparently have done some work that goes in the opposite direction.

Would you care to comment on how overwhelming the evidence appears to be on the efficacy of gun control?

Dr. Ahmed: We recently reviewed the international world body of literature, and the recent evidence is very clear.

With respect to these two scientists, I am familiar with their work, in particular the work of Dr. Langmann that you cite. I've reviewed his paper quite well. It's now a little out of date perhaps. It doesn't have great penetrance in the medical literature. It has been cited about 15 times since it was first published. It's tweeted about a lot actually, and not so much by scientists.

The methodology is maybe a bit weak. It's an ecological study that did not include suicides and did not account for injuries inflicted by homicides. It is very narrow in including only completed homicides which is, as we know, a small portion. That study has its limitations.

With respect to the other report I recall by Professor Mauser, that's not published in the medical literature. It is a report and has never been cited in the medical evidence. In the medical world, it means that it doesn't have a great deal of penetrance among scientists and physicians who study the disease of gun injuries.

[Traduction]

Mme Irons : Je vous remercie de poser la question, mais, honnêtement, j'estime que, pour l'instant, l'adoption du projet de loi a été retardée pendant assez longtemps. Nous avons besoin qu'il soit promulgué. Il faudra peut-être présenter d'autres mesures. Je sais que le ministre Blair annoncera sous peu ses conclusions sur les armes de poing et les armes de style fusil d'assaut. Il est à espérer que cette annonce puisse mener à la prise d'autres mesures.

Je pense que ces enjeux pourraient être abordés en parallèle avec la question des sanctions que vous soulevez dans un projet de loi ultérieur. Actuellement, je suis d'avis que nous devons faire adopter le projet de loi.

Le sénateur Pratte : Ma question s'adresse principalement à Mme Cukier et à la Dre Ahmed, qui ont toutes deux affirmé que les données scientifiques sont accablantes ou vraiment convaincantes et ainsi de suite.

Les opposants au projet de loi mentionnent souvent des travaux contraires qui montrent que le contrôle des armes à feu ou diverses formes de contrôle ne fonctionnent pas. Ils citent souvent l'œuvre de MM. Mauser et Langmann, qui auraient effectué certains travaux aux résultats contraires.

Voudriez-vous formuler un commentaire sur la mesure dans laquelle les données probantes semblent être écrasantes en ce qui concerne l'efficacité du contrôle des armes à feu?

Dre Ahmed : Nous avons récemment examiné toute la documentation à ce sujet à l'échelle internationale, et les données probantes récentes sont très claires.

Pour ce qui est de ces deux scientifiques, je connais bien leurs travaux, en particulier ceux de M. Langmann que vous mentionnez. J'ai très bien examiné son article. Il est maintenant peut-être un peu désuet. Il n'est pas souvent mentionné dans la littérature médicale. Il a été cité environ 15 fois depuis sa première publication. Il fait l'objet de beaucoup de gazouillis, et pas tant par des scientifiques.

La méthodologie est peut-être un peu faible. Il s'agit d'une étude écologique qui n'incluait pas les suicides et ne tenait pas compte des blessures infligées dans le cadre de tentatives d'homicide. Elle est très étroite, du fait qu'elle n'inclut que les homicides réussis, lesquels, comme nous le savons, constituent une petite proportion des cas. Cette étude comporte ses limites.

En ce qui concerne l'autre rapport, de M. Mauser, si je me souviens bien, il ne fait pas partie de la littérature médicale publiée. C'est un rapport, mais il n'a jamais été cité comme source de données probantes médicales. Dans le milieu de la médecine, cela signifie qu'il n'est pas souvent évoqué par les scientifiques et les médecins qui étudient le fléau que représentent les blessures par balle.

Ms. Cukier: I can add one comment about Professor Mauser's work. One of the studies he did was on arming for self-protection. The initial study was funded by the National Firearms Association and is a matter of record.

His study included a survey, again a sample of Canadians, and it asked the question: Have you or a member of your household used a gun in the last five years to protect yourself? If so, was it against a person or an animal?

He took the percentage that responded yes and extrapolated based on the population of Canada to conclude that a very large number of Canadians used firearms to protect themselves.

David Hemenway, at the Harvard School of Public Health, responded to that study by comparing it to a study that was done, with very similar results, asking Americans if they had ever seen a UFO and whether or not they had been abducted by an alien. You can look at the data; I would be happy to send it to the Senate. He argued that Professor Mauser was using exactly the same methodology and if you applied it to the study of sighting UFOs and being abducted by aliens, you would conclude that a very substantial proportion of Americans had been abducted by aliens. In my view there are some real flaws in some of the research that he has done.

As academics, we always have people who are on one side of an argument and people on another side of the argument. When the World Health Organization and some of the most established health research organizations in the world come down on the side of the accessibility thesis and the importance of strong regulation on firearms, I think that's fairly compelling.

Senator Pratte: Just briefly, how about the idea that 2013 was an outlier year with a low level of homicides and therefore 2013 is not a valid comparison or that the increase since 2013 is not significant?

Ms. Cukier: I think that is a really interesting point. I hadn't heard anybody talk about this notion of an inflection point or a dramatic reversal in trends. If we look at the history of firearm death and injury in Canada, we see that in general with progressive strengthening of controls over firearms there has been a decline in suicide, in domestic violence with firearms and so on.

Everybody talks about the Australian success story. The Canadian story was looking very much like that as well. What we have seen in recent years is a reversal in that trend.

Mme Cukier : Je peux ajouter un commentaire au sujet de l'œuvre de M. Mauser. L'une des études qu'il a effectuées portait sur le fait de s'armer pour se protéger. L'étude initiale a été financée par la National Firearms Association et est bien connue.

Son étude comprenait un sondage — encore une fois, mené auprès d'un échantillon de Canadiens — qui posait la question suivante : est-ce qu'un membre de votre ménage ou vous-même avez utilisé une arme à feu au cours des cinq dernières années dans le but de vous protéger? Le cas échéant, était-ce contre une personne ou un animal?

Il a pris le pourcentage de personnes qui avaient répondu par l'affirmative et a extrapolé en fonction de la population du Canada pour conclure qu'un très grand nombre de Canadiens avaient utilisé une arme à feu pour se protéger.

David Hemenway, de la Harvard School of Public Health, a répondu à cette étude en la comparant à une autre qui avait été effectuée, et dont les résultats étaient très semblables, dans le cadre de laquelle on avait demandé à des Américains s'ils avaient déjà vu un OVNI et s'ils avaient été enlevés par un extraterrestre. Vous pouvez regarder les données; je serais ravie de les envoyer au Sénat. Il a fait valoir que M. Mauser utilisait exactement la même méthodologie et que, si on l'appliquait à l'étude concernant les apparitions d'OVNI, on conclurait qu'une proportion très importante d'Américains ont été enlevés par des extraterrestres. À mon avis, certaines des recherches qu'il a effectuées comportent des lacunes réelles.

En tant qu'universitaires, nous avons toujours des gens qui sont d'un côté et de l'autre. Quand l'Organisation mondiale de la Santé et certaines des organisations de recherche en santé les plus établies au monde se rangent du côté de la thèse de l'accessibilité et de l'importance d'une forte réglementation des armes à feu, je pense que c'est assez convaincant.

Le sénateur Pratte : Très brièvement, que dites-vous de l'idée selon laquelle 2013 a été une année exceptionnelle où le taux d'homicides a été peu élevé et, par conséquent, qu'il ne s'agit pas d'un point de comparaison valable ou que l'augmentation qui a eu lieu depuis 2013 n'est pas significative?

Mme Cukier : Je pense que c'est une question très intéressante. Je n'avais entendu personne aborder cette notion d'un point d'inflexion ou d'un renversement radical des tendances. Si nous regardons l'historique des morts et des blessures causées par des armes à feu au Canada, nous voyons qu'en général, grâce au renforcement progressif des mesures de contrôle des armes à feu, le taux de suicide, d'actes de violence familiale associée aux armes à feu, et ainsi de suite, a diminué.

Tout le monde parle du succès de l'Australie. Le Canada a connu lui aussi un succès très semblable. Au cours des dernières années, nous avons observé une inversion de cette tendance.

It's early to say if that signals something that will go on for the next decade, but I would simply argue that we have one million restricted and prohibited firearms today. In another 10 years we'll have two million and it will be impossible to reverse the trend.

We have seen significant negative impacts of the relaxation of firearms controls in this country, without any benefits. I would ask the senators: Why would you not want to improve public safety rather than putting it further in jeopardy?

Senator Gold: I have a question for anyone who chooses to answer because you are preceding representatives from the Canadian Coalition for Firearm Rights. If they had testified first, you would have had the opportunity to comment. We'll take the order as it arises.

Dr. Ahmed, you and your colleagues have been criticized. I am referring to arguments that many have made but that Tracey Wilson from the Canadian Coalition for Firearm Rights posted on the organization's website, essentially saying to stay out of this completely unethical debate to bring an erroneous political position into the ER or the OR. She went on to say that it was also unethical for these lobby doctors to be using their medical credentials to try and influence legislation and that no evidence would have the impact they promise it will. She also asked why this small lobby group was so radically pushing their agenda to end an Olympic sport.

Would you comment on why you and your colleagues are making a contribution? How would you respond to this kind of critique of the legitimacy of your intervention?

Dr. Ahmed: First of all, we're not a small group. Our position statement has been endorsed very recently by a number of national medical associations: the Canadian Critical Care Society, the Ontario Medical Association, the Canadian Paediatric Society and the Trauma Association of Canada. Multiple organizations of national stature with hundreds of members and in some cases thousands of members are compelled to speak because every day we witness the terrible tragedies that have been so eloquently and painfully described by Ms. Irons.

Every day or every week someone comes into our emergency departments who is injured by these wounds. This is absolutely our lane because we are informed by the medical evidence and

Il est encore tôt pour dire s'il s'agit d'un phénomène qui se poursuivra au cours de la prochaine décennie, mais j'affirmerai simplement qu'aujourd'hui, nous avons un million d'armes à feu à autorisation restreinte et prohibée. Dans 10 ans de plus, nous en aurons deux millions, et il sera impossible d'inverser la tendance.

Nous avons constaté les conséquences négatives importantes du relâchement des mesures de contrôle des armes à feu au pays et l'absence d'avantages qui s'y rattachent. Je poserais la question suivante aux sénateurs : pourquoi ne voudriez-vous pas améliorer la sécurité publique au lieu de la mettre davantage en péril?

Le sénateur Gold : J'ai une question qui s'adresse à quiconque choisira d'y répondre, car vous précédez les représentants de la Coalition canadienne pour le droit aux armes à feu. S'ils avaient témoigné en premier, vous auriez eu la possibilité de commenter leurs déclarations. Nous suivrons l'ordre dans lequel les témoins comparaitront.

Docteure Ahmed, vos collègues et vous avez fait l'objet de critiques. Je fais allusion aux arguments que de nombreuses personnes ont formulés, mais aussi à ceux qu'a publiés Tracey Wilson, de la Coalition canadienne pour le droit aux armes à feu, sur le site web de l'organisation, qui vous dit essentiellement de rester en dehors de ce débat et de cesser d'apporter un point de vue politique erroné dans les salles d'urgence ou les salles d'opération, ce qui est complètement contraire à l'éthique. Elle a poursuivi en affirmant qu'il était également contraire à l'éthique que les médecins formant ce groupe de pression utilisent leurs titres de compétence pour tenter d'influer sur les lois, même si aucune donnée probante ne montre que ces mesures auront les incidences promises. Elle a également demandé pourquoi ce petit groupe de pression imposait aussi radicalement son programme visant à mettre fin à un sport olympique.

Voudriez-vous formuler un commentaire sur les raisons pour lesquelles vos collègues et vous apportez une contribution? Comment répondriez-vous à ce genre de critique concernant la légitimité de votre intervention?

Dre Ahmed : Tout d'abord, nous ne sommes pas un petit groupe. Notre énoncé de principe a été adopté tout récemment par un certain nombre d'associations médicales nationales : la Société canadienne des soins intensifs, l'Association médicale de l'Ontario, la Société canadienne de pédiatrie et l'Association canadienne de traumatologie. Plusieurs organisations d'envergure nationale comptant des centaines de membres et, dans certains cas, des milliers de membres sont contraintes de prendre la parole parce que, tous les jours, nous sommes témoins des terribles tragédies qui ont été décrites de façon aussi éloquente que pénible par Mme Irons.

Tous les jours ou toutes les semaines, une personne qui a subi de telles blessures arrive dans notre service des urgences. C'est tout à fait dans notre champ de compétences, car nous

because we speak on behalf of patients and families who cannot speak for themselves. We are compelled to speak because physicians have always acted in the public good: asbestos, tobacco, seat-belt laws, drinking and driving. This has been our lane.

It is our moral and professional obligation to inform the senators of what we see and what we know so that you can do your job better and make the public safe.

Physicians have had a long history in this tradition that goes all the way back to the cholera epidemics in London in the late 1850s. To say it is immoral, it would be immoral if I were not here today to share with you what I know and what we feel.

This is not just something that is happening in Canada. This is also happening in the United States. Physicians are tired of the conversation being hijacked by people who are motivated by their self-interest. We are motivated only by the interest of the public good. I have no other desire or motivation to be here. That is my only motivation so that we stop seeing these tragic and preventable injuries night after night, weekend after weekend. That is the only reason I am here.

Senator McIntyre: Ms. Irons, I share your grief and your pain. Please accept my deepest condolences to you and your family for the loss of your daughter.

We all agree that the federal government should work with the provinces and territories to require mandatory reporting by health care professionals of people who ought not to access firearms.

That said, I note that the provincial mental health acts are not tied in with Bill C-71. Do you agree that the two should be tied in together?

Dr. Ahmed: My esteemed colleague Dr. Maggi is in the room. Perhaps she would like to say a few words about the mental health acts.

Senator McIntyre: Before we hear from her, Ms. Cukier, would you comment?

Ms. Cukier: I don't know enough about the provincial mental health acts to be able to comment. In addition to having the legislation and in addition to thinking about provisions similar to what we see in many provinces for mandatory reporting when people should no longer be driving motor vehicles, it is critically important that similar provisions have been recommended by

connaissons les données probantes médicales et nous parlons au nom des patients et des familles qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes. Nous nous devons de prendre la parole parce que les médecins ont toujours agi pour le bien du public : l'amiante, le tabac, les lois concernant le port de la ceinture de sécurité, l'alcool au volant. C'est notre domaine de compétence.

Nous avons l'obligation morale et professionnelle d'informer les sénateurs de ce que nous constatons et de ce que nous savons afin qu'ils puissent mieux faire leur travail et assurer la sécurité du public.

Il s'agit d'une tradition de longue date chez les médecins qui remonte à l'épidémie de choléra survenue à Londres à la fin des années 1850. Affirmer que c'est immoral... Ce serait immoral si je n'étais pas là aujourd'hui pour vous faire part de ce que je sais et de ce que nous ressentons.

Ce n'est pas seulement quelque chose qui a lieu au Canada. Cela se produit également aux États-Unis. Les médecins en ont assez que la conversation soit détournée par des gens qui sont motivés par leur propre intérêt. Nous ne sommes motivés que par l'intérêt du public. Je n'ai aucun autre désir ni d'autres motivations à comparaître. C'est ma seule motivation, afin que nous cessions de voir ces blessures tragiques et évitables, nuit après nuit, fin de semaine après fin de semaine. Voilà la seule raison de ma présence ici.

Le sénateur McIntyre : Madame Irons, je partage votre deuil et votre douleur. Veuillez accepter mes plus sincères condoléances, à votre famille et à vous, pour la perte de votre fille.

Nous nous entendons tous sur le fait que le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces et les territoires afin d'exiger le signalement obligatoire par les professionnels de la santé des personnes qui ne devraient pas avoir accès à une arme à feu.

Cela dit, je remarque que les lois provinciales régissant la santé mentale ne sont pas reliées au projet de loi C-71. Souscrivez-vous à l'opinion selon laquelle ces deux éléments devraient être liés?

Dre Ahmed : La Dre Maggi, mon estimée collègue, se trouve dans la salle. Peut-être voudrait-elle dire quelques mots au sujet des lois sur la santé mentale.

Le sénateur McIntyre : Avant qu'elle ne réponde, madame Cukier, voudriez-vous formuler un commentaire?

Mme Cukier : Je n'en sais pas assez au sujet des lois provinciales régissant la santé mentale pour être en mesure de formuler un commentaire. En plus d'établir le projet de loi et de réfléchir à des dispositions semblables à ce que nous voyons dans de nombreuses provinces en ce qui a trait au signalement obligatoire des situations où des personnes ne devraient plus

some physician groups. The other piece that's critically important is the raising of public awareness of the risks associated with having guns in the home if you have a child who is depressed or someone else who is suffering from mental health issues.

We have lost the awareness of the risks associated with firearms in part because of the rhetoric around bad guys, good guys, and so on. Many of you may know that the risk of having your child killed with a gun is higher in rural Alberta than in downtown Toronto. Why? It is because suicide is such a scourge and suicide with firearms is a major problem.

Dr. Ahmed: Dr. Maggi is in the room to answer that question, perhaps, with your permission.

The Chair: Briefly.

Dr. Julie Maggi, Doctors for Protection from Guns: Could you repeat the question for me?

Senator McIntyre: I am concerned that the provincial mental health acts and Bill C-71 are not tied in together, and I think they should be. I would like to have your thoughts on that, please.

Dr. Maggi: I think that's a complicated question to ask if this legislation and the act should be connected. I wish I could actually give a more informed answer.

There are privacy issues as well within the mental health acts. My own sense is that I can't give a short answer to a question that is probably much more complicated and beyond my expertise at this time.

Senator McIntyre: Mental health is complicated. People with mental health issues who are treated in facilities or those with mental health issues who commit a criminal act are found unfit or fit to stand trial or not criminally responsible on account of mental disorder.

It is very important for the provincial mental health acts are tied in with the bill. I thank you for your answer.

Senator McPhedran: Each panellist is helping us with what we pride ourselves on in the Senate: our evidence-based decision making and review. You've given us a lot of methodologically sound and internationally recognized evidence to work with, and I thank you for that.

conduire de véhicules motorisés, il est d'une importance cruciale de constater que des dispositions semblables ont été recommandées par certains groupes de médecins. L'autre élément qui est d'une importance cruciale, c'est la sensibilisation du public à l'égard des risques associés à la présence d'armes à feu dans le domicile si on a un enfant qui est déprimé ou qu'on vit avec une autre personne qui a des problèmes de santé mentale.

Nous avons perdu la sensibilisation aux risques associés aux armes à feu en partie à cause du discours concernant les méchants, les gentils, et ainsi de suite. Vous êtes peut-être nombreux à savoir que le risque que votre enfant soit tué par balle est plus élevé dans l'Alberta rurale qu'au centre-ville de Toronto. Pourquoi? C'est parce que le suicide est un véritable fléau et que le suicide par balle constitue un problème majeur.

Dre Ahmed : La Dre Maggi est dans la salle pour répondre à cette question — peut-être — avec votre permission.

La présidente : Brièvement.

Dre Julie Maggi, Médecins canadiens pour un meilleur contrôle des armes à feu : Pourriez-vous me répéter la question?

Le sénateur McIntyre : Je crains que les lois provinciales sur la santé mentale et le projet de loi C-71 ne soient pas reliés, et je pense qu'ils devraient l'être. Je voudrais connaître vos réflexions à ce sujet, s'il vous plaît.

Dre Maggi : Je pense qu'il s'agit d'une question complexe à poser, pour ce qui est de savoir si le projet de loi et ces autres lois devraient être reliés. Je voudrais bien pouvoir donner une réponse plus éclairée.

Les lois sur la santé mentale présentent également des problèmes touchant la protection des renseignements personnels. À mon avis, je ne peux pas donner de réponse courte à une question qui est probablement bien plus complexe et qui dépasse actuellement mon expertise.

Le sénateur McIntyre : La santé mentale est complexe. Les gens qui ont des problèmes de santé mentale sont traités dans des établissements, ou bien ceux qui en ont et qui commettent un acte criminel sont jugés aptes ou non à subir un procès ou non criminellement responsables pour cause de trouble mental.

Il est très important que les lois provinciales sur la santé mentale soient liées au projet de loi. Je vous remercie de votre réponse.

La sénatrice McPhedran : Chaque témoin nous aide à l'égard de ce qui fait notre fierté au Sénat : notre processus décisionnel et nos examens fondés sur des données probantes. Vous nous avez donné beaucoup de données probantes valables sur le plan méthodologique et reconnues à l'échelle internationale avec lesquelles travailler, et je vous en remercie.

My question for you, Dr. Cukier, is related to domestic violence and violence against women and femicide. As part of the introduction to the question, could you summarize for us the financial sources for the Canadian Coalition for Gun Control, including whether you accept sponsorships?

Ms. Cukier: We don't accept sponsorships. It is member supported. The last time we received government funding was a competitive grant from the National Crime Prevention Council in 2002.

Senator McPhedran: Statistics Canada noted that the total number of female victims who reported firearm-related violent incidents by intimate partners to the police are increasing from 2009 to 2017, an eight-year span, by over 50 per cent. These were female victims of police-reported violence by intimate partners. We're being very specific here as part of our dedication to evidence-based decision making.

Statistics Canada also pointed out that the most typical firearms used in intimate partner violence are rifles and shotguns, reaching up to 88 per cent in the Northwest Territories.

We've heard and I think we will continue to hear from opponents to Bill C-71, including some of my colleagues who have promised to eviscerate the bill, that this is not relevant to violence against women and girls in Canada. Might I ask for your response to that?

Ms. Cukier: There are a couple of dimensions to my answer. First of all, most of the major women's organizations that deal with domestic violence across the country, including national groups like the YWCA, the Canadian Women's Foundation, the Ontario Association of Interval and Transition Houses, et cetera, support the legislation and the Coalition for Gun Control and have since its foundation. The Schlifer Clinic led a Charter challenge to defend the law.

On the ground, the organizations dealing with violence against women day in and day out support stronger gun control because they see the impact.

One dirty secret is not well understood in the public. People frame this as a rural-urban issue and talk a lot about the opposition in rural communities to stronger gun laws. They're typically talking about rural men who own guns, as opposed to rural women, because rural women are far more at risk from firearms than women in large cities.

Ma question s'adresse à vous, madame Cukier; elle est liée à la violence familiale et faite aux femmes et au fémicide. En guise d'introduction à la question, pourriez-vous nous résumer les sources financières de la Coalition canadienne pour le contrôle des armes à feu, en précisant notamment si vous acceptez les commandites?

Mme Cukier : Nous n'acceptons pas les commandites. La coalition est appuyée par les membres. La dernière fois que nous avons reçu du financement du gouvernement, il s'agissait d'une subvention par voie de concours du Conseil national de prévention du crime, en 2002.

La sénatrice McPhedran : Statistique Canada a souligné que le nombre total de femmes victimes qui ont signalé à la police des actes de violence liée aux armes à feu perpétrés par un partenaire intime a augmenté de plus de 50 p. 100 de 2009 à 2017, soit une période de huit ans. Il s'agissait de femmes victimes d'actes de violence perpétrés par un partenaire intime qui avaient été signalés à la police. Nous travaillons de façon très précise, car nous nous dévouons à un processus décisionnel fondé sur des données probantes.

Statistique Canada a également indiqué que les armes à feu les plus fréquemment utilisées dans les cas de violence conjugale sont les carabines et les fusils et que leur taux d'utilisation atteint 88 p. 100 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Nous avons entendu des opposants au projet de loi C-71, y compris certains de mes collègues qui ont promis d'éviscérer le projet de loi, dire — et je pense que nous continuerons de les entendre le dire — que cet enjeu n'est pas lié à la violence faite aux femmes et aux filles au Canada. Pourrais-je vous demander de répondre à cette affirmation?

Mme Cukier : Ma réponse comporte deux ou trois volets. Tout d'abord, la plupart des grandes organisations pour les femmes qui s'occupent de la violence familiale partout au pays, y compris les groupes nationaux comme le YWCA, la Fondation canadienne des femmes, l'Ontario Association of Interval and Transition House, et cetera, appuient le projet de loi et la Coalition pour le contrôle des armes à feu, et ce, depuis sa fondation. La clinique Schlifer a déposé une contestation fondée sur la Charte afin de défendre le projet de loi.

Sur le terrain, les organisations qui s'attaquent sans relâche à la violence faite aux femmes sont favorables à un contrôle plus rigoureux des armes à feu parce qu'elles voient les conséquences.

Il existe un vilain secret qui n'est pas bien compris par les membres du public. Les gens considèrent qu'il s'agit d'un enjeu opposant les milieux rural et urbain et parlent beaucoup de l'opposition, dans les collectivités rurales, au renforcement des lois relatives aux armes à feu. On parle habituellement d'hommes des régions rurales qui possèdent des armes à feu,

In my brief, I cite the study done in New Brunswick where there are somewhat higher rates of gun-related violence and threats. That study gives you a visceral understanding of the role that firearms play in domestic violence, apart from women being killed. Femicide is the tip of the iceberg. Women being threatened, children being threatened, the family pets being threatened or even killed are patterns of behaviour that we see globally. That's why the United Nations special rapporteur on human rights and small arms was so definitive in her statement that states that fail to properly protect citizens, particularly women and children, from firearms violence through effective regulation are failing their obligations under international human rights law.

There are no gun owner rights in this country. The Supreme Court of Canada has said that repeatedly, in spite of what you may hear later this evening. There is, however, a right to freedom from fear. There are rights under the Declaration on the Elimination of Violence against Women. Effective controls over firearms are an absolutely critical piece of any effort to combat gender-based violence.

Senator McPhedran: I might add there is also a right in the Canadian Charter of Rights and Freedoms to life and liberty.

Senator Dean: I have a question for Dr. Ahmed.

You started today by talking about protection from preventable harms which goes to the heart of what regulation is all about, and we're here talking about the regulation of firearms. In your recent *Globe* column, and as you alluded in your statement, you asserted that Canada has a gun problem. You also mentioned there are others who take a different view and would say that Canada has an urban gang problem on which we should focus. They say that despite what we've heard today from Statistics Canada of an almost equal prevalence of gun violence in rural Canada and in the face of fairly worrisome rates of domestic and partner violence. Senator McPhedran just talked about gun-related suicides and indeed about accidental discharges by regulated gun owners that result in injury and death. I think that debate will continue.

plutôt que de femmes, car ces femmes sont bien plus à risque d'être blessées ou tuées par balle que celles qui vivent dans les grandes villes.

Dans mon mémoire, je mentionne l'étude effectuée au Nouveau-Brunswick, où les taux de violence et de menaces liées aux armes à feu sont un peu plus élevés. Cette étude nous procure une compréhension viscérale du rôle que jouent les armes à feu dans la violence familiale, à part le fait que des femmes sont tuées. Le fémicide est la pointe de l'iceberg. Des femmes, des enfants, des animaux domestiques se font menacer, voire tuer, et il s'agit de modèles de comportement que nous observons à l'échelle planétaire. Voilà pourquoi la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'homme et les armes légères a été aussi catégorique dans sa déclaration selon laquelle les États qui ne réussissent pas à protéger adéquatement les citoyens, en particulier les femmes et les enfants, contre la violence liée aux armes à feu par une réglementation efficace manquent à leurs obligations au titre du droit international en matière de droits de la personne.

Les propriétaires d'armes à feu n'ont aucun droit au pays. La Cour suprême du Canada l'a souvent répété en dépit de ce que vous entendrez peut-être dire plus tard ce soir. Toutefois, il existe un droit à l'absence de crainte. Des droits sont prévus au titre de la Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes. Des mesures de contrôle des armes à feu efficaces sont un élément absolument essentiel à tout effort de lutte contre la violence sexospécifique.

La sénatrice McPhedran : Je pourrais ajouter que la Charte canadienne des droits et libertés prévoit également le droit à la vie et à la liberté.

Le sénateur Dean : J'ai une question à poser à la Dre Ahmed.

Aujourd'hui, vous avez commencé par parler de la protection contre les préjudices évitables, ce qui touche au cœur de l'objectif de la réglementation, et nous sommes là à parler de la réglementation des armes à feu. Dans votre article d'opinion récemment publié dans le *Globe and Mail* — et vous y avez fait allusion dans votre déclaration —, vous avez affirmé que le Canada a un problème d'armes à feu. Vous avez également mentionné le fait que d'autres personnes adoptent un point de vue différent et diraient que le Canada a un problème de gangs urbains sur lequel nous devrions nous concentrer. Ces personnes affirment cela, malgré ce que nous avons entendu de la bouche des représentants de Statistique Canada aujourd'hui concernant un taux presque équivalent de violence liée aux armes à feu dans le Canada rural et des taux plutôt inquiétants de violence familiale et conjugale. La sénatrice McPhedran vient tout juste d'évoquer les suicides par balle et les coups de feu accidentels tirés par des propriétaires d'armes à feu légitimes qui entraînent des blessures et des décès. Je pense que ce débat se poursuivra.

Could you tell us how you respond to those assertions that would oppose your view on this issue? Perhaps Ms. Irons would have a view on that as well.

Dr. Ahmed: These are not my assertions. This is a summary and study of the best available medical evidence that we present to you. This is not my assertion. This is the lived experience of countless physicians across the country and across many countries.

You make a very salient point. If we are to talk about the femicide report, as I think Dr. Cukier was alluding to, it identifies that the women most at risk in our country are Indigenous women, women in rural centres, and women between the ages of 25 and 35. We know that women of a younger age group who are economically not as viable and are living in rural Canada are at much higher risk of dying from guns.

This is information and data that have been replicated in jurisdiction after jurisdiction, county after county, province after province, country after country. There is now an abundant and irrefutable body of international data, information and study. This is the assertion of scientists, doctors and physicians who study this problem.

We are here only to inform you in your study so that you can make better decisions that will help ensure the health and longevity of our children, our sisters and our brothers. That's the reason we're here. I have to be in the operating room tomorrow morning at 7:45. Believe me, there are many other things I would rather be doing, but it is my obligation to share this with you.

Senator Dean: What is your view of the other side of the argument who would say that this is mostly a guns and gangs urban concern?

Dr. Ahmed: It is a bit of a difficult situation and there is no panacea, but the gun is the vector. Study after study shows that increased regulation, increased scrutiny and greater laws will reduce the burden of injury.

Dr. Cukier very carefully described a proportion. You can argue what is the proportion, and maybe we'll never know exactly what it is. The truth of the matter is a proportion of legally owned guns are used to harm, injure and kill people. Either they are stolen, sold, given away or legally owned. Legal gun owners use those guns to do terrible things. It's not like it has not happened. It's a matter of public record.

Pourriez-vous nous dire comment vous réagissez à ces affirmations opposées à votre point de vue sur cette question? Peut-être que Mme Irons a un point de vue à communiquer là-dessus également.

Dre Ahmed : Ce ne sont pas mes affirmations. Il s'agit d'un résumé et d'une étude des meilleures données probantes médicales accessibles que nous vous présentons. Ce n'est pas mon affirmation. Il s'agit du vécu d'innombrables médecins de partout au Canada et de nombreux autres pays.

Vous soulevez une question très importante. Si nous devons aborder le rapport sur les féminicides, auquel Mme Cukier a fait allusion, je crois, il indique que les femmes les plus à risque au pays sont les Autochtones, les femmes des centres ruraux et celles qui sont âgées de 25 à 35 ans. Nous savons que les femmes assez jeunes, dont la situation économique n'est pas très viable et qui vivent dans le Canada rural courent un risque bien plus élevé de mourir à cause d'une arme à feu.

Ce sont des renseignements et des données qui ont été obtenus de façon uniforme dans plusieurs administrations, comtés, provinces et pays. Il existe maintenant une quantité abondante de données, de renseignements et d'études irréfutables provenant de partout dans le monde. Il s'agit de l'affirmation de scientifiques et de médecins qui étudient ce problème.

Nous ne sommes là que pour vous éclairer dans le cadre de votre étude afin que vous puissiez prendre de meilleures décisions, lesquelles contribueront à assurer la santé et la longévité de nos enfants, de nos sœurs et de nos frères. Voilà la raison de notre présence ici. Je devrai être en salle d'opération demain matin à 7 h 45. Croyez-moi, il y a bien d'autres choses que je préférerais être en train de faire, mais j'ai l'obligation de vous faire part de ces renseignements.

Le sénateur Dean : Quel est votre point de vue sur l'avis contraire des personnes qui affirmeraient qu'il s'agit surtout d'un problème lié aux armes à feu et aux gangs des centres urbains?

Dre Ahmed : C'est une situation un peu difficile, et il n'y a pas de panacée, mais l'arme à feu est le vecteur. Toutes les études montrent qu'une réglementation accrue, des examens plus minutieux et des lois plus rigoureuses réduiront le nombre de blessures.

Mme Cukier a décrit très soigneusement une partie du problème. Vous pouvez débattre de son importance, et peut-être que nous ne le saurons jamais exactement. La vérité, c'est qu'une proportion d'armes à feu appartenant légalement à des gens sont utilisées pour causer du tort, pour blesser et pour tuer, peu importe qu'elles aient été volées, vendues, données ou qu'elles appartiennent à leur propriétaire légitime. Des propriétaires d'armes à feu légales utilisent ces armes pour commettre de terribles actes. Ce n'est pas comme si ce n'était jamais arrivé. C'est de notoriété publique.

These are not my assertions. These are matters of public record and it is the summary of the medical evidence.

Senator Dean: We accept it as that.

Dr. Ahmed: You're welcome.

Senator C. Deacon: Dr. Ahmed, you mentioned a study in Ontario that involved a number of children who have been affected by gun accidents or violence. Could you repeat that quickly?

Dr. Ahmed: Sure.

Senator C. Deacon: There was so much in each of your presentations that I was having trouble keeping up. That really jumped out at me, and I want to make sure I got it right.

Dr. Ahmed: We will submit all of that to you so you can study it better. I have it here somewhere. It is a study that comes out of an article called "Risk of firearm injuries among children and youth of immigrant families," and the senior author is Dr. Natasha Saunders. It comes from a group at the Hospital for Sick Children and documents that over a five-year period from 2008 to 2012 one child per day was injured by a gun in Ontario.

Senator C. Deacon: That's what I thought you said. I just wanted to make sure I heard it clearly.

Dr. Ahmed: That is correct. That is the reported evidence and the data. Children in rural centres are at higher risk for unintentional injuries. Children in urban centres are more at risk for assault, but all children are at risk when there are firearms in the community or the home.

The Chair: Dr. Ahmed, if you would be kind enough to share that report with the clerk, we will have that distributed.

Dr. Ahmed: I would be happy to leave all of these with you.

Senator Busson: I feel compelled to tell you how much we appreciate your perspective and your absolute undeniable reality around what we're facing in Canada these days.

Ms. Irons and all of you, we absolutely have to pay attention to the tragic experiences that you have been subjected to, and you demand our attention on these things.

Ce ne sont pas mes affirmations. Ce sont des affaires de notoriété publique, et il s'agit du résumé des données probantes médicales.

Le sénateur Dean : Nous les acceptons en tant que telles.

Dre Ahmed : De rien.

Le sénateur C. Deacon : Docteur Ahmed, vous avez mentionné une étude menée en Ontario, à laquelle ont participé un certain nombre d'enfants qui avaient été touchés par des accidents ou des actes de violence liés aux armes à feu. Pouvez-vous répéter cette information rapidement?

Dre Ahmed : Bien sûr.

Le sénateur C. Deacon : Chacun de vos exposés contenait tellement d'information que j'ai de la difficulté à suivre. Cet élément m'a vraiment sauté aux yeux, et je voulais m'assurer de bien comprendre.

Dre Ahmed : Nous allons vous soumettre toute cette information afin que vous puissiez mieux l'étudier. Je l'ai ici quelque part. Il s'agit d'une étude provenant d'un article intitulé « Risk of firearm injuries among children and youth of immigrant families », et l'auteure principale est la Dre Natasha Saunders. Il a été rédigé par un groupe du Hospital for Sick Children et documente le fait qu'au cours d'une période de cinq ans s'étendant de 2008 à 2012, un enfant par jour a été blessé par balle en Ontario.

Le sénateur C. Deacon : C'est bien ce que je pensais que vous aviez dit. Je voulais seulement m'assurer que j'avais bien entendu.

Dre Ahmed : C'est exact. Ce sont les données probantes déclarées. Les enfants des centres ruraux courent un risque plus élevé de subir des blessures non intentionnelles. Ceux des centres urbains risquent davantage d'être victimes d'une agression, mais tous les enfants sont à risque lorsque des armes à feu sont présentes dans la collectivité ou à la maison.

La présidente : Docteur Ahmed, si vous aviez la gentillesse de communiquer ce rapport au greffier, nous le ferons distribuer.

Dre Ahmed : Je serais ravie de vous laisser tous ces documents.

La sénatrice Busson : Je ressens le besoin de vous dire à quel point nous sommes reconnaissants que vous nous fassiez part de votre point de vue et de votre réalité indéniable concernant la situation à laquelle nous faisons face au Canada de nos jours.

Madame Irons, et vous tous, nous devons absolument porter notre attention sur les expériences tragiques que vous avez vécues, et vous sollicitez notre attention à l'égard de ces sujets.

Dr. Cukier and Dr. Ahmed, in your experiences around the things you've seen in your emergency rooms, et cetera, could you comment, whether the guns are legal or not legal, on the kinds of injuries that you see?

I've often heard people more or less allude to injuries that aren't fatal or are not life threatening. From my own experience I know they are often more life changing than perhaps a gun or a knife wound might be.

Could you comment on that, please?

Dr. Ahmed: I would be pleased to do so. To me, it's a very important point. Very often the statistics, the data and the studies focus on death and mortality, but what is not often talked about is patients who survive their injuries.

These are high-velocity missiles, pieces of metal that tear through the tissues, organs and blood vessels of these patients. They arrive to us *in extremis*, which means critically ill. We rush them into the operating room and open up their body cavities. Their whole blood volume is on the floor within the next 25 seconds. Then multiple teams of surgeons and anaesthetists are racing to repair these injuries and save these people from certain death. They spend weeks and months in hospital with surgery after surgery and hundreds of units of blood being transfused. They are days and weeks in the ICU. Those are the patients. Imagine their families. Imagine the mothers and fathers and sisters and brothers of these people who wait outside the ICU day after day waiting to speak to me and hear me say their son is going to survive for one more week or one more day.

Then they're discharged. They go to rehabilitation centres where they learn to walk again, speak again and eat again because they're so unconditioned and disabled. These are young people who are 15, 17, 18, 25 and 35. These are not old people. These are young people.

That is the physical disability. Then there is the emotional disability and mental disability of having been a victim and having lost what was their youth. They are 17 or 21. They get shot in the spine and they never walk again. They get shot in the brain and their brain never functions the same. There's a lot of focus on morality that we don't talk enough about because we're so thankful they survived, but they survive at great cost to the medical system, to their families and to themselves. We are grateful that they do survive and their families are grateful, but it was preventable in the first place.

Madame Cukier et docteur Ahmed, en ce qui concerne les expériences que vous avez vécues et les situations que vous avez constatées dans les salles d'urgence, et ainsi de suite, pouvez-vous nous parler des types de blessures que vous voyez, qu'elles soient causées par des armes à feu légales ou illicites?

J'ai souvent entendu des gens faire allusion à des blessures qui ne sont pas mortelles ou qui ne menacent pas la vie. D'après ce que j'en sais, ces blessures sont davantage de nature à changer une vie qu'une blessure causée par une arme à feu ou un couteau.

Pouvez-vous nous donner des commentaires à ce sujet s'il vous plaît?

Dre Ahmed : Bien sûr. À mon avis, il s'agit d'un point très important. Bien souvent, les statistiques, les données et les études portent sur les morts et la mortalité, mais on ne parle pas souvent des patients qui survivent à leurs blessures.

Il s'agit de projectiles à grande vitesse, de pièces de métal qui déchirent les tissus, les organes et les vaisseaux sanguins de ces patients. Ils se présentent chez nous *in extremis*, c'est-à-dire grièvement blessés. Nous les amenons en toute hâte à la salle d'opération et ouvrons leurs blessures. Tout leur sang se répand sur le plancher en 25 secondes. Ensuite, de multiples équipes de chirurgiens et d'anesthésistes se lancent dans une course contre la montre pour soigner leurs blessures et les sauver d'une mort certaine. Ces personnes passent des semaines et des mois à l'hôpital, subissent chirurgie après chirurgie et se font transfuser des centaines d'unités de sang. Elles passent des jours et des semaines dans l'unité des soins intensifs. Voilà ce qui se passe pour les patients. Imaginez ce que vivent les membres de leur famille. Imaginez les mères, les pères, les sœurs et les frères de ces patients qui, jour après jour, attendent à l'extérieur de l'unité des soins intensifs pour me parler et m'entendre leur dire que leur fils va vivre une semaine ou un jour de plus.

Ces patients reçoivent ensuite leur congé. Ils sont dirigés vers des centres de réadaptation où ils réapprennent à marcher, à parler et à manger parce qu'ils ont subi un important déconditionnement et qu'ils souffrent d'incapacité physique. Il s'agit de jeunes, qui ont entre 15 et 35 ans. Ce ne sont pas des personnes âgées. Ce sont des jeunes.

C'est la part des atteintes physiques. Ensuite, il y a les atteintes sur le plan émotionnel et mental du fait d'être une victime et d'avoir perdu sa jeunesse. Certains ont 17 ou 21 ans. Ils reçoivent une balle dans la colonne vertébrale et ils ne remarchent plus. Ils se font tirer dans la tête, et leur cerveau ne fonctionne plus jamais de la même façon. Il y a un aspect important lié à la mortalité dont nous ne parlons pas suffisamment, parce que nous sommes tellement reconnaissants qu'ils aient survécu, mais cette survie représente un coût important pour le système de santé, leur famille et eux-mêmes. Nous sommes reconnaissants pour leur survie, et leurs familles sont reconnaissantes, mais il demeure que la situation aurait pu être évitée au départ.

That is the point all three of us are trying to make.

Ms. Irons: Speaking for myself, I have another effect that I would like to add. I had a high-profile career. I was an executive in government. From the day my daughter was killed, I was unable to work. I am diagnosed as having post-traumatic stress disorder, which my doctors and counsellor think will be for the rest of my life. I suffer from what is generally called a major depressive disorder in Canada. In the States it is now called complicated grief disorder. It usually affects someone who has either lost a child or someone to violence. In my case it was both.

I haven't been able to work since and I have since retired. I ended up with the onset of an autoimmune disease, which my doctors can't prove but attribute to the stress and trauma of my daughter's death. Because of that autoimmune disease, I now have six specialists, a psychotherapist and a family doctor. I am on six medications. Some days I can't get out of bed. I call it the ripple effect.

Some of my daughter's friends lost their jobs because they couldn't cope with the trauma of her death. The university had to bus people down and delay exams because of the devastation in that community. There are at least two police officers that I know in the OPP and at least two paramedics in Bracebridge that to this day have PTSD as a result of trying to save my daughter's life. The ripple effect just goes on and on.

When we're talking about, as Dr. Ahmed said, the effects, my daughter's death is not about one person. It's about hundreds and hundreds of people who worked with her. My friend said today, there were 400 people at her son's funeral. We had to have two funerals because there were 700 people.

My daughter was a developmental services worker who looked after children with developmental and intellectual disabilities. I had to phone that organization on the Saturday morning, the day after she was killed, to tell the human resources manager that my daughter had been murdered. The whole organization had to come together in management over the weekend to figure out how to deal with the staff and management trauma while they were still looking after vulnerable people and their families who were also devastated by my daughter's death. Frankly, the impact on those vulnerable people that she looked after makes me angry.

Voilà ce que nous essayons toutes trois d'expliquer.

Mme Irons : Pour ma part, j'aimerais souligner un autre effet. J'avais une carrière brillante. J'occupais un poste de direction au sein du gouvernement. Depuis le jour où ma fille a été assassinée, je suis incapable de travailler. J'ai reçu un diagnostic de trouble de stress post-traumatique, et mes médecins et psychologues sont d'avis que j'en serai atteinte pour le reste de ma vie. Je souffre de ce qu'on appelle habituellement au Canada le trouble dépressif majeur. Aux États-Unis, c'est maintenant appelé le deuil compliqué. Ce sont habituellement des personnes qui ont soit perdu un enfant, soit un proche en raison d'actes de violence. Dans mon cas, c'était les deux à la fois.

Je n'ai pas pu retourner au travail et j'ai depuis pris ma retraite. J'ai aussi une maladie auto-immune qui est apparue, et mes médecins, bien qu'ils ne peuvent le prouver, croient qu'elle est causée par le stress et le traumatisme liés au décès de ma fille. En raison de cette maladie auto-immune, je suis maintenant suivie par six spécialistes, un psychothérapeute et un médecin généraliste. Je dois prendre six médicaments. Certains jours, je n'arrive pas à me lever du lit. C'est ce que j'appelle des dommages collatéraux.

Certains des amis de ma fille ont perdu leur emploi parce qu'ils n'arrivaient pas à surmonter le traumatisme que leur a causé sa mort. Les responsables de l'université ont dû offrir du transport aux étudiants et retarder les examens, étant donné que cette communauté était très ébranlée. Je connais au moins deux agents de la Police provinciale de l'Ontario et deux ambulanciers à Bracebridge qui, à ce jour, sont toujours atteints du trouble de stress post-traumatique après avoir essayé de sauver ma fille. Les dommages ne cessent de se perpétuer.

Quand on parle des effets, comme la Dre Ahmed l'a dit, la mort de ma fille ne concerne pas qu'une personne. Elle a touché des centaines et des centaines de personnes qui ont travaillé avec elle. Une amie m'a dit aujourd'hui que 400 personnes avaient assisté aux funérailles de son fils. Nous avons dû tenir deux funérailles, parce que 700 personnes voulaient y assister.

Ma fille travaillait dans le domaine des services aux personnes ayant un handicap de développement et s'occupait d'enfants ayant un handicap intellectuel et de développement. J'ai dû téléphoner aux responsables de l'organisation pour laquelle elle travaillait le samedi matin, soit le lendemain de son assassinat, pour informer le gestionnaire des ressources humaines que ma fille avait été tuée. Tous les membres de la direction ont dû se réunir au cours de la fin de semaine pour établir les mesures à adopter en raison du traumatisme vécu par le personnel et les membres de la direction alors qu'ils devaient continuer de s'occuper de personnes vulnérables et de membres de leur famille qui étaient aussi anéantis par la mort de ma fille. En toute franchise, les répercussions sur les personnes vulnérables desquelles elle s'occupait me mettent en colère.

Forgive my passion, but you have to understand. I hear all the time from the gun lobby, “There are 2.2 million of us and there are only 500 of you.” No, there are not. There are thousands and thousands of us in this country affected by gun violence right now. We have to draw the line and start somewhere.

Again, as I said earlier, let’s get this damn bill passed.

Senator Busson: I just want to say that any one of us could be sitting in your chair.

Dr. Ahmed: I think that is a very apt comment. One of the tragic things about gun violence is that it is so random. There’s epidemiology about it, but it can happen to anyone, anywhere.

Ms. Cukier: Health Canada is spending more time and energy looking at wire barbecue brushes than they are on firearms and their impact on community health. We have to shift the discussion away from gangs and guns and recognize the ripple effects.

The Chair: I want to express my sincere thanks and particularly, Ms. Irons, to you. I know it’s difficult. We appreciate that you have taken the time to be here. To both Dr. Cukier and Dr. Ahmed, thank you very much.

Dr. Ahmed: It has been a pleasure. Thank you.

Senator Jean-Guy Dagenais (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Honourable senators, we now continue with our fifth panel. Joining us are Solomon Friedman, Criminal Defence Lawyer at Edelson & Friedman LLP; Rod Giltaca, CEO and Executive Director of the Canadian Coalition for Firearms Rights; and, by video conference, Dennis Young. The floor is yours, Mr. Young.

[*English*]

Dennis R. Young, as an individual: I would like to thank the Senate committee for inviting me to appear tonight.

I am a retired member of the RCMP. I have never committed a crime. Yet, in 1998, when the Liberal government’s Bill C-68 came into force and under threat of being charged with a Criminal Code offence, I was forced to buy a piece of paper to simply own property that I’d owned and used safely for 35 years. Since that time, evidence shows that I have been treated worse

Pardonnez-moi de m’emporter, mais il faut me comprendre. J’entends toujours le message du lobby des armes à feu : « Nous sommes 2,2 millions, alors que vous n’êtes que 500. » Ce n’est pas vrai. Nous sommes des milliers dans ce pays qui sont actuellement touchés par la violence liée aux armes à feu. Nous devons imposer des limites et commencer quelque part.

Encore une fois, comme je l’ai dit précédemment, adoptons ce fichu projet de loi.

La sénatrice Busson : Je veux simplement ajouter que n’importe qui d’entre nous pourrait être à votre place.

Dre Ahmed : Je crois que c’est un commentaire très pertinent. Un des aspects tragiques concernant la violence liée aux armes à feu, c’est qu’elle frappe vraiment au hasard. Des recherches épidémiologiques ont été menées à ce sujet, mais il reste que cela peut arriver à n’importe qui, n’importe où.

Mme Cukier : Santé Canada consacre plus de temps et d’énergie à examiner le cas des brosses métalliques pour le barbecue que la situation liée aux armes à feu et leurs conséquences sur la santé des collectivités. Nous devons dévier le débat portant sur les gangs et les armes à feu et reconnaître les répercussions.

La présidente : Je souhaite vous remercier sincèrement, en particulier vous, madame Irons. Je sais que c’est difficile. Nous sommes reconnaissants que vous ayez pris le temps de venir. Je vous remercie beaucoup, madame Cukier et docteure Ahmed.

Dre Ahmed : Je suis heureuse d’être venue. Merci.

Le sénateur Jean-Guy Dagenais (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le vice-président : Mesdames et messieurs les sénateurs, nous allons continuer avec notre cinquième panel. Nous recevons maintenant M. Solomon Friedman, avocat de la défense en droit criminel chez Edelson & Friedman LLP, M. Rod Giltaca, chef de la direction et directeur exécutif de la Coalition canadienne pour le droit aux armes à feu, et, par vidéoconférence, M. Dennis Young. Vous avez la parole, monsieur Young.

[*Traduction*]

Dennis R. Young, à titre personnel : Je souhaite remercier le comité du Sénat de m’avoir invité à comparaître ce soir.

Je suis un membre de la GRC à la retraite. Je n’ai jamais commis de crime. Toutefois, en 1998, quand le projet de loi C-68 du gouvernement libéral est devenu loi, et en raison de la menace de me faire accuser d’avoir commis une infraction criminelle, j’ai été forcé d’acheter un bout de papier pour simplement prouver que j’étais le propriétaire d’un bien que je possédais et

than the 443,000 convicted criminals who have been prohibited from owning firearms by the courts.

I want to make two main points tonight. First, despite the Auditor General back in 1993 asking the Department of Justice to evaluate the gun control program, as of today no government ever did. It's time for the Senate to undertake a rigorous evaluation of the gun control program.

Second, Parliament and the people have been kept in the dark about the true cost of the Canadian Firearms Program. It's time for the Senate to do the job that the House of Commons has failed to do.

On March 10, 1994, Reform MP Garry Breitkreuz made good on a promise to his constituents by standing in the House of Commons and asking Minister of Justice Allan Rock a question that went right to the heart of the gun control legislation, past and present:

There are two types of gun owners in Canada, law-abiding citizens and criminals. According to the Canadian Centre for Justice Statistics less than one tenth of one per cent of registered handgun owners commit a crime with their guns. Could the minister explain how putting more controls on responsible gun owners better protects law-abiding citizens?

Minister Rock responded by saying that the government supported the existing gun control laws and described them as being reasonable controls.

Now, 25 years later, another Liberal government is ramming another gun control bill through Parliament without first providing an answer to Garry Breitkreuz's question and repeating Allan Rock's description of the amendments in Bill C-71 as reasonable controls.

Albert Einstein is credited with saying that the definition of insanity is doing the same thing over and over again but expecting different results. There's no proof that Einstein really made this statement just as there is no proof or no evidence that any of the reams of gun control laws passed by successive governments over the last four decades has reduced the number of homicides, reduced the number of suicides, reduced violent crime, improved public or police safety or kept firearms out of the hands of criminals.

que j'utilisais de façon sécuritaire depuis 35 ans. Depuis, force est de constater que j'ai été moins bien traité que les 443 000 criminels reconnus à qui les tribunaux ont interdit de posséder une arme à feu.

Je souhaite soulever deux points principaux ce soir. Premièrement, même si le vérificateur général a demandé en 1993 au ministère de la Justice d'évaluer le programme de contrôle des armes à feu, à ce jour, aucun gouvernement ne l'a fait. Il est temps que le Sénat mène une évaluation rigoureuse du programme de contrôle des armes à feu.

Deuxièmement, le Parlement et le public ont été tenus dans l'ignorance en ce qui concerne les véritables coûts liés au Programme canadien des armes à feu. Le moment est venu pour le Sénat de faire le travail que la Chambre des communes n'a pas fait.

Le 10 mars 1994, le député Garry Breitkreuz, du Parti réformiste, a tenu une promesse faite à ses électeurs en se levant en Chambre et en posant à Allan Rock, alors ministre de la Justice, une question qui touchait le cœur des mesures législatives visant le contrôle des armes à feu, présentes et antérieures :

Il y a au Canada deux types de propriétaires d'armes à feu : les citoyens respectueux de la loi et les criminels. Selon le Centre canadien de la statistique juridique, moins de un dixième de un pour cent des propriétaires enregistrés d'armes de poing se servent de leurs armes pour commettre un crime. Le ministre peut-il nous dire en quoi un contrôle plus strict des propriétaires responsables d'armes à feu protège davantage les bons citoyens?

Le ministre Rock a répondu en déclarant que le gouvernement appuyait les lois actuelles visant le contrôle des armes à feu et a décrit ces mesures législatives comme des contrôles raisonnables.

Maintenant, 25 ans plus tard, un autre gouvernement libéral fait adopter de force par le Parlement un autre projet de loi visant le contrôle des armes à feu sans d'abord répondre à la question posée par Garry Breitkreuz et reprend la description faite par Allan Rock des modifications proposées par le projet de loi C-71, c'est-à-dire qu'il s'agit de contrôles raisonnables.

On attribue à Albert Einstein d'avoir défini la folie comme le fait de toujours faire la même chose et de s'attendre à un résultat différent. Il n'y a aucune preuve qu'Einstein a véritablement prononcé cette phrase, tout comme il n'y a aucune preuve ni donnée montrant que le tas de mesures législatives visant le contrôle des armes à feu qui ont été adoptées par les différents gouvernements au cours des quatre dernières décennies ont réduit le nombre d'homicides, de suicides ou de crimes violents, qu'elles ont amélioré la sécurité du public ou des policiers ou qu'elles ont permis de faire en sorte que les armes à feu ne tombent pas entre les mains de criminels.

The Liberal Party of Canada website states:

Government should base its policies on facts, not make up facts based on policy. Without evidence, government makes arbitrary decisions that have the potential to negatively affect the daily lives of Canadians.

Bill C-71 breaks this promise.

In his 1993 report on the gun control program to Parliament, Auditor General Denis Desautels wrote:

As well, our review of the new regulations indicated that important data, needed to assess the potential benefits and future effectiveness of the regulations, were not available at the time the regulations were drafted.

The Auditor General was referring to then Justice Minister Kim Campbell's gun control regulations in Bill C-17. The Department of Justice defended their lack of evidence with this statement:

In any event, the legislation and regulations were driven by clear public interest considerations, which needed to be acted upon despite the absence of precise data.

The Auditor General went on to recommend:

The Department of Justice should undertake a rigorous evaluation of the gun control program.

As of today, no government ever did. It is time for the Senate to get precise data. Does it work or doesn't it?

On May 31, 2006, MP Garry Breitkreuz asked five important questions of the Auditor General following her appearance before the Standing Committee on Public Safety. Auditor General Sheila Fraser responded to Garry's letter pointing out that it was the government or Parliament that was responsible for answering all five of his questions. Here we are 12 years later, and Parliament still doesn't have the answers.

On top of this negligence, in 2006 the RCMP stopped reporting to Parliament the spending and employment numbers for the Canadian Firearms Program. Using government sources, I have been able to compile a spreadsheet of total spending of between \$1.79 billion and \$1.6 billion on the firearms program for the years 1995 to 2017. For the years 2016 and 2017, the

On peut lire l'affirmation suivante sur le site web du Parti libéral du Canada :

Un gouvernement doit élaborer des politiques fondées sur les faits, et non inventer des faits à partir d'une politique. Sans faits probants, un gouvernement prend des décisions arbitraires qui peuvent avoir des répercussions négatives sur la vie quotidienne des Canadiennes et des Canadiens.

Le projet de loi C-71 ne respecte pas cette promesse.

Dans son rapport de 1993 à la Chambre des communes, le vérificateur général Denis Desautels a écrit ce qui suit à propos du programme de contrôle des armes à feu :

Notre examen révèle que certaines données importantes, nécessaires pour l'évaluation des avantages éventuels et de l'efficacité future des règlements, n'étaient pas disponibles au moment où les règlements ont été rédigés.

Le vérificateur général faisait référence aux règlements sur le contrôle des armes à feu de Kim Campbell, alors ministre de la Justice, inclus dans le projet de loi C-17. Le ministère de la Justice a défendu les lacunes en matière de données de la façon suivante :

De toute manière, les dispositions législatives et les règlements étaient clairement guidés par des considérations d'intérêt public auxquelles il fallait donner suite en dépit du manque de données précises.

Le vérificateur général a ensuite formulé la recommandation suivante :

Le ministère de la Justice devrait entreprendre une évaluation rigoureuse du programme de contrôle des armes à feu.

À ce jour, aucun gouvernement ne l'a fait. C'est le moment pour le Sénat d'obtenir des données précises. Le programme fonctionne-t-il?

Le 31 mai 2006, le député Garry Breitkreuz a posé cinq questions importantes à la vérificatrice générale après sa comparution devant le Comité permanent de la sécurité publique. La vérificatrice générale Sheila Fraser a répondu à la lettre de M. Breitkreuz en affirmant qu'il appartenait au gouvernement ou au Parlement de répondre à ses cinq questions. Nous voici, 12 ans plus tard, et le Parlement n'a toujours pas de réponses à fournir.

En plus de cette négligence, en 2006, la GRC a cessé de faire rapport au Parlement des dépenses liées au Programme canadien des armes à feu et du nombre d'employés qui y sont affectés. En utilisant des données du gouvernement, j'ai réussi à constituer un tableau qui montre que les dépenses totales s'établissent entre 1,79 milliard de dollars et 1,6 milliard de dollars pour le

Canadian Firearms Program cost taxpayers \$53.7 million and employed an equivalent of 451 full-time employees.

The Auditor General and the Library of Parliament have identified hundreds of millions of costs that have never been reported to Parliament. In the Auditor General's 2002 report to Parliament on the firearms program, paragraph 10.29 states:

. . . the Department of Justice did not provide Parliament with an estimate of all the major additional costs that would be incurred. . . . The costs incurred by the provincial and territorial agencies in enforcing the legislation were not reported. In addition, costs that were incurred by firearms owners, firearms clubs, manufacturers, sellers, and importers and exporters of firearms, in their efforts to comply with the legislation were not reported.

A background paper prepared by Public Safety Canada stated:

Two Library of Parliament studies estimate that the enforcement and compliance costs are substantial, running into the hundreds of millions of dollars.

For the last few years, I've been keeping track of the evidence and updating on paper every month. It's entitled: "Where is the evidence Canada's gun control programs are working?"

Every MP and senator should be asking themselves why these statistical deficiencies weren't reported in the RCMP Commissioner of Firearms 2017 report just tabled in Parliament in December.

In the hard copy of my presentation, I have provided a list of 19 controls placed on licensed gun owners compliments of Nicolas Johnston at TheGunBlog.

Question number 1: Why are 443,000 convicted criminals who are prohibited from owning firearms not subject to even one of the controls placed on lawfully licensed firearms owners?

The answer is that it would be considered cruel and unusual punishment and would not survive a Charter challenge.

Question number 2: Is there a way to bring any of the gun controls reserved exclusively for lawful gun owners to bear on the 443,000 convicted criminals who are prohibited from owning firearms?

programme de contrôle des armes à feu de 1995 à 2017. Pour les années 2016 et 2017, le Programme canadien des armes à feu a coûté aux contribuables 53,7 millions de dollars, et l'équivalent de 451 employés à temps plein étaient affectés à ce programme.

La vérificatrice générale et les responsables de la Bibliothèque du Parlement ont cerné des coûts s'élevant à des centaines de millions de dollars qui n'avaient jamais été signalés au Parlement. Dans son rapport de 2002 à la Chambre des communes, la vérificatrice générale a déclaré ce qui suit au paragraphe 10.29 concernant le programme des armes à feu :

[...] le ministère de la Justice n'a pas fourni au Parlement une estimation de tous les grands postes de dépenses additionnels prévus [...] Les coûts assumés par les organismes provinciaux et territoriaux pour appliquer la loi ne seront pas déclarés non plus. Il en va de même pour les frais qu'ont dû supporter les propriétaires, les clubs, les fabricants, les vendeurs, ainsi que les importateurs et exportateurs d'armes à feu, pour se conformer à la loi.

Un document d'information de Sécurité publique Canada fait mention de ce qui suit :

Deux études de la Bibliothèque du Parlement révèlent que les coûts d'application et d'observation représentent des centaines de millions de dollars.

Au cours des dernières années, j'ai effectué un suivi des données et j'ai créé un document que je mets à jour chaque mois. Il s'intitule « Where is the evidence Canada's gun control programs are working? »

Chaque député et sénateur devrait se demander pourquoi ces lacunes statistiques n'ont pas été signalées dans le rapport de 2017 que le commissaire aux armes à feu de la GRC vient de déposer au Parlement, en décembre.

Dans la version papier de mon exposé, j'ai fourni une liste de 19 mesures de contrôle imposées aux propriétaires d'armes à feu titulaires d'un permis; la liste a été élaborée par Nicolas Johnston, de TheGunBlog.

Question n° 1 : pourquoi les 443 000 criminels reconnus qui ne sont pas autorisés à posséder une arme à feu ne sont soumis à aucune des mesures de contrôle auxquelles sont soumis les propriétaires d'armes à feu titulaires d'un permis légal?

La réponse, c'est que cela serait considéré comme une peine cruelle et inhabituelle qui ne résisterait pas à une contestation fondée sur la Charte.

Question n° 2 : a-t-il une façon d'appliquer l'une quelconque des mesures de contrôle des armes à feu visant exclusivement les propriétaires légitimes d'armes à feu aux 443 000 criminels reconnus qui ne sont pas autorisés à posséder une arme à feu?

Yes, introduce legislation making it mandatory for judges to include specific gun control conditions as part of the sentencing of these criminals. Making them report their current address to police would seem a logical first step.

Since 1976, all gun control bills have been enacted by trying to justify a predetermined ideological or political position but failing to provide all of the evidence necessary and without even a clear understanding of the benefits of gun ownership. It is time to hit the pause button before more tax dollars are wasted yet again aiming our gun control laws at the wrong target.

Solomon Friedman, Criminal Defence Lawyer, Edelson & Friedman LLP, as an individual: Honourable senators, thank you for inviting me to address you on the subject of Bill C-71. Unlike the other distinguished speakers who are here tonight, I am not here to advocate on a principled basis for or against any particular gun control measures.

Instead, as a criminal lawyer with considerable experience in the area of firearms law, I come before you with one fundamental perspective on the subject of any criminal legislation. Criminal law reform should be modest, fundamentally rational and supported by objective evidence. On each of these measures, in my view, Bill C-71 fails to meet the mark.

First, this committee should bear in mind that there is no standalone scheme for regulating firearms in Canada outside of the criminal law. Accordingly, any violence, no matter how minor or technical, engages the criminal law process. As all justice system participants know well, the criminal law is a blunt tool. It is more akin to a sledgehammer than a scalpel and most importantly, it is an ill-suited implement of public policy. Indeed, this legislation creates new offences where none were needed. This does nothing more than create another trap for the unwary, a trap that carries with it criminal consequences, and for what? Not for actual public safety, but for the appearance of public safety.

This is more than just theory. Take, for example, the case of *R. v. MacDonald* decided by the Supreme Court of Canada in 2014. In *MacDonald*, the court held that a licensed firearms owner's honest but mistaken belief in the precise terms and conditions of his licence did not amount to a legal defence. A firearms owner would be convicted of a criminal offence even where she honestly and sincerely believes that her conduct is authorized by law.

Oui, en présentant un projet de loi qui obligerait les juges à intégrer des conditions précises de contrôle des armes à feu à la peine qu'ils imposent à ces criminels. La première étape qui semblerait logique serait de leur demander de déclarer leur adresse actuelle à la police.

Depuis 1976, tous les projets de loi sur le contrôle des armes à feu ont été adoptés pour tenter de justifier une prise de position idéologique ou politique, mais sans fournir tous les éléments de preuve nécessaires et sans même avoir une compréhension exhaustive des avantages de la possession d'une arme à feu. Il est temps de mettre le holà avant de gaspiller davantage l'argent des contribuables et en visant le mauvais objectif avec nos lois sur le contrôle des armes à feu.

Solomon Friedman, avocat de la défense en droit criminel, Edelson & Friedman LLP, à titre personnel : Mesdames et messieurs les sénateurs, merci de m'avoir invité à vous parler du projet de loi C-71. Contrairement aux autres distingués intervenants qui sont ici ce soir, je ne suis pas venu pour plaider en faveur ou contre des mesures particulières de contrôle des armes à feu sur la base de principes.

Au lieu de cela, en tant qu'avocat spécialisé en droit criminel fort d'une expérience considérable des lois sur les armes à feu, je n'ai qu'un seul point de vue fondamental sur toutes les lois pénales. La réforme du code pénal devrait être modeste, fondamentalement rationnelle et fondée sur des données objectives. Selon moi, le projet de loi C-71 ne répond à aucun de ces critères.

Tout d'abord, le comité doit garder à l'esprit qu'en dehors du droit pénal, il n'existe au Canada aucun système indépendant de réglementation des armes à feu. Par conséquent, toute violence, qu'elle soit mineure ou de nature technique, engage le processus du droit pénal. Comme tous les intervenants du système de justice le savent très bien, le droit pénal est un outil grossier. Il ressemble davantage à une massue qu'à un scalpel et, surtout, il est mal adapté à la mise en œuvre des politiques publiques. Ce projet de loi crée de nouvelles infractions dont aucune n'était nécessaire. Cela n'est rien de plus qu'un autre piège pour les consommateurs imprudents, un piège doublé de conséquences pénales. Pour quelles raisons? Ce n'est pas pour la sécurité publique, mais pour l'apparence de la sécurité publique.

C'est plus qu'une simple théorie. Prenons, par exemple, l'affaire *R. c. MacDonald*, tranchée par la Cour suprême du Canada en 2014. Dans cette affaire, la cour a soutenu que la croyance sincère, mais erronée, d'un propriétaire d'armes à feu titulaire d'un permis à l'égard des conditions précises de son permis ne constituait pas une défense juridique. Un propriétaire d'armes à feu serait coupable d'une infraction criminelle même s'il croit honnêtement et sincèrement que son comportement est autorisé par la loi.

There are more than two million such honest law-abiding firearms owners who are depending on the Senate to live up to its reputation as the independent home of sober second thought. This committee should carefully scrutinize this proposed legislation and protect the morally blameless from the brute force of the power.

Second, the proposed reforms in Bill C-71 are unsupported by the evidence. In fact, in presenting its rationale for this bill, the government has misrepresented the objective statistical data to create the appearance of a problem that simply does not exist.

As a society, we are the poorer for it when government promotes criminal legislation on a misunderstanding or, worse yet, a wilful manipulation of what it claims is empirical evidence. On May 8, 2018, the Honourable Minister of Public Safety Ralph Goodale told the House of Commons Standing Committee on Public Safety and National Security:

. . . that between 2013 and 2016 the number of criminal incidents involving firearms rose by 30 per cent. Gun homicides in that period went up by two-thirds.

These numbers are alarming. They give the clear impression that gun crime and homicide by firearms specifically are a rampant and increasing problem in our society. With the greatest of respect to the minister, that is simply not the case. The year 2013, the starting point for the purported trend, was not chosen at random. As we now know, 2013 was a statistical aberration in terms of violent crime and homicide in Canada. The year 2013 saw the lowest rate of criminal homicides in Canada in 50 years. To put that in perspective, every year since 1966 has been worse than 2013, and it's not surprising that the three years following 2013 would be worse as well.

The truth of the matter is homicide by firearm has in fact been steadily declining in Canada since the mid-1970s and when an appropriate sample size is taken the alarming trend that the minister identified is seen for what it is: a selective manipulation of statistical data. The rate of homicide by firearm, when viewed over a 10-year period, has remained relatively stable. In fact, it was slightly lower in 2016 than it was 10 years earlier, in 2006.

This same lack of empirical evidence extends to Minister Goodale's contention that there has been some dramatic change in the sources of firearms used in crimes. These claims are anecdotal and unsupported by Statistics Canada research on this topic. In any public policy debate we are all entitled to our own opinions. However, we are not entitled to our own facts.

Il y a plus de 2 millions de propriétaires d'armes à feu honnêtes et respectueux de la loi qui espèrent que le Sénat sera à la hauteur de sa réputation de Chambre indépendante effectuant un second examen objectif. Le comité doit scrupuleusement examiner le projet de loi proposé et protéger les personnes innocentes de la force brute du pouvoir.

Ensuite, les réformes proposées dans le projet de loi C-71 ne sont pas appuyées par les éléments de preuve. En fait, en présentant la raison d'être de ce projet de loi, le gouvernement a faussé les statistiques objectives afin de créer l'apparence d'un problème qui n'existe tout simplement pas.

La société dans son ensemble est pénalisée lorsque le gouvernement justifie une législation pénale en s'appuyant sur un quiproquo ou, pire, sur une manipulation volontaire de ce qu'il prétend être des données empiriques. Le 8 mai 2018, le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a fait la déclaration suivante devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes :

[...] de 2013 et 2016, le nombre d'incidents criminels dans lesquels une arme à feu était en cause a augmenté de 30 p. 100. Durant cette période, le nombre d'homicides par arme à feu a augmenté des deux tiers.

Ces chiffres sont alarmants. Ils donnent la nette impression que les crimes et les homicides commis avec des armes à feu sont particulièrement répandus et participent à l'augmentation des problèmes dans notre société. Avec le plus grand respect que je dois au ministre, ce n'est simplement pas le cas. L'année 2013, point de référence de cette prétendue tendance, n'a pas été choisie au hasard. Comme nous le savons maintenant, 2013 est une aberration statistique sur le plan des crimes violents et des homicides au Canada. Le taux d'homicides criminels n'avait jamais été aussi bas en 50 ans. Pour mettre les choses en perspective, depuis 1966, chaque année a été pire que l'année 2013, et il n'est pas surprenant que les trois années suivant 2013 ont été pires également.

La réalité, c'est que les homicides par arme à feu sont en baisse constante au Canada depuis la moitié des années 1970 et, si on observe un échantillon de taille appropriée, la tendance alarmante que le ministre a relevée est perçue pour ce qu'elle est : une manipulation sélective des données statistiques. Le taux d'homicides par arme à feu, sur une période de 10 ans, est demeuré relativement stable. En fait, il était légèrement plus faible en 2016 qu'il ne l'était 10 ans plus tôt, en 2006.

Cette même absence de données empiriques s'applique à l'affirmation du ministre Goodale, selon laquelle on assiste à un changement radical dans la provenance des armes à feu utilisées pour commettre des actes criminels. Ces affirmations sont purement anecdotiques et ne sont aucunement confirmées par les recherches de Statistique Canada dans ce domaine. Dans tout

Ask yourselves this: If the use of the criminal law in making these amendments was truly justified, why the need to spin, obfuscate and manipulate the data? That question, in my view, tells you everything you need to know about Bill C-71. This is not evidence-based policy making. Accordingly, I would urge you to proceed with caution.

I look forward to answering any questions that you might have.

Sheldon Clare, President, National Firearms Association: I am the volunteer elected president and CEO of Canada's National Firearms Association. In my day job, I teach academic history at the College of New Caledonia in Prince George, British Columbia.

The NFA is the largest and most effective advocacy organization representing the interests of firearms owners and users across the country, with membership in every Canadian province. The NFA is a UN NGO, with status under ECOSOC. The NFA provides training, sponsors and mentors athletes in the shooting sports including Olympians, advocates for better laws in Parliament, and fights bad laws in courts and internationally.

We are currently leading the fight in Quebec against their unconstitutional long-gun registry. We are bringing that government to the Quebec Court of Appeal. We have been to the Supreme Court of Canada in the past to help firearm owners, and we have been successful.

Having said all that, I am going to be frank. Bill C-71 is a bad bill, hated by firearm owners. It's hated by these law-abiding Canadians because it treats them like they are not. Most importantly for your deliberations is that the intended purpose of the bill is to improve public safety, yet this bill does not improve public safety. This bill seeks to expand background checks, even though peer-reviewed research shows that background checks do not have any effect on crime.

This bill seeks to impose new rules to track sales of firearms through vendor sales records, while also bringing in licence verification for each sale. Vendor sales records, which is another phrase for privatized gun registry, will be open to breaches of personal privacy as there will be no controls on data protection. These records could actually lead to dangerous situations where criminals could potentially get their hands on lists of people who

débat sur la politique publique, nous avons tous le droit à notre propre opinion. Cependant, nous n'avons pas droit à nos propres faits.

Posez-vous une question : si le recours au droit pénal pour l'élaboration de ces modifications était vraiment justifié, pourquoi aurait-il fallu déformer, obscurcir et manipuler les données? Selon moi, cette question vous dit tout ce que vous devez savoir sur le projet de loi C-71. Il ne s'agit pas d'une politique fondée sur des données probantes. Par conséquent, je vous exhorte à faire preuve de prudence.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Sheldon Clare, président, National Firearms Association : Je suis président élu bénévole et directeur général de la National Firearms Association du Canada. Le jour, j'enseigne l'histoire au College of New Caledonia à Prince George, en Colombie-Britannique.

La NFA est le plus important et le plus efficace organisme de défense des intérêts des propriétaires et des utilisateurs d'armes à feu du pays; elle compte des membres dans chaque province canadienne. La NFA est un organisme non gouvernemental des Nations Unies qui dispose d'un statut dans le cadre du Conseil économique et social. La NFA offre de la formation, commandite et encadre des athlètes des sports de tir, y compris les athlètes olympiques, demande de meilleures lois au Parlement et conteste les mauvaises lois devant les tribunaux et sur la scène internationale.

Nous menons actuellement au Québec une lutte contre le registre des armes d'épaule, que nous estimons inconstitutionnel. Nous traduisons ce gouvernement devant la Cour d'appel du Québec. Par le passé, nous nous sommes présentés devant la Cour suprême du Canada pour aider les propriétaires d'armes à feu et nous avons eu gain de cause.

Cela dit, je vais être franc. Le projet de loi C-71 est un mauvais projet de loi, détesté par les propriétaires d'armes à feu. Il est détesté par ces citoyens canadiens respectueux de la loi, car il les traite comme s'ils ne l'étaient pas. Le plus important, pour vos délibérations, c'est que l'objectif visé par ce projet de loi est d'améliorer la sécurité publique, et pourtant il ne le fait pas. Ce projet de loi vise à élargir la vérification des antécédents même si les recherches examinées par des pairs montrent que les vérifications des antécédents n'ont aucune incidence sur la criminalité.

Ce projet de loi vise à imposer de nouvelles règles afin de faire le suivi des ventes d'armes à feu au moyen des registres des ventes des marchands, tout en instaurant la vérification des permis à chaque vente. Les registres des ventes, autre expression désignant un registre privatisé des armes, seront exposés à des atteintes à la vie privée, étant donné qu'il n'y aura aucun contrôle sur la protection des données. Ces registres pourraient

have guns. In the same way that licensing has not been associated with the reduction in firearm violence and homicide, licence verification is also not associated with such a reduction.

This bill is merely an extra burden on law-abiding firearm owners that will not improve public safety despite emotionally based arguments to the contrary. This bill also proposes to make it more difficult for firearm owners to transport their firearm to a place where they can legally store, repair or sell their property. That part of the bill is redundant in terms of existing law. These people have already been vetted and have a licence. Why should they need an additional paperwork process to simply transport their firearm to have it repaired? The facts are that there is no empirical evidence that demonstrates the effectiveness of the authorization to transport system. Increasing it does not improve public safety.

This bill also brings in stricter classification rules for firearms by shifting responsibility to the RCMP, allowing them to disallow more guns simply because they don't like the way they look, even though once again research shows that firearm action and appearance has no effect on crime.

This bill's proponents claim that the bill will improve public safety but absolutely none of the measures within it do so. This is a bill based on politics and emotional perception, not good public policy.

If the government were serious about public safety and limiting violence, it would be providing programs for youth offenders and gangs to prevent recidivism. These programs, and providing additional diagnostic resources for mental health, would see a much more beneficial result than targeting law-abiding firearm owners. The facts and the naked evidence show this bill simply will not improve public safety, which is its intended purpose, and therefore it should be thrown out.

Senators have an opportunity to make a real difference by stopping this backward bill that would only increase the burden on firearm owners and would do nothing to stop actual criminals. It's important to understand that there is no evidence whatsoever that increasing restrictions on firearm ownership, possession and acquisition requiring increased screening or licensing have had any effect, either positive or negative, on either the homicide

en fait créer des situations dangereuses, puisque les criminels pourraient mettre la main sur des listes de personnes possédant des armes à feu. De la même manière que l'octroi des permis n'a pas été associé aux actes de violence et aux homicides commis avec une arme à feu, la vérification des permis n'est pas associée à une telle baisse.

Ce projet de loi est tout simplement un fardeau supplémentaire pour les propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi, et il n'améliorera pas la sécurité publique, malgré les arguments émotionnels de ceux qui prétendent le contraire. Ce projet de loi propose également de rendre plus difficile pour les propriétaires d'armes à feu le transport de leurs armes à feu vers des endroits où ils peuvent légalement entreposer, réparer ou vendre leur propriété. Cette partie du projet de loi est redondante au regard de la législation en vigueur. Ces personnes ont déjà fait l'objet d'un contrôle et possèdent un permis. Pourquoi auraient-elles besoin de remplir des documents supplémentaires simplement pour transporter leur arme à feu pour la faire réparer? La réalité, c'est qu'il n'y a aucune preuve empirique de l'efficacité du système d'autorisation de transport. Son renforcement n'améliorera pas la sécurité publique.

Ce projet de loi prévoit également des règles de classification plus strictes des armes à feu et en transfère la responsabilité à la GRC, permettant à ses agents d'interdire davantage d'armes à feu simplement parce qu'ils n'aiment pas leur apparence, même si, une fois encore, les recherches ont montré que le mécanisme des armes à feu et leur apparence n'ont aucun effet sur la criminalité.

Les défenseurs de ce projet de loi affirment qu'il améliorera la sécurité publique, alors qu'aucune des mesures qui y figurent n'aura ce résultat. Ce projet de loi est fondé sur des motifs politiques et des perceptions émotionnelles, et non pas sur une bonne politique publique.

Si le gouvernement prenait au sérieux la sécurité publique et la réduction de la violence, il offrirait des programmes destinés aux jeunes délinquants et aux gangs afin de prévenir la récidive. Nous obtiendrons de bien meilleurs résultats en offrant ces programmes, ainsi que des ressources diagnostiques supplémentaires en santé mentale plutôt qu'en ciblant les propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi. Les faits et les preuves brutes montrent que ce projet de loi n'améliorera tout simplement pas la sécurité publique, ce qui est l'objectif, et par conséquent il devrait être rejeté.

Les sénateurs ont la possibilité de faire une réelle différence en bloquant ce projet de loi rétrograde qui ne ferait qu'alourdir le fardeau imposé aux propriétaires d'armes à feu sans gêner les vrais criminels. Il est important de comprendre qu'il n'y a absolument rien qui prouve que la hausse des restrictions touchant la possession et l'acquisition d'armes à feu — ce qui exige un contrôle accru ou l'octroi d'un permis — aurait des

rate, the suicide rate or the crime rate in Canada, which has been steadily declining for decades.

The Senate was established in Canada as a house of sober second thought. Law-abiding firearm owners and users in Canada are so very grateful that it was because you can stop this terribly flawed legislation from becoming law. That's why I am not asking you to amend this bill. I ask you to outright reject this bill.

Bill C-71 is fundamentally flawed. It would merely impose additional unnecessary burdens on law-abiding firearm owners and users. It does nothing to address crime or safety. This is a flawed bill that deserves true sober second thought.

The millions of firearm owners and users in Canada and I respectfully call upon the Senate to reject this bill. Thank you.

Rod Giltaca, Chief Executive Officer and Executive Director, Canadian Coalition for Firearm Rights: I would like to dive right in by examining Bill C-71 from two perspectives. The first are our contentions with a few provisions in the bill and the second are the concerns we've heard from our community. As Mr. Clare said, it is a community of 2.1 million licensed gun owners. It is not a small group.

I'd like to talk about is the registry. This is a measure that the Liberal government is advertising as simply verifying a licence before a transfer, but that's actually the law right now. It's in subsection 23(a) of the Firearms Act. I'll paraphrase it. You cannot transfer a firearm to someone who is not the holder of a licence for that type of firearm. It's in the law in black and white.

Ignoring that, this bill commissions the construction of a registry requiring the same infrastructure as the previous long-gun registry. To summarize this point, our group feels that instead of another billion dollar boondoggle we'd like the government to focus on reducing violent behaviour directly by reducing its root causes. This would reduce violence with or without any weapon, create a greater net benefit to public safety, and would not negatively affect law-abiding gun owners. If the government doesn't like the wording of the law, they can make an amendment and save untold tens of millions of dollars, which we think would be a good solution.

effets, positifs ou négatifs, sur les taux d'homicides, de suicide ou de criminalité au Canada, qui sont en baisse constante depuis des décennies.

Le Sénat a été établi au Canada en tant que Chambre de second examen objectif. Les propriétaires et les utilisateurs d'armes à feu respectueux de la loi sont vraiment reconnaissants qu'il en soit ainsi, car vous pouvez empêcher que cette mesure législative terriblement imparfaite ne devienne une loi. C'est pourquoi je ne vous demande pas de modifier ce projet de loi; je vous demande de le rejeter d'emblée.

Le projet de loi C-71 est fondamentalement imparfait. Il imposerait simplement des fardeaux supplémentaires et inutiles aux propriétaires et aux utilisateurs d'armes à feu respectueux de la loi. Il ne fait rien pour régler le problème de la criminalité ou de la sécurité. Il s'agit d'un projet de loi imparfait qui mériterait un véritable second examen objectif.

Les millions de propriétaires et d'utilisateurs d'armes à feu du Canada et moi demandons respectueusement au Sénat de rejeter ce projet de loi. Merci.

Rod Giltaca, chef de la direction et directeur exécutif, Coalition canadienne pour le droit aux armes à feu : J'aimerais entrer tout de suite dans le vif du sujet en examinant le projet de loi C-71 sous deux angles. Le premier concerne nos objections à certaines dispositions du projet de loi et le second concerne les préoccupations formulées par notre collectivité. Comme M. Clare l'a dit, nous formons une collectivité de 2,1 millions de propriétaires d'armes à feu titulaires d'un permis. Ce n'est pas peu.

J'aimerais parler du registre. C'est une mesure que le gouvernement libéral qualifie de simple vérification des permis avant une cession, mais elle figure déjà dans la loi en vigueur actuellement, à l'alinéa 23a) de la Loi sur les armes à feu. Je vais vous le résumer : vous ne pouvez pas céder une arme à feu à une personne qui n'est pas titulaire d'un permis pour ce type d'arme. C'est écrit noir sur blanc dans la loi.

Sans tenir compte de cela, le projet de loi prévoit la création d'un registre nécessitant la même infrastructure que l'ancien registre des armes d'épaule. Pour résumer ce point, notre groupe voudrait qu'au lieu de gaspiller un autre milliard de dollars, le gouvernement se concentre sur la réduction des comportements violents en s'attaquant directement à leurs causes profondes. Cela réduirait les actes de violence avec ou sans aucune arme, apporterait de plus grands avantages nets sur le plan de la sécurité publique et n'aurait aucun effet négatif sur les propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi. Si le gouvernement n'aime pas le libellé de la loi, il peut apporter une modification et économiser des sommes incroyables allant à des dizaines de millions de dollars, ce qui nous semble être une bonne solution.

Our next issue of contention is the RCMP classifying firearms, which they actually already do right now. This bill would allow them to do it with no oversight from elected government and entirely immune from recourse. This is antithetical to how our entire system works.

In addition, regulation and current common practices allow the RCMP excessive latitude to prohibit firearms as they see fit. We can talk about those intricacies later.

Inserting the changes to the authorization and transport of restricted and prohibited firearms, they're completely absurd. I can comment on that extensively. Since I didn't introduce myself and just so you know, I am an instructor in good standing with the RCMP Canadian Firearms Program and I've run 4,000 students through that program. I've advised for the Vancouver criminal justice branch, including doing seminars for the practical implications of the Firearms Act and its regulations for them. I know on the ground what these regulations do. That is actually one of the bones I had to pick with the doctors' group because I know what these regulations do on the ground.

The idea that Bill C-71 is needed to increase public safety isn't true. The government has been caught lying and manipulating statistics to support this unnecessary bill. If this bill were useful and valid justification existed, the evidence would be clear and no one would have to fool anyone into supporting it. That's not at all what's going on.

In conclusion, we believe this bill is completely ineffective. There are no provisions that address the root causes of violence in our society. There is nothing in this bill to address the inability of our system to gain any additional advantages in prosecuting gangs or mitigating their activities.

As another point to ponder, I don't believe there's a single provision in this bill that would have stopped the Danforth shooter. Not one. There are also abundant examples of the existing system failing to reliably perform its current mandate. I think one of the previous speakers can attest to that. It is a heartbreaking story. Yet here we are considering more new infrastructure, more new costs, more new rules and more new burden on law-abiding licensed gun owners who have not been shown to represent a disproportionate risk to public safety. It's our opinion this bill benefits no one and exclusively serves a political purpose.

There's one thing with my remaining time I'd like to address. I keep hearing time and time again that more access to guns equals more death. I've heard that the evidence is clear, but it couldn't

Nous contestons également le système de classification des armes à feu de la GRC. Même si la GRC détermine présentement la classification des armes à feu, ce projet de loi l'habilite à le faire sans aucune supervision ministérielle et la protège de tout recours. Cela va à l'encontre de tout notre système.

De plus, la réglementation et les pratiques en vigueur donnent à la GRC une marge de manœuvre excessive qui permet aux agents d'interdire les armes à feu à leur discrétion. Nous pourrions en parler en détail plus tard.

Les modifications concernant les autorisations de transport d'armes à feu à autorisation restreinte et d'armes à feu prohibées sont complètement absurdes. Je pourrais en parler longtemps. Je ne me suis pas présenté, alors, à titre indicatif, je veux vous dire que je suis un instructeur en bonne et due forme pour le Programme canadien des armes à feu de la GRC. J'ai formé 4 000 étudiants dans le cadre de ce programme. J'ai été conseiller pour la direction de la justice pénale de Vancouver et j'ai aussi organisé, pour cette direction, des séminaires sur les répercussions concrètes de la Loi sur les armes à feu et de son règlement. Je sais comment le règlement s'applique sur le terrain. À dire vrai, j'ai eu maille à partir avec les médecins à ce sujet, parce que je sais comment ce règlement s'applique sur le terrain.

Il est faux de dire que le projet de loi C-71 est nécessaire pour renforcer la sécurité publique. Nous savons que le gouvernement a menti et a manipulé les statistiques pour appuyer ce projet de loi inutile. Si ce projet de loi était utile et réellement justifié, nous en aurions des preuves claires et nous ne serions pas obligés de tromper les gens pour qu'ils l'appuient. Ce n'est pas du tout ce qui se passe.

En conclusion, nous croyons que ce projet de loi est totalement inefficace. Aucune disposition ne cible les causes profondes de la violence dans notre société. Il n'y a rien dans ce projet de loi qui résout l'incapacité de notre système à se mettre en position de force afin de poursuivre les gangs et de réduire leurs activités.

À bien y réfléchir, je doute aussi qu'il y ait dans ce projet de loi une seule disposition qui aurait pu empêcher la fusillade de Danforth. Pas une seule. En outre, une foule d'exemples montrent que le système en vigueur est incapable de remplir son mandat de façon fiable. Je crois que l'un des témoins précédents pourrait vous en parler. C'est une tragédie. Pourtant, nous sommes en train d'envisager plus d'infrastructures, plus de coûts, plus de règles et plus de contraintes encore pour les propriétaires d'armes à feu titulaires de permis qui respectent les lois. Il a été démontré que ces personnes ne représentent pas un risque disproportionné pour la sécurité publique. Nous croyons que ce projet de loi n'avantagera personne et qu'il a été présenté exclusivement à des fins politiques.

Il y a un dernier point que j'aimerais aborder dans le temps qu'il me reste. On ne cesse de répéter qu'un plus grand accès aux armes à feu causera plus de morts. On nous dit que les données

be more unclear. That's actually easily disproven. We need look no further than to the United States. In the last 22 years the firearms in circulation in the United States has doubled. They have not doubled like Canada's numbers but have increased by 150 million guns. Yet, over that same period violent crime has been reduced by 50 per cent. How could that even be possible if the previous opinion was correct? I have numerous examples of this type of anomaly.

Our group is always asking for an honest debate about facts and evidence, something that has been lacking in the gun control conversation since its beginning in the early 1990s. Thank you for your time.

Senator Gwen Boniface (*Chair*) in the chair.

The Chair: Thank you.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I'd like to thank the witnesses for being here. I have two questions for Mr. Young and Mr. Clare. Mr. Young, you described the former gun registry as costly and ineffective and said that it created a false sense of safety among police. The committee heard from witnesses that gun smugglers were no longer the ones supplying the guns used in organized crime. The guns are now being sourced in Canada, and that change is apparently due to the ever-increasing number of firearms in Canada. You're a former police officer. How do you explain the fact that guns are now sourced domestically and that more guns of Canadian origin are out there?

[*English*]

Mr. Young: I am sorry. I had some trouble hearing the question.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I'll repeat the question. Many witnesses have told the committee that the guns used in organized crime are no longer being supplied by gun smugglers. Now, the guns being used in Canada are sourced in Canada. In other words, the use of smuggled firearms has dropped significantly because of the increasing number of weapons in Canada, sourced in Canada. How do you explain that?

[*English*]

Mr. Young: I can explain it because the RCMP doesn't have any statistics on this matter. They don't trace them properly if Statistics Canada doesn't have the statistics and the RCMP

sont claires, alors que c'est loin d'être le cas. En réalité, on peut facilement démentir cette affirmation. Il suffit de regarder ce qui se passe aux États-Unis. Au cours des 22 dernières années, le nombre d'armes à feu en circulation aux États-Unis a doublé. Cela n'a rien à voir avec le doublement du nombre d'armes à feu au Canada; aux États-Unis, on parle de 150 millions d'armes à feu de plus. Pourtant, au cours de la même période, le nombre de crimes avec violence a diminué de 50 p. 100. Comment serait-ce possible si l'autre hypothèse était exacte? J'ai de multiples exemples de ce genre d'anomalie.

Depuis toujours, notre groupe réclame un débat honnête, avec des faits et des données à l'appui. C'est quelque chose qui manque au débat sur le contrôle des armes à feu qui a commencé au début des années 1990. Merci du temps que vous m'avez consacré.

La sénatrice Gwen Boniface (*présidente*) occupe le fauteuil.

La présidente : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos témoins de leur présence. J'ai deux questions à poser à M. Young et à M. Clare. Monsieur Young, vous avez parlé de l'ancien registre des armes à feu, qui, selon vous, a été coûteux, inefficace et a instauré un faux sentiment de sécurité chez les policiers. Des témoins sont venus comparaître devant notre comité et nous ont dit que ce n'était plus la contrebande qui fournissait les armes à feu au crime organisé pour commettre des crimes. Les armes sont maintenant d'origine canadienne. On attribue ce changement au fait qu'il y a de plus en plus d'armes en circulation au Canada. Vous êtes un ancien policier. Comment expliquez-vous le fait que, désormais, les armes à feu sont d'origine locale et qu'il y a davantage d'armes à feu d'origine canadienne qui circulent?

[*Traduction*]

M. Young : Excusez-moi. Je n'ai pas bien entendu la question.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Je vais répéter la question. De nombreux témoins sont venus nous dire que ce n'était plus la contrebande qui fournissait les armes utilisées par le crime organisé. Désormais, les armes utilisées au Canada sont d'origine canadienne. Autrement dit, il y a beaucoup moins d'armes de contrebande, parce qu'il y a de plus en plus d'armes qui circulent au Canada, qui viennent du Canada. Comment expliquez-vous cette situation-là?

[*Traduction*]

M. Young : L'explication est que la GRC ne possède aucune statistique sur le sujet. Elle ne fait pas un suivi approprié de ces armes. Ni Statistique Canada ni la GRC n'ont ces statistiques; les

doesn't have the statistics. The Toronto police statistics are just embarrassing. The Toronto mayor and the chief of police are quoting that 50 per cent of firearms in Toronto are domestically sourced. That's just dead wrong.

I filed a request with the Toronto police, and it was just a joke. As my other colleagues have said, we want to deal with a set of facts that are true. If the RCMP aren't tracing the guns properly and don't come up with the statistics that we can use, we can't make good legislation.

[*Translation*]

Senator Dagenais: My next question is for Mr. Clare. I listened to your presentation, and it's quite clear that you aren't in favour of Bill C-71. Like Mr. Giltaca, you said the bill is driven by politics. Why do you say that?

[*English*]

Mr. Clare: Thank you for your question, senator. It's very clear to me that firearms politics have been part of Canadian society for well over 100 years. We see legislation going back to the late 1800s that was clearly designed to target specific individuals in society who were deemed not to be suitable to own firearms due to the ideas of the government of the day. These were people who were of races or cultures that were thought to be offensive. It included Aboriginal people. It included Chinese people. It included people from all sorts of backgrounds.

Frankly, I find it offensive that this kind of politicization has continued right to the present day. It has become very much politicized. It has always been about targeting groups of people who were thought to be vulnerable. It has always been about an easy target. I would put it to you, senator, and I thank you for your question, that firearms owners have always been an easy target.

They were an easy target with Bill C-51 in the 1970s. They were an easy target with Kim Campbell's Bill C-17. They were an easy target with Bill C-68, and they have been an easy target with every bit of firearms legislation before and since.

Senator Dagenais: Do you have a comment, Mr. Giltaca?

Mr. Giltaca: Yes. I'll give you a good example of the political aspect of this bill, departing from public safety. The authorizations to transport restricted and prohibited firearms. That's probably the best example.

statistiques de la police de Toronto sont tout bonnement ridicules. Le maire de Toronto et son chef de police disent que 50 p. 100 des armes à feu à Toronto sont d'origine canadienne, ce qui est tout simplement faux.

J'ai présenté une demande d'information à la police de Toronto; c'est une vraie blague. Comme mes autres collègues l'ont dit, nous voulons débattre de faits véridiques. Comment peut-on élaborer de bons projets de loi si la GRC ne fait pas un suivi approprié des armes à feu et qu'elle ne produit pas des statistiques utilisables?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Ma prochaine question s'adresse à M. Clare. J'ai écouté votre témoignage, et il semble assez clair que vous n'appuyez pas le projet de loi C-71. Comme M. Giltaca, vous dites que c'est un projet de loi politique. Pourquoi dites-vous que c'est un projet de loi politique?

[*Traduction*]

M. Clare : Merci de votre question, monsieur le sénateur. Une chose qui me paraît évidente, et c'est que les politiques sur les armes à feu occupent la société canadienne depuis plus de 100 ans. Les lois à cet égard remontent à la fin des années 1800 et ont clairement été conçues de manière à cibler des personnes précises dans la société, des personnes qui, selon le jugement du gouvernement de l'époque, ne pouvaient pas posséder d'armes à feu. Je parle de personnes appartenant à une race ou à une culture réputées agressives. On ciblait les Autochtones, les Chinois et des personnes de toutes sortes d'autres origines.

Honnêtement, je trouve inadmissible que ce genre de politisation se soit maintenue jusqu'à aujourd'hui. La politisation n'a jamais cessé de croître. Elle cible toujours des groupes de personnes qu'on croit vulnérables. Elle cherche toujours une cible facile. Ce que je vous dis, mesdames et messieurs les sénateurs — et je vous remercie de vos questions —, c'est que les propriétaires d'armes à feu ont toujours été une cible facile.

Ils étaient une cible facile dans les années 1970, lorsqu'il y a eu le projet de loi C-51. Ils étaient une cible facile lorsqu'il y a eu le projet de loi C-17 de Kim Campbell. Ils étaient une cible facile lorsqu'il y a eu le projet de loi C-68. Ils ont toujours été une cible facile des lois sur les armes à feu précédentes et suivantes.

Le sénateur Dagenais : Avez-vous un commentaire à faire, monsieur Giltaca?

M. Giltaca : Oui. Je vais vous donner un bon exemple de l'aspect politique de ce projet de loi, qui n'a rien à voir avec la sécurité publique. Le meilleur exemple que je pourrais donner est probablement celui du transport des armes à feu à autorisation restreinte ou prohibées.

Under the current system right now, if you have a handgun you automatically get an authorization to transport. This means that you can take your restricted or prohibited handgun to and from an approved shooting range in your province, to and from a gun show, to and from a gunsmith, to and from a peace officer to have your firearm verified or turn it in for destruction, and to and from a border crossing to compete in competition.

This bill removes the gunsmith and I believe the gun show. For all practical purposes you trust someone with a handgun. You're not revoking their licence. You're not taking any other action, but you're saying that going to the gunsmith in case your firearm needs to be repaired is one bridge too far and public safety comes first. I'd like anyone to explain this to me, in any fashion possible, why gun owners under the new regime actually have to ask permission to go to a gunsmith. The firearms centre processes a piece of paper, mails it to you, and you have to carry that paper to and from the gunsmith.

I don't know if there's anyone who can tell me how that's going to stop shootings on the street. I am not sure there is anyone who can do that. I think that's a great example.

Senator Plett: Thank you, gentlemen, for putting up with us at this late hour. It has been a long evening. I commend the chair for doing her best to move this forward.

I had a list of five questions and they were answered very nicely in your presentation, so I will be brief.

Stats Canada says that half of the increase in firearms crime has occurred in Toronto, much of it handgun crime. With insight, what proportion of legal handguns in Canada would be found in Toronto?

The above stats would suggest that a high proportion of legal handguns would be in Toronto, I am assuming. Do you have any idea what that percentage would be?

Mr. Clare: I don't have an idea of that percentage, but the numbers of firearms owners in the Greater Toronto Area is a highly significant number in Canadian firearm ownership stats. An awful lot of people who own firearms legally in the Greater Toronto Area.

I don't know what the numbers are for that, but I would be glad to look into it more and get back to you with an answer.

Sous le régime actuel, vous avez automatiquement une autorisation de transport lorsque vous avez une arme à feu. Cela veut dire que vous pouvez transporter votre arme à feu à autorisation restreinte ou votre domicile et un champ de tir approuvé de votre province, une exposition d'armes à feu, un armurier, un agent de la paix — qui pourra la contrôler ou la détruire — ou un poste frontalier pour participer à une compétition.

Si le projet de loi est adopté, vous ne pourrez plus apporter votre arme à feu à une armurerie et, je crois, à une exposition d'armes à feu. À toutes fins utiles, vous devez faire confiance aux gens qui possèdent une arme à feu. Vous ne leur enlevez pas leur permis. Vous ne prenez aucune autre mesure, mais vous dites qu'il est trop risqué de permettre le transport vers une armurerie, au cas où l'arme à feu doit être réparée, pour des raisons de sécurité publique. J'aimerais bien qu'on m'explique, qu'on me donne n'importe quelle raison, pourquoi les propriétaires d'armes à feu, sous ce nouveau régime, devront demander une permission pour aller à l'armurerie. Ensuite, le centre des armes à feu produit un document et vous l'envoie par la poste, et vous devez apporter ce document avec vous pour aller à l'armurerie et pour en revenir.

Je doute que quelqu'un puisse m'expliquer comment cela est censé empêcher les fusillades en pleine rue. Je ne crois pas que quelqu'un puisse le faire. Selon moi, c'est un excellent exemple.

Le sénateur Plett : Messieurs, je veux vous remercier de votre patience à notre égard. Je sais qu'il se fait tard et que la soirée a été longue. Je félicite la présidente, qui fait de son mieux pour que les choses avancent.

J'avais cinq questions à poser, mais vous y avez très bien répondu dans votre exposé, alors je serai bref.

Selon Statistique Canada, la hausse du nombre de crimes liés aux armes à feu tient pour moitié aux crimes commis à Toronto. La majorité de ces crimes sont liés aux armes de poing. Selon votre expertise, quelle proportion d'armes à feu légales au Canada se trouve à Toronto?

Si je me fie aux statistiques mentionnées plus tôt, il y aurait une grande proportion d'armes à feu légales à Toronto, n'est-ce pas? Pourriez-vous nous donner un pourcentage?

M. Clare : Je ne connais pas le pourcentage, mais le nombre de propriétaires d'armes à feu, dans la région du Grand Toronto, est considérable, si on croit les statistiques sur les propriétaires d'armes à feu au Canada. Il y a vraiment beaucoup de gens qui possèdent des armes à feu légalement dans la région du Grand Toronto.

Je ne pourrais pas donner de chiffres, mais je me ferai un plaisir de les vérifier et de vous faire parvenir la réponse.

Senator Plett: If you could get us that information through the clerk, I would appreciate it.

Why are you not confident in the RCMP when it comes to the classification of firearms? Perhaps one or two of you could answer this question. I'd also be interested in Mr. Young's answer.

Mr. Friedman: I'll tell you where I am coming from. I've defended a number of individuals charged with offences related to RCMP classification decisions. This means I've had the opportunity to review the underlying data and laboratory practices when it comes to classification decisions.

How does the RCMP determine whether a new firearm to the Canadian market is a non-restricted, restricted or prohibited firearm? It's a pretty important consideration. On the one hand, it might be perfectly legal for this person to own it. If it's classified as prohibited, it's punishable by a lengthy term in the penitentiary. It's a pretty important issue.

In my view no issues related to public safety animate that decision. You can have two firearms. You can put them side by side. They shoot the same round with the same calibre and the same rate of fire. One is non-restricted and one is prohibited. Surely we need a logical framework for determining how to classify firearms.

What colour is the stock? Is it made out of plastic? Does it have a scary appearance? Those are the determining facts that animate the RCMP classification decisions. That's why parliamentary oversight is necessary. That's why before Bill C-71 and subject to Bill C-71 the Governor-in-Council could override those decisions and classify any firearm as non-restricted. That's an important check on the bureaucratic process of the RCMP.

Senator Plett: Mr. Young, would you care to comment on my question?

Mr. Young: Yes, I would. I agree completely with Solomon Friedman on his points. There needs to be parliamentary oversight for sure. The RCMP can't operate as a law unto themselves.

I filed over 800 access to information requests since 1984. Many were filed with the RCMP trying to acquire the evidence they have that firearms are easily converted to fully automatic. They are unable to provide any information that would show what kinds of machines you have to have, what kind of expertise a person has to have, what kind of equipment and what kinds of parts you would have to make these conversions.

Le sénateur Plett : Vous pouvez nous faire parvenir l'information par l'intermédiaire du greffier. Je vous en serais reconnaissant.

Pourquoi n'avez-vous pas confiance en la GRC pour la classification des armes à feu? Peut-être pourrions-nous avoir une ou deux réponses? J'aimerais également entendre la réponse de M. Young.

M. Friedman : Laissez-moi vous expliquer mon raisonnement. J'ai défendu plus d'une personne accusée d'infractions liées aux décisions de classification de la GRC. En conséquence, j'ai pu examiner les données et les pratiques de laboratoire relatives aux décisions de classification.

Donc, comment la GRC détermine-t-elle qu'une nouvelle arme à feu qui entre dans le marché canadien est une arme à feu sans restriction ou une arme à feu à autorisation restreinte ou prohibée? C'est une décision plutôt importante. Une personne a peut-être légitimement le droit de posséder une arme à feu donnée. Si cette arme à feu est prohibée, la personne est passible d'une lourde peine d'emprisonnement. C'est tout un enjeu.

Selon moi, aucun facteur lié à la sécurité publique ne joue dans la décision. Disons que vous avez deux armes à feu, qui utilisent le même genre de munitions de même calibre et tirent à la même cadence; pourtant, l'une est une arme sans restriction et l'autre est une arme prohibée. Je crois sincèrement que nous avons besoin d'un cadre logique pour déterminer la classification des armes à feu.

La GRC s'appuie sur des facteurs comme la couleur de la monture, le matériel — par exemple, l'arme est-elle faite en plastique? — ou son apparence effrayante. Voilà pourquoi le Parlement doit exercer une supervision. Avant le projet de loi C-71, le gouverneur en conseil pouvait annuler ce genre de décisions et désigner n'importe quelle arme à feu comme étant une arme à feu sans restriction, et cela doit continuer avec le projet de loi C-71. C'est un contrepois important au processus bureaucratique de la GRC.

Le sénateur Plett : Monsieur Young, aimeriez-vous faire un commentaire?

M. Young : Oui. Je suis tout à fait d'accord avec ce que M. Solomon Friedman a dit. Le Parlement doit exercer une supervision, cela ne fait aucun doute. La GRC ne doit pas faire la loi à elle seule.

Depuis 1984, j'ai présenté plus de 800 demandes d'accès à l'information. Une bonne partie visait la GRC; je voulais voir les preuves qu'elle possédait selon lesquelles il était possible de convertir facilement des armes à feu en armes à feu automatiques. La GRC n'a pas été en mesure de fournir quelque information que ce soit à propos du genre de machines, de l'expertise, de l'équipement ou des pièces qu'il faudrait avoir pour convertir ainsi une arme à feu.

They will not provide this information to me. Hopefully they'll provide it to the Senate.

Senator Pratte: Thank you for being with us this late. I have two questions. The first question would be for Mr. Clare and Mr. Giltaca, because you both mentioned that you have doubts on the efficacy of, not only this bill, but gun control programs in general. Mr. Giltaca in the committee in the House of Commons you said that besides licensing, everything should go. Mr. Clare, you just mentioned earlier that there's absolutely no evidence that gun control works.

What is it that you would get rid of that is useless in our gun control system?

Mr. Clare: I would really rather focus on Bill C-71 at this time. What we need to see happen is a comprehensive review of the Firearms Act and its existing regulations to see what actually does work and doesn't.

We earlier heard testimony from Ms. Irons who conclusively proved that the gun control laws don't work, despite the thrust of her presentation to the contrary. It's pretty clear to me that the firearms control laws have no evidence supporting their efficacy in preventing crime.

In short, controlling a piece of metal, wood and plastic does not prevent bad people from engaging in bad behaviour.

You and I have both been the recipient of many emails from very distressed people who are upset at this legislation. They've copied me on many of the ones they've sent you. I appreciate your copying me on your responses as well from time to time.

I think we're both aware that this bill is not the panacea that it has been made out to be. This bill is a big problem. It is unnecessary. It is not going to be effective if it is passed. It needs to be part of a bigger look at firearms control issues in Canada that have been about completely different things right from the get-go. They've been about politics. They have not been about public safety.

Mr. Giltaca: I would agree with Mr. Clare that we should focus on Bill C-71, but I will answer your question as briefly as I can.

Our group believes that you must have demonstrable proof that firearm legislation or regulation benefits public safety. If you can't demonstrate that, then that regulation shouldn't exist.

Elle refuse de me fournir l'information. Peut-être sera-t-elle plus conciliante avec le Sénat.

Le sénateur Pratte : Je vous remercie d'être parmi nous malgré l'heure tardive. J'ai deux questions. Je vais m'adresser d'abord à M. Clare et à M. Giltaca, puisque vous nous avez tous les deux fait part de vos doutes quant à l'efficacité du projet de loi et des programmes de contrôle des armes à feu en général. Monsieur Giltaca, vous avez dit, devant le comité de la Chambre des communes, que l'on devrait tout éliminer sauf les permis. Monsieur Clare, vous avez mentionné plus tôt qu'il n'y a absolument rien qui prouve que le contrôle des armes à feu est efficace.

Selon vous, quels sont les éléments inutiles du régime de contrôle des armes à feu? Lesquels élimineriez-vous?

M. Clare : Je préférerais m'en tenir au projet de loi C-71 pour l'instant. Il faut qu'il y ait un examen exhaustif de la Loi sur les armes à feu et de son règlement existant pour distinguer ce qui fonctionne de ce qui ne fonctionne pas.

Plus tôt, Mme Irons a démontré de façon concluante que les lois sur le contrôle des armes à feu ne fonctionnent pas, même si elle a semblé dire le contraire dans son exposé. Il m'apparaît évident que rien ne prouve l'efficacité des lois sur le contrôle des armes à feu quant à la prévention de la criminalité.

Pour résumer, ce n'est pas en contrôlant un objet de métal, de bois ou de plastique que vous réussirez à empêcher les méchants de faire des choses méchantes.

Vous et moi avons tous deux reçu un grand nombre de courriels de gens bouleversés qui sont inquiets à propos de ce projet de loi. J'étais inscrit en copie conforme sur bon nombre des courriels qui vous étaient adressés. Je vous remercie également de m'avoir envoyé copie de vos réponses de temps en temps.

Je crois que nous sommes tous deux conscients du fait que ce projet de loi n'est pas une solution miracle, contrairement à ce que l'on veut nous faire croire. Ce projet de loi est extrêmement problématique. Il est inutile et, s'il est adopté, il sera inefficace. Un tel projet de loi doit s'inscrire dans un vaste examen du problème du contrôle des armes à feu au Canada. Depuis le début, le contrôle des armes à feu a eu un objectif politique; il n'a jamais été question de sécurité publique.

M. Giltaca : Je suis d'accord avec M. Clare pour dire que nous devrions nous concentrer sur le projet de loi C-71, mais je répondrai à votre question le plus brièvement possible.

Notre organisation croit que vous devez avoir des preuves tangibles qui montrent que les lois ou règlements relatifs aux armes à feu présentent des avantages pour la sécurité publique. Si vous n'êtes pas en mesure de le démontrer, le règlement n'a pas lieu d'exister.

Senator Pratte: We had some scientists and people from Statistics Canada in front of us earlier. They provided evidence that gun crime or gun violence has been increasing in recent years.

Let's forget 2013. I am not using that year. I am using any year. If you look at any year compared to 2016-17, the number of homicides has increased and the number of gun suicides has increased.

We've been told by researchers who appeared before you that the overwhelming amount of evidence shows that gun control programs in Canada and elsewhere work. Maybe these people are wrong. They are? Okay.

Mr. Friedman: I'll give you two perspectives on that. It's important because it's a question we're all trying to get at. What does the evidence actually demonstrate? I will make two observations.

The first one is in terms of an increase in firearms homicide, notwithstanding increasing restrictions on restricted, non-restricted and prohibited firearms in Canada. It's one thing to come here to present an opinion or an interpretation of statistical data, but this matter has been litigated already in courts in Ontario.

We heard from a previous panel a reference to the constitutional challenge of the Barbara Schlifer Commemorative Clinic to the repeal of the long-gun registry. That was heard in court and it was dismissed. The reason it was dismissed was that the trial judge found conclusively that there was no link between the long-gun registry, the particular piece of legislation that was repealed, and the rights of individuals as we heard under section 7 of the Charter not to have their rights to life or liberty taken away from them.

We have opinions here, but courts have actually ruled on the issue that there is no such demonstrable link.

Senator Pratte: I am sorry. I've read some Supreme Court decisions that owning a gun is a privilege and subject to a lot of regulations. They've agreed with that.

Mr. Friedman: Absolutely, there's no question. The question you asked is a specific one. Is there a link between specific gun control provisions and increased public safety? The courts ruled squarely on that issue. They dismissed the Charter challenge against the long-gun registry.

Le sénateur Pratte : Nous avons entendu des scientifiques et des responsables de Statistique Canada plus tôt aujourd'hui. Ils nous ont fourni des preuves de la hausse des actes de violence ou des crimes liés aux armes à feu observée ces dernières années.

Ne prenons pas pour exemple l'année 2013. Je n'utiliserai ni cette année ni aucune autre année comme exemple. Si l'on compare les statistiques de n'importe quelle année à celles de 2016 et 2017, on constate que le nombre d'homicides et le nombre de suicides commis avec une arme à feu ont augmenté.

Les chercheurs qui ont comparé avant vous nous ont dit qu'une quantité incroyable de preuves démontrent que les programmes de contrôle des armes à feu, mis en œuvre au Canada et ailleurs, fonctionnent. Peut-être que ces gens ont tort. C'est le cas? D'accord.

M. Friedman : Je vais vous présenter deux points de vue sur le sujet. C'est important, car c'est une question que nous essayons tous de résoudre. Que nous indiquent réellement les preuves? Je vais faire deux observations.

La première concerne la hausse des homicides par arme à feu, en dépit du nombre croissant de restrictions s'appliquant aux armes à feu à autorisation restreinte, sans restriction et prohibées au Canada. C'est une chose de venir ici pour donner une opinion ou interpréter des données statistiques, mais on a déjà débattu de cette question devant des tribunaux de l'Ontario.

Un groupe de témoins nous a déjà parlé de la contestation constitutionnelle de la Barbara Schlifer Commemorative Clinic, qui touche l'abolition du registre des armes d'épaule. Cette contestation a été entendue, et le tribunal l'a rejetée. Le motif de ce rejet repose sur la décision du juge au procès, qui a conclu qu'il n'y avait aucun lien entre le registre des armes d'épaule, la mesure législative particulière qui a été abolie et les droits des personnes, comme le prévoit l'article 7 de la Charte, à la vie et à la liberté.

Nous avons tous une opinion à cet égard, mais les tribunaux ont déjà tranché la question, et ils ont établi qu'il n'y a aucun lien manifeste.

Le sénateur Pratte : Je suis désolé. J'ai lu, dans certains arrêts de la Cour suprême, que la possession d'une arme à feu est un privilège qui est assujéti à de nombreux règlements. Ils ont tous convenu de cela.

M. Friedman : Absolument, il n'y a aucun doute. Vous avez posé une question précise. Existe-t-il un lien entre des dispositions particulières relatives au contrôle des armes à feu et le renforcement de la sécurité publique? Les tribunaux ont tranché la question de façon claire. Ils ont rejeté la contestation fondée sur la Charte concernant le registre des armes d'épaule.

Senator Pratte: It appears that science has also ruled on this matter and that science has ruled conclusively that gun control measures work.

I have one last question. Do you believe that Statistics Canada manipulates statistics? They have given us statistics that show that there is an increase, that the year 2013 was an inflection point, that the trend has reversed, and so on.

Let's forget the government for a moment. Do you believe that Statistics Canada engages in statistical manipulation?

Mr. Clare: I think I can take that one. The facts of the matter are that we rely very heavily on Statistics Canada data for our own evidence-based research that we present to you. If you look at the research of Dr. Caillin Langmann, referred to by the previous panel, he uses a multivariate approach of three types of different statistical analysis. What he is presenting is not an opinion. It is not an interpretation. It is a verifiable and provable fact.

We are using Statistics Canada data. I can assure you that the reference material that Dr. Caillin Langmann uses in his work both on suicide and on homicide is completely verifiable, using the Centre for Justice Statistics information and Statistics Canada data.

Mr. Giltaca: Plus, it was peer reviewed.

Mr. Clare: Some of the people who were here before — and I want to correct this, sir — were not scientists.

Senator Pratte: Medical doctors.

Mr. Clare: A medical doctor is not a scientist and a PhD in the research business is not a scientist.

Senator Pratte: They quoted reputable journals.

Mr. Clare: And I am doing the same, sir.

Senator Pratte: You have one piece of research.

Mr. Clare: Actually, sir, I have a bit more than that. The McPhedran and Baker study from Australia is one. I can give you a list of some 25 different peer-reviewed research papers that will support what I am telling you and not support what they are telling you.

Le sénateur Pratte : Il semble que la décision rendue sur cette question est fondée sur des données scientifiques, lesquelles ont permis de conclure à l'efficacité des mesures de contrôle des armes à feu.

J'ai une dernière question à poser. Croyez-vous que Statistique Canada manipule les statistiques? Ses fonctionnaires nous ont fourni des statistiques indiquant qu'il y a une hausse, que l'année 2013 a été un tournant, que la tendance s'est inversée, et ainsi de suite.

Laissons le gouvernement de côté un instant. Croyez-vous que Statistique Canada participe à la manipulation de données statistiques?

M. Clare : Je crois pouvoir répondre à cette question. Le fait est que nous dépendons grandement des données de Statistique Canada pour nos propres recherches fondées sur des données probantes, dont nous vous présentons les conclusions. Prenons par exemple les recherches réalisées par le Dr Caillin Langmann, mentionnées par le groupe de témoins précédent. Il se sert d'une approche multivariée pour effectuer trois types différents d'analyses statistiques. Ce qu'il présente, ce n'est pas une opinion ni une interprétation. Ce sont des faits vérifiables et prouvables.

Nous utilisons les données fournies par Statistique Canada. Je peux vous assurer que les documents de référence concernant les suicides et les homicides, dont le Dr Caillin Langmann se sert dans le cadre de son travail, sont totalement vérifiables; il s'agit des renseignements du Centre canadien de la statistique juridique et des données de Statistique Canada.

M. Giltaca : De plus, ses recherches ont été évaluées par les pairs.

M. Clare : Les témoins précédents — et je souhaite rectifier cela, monsieur — ne sont pas tous des scientifiques.

Le sénateur Pratte : Ce sont des médecins.

M. Clare : Un médecin n'est pas un scientifique et une personne qui détient un doctorat dans le domaine de la recherche n'est pas un scientifique.

Le sénateur Pratte : Ils ont cité des revues scientifiques réputées.

M. Clare : Et je fais la même chose, monsieur.

Le sénateur Pratte : Vous avez présenté un seul travail de recherche.

M. Clare : En fait, monsieur, je me fonde sur un peu plus de travaux que cela, notamment l'étude réalisée par McPhedran et Baker en Australie. Je peux vous fournir une liste de quelque 25 documents sur des recherches évaluées par les pairs qui soutiennent ce que je vous dis, et pas ce qu'eux vous disent.

Senator Gold: You've raised so many questions and I have so little time that I am not sure where to begin.

My first question is for Mr. Clare. When you submitted a brief to the committee in the other place, you spoke about background checks and said that a refusal of a firearms licence or a renewal may be based upon events such as an episode of depression that occurred a long time in the past, although recent history may have shown that the person is not a threat to themselves or others.

Mr. Clare, I invite you to qualify that statement because the act as it stands — and this won't change in Bill C-71 — doesn't talk about just any old mental problem in the past. The mental illnesses considered are only those associated with violence or threatened or attempted violence, not any mental illness like depression.

Mr. Clare: I can give you an example. A personal friend of mine who served in the Canadian Forces in Afghanistan was a participant in activities in Bosnia and Herzegovina. He was at Srebrenica where he helped to disarm people. As a result of his participation in disarming the Muslim inhabitants of Srebrenica, he has undergone post-traumatic stress disorder.

All of the people he disarmed were promptly slaughtered by Bosnian Serbs who came in after the Canadian Forces had left. They took them away in buses with the help of the United Nations peacekeepers from Netherlands who aided and abetted them in removing those people.

That would be associated with violence, in my opinion, sir. His post-traumatic stress disorder was clearly associated with violence. Therefore, if he undergoes the need to get some assistance for his post-traumatic stress disorder associated with the violence in which he was a participant, he is going to be subjected to a great deal of difficulty in renewing his firearms licence to engage in the activities he enjoys such as recreational shooting and hunting. He takes them very seriously and finds them to be a great stress relief. This is something for which he would be at risk with this particular clause.

I hope that answers your question, senator.

Senator Gold: I am not sure, Mr. Clare, whether that's an accurate interpretation of how it would be applied in that particular case, dramatic though it is.

Maybe I could turn to my second question for Mr. Friedman. It is nice to see you again.

Mr. Friedman: It is always lovely to see you.

Le sénateur Gold : Vous avez soulevé tellement de questions et je dispose de si peu de temps que je ne suis pas sûr de savoir par où commencer.

Ma première question s'adresse à M. Clare. Lorsque vous avez présenté un mémoire au comité de l'autre endroit, vous avez parlé de la vérification des antécédents et avez dit que le refus de délivrer ou de renouveler un permis d'armes à feu peut reposer sur des événements anciens, comme un épisode de dépression qui s'est produit il y a longtemps, même si les antécédents récents montrent peut-être que la personne concernée ne représente pas une menace pour elle-même ni pour les autres.

Monsieur Clare, je vous invite à nuancer vos propos, car la loi actuelle — et le projet de loi C-71 n'y changera rien — ne parle pas de n'importe quel ancien problème mental. Les seules maladies mentales dont tient compte la loi sont liées à la violence, à la menace ou à la tentative de violence, et pas à n'importe quelle maladie mentale, comme la dépression.

M. Clare : Je peux vous donner un exemple. Un bon ami à moi qui a servi dans les Forces canadiennes en Afghanistan a participé aux activités en Bosnie-Herzégovine. Il était à Srebrenica, où il aidait à désarmer des gens. Cette participation au désarmement des habitants musulmans de Srebrenica a déclenché chez lui un trouble de stress post-traumatique.

Toutes les personnes qu'il a désarmées ont été immédiatement abattues par les Serbes bosniaques qui sont arrivés après le départ des Forces canadiennes. Ils les ont emportées par autobus entiers avec l'aide des troupes néerlandaises de maintien de la paix des Nations Unies, qui les ont aidés et même encouragés à enlever ces personnes.

À mon avis, ça, c'est de la violence, monsieur. De toute évidence, le trouble de stress post-traumatique de mon ami est associé à la violence. Par conséquent, s'il ressent le besoin de recevoir de l'aide en raison de ce trouble associé aux actes de violence auxquels il a participé, il devra contourner beaucoup d'obstacles au moment de renouveler son permis d'arme à feu s'il veut participer à des activités qu'il aime pratiquer, comme le tir sportif et la chasse récréative. Il prend très au sérieux ces activités qui le soulagent énormément de son stress. En raison de cette disposition particulière, il risquerait de rencontrer des difficultés.

J'espère que cela répond à votre question, monsieur le sénateur.

Le sénateur Gold : Je ne suis pas certain, monsieur Clare, qu'il s'agisse d'une interprétation exacte de la manière dont cela s'appliquerait dans ce cas particulier, si dramatique soit-il.

Peut-être que je pourrais poser ma deuxième question à M. Friedman. C'est un plaisir de vous revoir.

M. Friedman : C'est toujours un plaisir de vous voir.

Senator Gold: A couple of years ago, you appeared as a guest on Ezra Levant TV.

Mr. Friedman: Nobody is perfect, senator.

Senator Gold: We can share some stories offline. You stated then, in 2014, that the real problem was guns that were never legal in Canada but smuggled in from elsewhere.

We've heard evidence provided subsequently that although it might have been true once, it is less true now. I am citing, among other things, the recent 2017 report of the B.C. Illegal Firearms Task Force. In noting that though true in the past, they reckon about 60 per cent were now sourced in Canada. We heard evidence that it was almost half or so in Toronto. You heard it as well, and I know it's disputed by Mr. Young.

Would you comment on the fact that what might have been true in the past is unfortunately no longer the case and that some of the mechanisms in Bill C-71 would make it easier for the police to identify guns that might have been obtained from Canadian sources?

Mr. Friedman: There are two sides to that excellent question, Senator Gold. I'll deal with the second one, which is the latter part of your question.

First of all, nothing in Bill C-71 will make it easier for police to identify or trace restricted or prohibited firearms. Handguns and other prohibited firearms are already registered and subject to secure reporting requirements.

This is a great question because it deals with the issue of the sources of domestic crime guns. There is different phraseology. You'll note that Statistics Canada doesn't opine on the issue of the source of crime guns. I believe very strongly in Statistics Canada and the reporting they do.

However, we talked about a crime gun. Question number one is: What is a crime gun? Question number two is: What firearms are being subject to that metric? Correct me if I am wrong, but I believe Dr. Cukier talked about the Toronto police study saying, "of the firearms that can be traced."

Let's break that down for a moment. We're dealing already only with firearms that can be traced. If firearms can't be traced, they're completely eliminated from that metric. In my experience as a criminal lawyer who deals with these offences, we are dealing with firearms that are either traced to United States or

Le sénateur Gold : Il y a quelques années, vous avez été invité à l'émission d'Ezra Levant.

M. Friedman : Personne n'est parfait, monsieur le sénateur.

Le sénateur Gold : Nous pouvons nous raconter quelques histoires à micro fermé. En 2014, vous avez déclaré que le vrai problème était lié aux armes à feu qui n'avaient jamais été légales au Canada, mais avaient été introduites clandestinement à partir d'autres pays.

Selon les témoignages que nous avons entendus par la suite, c'est moins souvent le cas aujourd'hui, même si cela a pu l'être à un moment donné. Je cite, entre autres choses, le rapport présenté en 2017 seulement par l'escouade contre les armes à feu illégales de la Colombie-Britannique. Si l'escouade fait remarquer que cela a déjà été vrai, elle reconnaît que 60 p. 100 des armes à feu proviennent à l'heure actuelle du Canada. Selon les témoignages que nous avons entendus, près de la moitié de ces armes proviennent de Toronto. Vous l'avez également entendu, et je sais que M. Young conteste ces données.

Pourriez-vous vous prononcer sur le fait que ce qui a déjà été vrai n'est malheureusement plus d'actualité et sur la possibilité que certains des mécanismes prévus dans le projet de loi C-71 aideraient la police à reconnaître plus facilement les armes qui auraient pu être obtenues de sources canadiennes?

M. Friedman : Il y a deux volets à cette excellente question, sénateur Gold. Je vais répondre à la deuxième partie de votre question.

Tout d'abord, aucune disposition du projet de loi C-71 n'aiderait les policiers à reconnaître ou à retracer les armes à feu interdites ou à autorisation restreinte. Les armes de poing et les autres armes à feu prohibées sont déjà enregistrées et visées par des exigences en matière de signalement de sécurité.

C'est une excellente question car elle concerne la provenance des armes à feu liées à des actes criminels commis au pays. On peut utiliser des termes différents. Vous remarquerez que Statistique Canada ne se prononce pas sur la provenance des armes à feu liées à des actes criminels. J'ai grande foi en Statistique Canada et aux rapports qu'elle présente.

Toutefois, nous avons parlé des armes à feu liées aux crimes. Première question : qu'est-ce qu'une arme à feu liée à un acte criminel? Deuxième question : quelles armes à feu sont associées à ce paramètre? Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois que Mme Cukier a parlé de l'étude menée par la police de Toronto au sujet des armes à feu qu'il est possible de retracer.

Prenons un instant pour scinder la question. Nous parlons déjà uniquement des armes à feu qui peuvent être retracées. Si les armes à feu ne peuvent être retracées, elles sont entièrement exclues de cette mesure. Selon mon expérience d'avocat en droit criminel qui s'occupe de ce genre d'infractions, les armes à feu

traced to Canada. If they can't be traced, if they were never legally in the system in Canada, in other words, they weren't registered when handgun registration or long-gun registry was required, they simply don't count. If they're untraceable from the United States or some other country, they simply don't count.

When you do a measurement of where crime guns come from, you're self-selecting from the guns that can be traced. I am not a statistician but in my view that leads to a very skewed result.

Senator Gold: Mr. Friedman, the same methodology would have applied in the earlier era when a far greater percentage appeared to have come in from the United States. To compare apples to apples, it appears the source of crime guns has shifted and there is a greater number in Canada. Would you not agree?

Mr. Friedman: The reason I wouldn't is that I agree the earlier methodology was no better. It was equally anecdotal. It was police officers or lawyers like me saying, "Hey, I defend a lot of individuals charged with illegally possessing restricted firearms. By and large, they're never legally in the system." Police officers would say the same thing.

Now all we're seeing is police officers, like in Toronto. That is not a Statistics Canada study. That is the Toronto police or the B.C. Firearms Task Force saying, "Yeah, when we trace firearms and we submit firearms for trace, they come back and we're seeing a greater proportion of them being domestically sourced."

The other issue is: What is a crime gun? If an individual is charged because a great-grandfather's German Luger that was brought back from the European theatre after World War II happens to be discovered, that's a crime gun. It was not a gun that was used in a violent offence or even one that was present at the scene of a crime.

In my respectful view, it's simply not a statistically acceptable definition. I would love for Statistics Canada to do work on this issue. That's exactly what we need. We need research that can actually help us assess where guns are coming from and how we keep them out of the wrong hands.

retracées proviennent soit des États-Unis, soit du Canada. Si on ne peut pas les retracer, c'est qu'elles n'ont jamais été consignées dans le système au Canada comme le prévoit la loi. Autrement dit, elles n'ont jamais été enregistrées alors que l'enregistrement des armes de poing ou des armes d'épaule était obligatoire; elles n'ont tout simplement pas été comptabilisées. Si on ne peut pas les retracer aux États-Unis ou dans un autre pays, elles ne sont même pas comptées.

Si vous voulez connaître la provenance des armes à feu liées à des actes criminels, vous sélectionnez vous-même les armes à feu pouvant être retracées. Je ne suis pas statisticien, mais, à mon avis, cela aboutit à des résultats particulièrement faussés.

Le sénateur Gold : Monsieur Friedman, la même méthodologie aurait été appliquée à une autre époque lorsqu'un pourcentage beaucoup plus important d'armes à feu semblait provenir des États-Unis. Pour comparer des choses comparables, il semble que la provenance des armes à feu utilisées à des fins criminelles n'est plus la même et qu'un plus grand nombre proviennent du Canada. N'êtes-vous pas d'accord?

M. Friedman : Je ne suis pas d'accord, car, à mon avis, la méthodologie précédente n'était pas meilleure. Elle était tout aussi empirique. Elle s'appuyait sur des policiers ou des avocats comme moi qui devaient défendre un bon nombre d'individus accusés de possession illégale d'armes à feu à autorisation restreinte et faisaient valoir qu'en général, ces armes à feu n'étaient jamais enregistrées dans le système comme le prévoit la loi.

Maintenant, tout ce que nous voyons, ce sont des agents de police comme, par exemple, à Toronto. Ce n'est pas une étude de Statistique Canada. Ce sont des agents de la police de Toronto ou de l'escouade contre les armes à feu illégales de la Colombie-Britannique qui disent que, lorsqu'ils retracent des armes à feu ou demandent à ce que des armes à feu soient retracées, ils constatent qu'une plus grande proportion provient du pays.

L'autre question est la suivante : qu'est-ce qu'une arme à feu utilisée à des fins criminelles? Si une personne est accusée parce qu'on découvre chez elle un pistolet allemand Luger ayant appartenu à son arrière-grand-père, qui l'avait rapporté du théâtre de la guerre en Europe, après la Seconde Guerre mondiale, on prétend qu'il s'agit d'une arme liée à des activités criminelles. Pourtant, elle n'a pas été utilisée pour commettre une infraction violente et n'a pas été retrouvée sur une scène de crime.

À mon humble avis, ce n'est pas une définition acceptable sur le plan statistique. J'aimerais beaucoup que Statistique Canada se penche sur la question. C'est exactement ce dont nous avons besoin. Nous avons besoin que des recherches soient menées pour nous aider à déterminer la provenance des armes à feu et la manière dont nous pouvons empêcher qu'elles se retrouvent entre de mauvaises mains.

Senator McPhedran: My question is directed to the President of the Canadian Coalition for Firearm Rights, Rod Giltaca, and the same question is directed to the President of the National Firearms Association, Sheldon Clare.

I note with interest that there have been a number of references in your testimony to 2.2 million legal gun owners, I believe. How many members do you have in each of your organizations?

Mr. Giltaca: We don't release the numbers of our members for a couple of reasons.

Senator McPhedran: Like what?

Mr. Giltaca: One is that we don't want gun owners to think we don't need the help. The other is that it's competitive information basically.

Mr. Clare: The National Firearms Association currently has between 72,000 and 75,000 members in all categories including club members, life members, associated members and ordinary members. Our funding comes entirely from our members. It is not from any other outside sources.

Senator McPhedran: Does either organization have sponsorships in addition to members' fees?

Mr. Clare: No, we do not.

Mr. Giltaca: We are a grassroots organization. We are funded by individuals giving us \$40 a year.

Senator McPhedran: That's very interesting because I think on your website there is a list of sponsors, and those sponsors are corporate.

Could you help us understand a bit more about what sponsorship means to you?

Mr. Giltaca: Those are business members. They pay \$100 a year.

Senator McPhedran: In terms of the way in which you've shared information with us tonight, could we please have all of the empirical evidence to which you referred, Mr. Clare?

Mr. Clare: Of course. I believe I've already provided this to the Senate, but I will ensure that has been done if it has not.

Senator McPhedran: Maybe you could make sure. I see you had more tonight than what we have been given. I have many more questions, but I will stop here.

La sénatrice McPhedran : Ma question s'adresse au chef de la direction de la Coalition canadienne pour le droit aux armes à feu, Rod Giltaca, ainsi qu'au président de la National Firearms Association, Sheldon Clare.

Je constate avec intérêt que, dans votre témoignage, vous mentionnez à quelques reprises les 2,2 millions de propriétaires légitimes d'armes à feu, je crois. Combien de membres font partie de chacune de vos organisations?

M. Giltaca : Nous ne divulguons pas le nombre de membres que nous avons pour deux ou trois raisons.

La sénatrice McPhedran : Quels genres de raisons?

M. Giltaca : Premièrement, nous ne voulons pas que les propriétaires d'armes à feu pensent que nous n'avons pas besoin d'aide. Deuxièmement, il s'agit essentiellement de renseignements concurrentiels.

M. Clare : La National Firearms Association compte présentement entre 72 000 et 75 000 membres, toutes catégories confondues, ce qui inclut les membres du club, les membres à vie, les membres associés et les membres ordinaires. Notre financement provient entièrement de nos membres. Il ne provient d'aucune autre source externe.

La sénatrice McPhedran : Est-ce que l'une des organisations a des commandites en plus de la cotisation des membres?

M. Clare : Non, nous n'en avons pas.

M. Giltaca : Nous sommes une organisation communautaire. Nous sommes financés par des particuliers qui nous donnent 40 \$ par année.

La sénatrice McPhedran : C'est très intéressant, car il me semble avoir vu sur votre site web une liste de commanditaires, et ces commanditaires sont des entreprises.

Pourriez-vous nous aider à mieux comprendre ce qu'est une commandite pour vous?

M. Giltaca : Il s'agit de membres dans la catégorie « affaires ». Ils paient 100 \$ par année.

La sénatrice McPhedran : En ce qui concerne les renseignements que vous nous avez donnés, pourrions-nous avoir toutes les données empiriques auxquelles vous avez fait référence, monsieur Clare?

M. Clare : Bien sûr. Il me semble les avoir déjà transmises au Sénat, mais si ce n'est pas le cas, je vais m'assurer que ce soit fait.

La sénatrice McPhedran : Peut-être pourriez-vous vous en assurer. Je vois que vous en aviez plus ce soir que nous en avons reçu. J'ai encore beaucoup d'autres questions, mais je vais m'arrêter ici.

Senator McIntyre: My question is for Mr. Friedman. In answer to a question raised by Senator Plett, you spoke of the importance of having a good firearms framework.

Looking at the framework, we have the Firearms Act and the firearms program, which was created to oversee the administration of the Firearms Act and its accompanying regulations.

As we all understand, the administration of the program is the sole responsibility of the RCMP. As I understand, the program also provides operational support through its database, the Canadian Firearms Information System, which contains the names of firearms licence holders and registration certificates. Is that correct?

Mr. Friedman: That is.

Senator McIntyre: Assuming Bill C-71 becomes law, the RCMP and not the Governor-in-Council will be the sole authority to classify or reclassify firearms. Is that correct?

Mr. Friedman: That is correct. I'll just say one thing because of a question that was asked. What firearms regulatory scheme would you like to see? What rules do you like?

In my view the starting point for all problems that causes the most backlash from law-abiding firearms owners is that there is no regulatory scheme that doesn't involve invoking the criminal law when there is even inadvertent non-compliance with the Firearms Act. That's a fundamental problem. We don't see that for any other objects, no matter how dangerous they are.

There's a distinction between careless driving that's governed by a provincial highway act and dangerous driving or the intentional misuse of a vehicle. For all firearms owners, if you forget to renew your licence, if you don't have the right paperwork, if you can possess your gun at your cottage but not at your home, the first stop is the criminal law. The first stop is an arrest, detention, potential criminal record, and all the stigma that carries with it.

Senator Griffin: My question is for Rod Giltaca. What would your recommendation be in place of creating the new database and reference number for businesses to call in?

Would you, for instance, recommend increased penalties for unlawful transfer or for a company that fails to verify a PAL?

Le sénateur McIntyre : Ma question s'adresse à M. Friedman. En réponse à une question soulevée par le sénateur Plett, vous avez dit qu'il était important qu'il y ait un bon cadre régissant les armes à feu.

Si on examine le cadre, il y a la Loi sur les armes à feu et le Programme de contrôle des armes à feu, lequel a été créé pour superviser l'application de la Loi sur les armes à feu et de ses règlements.

Comme nous le savons tous, l'administration du programme relève entièrement de la GRC. Si je comprends bien, le programme prévoit également du soutien opérationnel par l'entremise de sa base de données, le Système canadien d'information relativement aux armes à feu, lequel renferme les noms des titulaires de permis d'armes à feu et de certificats d'enregistrement. Est-ce exact?

M. Friedman : C'est exact.

Le sénateur McIntyre : Si le projet de loi C-71 est adopté, la GRC, et non le gouverneur en conseil, aura le pouvoir exclusif de classifier ou de reclassifier les armes à feu. Est-ce exact?

M. Friedman : C'est exact. Je dirai simplement une chose en raison d'une question qui a été posée. Quel type de système de réglementation entourant les armes à feu devrait être mis en place, selon vous? Quelles règles aimez-vous?

À mon avis, la source de tous les problèmes, et qui cause le plus de réactions chez les propriétaires d'armes à feu qui respectent la loi, c'est qu'il n'y a pas de système de réglementation qui ne fait pas appel au droit pénal, et ce, même en cas de non-conformité par inadvertance à la Loi sur les armes à feu. Il s'agit d'un problème fondamental. Ce n'est pas le cas pour tout autre objet, dangereux ou non.

Il faut faire la distinction entre la conduite imprudente, qui est régie par une loi provinciale sur la sécurité routière, et la conduite dangereuse ou le mauvais usage intentionnel d'un véhicule. Si les propriétaires d'armes à feu oublient de renouveler leur permis, s'ils n'ont pas les bons documents, s'ils peuvent détenir une arme à feu à leur chalet, mais pas à leur domicile, ils auront directement des démêlés avec le système de droit pénal. Il y a d'abord une arrestation, la détention, un possible casier judiciaire et tous les préjugés qui en découlent.

La sénatrice Griffin : Ma question s'adresse à Rod Giltaca. Que recommanderiez-vous au lieu de la création d'une nouvelle base de données et d'un nouveau numéro de référence auxquels les entreprises auront accès?

Est-ce que, par exemple, vous recommanderiez des sanctions plus rigoureuses pour la cession illégale ou pour le défaut par une entreprise de vérifier le permis de possession et d'acquisition?

Mr. Giltaca: This is where a lot of the confusion around the rule comes from. The Liberal Party and Minister Goodale are telling us that you don't have to check a licence. You do have to check the licence. That is in the law as it is today. Those transactions are being carried out between people that actually get what equates to a criminal record check every 24 hours electronically, so we believe that system is sufficient the way it is.

Senator Griffin: For anybody that doesn't adhere to the current law or even the proposed one, would you be favourable to increased penalties?

Mr. Giltaca: It's not up to me to make those recommendations.

Senator Dean: This question is for anybody who wants to answer. Do you believe or do you agree that there are preventable harms associated with the ownership and use of firearms?

When I say "preventable harms," I am thinking beyond training, certification and possession of a PAL. Do you agree that there are preventable harms associated with the possession and use of firearms? I am not going to go into the numbers, but they include homicides, which are equally distributed roughly between rural and urban Canada, and domestic and partner violence. We probably agree on those. We know the numbers on suicides and accidental discharges that cause death in some cases and maiming injuries in others.

Do you agree that these are preventable harms beyond possessing and walking around with a PAL?

Mr. Clare: Another thing I do in my life is I am a biathlon coach and biathlon official. In fact, I am joining you from interrupting the World Para Nordic Skiing Championships in Prince George where I am an official.

I have two daughters who both competed in biathlon. I started taking them shooting when they were six. They would sit on my lap, shoot the .22 and break balloons. As they got older and their motor skills improved, they were given more skills and training. I assure you that if I had my entire firearms collection left lying around the house, my girls would say to me, "Dad, would you please clean up your mess?" They would be completely uninterested in anything to do with firearms because they were shooting at their peak 5,000 to 7,000 rounds a year in practice.

Are there preventable harms? Of course there are. Education is an essential element of preventable harm. However, Criminal Code offences for minor violations that have no victim are not

M. Giltaca : C'est là une source de grande confusion concernant la règle. Le Parti libéral et le ministre Goodale nous disent qu'il n'est pas nécessaire de vérifier un permis. Il faut le vérifier. C'est inscrit dans la loi actuelle. Les transactions sont réalisées par des gens qui font l'objet de ce qui équivaut à une vérification électronique du casier judiciaire toutes les 24 heures, nous estimons donc que le système est adéquat actuellement.

La sénatrice Griffin : Pour tous ceux qui ne respectent pas la loi actuelle ou même le projet de loi, seriez-vous en faveur de sanctions plus sévères?

M. Giltaca : Ce n'est pas à moi de faire ces recommandations.

Le sénateur Dean : Cette question s'adresse à tout le monde. Croyez-vous qu'il peut y avoir des torts évitables liés à la possession et à l'utilisation d'armes à feu?

Lorsque je parle de « torts évitables », cela va au-delà de l'entraînement, de l'accréditation et de la possession d'un permis de possession et d'acquisition. Êtes-vous d'accord pour dire qu'il y a des torts évitables associés à la possession et à l'utilisation d'armes à feu? Je n'entrerai pas dans les détails, mais cela inclut les homicides, qui surviennent de façon à peu près égale dans les régions rurales et urbaines du Canada, et la violence familiale et conjugale. Nous sommes probablement d'accord sur ces points. Nous connaissons les chiffres sur les suicides et ceux sur les décharges accidentelles, qui causent la mort dans certains cas et des mutilations dans d'autres.

Convenez-vous qu'il s'agit de torts évitables, malgré la détention d'un permis de possession et d'acquisition?

M. Clare : Je suis également entraîneur et officiel au biathlon. En fait, je suis ici avec vous pendant les World Para Nordic Skiing Championships, à Prince George, où j'agis à titre d'officiel.

J'ai deux filles qui ont toutes deux fait de la compétition en biathlon. J'ai commencé à leur montrer à tirer lorsqu'elles avaient six ans. Elles s'asseyaient sur mes genoux, tiraient avec le calibre .22 et faisaient éclater des ballons. À mesure qu'elles vieillissaient et que leurs habiletés motrices s'amélioraient, elles ont acquis plus d'aptitudes et ont reçu un entraînement plus poussé. Je vous assure que, si je laissais ma collection entière d'armes à feu traîner autour de la maison, mes filles me disaient : « Papa, pourrais-tu ranger ce fouillis, s'il te plaît? » Elles ne s'intéresseraient pas du tout aux armes à feu, puisque, à leur apogée, elles tiraient de 5 000 à 7 000 coups par année à l'entraînement.

Y a-t-il des torts évitables? Bien sûr qu'il y en a. L'éducation est un élément clé dans la prévention des torts. Cependant, les infractions au Code criminel pour des violations mineures qui ne

what should be in the purview of the Criminal Code. This is not what works to prevent violence. It is not what works to stop bad people from doing bad things. Bad people will always find a means, a method or a reason to do something of evil intent. That is always going to be the case.

Are we going to try to make that more difficult for them? I don't think anybody in this room wants to make anything easier for bad people to do bad things. That's not what we're here about. We're here to try to stop the Government of Canada from wasting its time, effort and money on legislation that will not stop bad people from doing bad things and will not work toward preventing harm.

The Chair: I thank the three gentlemen for joining us here, and Mr. Young for joining us from afar.

For our final panel today, we're pleased to have with us from the Canadian Shooting Sports Association, Tony Bernardo, Executive Director, and Steve Torino, President; from the Shooting Federation of Canada, Sandra Honour, President, who will be joining via video conference; and from the International Practical Shooting Federation of Canada, James Smith, President, National Range Officers Institute.

First of all, gentlemen, I thank you very much for waiting. This has been a long evening, and we're very grateful that you are so patient.

Mr. Torino, the floor is yours.

Steve Torino, President, Canadian Shooting Sports Association: From 1996 to 2014, I chaired and co-chaired the Canadian Firearms Advisory Committee to the Minister of Justice and the Minister of Public Safety for the Liberal government and for the Conservative government. I was also an adviser to the Canadian delegation to the United Nations on the Arms Trade Treaty and transnational organized crime from 2006 to 2014.

The first item is a quote from the policy document of the Liberal Party:

Government should base its policies on facts, not make up facts based on policy. Without evidence, government makes arbitrary decisions that have the potential to negatively affect the daily lives of Canadians.

This is sadly lacking in Bill C-71.

On the item of lifetime background checks, it seems unnecessary and counterproductive in our opinion to mandate verifications going back to an applicant's distant past covering

font aucune victime ne devraient pas relever du Code criminel. Ce n'est pas ce qui réussit à prévenir la violence. Ce n'est pas ce qui empêche des gens malveillants de faire des choses répréhensibles. Les gens malveillants trouveront toujours un moyen, une façon ou une raison pour faire quelque chose de mal intentionné. Ce sera toujours le cas.

Allons-nous tenter de rendre les choses plus difficiles pour eux? Je ne pense pas que quiconque dans la salle veuille que ce soit plus facile pour les gens malveillants de faire des choses répréhensibles. Ce n'est pas pour cela que nous sommes ici. Nous sommes ici pour essayer d'empêcher le gouvernement du Canada de perdre son temps et son argent à donner des coups d'épée dans l'eau avec un projet de loi qui n'empêchera pas les personnes malveillantes de faire des choses répréhensibles et qui n'aidera pas à prévenir les torts.

La présidente : Je remercie les trois messieurs de leur présence ici avec nous, ainsi que M. Young d'être avec nous à distance.

Pour notre dernier groupe de témoins aujourd'hui, nous avons le plaisir de recevoir, de la Canadian Shooting Sports Association, Tony Bernardo, directeur général, et Steve Torino, président; de la Fédération de tir du Canada, Sandra Honour, présidente, qui sera avec nous par vidéoconférence; et, enfin, de l'International Practical Shooting Confederation of Canada, James Smith, président du National Range Officers Institute.

Tout d'abord, messieurs, je vous remercie d'avoir patienté. C'est une soirée chargée, et nous vous sommes reconnaissants de votre patience.

Monsieur Torino, vous avez la parole.

Steve Torino, président, Canadian Shooting Sports Association : De 1996 à 2014, j'ai présidé et coprésidé le Comité consultatif canadien sur les armes à feu au ministère de la Justice et au ministère de la Sécurité publique, sous les gouvernements libéral et conservateur. J'ai également été conseiller pour la délégation canadienne aux Nations Unies pour le Traité sur le commerce des armes et dans le dossier de la criminalité transnationale organisée de 2006 à 2014.

Je vous présente d'abord un passage du document de politique du Parti libéral :

Un gouvernement doit élaborer des politiques fondées sur des faits, et non inventer des faits à partir d'une politique. Sans faits probants, un gouvernement prend des décisions arbitraires qui peuvent avoir des répercussions négatives sur la vie quotidienne des Canadiennes et des Canadiens.

Cela fait malheureusement défaut dans le projet de loi C-71.

En ce qui concerne la vérification des antécédents à vie, nous estimons que, pour déterminer si un demandeur est apte à posséder un permis, il n'est pas nécessaire et il est contre-

long-past jobs, relationships, health issues, and even school issues to determine an applicant's fitness to possess a licence.

There were a little over 401,000 licences issued in 2017. Some 817 were refused, representing an infinitesimal number of .020 per cent. Most of these were court orders, not licence application screening.

We also have, as was mentioned before by the previous witnesses, a 24-hour background check that happens every day on licensed firearms owners. We have some concerns with the lifetime background checks, the criteria for the information being checked and the training of those who will check it.

Are we being screened for any violence issues only or more? Who actually evaluates the information? What training do they have to make judgment calls regarding the suitability to own firearms?

There is a lack of an appeal process. There is none. Whoever has a problem has to go to court. That's an expensive and extensive process.

The additional time and costs associated with such investigations will be prohibitive and will take a lot of time. In our opinion, such resources would be much better utilized in other more needy areas such as funding the pursuit of real criminals.

On licence verification, the requirement in Bill C-71 is merely codifying existing practice. The reference number requirement will pose some significant compliance issues. Right now, we are unaware of any transactions that take place where the buyer and the seller do not exchange information. Usually the seller will ask all the necessary information, make sure the licence is there and is valid, and make sure the photograph matches. Dealers record every transaction whether or not they are required to do so.

There is a record of every transaction that takes place. I understand this goes into the next section, but I want to make very clear that they are all recorded. There is information on restricted and prohibited firearms. Everything goes through the Canadian Firearms Centre and the RCMP database. On non-restricted firearms, it appears in the records of the dealers.

Turning to the business records, when you combine this with the information required for a licence verification for individuals, it is remarkably close to the cancelled long-gun

productif d'exiger des vérifications qui remontent à son passé lointain, et qui couvrent des emplois, des relations, des problèmes de santé et même des problèmes scolaires résolus depuis longtemps.

Un peu plus de 401 000 permis ont été délivrés en 2017. Environ 817 demandes ont été refusées, ce qui représente le nombre infiniment petit de 0,020 p. 100. La plupart de ces refus découlaient d'ordonnances d'un tribunal, et non de l'examen de la demande de permis.

Nous effectuons également, comme l'ont mentionné les témoins précédents, des vérifications des antécédents aux 24 heures, chaque jour, pour les propriétaires d'armes à feu titulaires d'un permis. Nous avons certaines inquiétudes en ce qui concerne les vérifications des antécédents à vie, les critères relatifs aux renseignements vérifiés ainsi que la formation de ceux qui effectuent la vérification.

La vérification porte-t-elle uniquement sur les problèmes de violence? Qui évalue les renseignements? Quelle formation ces personnes ont-elles reçue pour juger si une personne est apte à posséder une arme à feu?

Aucun mécanisme d'appel n'est prévu. Quiconque éprouve un problème doit se présenter devant un tribunal. C'est une démarche longue et coûteuse.

Ces enquêtes nécessiteront énormément de temps et les coûts seront exorbitants. Selon nous, ces ressources seraient bien mieux utilisées dans d'autres secteurs où le besoin est plus grand, comme le financement de la poursuite des vrais criminels.

En ce qui concerne la vérification des permis, le projet de loi C-71 ne fait qu'exiger la codification d'une pratique existante. Les exigences concernant le numéro de référence causeront d'importants problèmes de conformité. Actuellement, nous n'avons connaissance d'aucune transaction qui s'effectue sans que l'acheteur et le vendeur ne s'échangent des renseignements. Habituellement, le vendeur demande tous les renseignements nécessaires et il s'assure qu'il existe un permis valide et que la photographie correspond. Les marchands enregistrent chaque transaction, qu'ils soient obligés de le faire ou non.

Chaque transaction est enregistrée. Je comprends que cela relève de l'autre article, mais je tiens à préciser qu'elles sont toutes enregistrées. Il y a des renseignements sur les armes à feu à autorisation restreinte et prohibée. Tout se trouve dans le Centre canadien des armes à feu et la base de données de la GRC. Les armes à feu sans restriction, quant à elles, apparaissent aux dossiers des vendeurs.

En ce qui concerne les registres des entreprises, si on les ajoute aux renseignements requis pour la vérification du permis d'une personne, on se rapproche nettement du registre des armes

registry. The information that cost government billions of dollars to collect and maintain has now been downloaded onto the backs of businesses. It appears that Bill C-71 is a de facto return to registration. That is our opinion.

I will pass the next part on to my colleague Tony Bernardo. Thank you.

Tony Bernardo, Executive Director, Canadian Shooting Sports Association: Thank you, senators, for listening to us so late into the night. I am glad you did because we have some important concerns.

I would like to speak first to the removal of the ability of the Governor-in-Council to declare a firearm to be non-restricted. This is the RCMP mistake eraser, the section of the Firearms Act that allows the minister and the people that we elect to make our laws, to override an arbitrary decision by the RCMP because they're not always right.

There are legions of examples, but let's stay with just the ones we're talking about in here. Subsection 12(11) of the bill deals with the CZ858 firearm that has been reclassified three times. The RCMP, with their expertise, classified it as non-restrictive. They then classified another one that came in as restricted. Then the third one came in, and they said that it was prohibited but only some of them. Yet you could not tell the difference between these by looking at them. It was simply impossible to do so.

They have a long history of making mistakes, many, many of them. You can go online and find the mistakes all over the Internet. This was the eraser for the mistakes. It allowed an elected official to say that it was wrong and to change it.

Under authorizations to transport, we have here all the purposes for which you can get an authorization to transport, so I won't go over them again.

Did you know that some of the authorizations that they're going to apply paper to already have paper? For example, if you show up at the U.S. border without all of your American paperwork, which is a thick stack, you're in for the worst two days of your life because the Americans take smuggling guns into their country as seriously as we do. You have to have all the paperwork.

If you go to a gunsmith or to a gun store, they sign that firearm into their inventory. Many of the gun stores have electronic inventories that can be accessed by a chief firearms office at any time. On that topic, section 102 of the Firearms Act allows the chief firearms office to inspect any record on any computer at any time, anything. They can just walk in and say, "Give me the records." It's that simple. You can look that up.

d'épaule qui a été aboli. Le fardeau de recueillir et de tenir à jour les renseignements, qui coûtait des milliards de dollars au gouvernement, a maintenant été transféré aux entreprises. Il semble que le projet de loi C-71 soit, en fait, un retour à l'immatriculation. C'est notre opinion.

Je cède maintenant la parole à mon collègue, Tony Bernardo. Merci.

Tony Bernardo, directeur général, Canadian Shooting Sports Association : Je tiens à remercier les sénateurs de nous écouter à une heure si tardive. Je suis content que vous le fassiez, car nous avons des préoccupations importantes.

J'aimerais tout d'abord parler du retrait de la capacité du gouverneur en conseil de désigner une arme à feu sans restriction. Il s'agit du pouvoir d'effacer les erreurs de la GRC, c'est-à-dire l'article de la Loi sur les armes à feu qui autorise le ministre et les personnes que nous avons élues pour faire nos lois à annuler une décision arbitraire prise par des membres de la GRC, parce que ces derniers n'ont pas toujours raison.

Il y a une multitude d'exemples, mais tenons-nous-en à ceux dont il est question ici. Le paragraphe 12(11) du projet de loi traite de du modèle d'arme à feu CZ858, qui a été reclassifié à trois reprises. La GRC, à la lumière de son expertise, a classifié cette arme comme étant sans restriction. Elle en a classifié une autre comme étant à autorisation restreinte. Puis une troisième est arrivée, et la GRC a déclaré que seules quelques-unes d'entre elles étaient interdites. Pourtant, on ne pouvait pas les distinguer en les regardant. C'était tout simplement impossible de le faire.

La GRC a souvent commis des erreurs, énormément d'erreurs. Vous pouvez aller en ligne et trouver des erreurs partout dans Internet. Cet article conférerait le pouvoir d'effacer les erreurs. Il permettait à un représentant élu de dire qu'il s'agissait d'une erreur et de rectifier le tir.

En ce qui concerne les autorisations de transport, nous avons ici toutes les raisons pour lesquelles on pourrait obtenir une autorisation de transport, je ne m'attarderai donc pas là-dessus.

Saviez-vous que certaines des autorisations pour lesquelles il faudra des papiers en ont déjà? Par exemple, si vous vous présentez à la frontière américaine sans avoir tous vos papiers américains, qui constituent une grosse pile, vous allez passer les deux pires journées de votre vie, parce que les Américains prennent la contrebande d'armes dans leur pays aussi au sérieux que nous. Vous devez avoir tous les papiers.

Si vous allez chez un armurier ou dans un magasin d'armes à feu, le commerçant consigne l'arme à feu dans son répertoire. Bon nombre des commerces d'armes à feu disposent de répertoires électroniques auxquels le bureau du contrôleur des armes à feu peut avoir accès en tout temps. À ce sujet, l'article 102 de la Loi sur les armes à feu permet au contrôleur des armes à feu d'inspecter n'importe quel dossier sur n'importe

There's also no evidence of any kind that the electronic permits were being violated or abused. There is simply no evidence. We're going to cut down a forest of trees making permits that are exactly the same to replace the electronic ones that we have because it's 2019. There's absolutely no reason for it. It's simply a paperwork excursion.

There are some really serious problems in the new classification categories. We've heard repeatedly from Minister Goodale that part of this bill will remove political interference in classification. I will say to you right now that this is political interference because the RCMP have already spoken on the CZ858 three times, mind you, with three different answers. If you keep asking them, you'll eventually get two of the same, and that's the one we have to run with. They have also spoken to the Swiss Arms firearms too.

We have the CZ858, and the RCMP are now claiming that some of them are subsection 12(3) firearms. Then they create subsection 12(11). Ask yourself why they are doing this if they've already ruled it's a 12(3). The problem here is that 12(3) is a mechanical characteristic and 12(11) is totally and completely arbitrary.

Are a 12(3) and a 12(11) the same? Apparently they are. Does that mean everyone who is in 12(3) actually has a 12(11) too? Does that mean they are now grandfathered and can take the firearms to the range? I hope you understand the confusion. Remember that not only do we have to understand it. We have to comply with it, to the letter of the law, or they arrest us. This is not a good situation.

Lastly, I would ask you to take a look at the new classification categories. Section 12 of the Firearms Act is the section that deals with prohibitions. Every subsection in section 12 has a rationale. There's a reason why the firearm is being prohibited, but subsections 12(11) and 12(14) are absent that reason.

I say to the good senators who have the ability to take a look at bad legislation and make it better to take a look at this. Law-abiding, lawful Canadians with licences who have never committed a crime, legally obtained and legally use these firearms. Now the government is to take them away without even the decency of telling them why. That's absolutely wrong.

quel ordinateur en tout temps, n'importe quoi. Il peut entrer et dire : « Donnez-moi les dossiers. » C'est aussi simple que cela. Vous pouvez vérifier.

De plus, rien ne prouve que les permis électroniques ont été enfreints ou utilisés de façon abusive. Il n'y a tout simplement aucune preuve. Nous allons abattre une forêt entière pour délivrer des permis qui sont tout à fait équivalents aux permis électroniques que nous avons, puisque nous sommes en 2019. Rien ne justifie cela. C'est tout simplement un processus administratif.

Il y a des problèmes très graves dans les nouvelles catégories de classification. Le ministre Goodale nous a répété à maintes reprises qu'une partie de ce projet de loi éliminera l'ingérence politique dans la classification. Je vous dirai tout de suite qu'il s'agit d'ingérence politique parce que les responsables de la GRC ont déjà parlé à trois occasions du CZ858, soit dit en passant, et ont fourni trois réponses différentes. Si vous continuez de les questionner, vous finirez par obtenir deux fois la même chose, et c'est cette réponse-là qu'il nous faudra garder. Ils ont également parlé des armes à feu Swiss Arms.

Nous avons le CZ858, et les responsables de la GRC prétendent à présent qu'il s'agit d'armes à feu visées au paragraphe 12(3). Ensuite, ils créent le paragraphe 12(11). Demandez-vous pourquoi ils font cela, s'ils ont déjà statué que ce type d'arme à feu était visé au paragraphe 12(3). Le problème, c'est que le paragraphe 12(3) décrit une caractéristique mécanique et que le paragraphe 12(11) est totalement et complètement arbitraire.

Les deux paragraphes reviennent-ils au même? C'est apparemment le cas. Est-ce que cela veut dire que tous ceux qui sont visés par le paragraphe 12(3) le sont aussi par le paragraphe 12(11)? Cela signifie-t-il qu'ils bénéficient maintenant de droits acquis et qu'ils peuvent transporter les armes à feu jusqu'à un champ de tir? J'espère que vous comprenez la confusion. N'oubliez pas que non seulement nous devons la comprendre, mais nous devons nous conformer à la lettre de la loi, sinon on nous arrête. Ce n'est pas une situation agréable.

Enfin, je vous demanderais d'examiner les nouvelles catégories de classification. L'article 12 de la Loi sur les armes à feu traite des interdictions. Chaque paragraphe de l'article 12 comporte une justification. Il y a une raison pour laquelle l'arme à feu est interdite, mais les paragraphes 12(11) et 12(14) n'en fournissent pas.

Je demande aux bons sénateurs qui ont le pouvoir d'examiner les mauvaises mesures législatives et de les améliorer de se pencher sur la question. Des Canadiens respectueux de la loi et en règle, titulaires d'un permis et qui n'ont jamais commis de crime ont obtenu et utilisé de manière légale ces armes à feu. À présent, le gouvernement va les leur retirer sans même avoir la

Canadians need to know why their property is being taken by the government.

Dr. Sandra Honour, Volunteer President, Shooting Federation of Canada: I am Dr. Honour, a veterinary epidemiologist and volunteer President of the Shooting Federation of Canada, and a former national world championship team member of the Pan American Games for both Canada's swimming team and Canada's shooting team.

Tonight I am representing the members of the Shooting Federation of Canada. The Shooting Federation of Canada, unlike many of the groups tonight, is not a lobby group. We have no political affiliation. Along with the provincial sport governing bodies, we're simply the national sport governing body that supports the infrastructure and the opportunities for target shooting athletes to compete for Canada at major games and world cup events around the world.

Shooting Federation of Canada members include recreational shotgun, rifle and pistol clubs and their members and Canada's high-performance athletes and those trying to become Canada's high-performance athletes in rifle, shotgun and pistol disciplines.

I'll also declare that I cannot separate my responsibilities for the Shooting Federation of Canada from myself. I am a legal firearms owner, hunter and recreational shooter.

I have more things that I am going to talk to you about. I know you've been here for a long time, but I want to identify a few things.

First, if you even look at the name and title of this, it's an Act to amend certain Acts and Regulations in relation to firearms. As an individual Canadian public firearms owner, it is exhausting trying to actually figure out what this act does and all of its implications. I don't think we should have to have lawyers tell us whether we're being law-abiding citizens or criminals. It's getting to be that complicated in the gun laws that you might want to reconsider and actually make this a bit simpler for Canadians.

As a public servant for 24 years, I believe I have a policy experience to say that this is really poor legislation, which is both convoluted in nature and fails to achieve what I think are the noble goals of elected officials. If I am interpreting the speeches in the House of Commons correctly, Bill C-71's purpose is to reduce the ability for criminals to commit gun-related offences and to provide law enforcement agencies with the tools they need to prevent criminal actions associated with firearms.

décence de leur dire pourquoi. C'est tout à fait inacceptable. Les Canadiens doivent savoir pourquoi le gouvernement leur retire leur bien.

Dre Sandra Honour, présidente bénévole, Fédération de tir du Canada : Je suis la Dre Honour, épidémiologiste vétérinaire et présidente bénévole de la Fédération de tir du Canada ainsi qu'ancienne membre de l'équipe nationale aux championnats du monde des Jeux panaméricains pour les équipes canadiennes de natation et de tir.

Ce soir, je représente les membres de la Fédération de tir du Canada. Contrairement à de nombreux groupes ici ce soir, il ne s'agit pas d'un groupe de pression. Nous n'avons aucune affiliation politique. Tout comme les organismes provinciaux directeurs de sport, nous sommes simplement l'organisme national directeur de sport qui soutient l'infrastructure et les occasions pour les athlètes de tir à la cible de représenter le Canada lors de compétitions importantes et de coupes du monde partout dans le monde.

Les membres de la Fédération de tir du Canada comprennent les clubs de tir récréatifs au fusil, à la carabine et au pistolet et leurs membres ainsi que les athlètes canadiens de haut niveau et ceux qui aspirent à devenir dans les disciplines du fusil, de la carabine et du pistolet.

Je mentionnerai également que je ne peux pas séparer mes responsabilités envers la Fédération du tir du Canada de mes responsabilités personnelles. Je suis légalement propriétaire d'armes à feu, et je pratique la chasse et le tir récréatif.

Il y a d'autres choses dont j'aimerais vous parler. Je sais que vous êtes ici depuis longtemps, mais j'aimerais faire quelques observations.

Tout d'abord, si on regarde le nom et le titre de ce projet de loi, il s'agit de la Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu. En tant que propriétaire canadienne d'armes à feu publiques au Canada, c'est épuisant d'essayer de comprendre ce que fait cette loi ainsi que toutes ses répercussions. Je ne pense pas que nous devrions avoir à demander aux avocats si nous sommes des citoyens respectueux des lois ou des criminels. Les mesures législatives sur les armes à feu deviennent de plus en plus compliquées, et vous devriez peut-être les revoir et simplifier un peu les choses pour les Canadiens.

Je suis fonctionnaire depuis 24 ans et je crois que j'ai assez d'expérience en matière de politiques pour dire qu'il s'agit vraiment d'une mauvaise mesure législative, qui est formulée de façon trop complexe et qui n'atteint pas ce qui, à mon avis, semble être les nobles objectifs des représentants élus. Si mon interprétation des discours prononcés à la Chambre des communes est bonne, le projet de loi C-71 vise à réduire la capacité des criminels de commettre des infractions liées aux armes à feu et à fournir aux organismes d'application de la loi les

If you read this act and you look at what it's doing, it actually fails to do anything more than very minor stepwise directions toward these goals and thus fails both the public and law enforcement agencies. I am not going to get into the firearms businesses because I think they have been covered pretty well.

In terms of background checks, I completely understand that owning a firearm in Canada is a privilege and not a right. I do believe, and I think most of our members would agree with me, that violent criminal behaviour should make you lose the right to own or possess a firearm for your lifetime, regardless of your cultural heritage or your socio-economic situation. This privilege, however, cannot be decided by an individual or anyone other than our society at large.

In a democracy, it's the role of our elected officials and the government officials working for them to ensure that law enforcement agencies adhere to the principles and values of our society. History has taught us that it's dangerous to give individuals or law enforcement individuals too much power.

This proposed act allows one person to refuse the right of a citizen to possess or acquire a firearm based on a lifetime of behaviour. If such a power exists there has to be a simple, fair, low-cost appeal process in place to ensure that the principles and values of society are being upheld. It isn't only the rich and those who can afford lawyers that can actually appeal any decisions made as to whether or not someone can own a firearm.

The portion of the act that deals with the classification has also been covered fairly well by other people tonight. I am jumping over that, knowing that you actually need to get some sleep.

I guess the other portion of the act that really affects those of us who are athletes in Canada is the authorization to transport. Again, I am finding it difficult to link the principles and the noble intent of this legislation to the proposed change in the current authorization to transport.

The examples I'll give you are real. Our pistol shooters can be at a competition and have their firearm break down on a Thursday and they need to compete on Friday. To have to put in a request to a bureaucratic system with the mailing out of a permit to take that gun to a gunsmith will put them out of being able to make the Olympics, to make national teams or to make Pan American Games teams.

outils dont ils ont besoin pour prévenir les actes criminels liés aux armes à feu.

Si vous lisez le projet de loi et que vous examinez ce qu'il fait, vous constaterez que ce n'est rien de plus qu'un tout petit pas vers la réalisation de ces objectifs et que, par conséquent, il laisse pour compte le public et les organismes d'application de la loi. Je ne vais pas parler du commerce des armes à feu parce que je pense que le sujet a été largement abordé.

Pour ce qui est de la vérification des antécédents, je comprends parfaitement que le fait de posséder une arme à feu au Canada est un privilège, et non un droit. Je crois, et je pense que la plupart de nos membres seraient d'accord avec moi, qu'un comportement criminel violent devrait vous faire perdre le droit de posséder une arme à feu pour le reste de vos jours, peu importe votre patrimoine culturel ou votre situation socioéconomique. Toutefois, l'octroi de ce privilège ne peut être décidé par un individu ou par quiconque autre que l'ensemble de notre société.

Dans une démocratie, c'est le rôle de nos élus et des fonctionnaires qui travaillent pour eux de veiller à ce que les organismes d'application de la loi adhèrent aux principes et aux valeurs de notre société. L'histoire nous a appris qu'il est dangereux de donner trop de pouvoir aux personnes ou aux forces de l'ordre.

Le projet de loi permet à une personne de refuser le droit qu'a un citoyen de posséder ou d'acquérir une arme à feu en fonction du comportement qu'il a adopté tout au long de sa vie. Si un tel pouvoir existe, il faut mettre en place un processus d'appel simple, équitable et peu coûteux pour que l'on puisse s'assurer que les principes et les valeurs de société sont respectés. Ce n'est pas que les riches et ceux qui peuvent se payer des avocats qui peuvent interjeter appel de toute décision prise quant à savoir si quelqu'un peut posséder ou non une arme à feu.

La partie du projet de loi qui traite de la classification a également été assez bien couverte par d'autres personnes ce soir. Je passe outre, car je sais que vous avez besoin de dormir.

Selon moi, l'autre partie du projet de loi qui touche vraiment ceux d'entre nous qui sont des athlètes au Canada est l'autorisation de transport. Encore une fois, j'ai de la difficulté à établir un lien entre les principes et la noble intention de ce projet de loi et les modifications proposées à l'autorisation de transport actuelle.

Les exemples que je vais vous donner sont réels. Nos tireurs au pistolet peuvent, lors d'une compétition, se retrouver avec leur arme à feu brisée un jeudi alors qu'ils doivent compétitionner le vendredi. Le fait d'avoir à présenter une demande dans un système bureaucratique nécessitant l'envoi par la poste d'un permis afin de pouvoir transporter l'arme chez un armurier les empêcherait de participer aux Jeux olympiques, de

The realistic approach to this is need. This is not acceptable to our athletes at large. The current law that requires that we can take it to six different places with our current permit to own a restricted firearm is adequate for us. We think you should just leave it the way it is. We can manage through that system fairly adequately.

Finally, one thing I would bring home to you is the value of firearm owners in this country. I am not talking about the economic value. I am talking about the cultural value and being part of my heritage. I hear a lot about valuing cultural heritage of certain communities in Canada, but my homesteading grandfather hunted. My father and my mother both shot target sports and introduced me to the shooting sports. My sport is part of my heritage and part of my culture as a Canadian.

Bill C-71 will impact many families who will miss the opportunities that I had to partake in a sport like no other, simply because the politicians and the bureaucracy are trying to create this onerous ability to own guns and actually take them to the places we need to take them to use them.

The target shooting sport has athletes who cannot pursue other sports. We have huge value from those people with damaged knees, feet and ankles. People who can no longer compete in what you would call a more traditional sport turn to shooting and can still become an Olympian for Canada and represent your country by coming to our sports.

It allows our youth to be able to spend time with adults. They get to compete on an even keel with people who are older than them. It gives them confidence. It improves focus. It gives them goal setting. It gives them objective metrics as to how to measure themselves and be able to understand what it means to pursue a goal.

Sport matters, and my sport matters. The impact you will have when you make these laws have to be considered so that you don't impact those of us who are actually investing an incredible amount of our time to pursue excellence, an incredible amount of time and money to represent Canada in world-wide events.

If culture matters to you, if sport matters to you, then be very careful when you make these laws that they don't have this secondary impact of strangling our sports to the point where it's too difficult for people to take part in our sports and contribute to our sports. I'll leave it at that.

faire partie d'équipes nationales ou d'équipes des Jeux panaméricains.

Il est nécessaire d'adopter une approche réaliste à cet égard. Cette situation n'est pas acceptable pour l'ensemble de nos athlètes. La disposition législative actuelle qui prévoit que, avec notre permis de possession d'arme à feu à autorisation restreinte, nous pouvons transporter cette arme dans six lieux différents nous convient tout à fait. Nous pensons que vous devriez laisser les choses telles quelles. Nous pouvons nous débrouiller assez bien dans ce système.

Enfin, s'il y a une chose que je voudrais vous faire comprendre, c'est la valeur des propriétaires d'armes à feu dans ce pays. Je ne parle pas de la valeur économique. Je parle de la valeur culturelle et du fait de perpétuer un patrimoine. J'entends beaucoup parler de la valorisation du patrimoine culturel de certaines collectivités du Canada, mais mon grand-père, qui était colon, chassait. Mon père et ma mère ont tous deux pratiqué le tir à la cible et m'ont initiée aux sports de tir. Mon sport fait partie de mon patrimoine et de ma culture en tant que Canadienne.

Le projet de loi C-71 aura des répercussions sur de nombreuses familles qui manqueront les occasions que j'ai eues de participer à un sport unique, simplement parce que les politiciens et la bureaucratie essaient de rendre difficile la capacité de posséder des armes à feu et de les transporter là où nous avons besoin de les utiliser.

Certains athlètes qui pratiquent le tir à la cible ne sont pas en mesure de pratiquer d'autres sports. Les personnes blessées aux genoux, aux pieds ou aux chevilles sont très précieuses pour nous. Les gens qui ne peuvent plus participer à ce que vous appelleriez un sport plus traditionnel se tournent vers le tir et peuvent encore devenir des athlètes olympiques pour le Canada et représenter leur pays en participant à nos sports.

Cela permet à nos jeunes de passer du temps avec des adultes. Ils peuvent rivaliser sur un pied d'égalité avec des gens plus âgés qu'eux. Cela leur donne confiance, améliore leur concentration et leur permet de fixer des objectifs. Le tir à la cible leur permet, selon des mesures objectives, de se comparer et de comprendre ce que cela signifie de poursuivre un objectif.

Le sport est important, et mon sport l'est tout autant. Il faut tenir compte des répercussions découlant de ces dispositions législatives afin que cela n'ait pas d'incidence sur ceux d'entre nous qui investissent une quantité incroyable de temps en quête d'excellence, une quantité incroyable de temps et d'argent pour représenter le Canada lors d'événements mondiaux.

Si la culture et le sport comptent pour vous, alors soyez très prudents lorsque vous adopterez ces dispositions législatives afin qu'elles n'aient pas pour effet secondaire d'étouffer nos sports au point où il deviendra trop difficile pour les gens de les pratiquer et d'y contribuer. Je m'en tiendrai à cela.

James Smith, President, National Range Officers Institute, International Practical Shooting Confederation of Canada:

By no fault of my own, I am probably the most popular speaker tonight. Anyway, it's good to be last.

The International Practical Shooting Confederation of Canada is a world sport. It is in over 100 countries. In Canada we presently have about 4,000 members spread coast to coast and are very involved in their sport. I am also president of the Shooting Federation of Nova Scotia, the provincial body under the Shooting Federation of Canada.

In our province, we have about 5,000 recreational and competitive club members in various disciplines of shooting including ISSF, small-bore, full-bore and air pistols, air, service and F-class rifles, traps, skeet and sporting clays.

As alluded to by the previous speaker, sport shooting in Canada is something that's dear to our heritage. In the community I live in, the first shooting competition happened in 1853. It was hosted by the Nova Scotia Rifle Association which still exists today. It's an organization over 150 years old that yearly holds the same event they've been continually holding since 1853.

As for the International Practical Shooting Confederation of Canada, we've grown about 10 per cent a year over the last five years. This sport and all shooting sports have become more popular. We evaluate shooting sports through the Shooting Federation of Nova Scotia. If you take soccer, for example, it reaches peak participation at age 13 or 14, and then by the age of 20 it drops. By the time you get to 30, there are only 500 participants in the whole province. Studies show that sport shooting is the only sport in Nova Scotia that people start in their teens, reach a peak in their 30s, and continue on a straight line until they are into their 80s. They may not be competitive on the national stage, but they are competitive with their peers and they continue to shoot.

Speaking to the bill, as was outlined earlier it's onerous enough right now. What does it take to become a sport shooter in Canada? All athletes have to take two courses, go through the licensing and criminal record checks, and then they get their licences. Once they have their licences, they have to join a club. They have to be validated every year they're a member of their club. They then have to get their ATT, which allows them to participate in their sport.

James Smith, président, National Range Officers Institute, International Practical Shooting Confederation of Canada :

Ce n'est pas ma faute, mais je suis probablement l'intervenant le plus populaire ce soir. Bref, je suis heureux d'être le dernier.

L'International Practical Shooting Confederation of Canada représente un sport mondial. Elle est présente dans plus de 100 pays. Au Canada, nous comptons actuellement environ 4 000 membres répartis d'un océan à l'autre, qui sont très engagés dans leur sport. Je suis également président de la Shooting Federation of Nova Scotia, l'organisme provincial relevant de la Fédération du tir du Canada.

Dans notre province, nous avons environ 5 000 membres de clubs récréatifs et compétitifs dans diverses disciplines de tir, y compris celles de l'ISF, la carabine de petit et de gros calibres, le pistolet à air comprimé, le fusil à air comprimé, militaire et de catégorie F, la fosse olympique, le skeet et le tir au pigeon d'argile.

Comme l'a mentionné l'intervenante précédente, le tir sportif au Canada est quelque chose qui est cher à notre patrimoine. Dans la collectivité où je vis, la première compétition de tir a eu lieu en 1853. Elle a été organisée par la Nova Scotia Rifle Association, qui existe encore aujourd'hui. Il s'agit d'un organisme vieux de plus de 150 ans qui organise chaque année le même événement, et ce, depuis 1853.

Quant à l'International Practical Shooting Confederation of Canada, nous avons connu une croissance d'environ 10 p. 100 par année au cours des cinq dernières années. Ce sport et tous les sports de tir ont gagné en popularité. Nous évaluons les sports de tir par l'intermédiaire de la Shooting Federation of Nova Scotia. Si on prend l'exemple du soccer, les taux de participation culminent pour les enfants de 13 et 14 ans, et lorsqu'ils atteignent l'âge de 20 ans, les taux chutent. Chez les gens de 30 ans, il n'y a qu'environ 500 participants dans toute la province. Les études montrent que le tir sportif est le seul sport en Nouvelle-Écosse que les gens commencent à pratiquer lorsqu'ils sont adolescents, et où le taux de participation culmine chez les gens dans la trentaine et se maintient jusque chez les octogénaires. Les adeptes du sport ne le pratiquent peut-être pas de manière compétitive à l'échelle nationale, mais ils compétitionnent avec leurs pairs et continuent de tirer.

Pour ce qui est du projet de loi, comme on l'a mentionné plus tôt, il est assez lourd à l'heure actuelle. Que faut-il pour devenir un tireur sportif au Canada? Tous les athlètes doivent suivre deux cours et faire l'objet des vérifications obligatoires et des vérifications du casier judiciaire pour ensuite obtenir leurs permis. Une fois qu'ils les ont obtenus, ils doivent s'inscrire dans un club. On doit attester chaque année qu'ils sont membres de leur club. Ils doivent ensuite obtenir leur autorisation de transport, ce qui leur permet de pratiquer leur sport.

I personally represented Canada on the international stage five times over the last 15 years. The licensing as it stands right now and the ATT allow me to do that. It certainly has nothing to do with any criminal intent. We can travel. We can do it. It's all supervised and licensed.

The fear we have is that Bill C-71 will make it more onerous. We're going to take our sport that we're trying to grow and it's going to regress. We will limit the number of people who can actually participate in these sports.

The 1,400 ranges in Canada are private and non-profit facilities. They provide people with places for recreation. Also, in Nova Scotia, the police agencies use private and non-profit ranges for their training. If we destroy the shooting sports and no longer have these ranges, the police will have no place to practise or do their training.

The ATT would be the big issue for the competitive shooter. Making it more onerous is not acceptable. I'll leave my comments there and take any questions.

[Translation]

Senator Dagenais: I'd like to thank the witnesses. My first question is for Mr. Torino. How could the background check required to obtain a licence cause problems for gun owners who engage in —

[English]

Mr. Torino: Senator, it's not coming through. I apologize, but I can't hear the translator.

Senator Dagenais: We will have this building for the next 10 years. Translation is important.

Mr. Torino: I can hear now.

[Translation]

Senator Dagenais: How will the background check applicants have to undergo in order to obtain a licence negatively affect sport shooters?

[English]

Mr. Torino: Senator, thank you for the question. The problems arise in the duplication of the questions asked, the time it takes to process, the use of the facility, the resources of the Canadian government, and the use of time for the individual who is applying. There is a serious issue if we continue to do this.

We are being verified every 24 hours. The 2.1 million or 2.2 million licence holders are checked every 24 hours. Whether or not we go back five years, there's a discretionary provision in the

J'ai personnellement représenté le Canada sur la scène internationale à cinq reprises au cours des 15 dernières années. Le processus de délivrance de permis, sous sa forme actuelle, et l'autorisation de transport me permettent de faire cela. Il n'y a absolument aucune intention criminelle. Nous pouvons nous déplacer. Nous pouvons le faire. Nous faisons tous l'objet de surveillance et nous devons obtenir des permis.

Ce que nous craignons, c'est que le projet de loi C-71 complique les choses. Le projet de loi fera reculer notre sport, alors que nous tentons de le faire croître. On limitera le nombre de personnes qui peuvent en réalité pratiquer ce sport.

Les 1 400 champs de tir au Canada sont des installations privées et sans but lucratif. Ils fournissent aux gens des lieux de loisirs. Également, en Nouvelle-Écosse, les services de police les utilisent pour leur formation. Si nous détruisons les sports de tir et n'avons plus ces champs de tir, la police n'aura aucun endroit où pratiquer le tir ou offrir sa formation.

L'autorisation de transport serait le principal problème pour le tireur de compétition. Rendre le processus plus complexe n'est pas acceptable. Je vais m'arrêter ici et répondre aux questions.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos témoins. Ma première question s'adresse à M. Torino. Quels sont les problèmes que la vérification des antécédents des demandeurs de permis posera spécifiquement à ceux qui ont des armes pour faire du tir...

[Traduction]

M. Torino : Monsieur le sénateur, ça ne fonctionne pas. Je suis désolé, mais je n'entends pas l'interprète.

Le sénateur Dagenais : Nous serons dans cet immeuble pour les 10 prochaines années. La traduction est importante.

M. Torino : Je vous entends maintenant.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Quels sont les problèmes que la vérification des antécédents des demandeurs de permis posera, spécifiquement à ceux qui ont des armes pour faire du tir sportif?

[Traduction]

M. Torino : Monsieur le sénateur, merci de la question. Les problèmes concernent la redondance des questions posées, le temps nécessaire pour traiter les demandes, l'utilisation de l'installation, les ressources du gouvernement canadien et le temps nécessaire à la personne qui présente une demande. Il s'agit d'un grave problème si nous poursuivons dans cette veine.

Nous faisons l'objet d'une vérification toutes les 24 heures. Les 2,1 ou 2,2 millions titulaires de permis font l'objet d'une vérification toutes les 24 heures. Que nous retournions ou non

Firearms Act that allows chief firearms officers to go back and do as they wish. The law may say five years, but the CFOs can go back as far as they want and check whatever they wish, and they're doing it.

Codifying that just increases the time it takes and the use of resources that can be better used in other areas toward real crime and not toward a licensed owner who is renewing his licence and applying for the first time.

I know there's additional verification on a first-time licence application, but not on a renewal with someone who is well known in the province. This is why the CFOs in each province do the verification. It's not a federal requirement because they are closer to the person actually applying. They can check with local authorities to see if there's something that didn't get through. Maybe it slipped through the system or maybe it wasn't recorded in the system.

As far as we're concerned, every 24 hours is more than sufficient. The system is working. It's keeping people out that shouldn't have firearms. If a problem that happens, as in the cases we see in the media, it's usually someone who slipped through the cracks. They should have been flagged at some point and told, "Excuse me, you should not have a licence nor should you have your firearms."

By the way, when a licence is revoked my understanding is that no one really goes to make sure that plastic card called a licence is actually removed and any firearms present are taken away. There's no further recording to track that person and make sure these things happen after the revocation. Thank you, senator.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you. I have one last question for Ms. Honour. Do you think Bill C-71 will deter young people from taking up the recognized discipline of sport shooting and possibly deprive us of elite athletes in the future? Should the bill be amended because of that?

[English]

Dr. Honour: I think the provision with the issues around transportation is definitely putting our sport and our athletes at risk. The tracking of information and names in businesses will impact some people's desire to take part in the sport because

cinq ans en arrière, la Loi sur les armes à feu prévoit une disposition discrétionnaire qui permet aux contrôleurs des armes à feu de retourner dans le passé et de faire ce qu'ils veulent. La loi peut préciser cinq ans, mais les contrôleurs des armes à feu peuvent retourner aussi loin qu'ils le désirent et vérifier tout ce qu'ils veulent, et ils le font.

La codification de cette pratique existante entraîne une augmentation du temps et des ressources nécessaires, que l'on pourrait mieux utiliser dans d'autres domaines à l'égard de la véritable criminalité et non pas à l'égard d'un propriétaire qui renouvelle son permis ou qui présente une demande pour la première fois.

Je sais qu'on effectue une vérification supplémentaire pour une première demande de permis, mais pas pour un renouvellement quand il s'agit d'une personne qui est bien connue dans la province. C'est la raison pour laquelle les contrôleurs des armes à feu de chaque province effectuent la vérification. Il ne s'agit pas d'une exigence fédérale parce qu'ils sont plus près de la personne qui présente une demande. Ils peuvent vérifier auprès des autorités locales s'il y a un élément qui n'a pas été relevé. Quelque chose aurait pu passer à travers les mailles du filet ou ne pas être consigné dans le système.

En ce qui nous concerne, toutes les 24 heures, c'est plus que suffisant. Le système fonctionne. Il empêche les personnes qui ne devraient pas posséder d'armes à feu de s'en procurer. Si un problème survient, comme dans les cas que nous avons vus dans les médias, c'est habituellement une personne qui est passée à travers les mailles du filet. On aurait dû l'identifier à un moment donné et lui dire qu'elle ne devrait pas posséder de permis ni d'armes à feu.

En passant, lorsqu'un permis est révoqué, je crois comprendre que personne ne s'assure réellement que la carte de plastique appelée « permis » est vraiment retirée et que toutes les armes à feu sont saisies. Il n'y a pas d'autres enregistrements qui permettent de suivre la personne afin de s'assurer que cela se produit après la révocation du permis. Merci, monsieur le sénateur.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci. J'aimerais poser une dernière question à Mme Honour. Croyez-vous que le projet de loi C-71 découragera les jeunes de choisir le tir comme discipline sportive reconnue et pourrait peut-être nous priver de possibles futurs athlètes d'élite? Devrait-on amender le projet de loi à cet égard?

[Traduction]

Dre Honour : Je crois que la disposition sur les questions de transport accroît certainement ce risque pour notre sport et nos athlètes. Le suivi de l'information et des noms dans les entreprises aura des incidences sur le désir de certaines

more and more people are concerned about who has their information and keeps their personal information.

When we've had our firearms labelled in airports, I know that we've had an increase in theft of our firearms when we've been travelling internationally. You have lists of information of people that own expensive firearms held in a place where, according to my reading of the act, you're not guaranteeing the security of. It puts me at higher risk as an individual.

Does that make me want to take part in a sport or does it make me want to find a different sport? That kind of thing is concerning us.

Senator Plett: My first question is for either Mr. Bernardo or Mr. Torino is a three-part question. I'll ask the whole question at the same time. It has to do with authorization to transport restricted firearms for everything except bringing your purchased firearm home and going to the gun range.

If a police officer pulls over a vehicle today, how would he or she find out that the person was transporting a restricted firearm?

Let's say an officer does somehow discover that a person is transporting a restricted firearm to a border crossing. What tools does that officer currently have that would help him or her make a determination on whether the person is telling the truth that he is actually going to the border?

Lastly, what if the person says he's transporting his restricted firearm to a gun show or a gunsmith? What tools does that officer currently have that would help him make a determination on whether the person is telling the truth?

Would you follow that series of questions?

Mr. Bernardo: I'll go to the first one. Was it the authorization to transport to a border crossing?

Senator Plett: If a police officer pulls over an individual in a vehicle today, how would you find out that the person was transporting a restricted firearm?

Mr. Bernardo: The person in the vehicle would have to tell you. There's no duty to report to a police officer that you're transporting a firearm because it's not illegal. You could be found in a car accident, for example. If the police go through a car to see if there might be alcohol, they may find a firearm. If it's an encased firearm with trigger locks, there would be no improper transport. However, they may look at where this person was going with that.

personnes de pratiquer le sport parce que de plus en plus de gens sont préoccupés par les personnes qui possèdent et conservent leurs renseignements personnels.

Lorsque nos armes à feu sont étiquetées dans les aéroports, je sais qu'il y a une augmentation des vols de nos armes à feu lorsque nous voyageons à l'étranger. Il y a des listes de renseignements sur les personnes qui possèdent des armes à feu coûteuses conservées dans un endroit où, selon ma compréhension de la loi, on ne garantit pas leur sécurité. Cela m'expose à un risque accru à titre personnel.

Est-ce que cela me donne le goût de pratiquer un sport ou d'en trouver un autre? Ce genre de chose nous inquiète.

Le sénateur Plett : Ma première question s'adresse à M. Bernardo ou à M. Torino et elle compte trois volets. Je vais poser la question au complet d'un coup. Elle concerne l'autorisation de transporter des armes à feu à autorisation restreinte pour tout sauf apporter l'arme à feu achetée à la maison et aller au champ de tir.

Si un policier intercepte un véhicule aujourd'hui, comment pourrait-il savoir si la personne transporte une arme à feu à utilisation restreinte?

Supposons qu'un policier découvre, d'une façon quelconque, qu'une personne transporte une arme à feu à utilisation restreinte et se rend à un poste frontalier. Quels sont les outils actuellement à sa disposition pour l'aider à déterminer si la personne dit la vérité lorsqu'elle affirme qu'elle se rend à la frontière?

Enfin, qu'en est-il si la personne dit qu'elle transporte son arme à utilisation restreinte pour se rendre dans une exposition d'armes à feu ou chez un armurier? Quels outils peuvent aider ce policier à déterminer si la personne dit la vérité?

Pourriez-vous répondre à ces questions?

M. Bernardo : Je vais répondre à la première. Portait-elle sur l'autorisation de transport vers un poste frontalier?

Le sénateur Plett : Si un policier intercepte une personne dans un véhicule aujourd'hui, comment peut-il découvrir si elle transporte une arme à feu à utilisation restreinte?

M. Bernardo : Il faudrait que la personne dans le véhicule le lui dise. Rien ne l'oblige à dire à un policier qu'elle transporte une arme à feu parce que ce n'est pas illégal. Elle pourrait avoir un accident d'automobile, par exemple. Si le policier examine l'automobile pour voir si elle contient de l'alcool, il pourrait trouver une arme à feu. Si l'arme à feu est dans son étui doté de verrous d'arme, il ne s'agirait pas d'un transport inadéquat. Toutefois, le policier peut vérifier l'endroit où la personne se rendait avec l'arme à feu.

Senator Plett: Is there a way for police to determine whether or not you're telling the truth when he discovers that you're going to a border crossing?

Mr. Bernardo: Absolutely, because you have a thick stack of American paperwork. In order to cross a U.S. border crossing, you apply to the Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives for a 6NIA form, which allows non-immigrant aliens to bring a firearm into the United States. It applies to all firearms, by the way. They also have a requirement that seems to have been dropped. However, nobody ever told anybody at the border that it was dropped. You had to have either an invitation to a shooting club in the United States or a valid U.S. hunting licence to cross. You have to present all this stuff to the U.S. government.

When you get your 6NIA form, you have to put on it your firearm licence and the certificate number of every firearm you're transporting. It's not a blanket thing. If you're bringing in three guns, it can only be those three guns. You also have to include any ammunition you're bringing in.

Senator Plett: This is all present.

Mr. Bernardo: It's all right there on the form. Without that, you aren't going through a U.S. border crossing.

Senator Plett: What tools does the officer currently have that would help him make a determination on whether or not you're telling the truth when you say you are going to a gun show or a gunsmith?

Mr. Bernardo: Gun shows are pretty easy because within the community they're fairly well known. The police know when there's a gun show happening because it is on Saturday morning down at the community centre. If you're transporting your firearm on a Wednesday afternoon and saying you're going to the gun show, well, you aren't. They would have that intelligence.

When going to a gun store or gunsmith, the firearm is actually signed into the inventory of the business. It has to be done that way. There is literally a paper record.

Senator Plett: Mr. Smith and/or Dr. Honour, I am sure I know the answer to the question but I will ask it. What is the most problematic part of Bill C-71? What would you like done about that particular issue?

Is it the authorization to transport? If so, how do we fix it?

Le sénateur Plett : Existe-t-il une façon pour un policier de déterminer si vous dites la vérité lorsqu'il découvre que vous vous rendez vers un poste frontalier?

M. Bernardo : Absolument, parce qu'il y a une pile de documents américains. Pour traverser un poste frontalier américain, on doit présenter une demande au Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives afin d'obtenir un formulaire 6NIA, qui permet aux étrangers qui ne sont pas des immigrants d'apporter une arme à feu aux États-Unis. Cela s'applique à toutes les armes à feu, soit dit en passant. Les États-Unis ont également une exigence qui semble avoir été abandonnée. Toutefois, personne ne l'a jamais mentionné à la frontière. Il faut avoir reçu une invitation d'un club de tir aux États-Unis ou détenir un permis de chasse américain valide pour traverser la frontière. On doit présenter tous ces documents au gouvernement américain.

Lorsqu'on reçoit son formulaire 6NIA, on doit y inscrire son permis de possession d'arme et le numéro de certificat de chaque arme à feu que l'on transporte. Ce n'est pas un formulaire général. Si on apporte trois armes, ce ne peut être que ces trois armes. On doit également inscrire toutes les munitions que l'on apporte aux États-Unis.

Le sénateur Plett : Tout doit être déclaré.

M. Bernardo : Tout cela figure sur le formulaire. Sans cela, on ne pourra pas traverser un poste frontalier américain.

Le sénateur Plett : Quels sont les outils actuellement à la disposition d'un policier pour l'aider à déterminer si vous dites la vérité lorsque vous affirmez que vous vous rendez à une exposition d'armes à feu ou chez un armurier?

M. Bernardo : C'est assez facile dans le cas des expositions d'armes à feu parce qu'elles sont bien connues dans la communauté. La police est au courant lorsqu'une exposition d'armes à feu se tient un samedi matin au centre communautaire. Si vous transportez votre arme à feu un mercredi après-midi et que vous dites que vous vous rendez à l'exposition d'armes à feu, eh bien, ce n'est pas le cas. La police détient ces renseignements.

Lorsqu'on se rend dans un magasin d'armes à feu ou chez un armurier, l'arme à feu est en réalité consignée dans le registre de l'entreprise. Cela doit être fait de cette façon. Il existe littéralement un registre papier.

Le sénateur Plett : Monsieur Smith ou Dre Honour, je suis certain de savoir la réponse à la question, mais je vais la poser quand même. Quel est l'aspect le plus problématique du projet de loi C-71? Qu'aimeriez-vous que l'on fasse à cet égard?

S'agit-il de l'autorisation de transport? Le cas échéant, comment pouvons-nous régler le problème?

Dr. Honour: I'd say you fix it by leaving it the exact same way it is right now.

Senator Plett: The status quo is good.

Dr. Honour: We can work with the status quo. It has six logical places that you would take your restricted firearm.

Senator Plett: Mr. Smith, do you have anything to add?

Mr. Smith: Status quo, exactly. It's not perfect, but it allows us to compete and carry out our shooting competitions.

Senator Plett: Is that the biggest problem with the bill?

Mr. Smith: I would say the classification in the RCMP's hands. Many of our competitive shooters have had the CZs that were referred to earlier. It has been in and out, in and out. They invest in the equipment to compete in a certain discipline. If the status changes and there is a difference in what is going to happen, then they are no longer able to take them in and compete.

Senator Plett: Is there something redeemable about this bill, or should it just be defeated?

Mr. Bernardo: I'd like to see the plug get pulled on it, personally. I don't see any redeeming quality of anything in this bill. I really don't.

Dr. Honour: I would agree. It's not achieving what you want, which is to deal with criminal and violent gun use.

Yes, you're doing a couple of things that aren't going to damage your national team athletes if you deal with the ATT, but you're also not doing anything useful to provide law enforcement a tool to actually manage it. It's a lot of paper without getting to what you really want to do.

A lot of work needs to be done before a good legislation is to be put in. Most importantly, if you're the public and trying to figure out how to be a law-abiding citizen, it is incredibly complicated. An act to amend acts and regulations is a very odd way to give people a clear indication of what they need to do not to be criminals.

Senator Pratte: I have two questions. The first one would be for Dr. Honour and Mr. Smith.

Dre Honour : Je dirais que vous pouvez le régler en laissant les choses telles quelles.

Le sénateur Plett : Le statu quo vous convient.

Dre Honour : Le statu quo fonctionne pour nous. Actuellement, on peut apporter son arme à feu à utilisation restreinte à six endroits logiques.

Le sénateur Plett : Monsieur Smith, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Smith : Le statu quo nous convient parfaitement. Il n'est pas parfait, mais il nous permet d'organiser nos concours de tir et d'y participer.

Le sénateur Plett : S'agit-il du plus grand problème avec le projet de loi?

M. Smith : Je dirais que c'est la classification établie par la GRC. Nombre de nos tireurs de compétition possèdent les fusils CZ dont on a parlé plus tôt. La situation change continuellement pour ce qui est de ces fusils. Les tireurs de compétition investissent dans de l'équipement pour compétitionner dans une certaine discipline. Si on change les choses et qu'il y a une différence dans la façon de procéder, alors ils ne pourront plus transporter leur équipement et compétitionner.

Le sénateur Plett : Le projet de loi possède-t-il des aspects positifs ou devrait-il simplement être rejeté?

M. Bernardo : Personnellement, je crois qu'on devrait le rejeter. Je ne vois rien de bon dans ce projet de loi. Vraiment rien.

Dre Honour : Je suis d'accord, il n'atteint pas le but visé, à savoir régler le problème de l'utilisation criminelle et violente des armes à feu.

Oui, vous faites deux ou trois choses qui ne nuiront pas aux athlètes de l'équipe nationale si vous vous occupez de l'autorisation de transport, mais vous ne faites rien d'utile en vue de fournir à la police un outil pour la gérer. C'est un projet de loi volumineux qui ne vous permet pas d'atteindre vraiment votre objectif.

Il reste beaucoup de travail à faire avant que l'on puisse obtenir une bonne mesure législative, mais surtout, le projet de loi est extrêmement complexe pour les membres du grand public qui essaient de comprendre comment être des citoyens respectueux des lois. Une loi qui modifie certaines lois et un règlement est une très curieuse façon de donner aux gens une indication claire de ce qu'ils doivent faire pour ne pas être des criminels.

Le sénateur Pratte : J'ai deux questions. La première s'adresse à la Dre Honour et à M. Smith.

The disciplines of your sports obviously existed way before 2015. The ATT regime that existed pre-2015 was much more restrictive than what Bill C-71 would provide for. Because I took careful note of your important and instructive comments, I am curious as to how you dealt with the situation pre-2015 when the automatic ATTs were introduced. Before 2015, there was no automatic ATT even for the shooting range.

With Bill C-71, the automatic ATT will apply for the shooting range and bringing the firearms back home. How did you deal with the situation pre-2015? Your sports were not strangled or disappearing or whatever.

Dr. Honour: I would disagree with you. With the shotgun sports not so much, but I think our pistol sports have taken a huge hit in the last 20 years. Our air pistol sports have grown, but the true pistol sports have decreased.

I think a lot of people were criminals who just didn't follow the law because it didn't make any sense. Law-abiding citizens would have been criminals under your act to be able to do what they needed to do.

Mr. Smith: As I said earlier, our sport in the last five years has grown about 10 per cent. Once that law changed, it took some of the onerous paperwork away and we've seen some growth.

The other issue back pre-2015 was the CFOs were so backed up that it was onerous. It took sometimes six, eight or 10 months to get transfers and paperwork done because the provincial governments did not provide any extra staff at that time and the CFOs were completely backlogged.

The CFOs are responsible for the background checks we alluded to earlier. They spent a great deal of their time doing the background checks for the licensing and renewals. They also make sure everybody is a member of a club and do all the other paperwork.

Any more onus, even having to get that extra ATT to go to the gun range, the gunsmith or the gun show means that there will be fewer CFOs to do the increased work. The waits will increase because no one will hire more people to do the work in the CFO office.

Senator Pratte: I'll leave it at that. It's late.

Les disciplines de vos sports existaient évidemment bien avant 2015. Le régime de l'autorisation de transport en vigueur avant 2015 était beaucoup plus restrictif que ce que prévoit le projet de loi C-71. J'ai écouté très attentivement vos observations très importantes et très instructives, et je suis curieux de savoir comment vous composiez avec la situation avant 2015, année où les autorisations automatiques de transporter une arme à feu ont été mises en place. Avant 2015, il n'y avait aucune autorisation automatique de transporter une arme à feu, même pour le champ de tir.

Avec le projet de loi C-71, l'autorisation automatique s'appliquera au champ de tir et au transport des armes à feu vers le domicile. Comment procédez-vous avant 2015? Vos sports n'ont pas été compromis ou n'ont pas disparu, ou peu importe.

Dre Honour : Je suis en désaccord avec vous. Ce n'est pas vraiment le cas des sports de tir, mais je crois que nos sports de pistolets ont beaucoup souffert au cours des 20 dernières années. Nos sports de pistolets à air comprimé ont connu une croissance, mais les véritables sports de pistolets ont subi un déclin.

Je crois que beaucoup de gens ont été des criminels seulement qui contrevenaient à la loi parce que celle-ci était absurde. Les citoyens respectueux des lois auraient été des criminels en vertu de votre loi pour être en mesure de faire ce qu'ils devaient faire.

M. Smith : Comme je l'ai dit plus tôt, notre sport a connu une croissance d'environ 10 p. 100 au cours des cinq dernières années. La paperasse a diminué considérablement lorsqu'on a modifié la loi, et nous avons connu une certaine croissance.

L'autre problème avant 2015, c'était que les contrôleurs des armes à feu accusaient tellement de retard que le processus était très lent. Il fallait parfois 6, 8 ou 10 mois avant que les transferts et les documents soient réalisés, parce que les gouvernements provinciaux ne fournissaient pas d'effectifs supplémentaires à l'époque et que les contrôleurs des armes à feu étaient complètement débordés.

Les contrôleurs des armes à feu sont responsables des vérifications des antécédents dont nous avons parlé tout à l'heure. Ils consacrent beaucoup de leur temps à effectuer les vérifications des antécédents pour les permis et les renouvellements. Ils s'assurent également que tout le monde est membre d'un club et s'occupent de toutes les autres tâches administratives.

Si on ajoute des responsabilités, même s'il s'agit d'obtenir une autorisation de transport supplémentaire pour se rendre au champ de tir, chez l'armurier ou dans une exposition d'armes à feu, il y aura moins de contrôleurs des armes à feu pour accomplir le surcroît de travail. Les délais d'attente augmenteront parce que personne n'embauchera plus de gens pour réaliser le travail au bureau des contrôleurs des armes à feu.

Le sénateur Pratte : Je vais en rester là, car il est tard.

Senator McIntyre: Mr. Bernardo, do you have any suggestions to move the management of the classification process forward? Would a panel of experts be the proper answer?

Mr. Bernardo: Yes, you're absolutely correct on that. The problem is the RCMP are experts but they're only one expert. When you get a classification decision, it is literally the opinion of one technician. That's all it is. This has gone into court many times and the opinions of technicians have been overturned many times because, like every other human, they're not always right.

There are lots of other gun experts. The Ontario Centre of Forensic Sciences has very good gun experts. There are also people all over the country who have extensive military experience. There are police armourers and people who literally are firearms designers. They have expertise that the RCMP simply doesn't have.

It needs to be a panel that adjudicates questionable firearms. That's the problem. Usually when a firearm comes in it is very obvious what it is. If it is a bolt-action .22, it is not restricted. If it is a pistol, that is restricted. It's usually very cut and dry. The problem is when you get into the weeds on some of the ones you're not quite sure about. That's where you need the expert panel. Quite frankly, the RCMP simply doesn't have the monopoly on experts.

Senator McIntyre: What about the interfacing of personal information with section 102 of the Firearms Act? Correct me if I am wrong but, as I understand it, that section gives inspectors access to any records including electronic records.

Mr. Bernardo: That's correct. Everything, absolutely everything.

Senator McIntyre: In your opinion will government inspectors be able to examine and copy the back-door gun register data?

Mr. Bernardo: Sure. They could do it now. They can go in and copy or take any record that there is in their store. They can do this with impunity under section 102 now.

You were told at the beginning of consideration of this bill that the police would need to have a search warrant to get this information. I don't think Minister Goodale was ever told about section 102, but here it is just as clear as it can be.

Le sénateur McIntyre : Monsieur Bernardo, avez-vous des idées pour faire progresser la gestion du processus de classification? Un groupe d'experts serait-il la bonne solution?

M. Bernardo : Oui, vous avez tout à fait raison à cet égard. Le problème, c'est que les membres de la GRC sont des experts, mais ce ne sont pas les seuls. Une décision de classification est littéralement le résultat de l'avis d'un seul technicien. C'est tout ce que c'est. Les tribunaux se sont penchés sur cette question à maintes reprises, et les avis de techniciens ont été infirmés très souvent parce que, comme tout autre être humain, ils n'ont pas toujours raison.

Il y a beaucoup d'autres experts en armes à feu. Le Centre des sciences judiciaires de l'Ontario en compte d'excellents dans ses rangs. Des gens partout au pays possèdent également une vaste expérience militaire. Nous avons les armuriers de la police et des personnes qui sont des concepteurs d'armes à feu. Ils possèdent une expertise que la GRC n'a pas.

Il faut que ce soit un groupe d'experts qui prend une décision concernant les armes à feu douteuses. Voilà le problème. Habituellement, lorsqu'on reçoit une arme à feu, il est très facile de voir ce que c'est. S'il s'agit d'un fusil à verrou de calibre .22, son utilisation n'est pas restreinte. La plupart du temps, c'est clair et net. Le problème se pose lorsqu'on s'égaré dans les détails pour certaines armes à feu qui se trouvent dans une zone grise. C'est à ce moment-là qu'on a besoin d'un groupe d'experts. Très franchement, la GRC n'est pas la seule organisation à avoir des experts.

Le sénateur McIntyre : Qu'en est-il de l'interface des renseignements personnels en vertu de l'article 102 de la Loi sur les armes à feu? Corrigez-moi si j'ai tort, mais, si j'ai bien compris, cet article permet aux inspecteurs d'avoir accès aux registres, y compris les registres électroniques.

M. Bernardo : C'est exact. Tout, absolument tout.

Le sénateur McIntyre : À votre avis, les inspecteurs du gouvernement seront-ils en mesure d'examiner et de copier les données du registre détourné des armes à feu?

M. Bernardo : Certainement. Ils pourraient le faire à l'heure actuelle. Ils peuvent procéder à la visite d'un magasin et copier ou saisir tout registre qui s'y trouve. Ils peuvent actuellement faire cela en toute impunité en vertu de l'article 102.

On vous a dit, au début de l'étude de ce projet de loi, que la police aurait besoin d'un mandat de perquisition pour obtenir cette information. Je ne crois pas qu'on ait jamais mis le ministre Goodale au courant de l'article 102, mais il existe, et il est très clair.

Senator McIntyre: In regards to the new licence verification process, could you explain to me why each specific transaction for each specific firearm requires its own specific verification number, and why would that number expire?

Mr. Bernardo: In the original incarnation of this RCMP said that every firearm would have its own individual number. They've now changed that to say that every transaction would have its own number.

Originally if you went in and bought four firearms, you would have four separate numbers. Now they're giving you one transaction number to say that your licence was indeed verified.

It isn't quite what it was. They have changed it a bit. At least they have changed their interpretation of what it means for a licence verification. You must remember that licence verifications happen now.

Back when the long-gun registry was stood down quite a number of years ago, Mr. Torino and I were both on the Firearms Advisory Committee. Mr. Torino was all the way back to Allan Rock and me all the way back to Anne McLellan. We were on it continuously the entire time. One of the things we suggested to the government was they put in a 1-800 number so that if I were to buy a firearm from Mr. Torino I could actually check his licence to see if it was valid. They said no. That was much too much like work, so they wouldn't do that.

In terms of the licence verification for dealers, it's the law now. Dealers have to verify a licence.

Senator McPhedran: My question goes to all of our witnesses. Could you tell us a bit more about your respective organizations?

In particular, do you accept sponsorships? If you do, are there any finances attached to those sponsorships? What are the membership numbers in your respective associations? Mr. Smith has already provided us with those numbers on the record.

In terms of the funding sources, do any of you accept any funding from outside of Canada, including the National Rifle Association?

Mr. Bernardo: We have 35,000 members. We do not accept sponsorships other than for specific events. We hold a reception once a year for the Canadian firearms industry. We allow the industry people to sponsor that reception to help defray its costs.

What was the last question?

Senator McPhedran: The sources of your funding.

Le sénateur McIntyre : En ce qui concerne le nouveau processus de vérification des permis, pourriez-vous m'expliquer pourquoi chaque transaction relative à chaque arme à feu exige son propre numéro de vérification et pourquoi ce numéro expire?

M. Bernardo : À l'origine, la GRC disait que chaque arme à feu aurait son propre numéro. Maintenant, elle dit que plutôt que chaque transaction a son propre numéro.

À l'origine, si vous achetiez quatre armes à feu, vous aviez quatre numéros distincts. Maintenant, vous recevez un numéro de transaction qui atteste que votre permis a, effectivement, été vérifié.

Ce n'est pas tout à fait comme par le passé. On a changé la façon de faire ou on a du moins changé l'interprétation de ce que cela suppose pour une vérification de permis. N'oubliez pas qu'on effectue des vérifications de permis à l'heure actuelle.

Lorsque le registre des armes d'épaule a été aboli il y a quelques années, M. Torino et moi siégeons tous deux au Comité consultatif sur les armes à feu. M. Torino communiquait avec Allan Rock, et moi avec Anne McLellan. Nous étudions la question de façon continue. Une des choses que nous avons proposées au gouvernement, c'était qu'il mette en place un numéro 1-800 pour que, si j'achète une arme à feu de M. Torino, je puisse en réalité vérifier la validité de son permis. Le gouvernement a refusé. C'était trop de travail, alors il n'a rien fait.

Pour ce qui est de la vérification de permis par les détaillants, c'est maintenant prévu par la loi. Les détaillants doivent vérifier les permis.

La sénatrice McPhedran : Ma question s'adresse à tous les témoins. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur vos organisations respectives?

En particulier, acceptez-vous les commandites? Le cas échéant, y a-t-il du financement lié à ces commandites? Quel est le nombre de membres de chacune de vos associations? M. Smith nous a déjà fourni ces chiffres pour le compte rendu.

En ce qui concerne les sources de financement, est-ce que l'un d'entre vous accepte du financement provenant de l'extérieur du Canada, y compris de la National Rifle Association?

M. Bernardo : Nous comptons 35 000 membres. Nous n'acceptons pas de commandites, sauf pour des événements précis. Nous organisons chaque année une soirée pour l'industrie canadienne des armes à feu. Nous permettons aux gens de l'industrie de commanditer cette soirée pour nous aider à payer les coûts.

Quelle était la dernière question?

La sénatrice McPhedran : Les sources de votre financement.

Mr. Bernardo: We do not take any money from anybody other than our members. Our membership pays the fee for everything.

Senator McPhedran: Do any of you have any members from outside of Canada?

Mr. Bernardo: Yes, we do. We have probably eight or nine members in the United States and probably half a dozen in Australia. These are individual people that want to subscribe to our magazine or they want to come to Canada to go hunting. They're buying insurance because our membership includes insurance.

By the way, I should mention too that we pay a wholesale cost of less than \$10 a year for \$5 million primary liability. You should ask your doctor or your lawyer what they pay.

Mr. Smith: No, we do not accept sponsorship. We are strictly our international sporting organization, so every member in Canada would be a member of the international organization. We would provide the international governing body a portion of their membership fees, but no money comes in from outside the country.

Dr. Honour: The Shooting Federation of Canada receives three funding sources. Sport Canada is our major funding source. We sell paper targets and make money from that. We are in competition with the other two groups out there selling insurance to our members. You are actually talking to my competitors.

In terms of our members, all members are Canadians but some of them live outside of the country. They can come to try to compete for Canada's national team if they're full citizens of Canada.

In terms of sponsorship, if you could find me some I would like some. We have a very difficult time getting sponsors. I believe the last sponsor we had provided hard cases to our shooters that made teams two Commonwealth Games ago. The team members were given cases for their guns.

Senator McPhedran: Based on your answers, none of you, of the four witnesses has any financial connection to the National Rifle Association?

Mr. Bernardo: That's correct.

Senator McPhedran: In the two-year span from 2015 to 2017, some 1,600 persons were victims of firearm-related intimate partner violence. This does not include indirect victims such as children, household members, colleagues or communities. In response to a question that was posed on

M. Bernardo : Nous n'acceptons d'argent de personne d'autre que nos membres. Ce sont eux qui payent toutes nos activités.

La sénatrice McPhedran : Est-ce que vous avez des membres à l'extérieur du Canada?

M. Bernardo : Oui. Nous avons probablement huit ou neuf membres aux États-Unis et peut-être six en Australie. Il s'agit de particuliers qui désirent s'abonner à notre magazine ou venir au Canada pour chasser. Ils contractent une assurance parce qu'elle est comprise dans nos frais d'adhésion.

En passant, je devrais mentionner que nous payons un coût de gros s'élevant à moins de 10 \$ par année pour une responsabilité principale de 5 millions de dollars. Vous devriez demander à votre médecin ou à votre avocat combien il paye.

M. Smith : Non, nous n'acceptons pas de commandites. Nous sommes strictement une organisation sportive internationale, alors chaque membre au Canada est membre de l'organisation internationale. Nous remettons une partie des frais d'adhésion de nos membres à l'organisation internationale dirigeante, mais aucune somme d'argent ne vient de l'extérieur du pays.

Dre Honour : La Fédération de tir du Canada a trois sources de financement. Sport Canada est notre principale source. Nous vendons des cibles en papier et nous en tirons des profits. Nous sommes en concurrence avec les deux autres groupes pour vendre des assurances à nos membres. Vous parlez en réalité à nos concurrents.

Quant à nos membres, ils sont tous canadiens, mais certains d'entre eux vivent à l'extérieur du pays. Ils peuvent essayer de faire partie de l'équipe nationale du Canada s'ils sont citoyens canadiens.

En ce qui concerne les commandites, si vous pouvez en trouver, j'aimerais en recevoir. Nous avons beaucoup de difficulté à trouver des commanditaires. Je crois que le dernier que nous avons eu avait fourni des étuis rigides à nos tireurs qui faisaient partie de l'équipe il y a de cela deux Jeux du Commonwealth. Les membres de l'équipe avaient reçu des étuis pour leurs fusils.

La sénatrice McPhedran : Selon vos réponses, aucun de vous quatre n'a de lien financier avec la National Rifle Association, n'est-ce pas?

M. Bernardo : C'est exact.

La sénatrice McPhedran : Entre 2015 et 2017, environ 1 600 personnes ont été victimes de violence conjugale liée aux armes à feu. Cela n'inclut pas les victimes indirectes, comme les enfants, les membres du ménage, les collègues ou les membres de la collectivité. En réponse à une question posée sur la tenue

keeping firearm sales records, the superintendent of the Toronto Police Service before the House of Commons committee studying this bill, responded:

It's really that balance to the ability to maintain public safety and be able to identify the authors of a crime. It's really important from a policing and investigative perspective to be able to trace that firearm. I can't stress that enough.

In the eight-year span from 2009 to 2017, there has been a 56 per cent increase in female victims of police-reported intimate partner violence. Statistics Canada also shows us that the most typical firearms used in intimate partner violence involving a firearm are rifles and shotguns.

How would you comment on the view that Bill C-71 is not a burden to legitimate firearms licence holders, but rather improves investigative tools for dealing with public safety and for assisting people who are intimidated in their homes and in their lives because of the presence of firearms?

Mr. Bernardo: I don't see how it really has any bearing on that. Certainly all the businesses I am aware of keep detailed records now. They all cooperate with police agencies on any investigation. The police have the tools to go into anyone's home if there's any kind of a public safety threat and take everything. They will also completely go right through the entire house to make sure there isn't one that they don't know about that would be hidden anywhere.

Licences can be suspended, licences can be revoked and prohibition orders can be enacted at any point in time. This doesn't really enhance the tools the police have now.

Senator McPhedran: Would any other witness like to respond?

Mr. Smith: I have one comment on the licensing aspect today. Once your licence comes up for renewal, your spouse or your ex-spouse has to sign in agreement that you should get that firearm. That's one thing today that's actually achieving what you're looking for.

Senator Richards: I wrote in the hunting book I published about 10 years ago that when I was a kid I knew kids that used to bring their guns to the one-room schoolhouse so they could hunt partridge on the way home.

I know we can't do that today and I am not saying we can. Times have changed, certainly. Maybe my question has been answered. I think in a way it has. In rural Canada all of my

de registres de ventes d'armes à feu, le directeur du Service de police de Toronto, qui témoignait devant le comité de la Chambre des communes qui étudiait ce projet de loi, a affirmé ce qui suit :

En fait, il faut trouver un équilibre qui permettra d'assurer la sécurité du public et d'identifier les auteurs de délits criminels. Il est primordial du point de vue des services policiers et du travail d'enquête de pouvoir suivre la trace des armes à feu. Je n'insisterai jamais assez.

Pendant huit ans, soit de 2009 à 2017, il y a eu une augmentation de 56 p. 100 des cas de femmes victimes de violence conjugale signalés à la police. Statistique Canada nous montre également que les armes à feu les plus utilisées dans la violence conjugale liée aux armes à feu sont les carabines et les fusils de chasse.

Que diriez-vous à propos de l'opinion selon laquelle le projet de loi C-71 n'est pas un fardeau pour les titulaires légitimes de permis d'armes à feu, mais qu'il améliore plutôt les outils d'enquête pour assurer la sécurité publique et aider les gens qui sont intimidés dans leur domicile et dans leur vie par la présence d'armes à feu?

M. Bernardo : Je ne vois pas vraiment comment le projet de loi a une incidence sur cela. Toutes les entreprises que je connais tiennent certainement des registres détaillés à l'heure actuelle. Elles collaborent toutes avec les services de police dans le cadre des enquêtes. La police peut se rendre au domicile de quiconque en cas de menace à la sécurité publique et tout saisir. Elle peut également fouiller la maison entière afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'armes cachées quelque part.

Les permis peuvent être suspendus ou révoqués, et des ordonnances d'interdiction peuvent être délivrées à tout moment. Cela n'améliore pas vraiment les outils dont dispose actuellement la police.

La sénatrice McPhedran : Est-ce que d'autres témoins aimeraient répondre à la question?

M. Smith : J'ai une observation sur le processus actuel de délivrance de permis. Lorsqu'il est temps de renouveler un permis, le conjoint ou l'ex-conjoint doit signer pour donner son accord à ce que la personne achète l'arme à feu. Voilà une chose qui atteint votre objectif.

Le sénateur Richards : J'ai écrit, dans le livre de chasse que j'ai publié il y a environ 10 ans, que, lorsque j'étais jeune, je connaissais des enfants qui apportaient leur fusil dans la seule classe de l'école afin de pouvoir chasser la perdrix en retournant à la maison.

Je sais que nous ne pouvons plus faire cela aujourd'hui et je ne dis pas que nous pouvons le faire. Les temps ont certainement changé. Peut-être qu'on a déjà répondu à ma question. Je crois

evaluators seem to be from away. They always seem to be from outside telling us morally what was right and wrong about us in rural Canada.

Can you comment on the kinds of regulators and evaluators that gun owners will have to face with Bill C-71? Do they really have the expertise to deal with it?

Dr. Honour: The only statement I'd like to make on this is that it's not so much about who is making that judgment call but who has the right to tell me what is and is not Canadian culture, something that should be valued and maintained as opposed to taken away because of abuse and shifts in our society.

I consider what I do my cultural heritage and someone is threatening that. If lawmakers and enforcers start to threaten that, that will really bother me and I may have to run for political office because of it.

Mr. Torino: What we've been saying since I started to chair the national committee 22 years ago is that the firearms community is not part of the problem. It is part of the solution.

We are separate. We are verified every 24 hours. Everyone knows who we are. We have a licence which is very rare in Canada because there are so many restrictions and hurdles to go through attached to that licence.

I can only comment on what Dr. Honour said. I think she hit the nail right on the head. We are part of the solution and not part of the problem. That's all we can say at this point.

Senator Dean: I won't be alone in being puzzled, if not concerned, about the veracity of the commentary that I've heard about the RCMP and its role in classifying firearms. It causes me to wonder how cabinet took on the responsibility for classification in the first place.

I know a bit about regulation and prevention of harms and it's not unusual. Indeed, it's very common for regulatory decision making to be delegated to avoid the politicalization of decision making in the order-in-council world.

Perhaps you can help me with this. When did cabinet take on the responsibility for classifying firearms?

que, d'une certaine façon, c'est le cas. Dans les régions rurales du Canada, tous mes évaluateurs semblent venir de très loin. Ils semblent toujours venir de l'extérieur pour nous dire ce qui clochait moralement avec nous qui vivions dans les régions rurales du Canada.

Pourriez-vous nous parler des types d'organismes de réglementation et d'évaluateurs avec lesquels les propriétaires d'armes à feu devront composer avec le projet de loi C-71? Possèdent-ils vraiment l'expertise nécessaire?

Dre Honour : La seule chose que j'aimerais dire à cet égard, c'est que la question n'est pas tant de savoir qui prend cette décision, mais plutôt qui a le droit de me dire ce qui fait partie de la culture canadienne, ce qui devrait être valorisé et maintenu, plutôt que ce qui devrait être retiré en raison d'abus et de changements dans notre société.

Je considère que ce que je fais fait partie de mon patrimoine culturel, et quelqu'un menace cela. Si les législateurs et les organismes d'application de la loi commencent à menacer mon patrimoine culturel, cela me dérangera vraiment, et je devrai peut-être me présenter aux élections pour cette raison.

M. Torino : Ce que nous disons depuis que j'ai commencé à présider le comité national il y a 22 ans, c'est que les détenteurs d'armes à feu ne font pas partie du problème. Ils font partie de la solution.

Nous sommes une organisation distincte. Nous faisons l'objet d'une vérification toutes les 24 heures. Tout le monde sait qui nous sommes. Nous détenons un permis qui est très rare au Canada parce qu'il y a énormément de restrictions et d'obstacles à surmonter pour l'obtenir.

Je peux seulement faire un commentaire sur ce qu'a dit la Dre Honour. Je crois qu'elle a tapé en plein dans le mille. Nous faisons partie de la solution, pas du problème. C'est tout ce que nous pouvons dire pour le moment.

Le sénateur Dean : Je ne serai pas le seul à être perplexe, sinon inquiet, quant à la véracité des commentaires que j'ai entendus à propos de la GRC et de son rôle dans la classification des armes à feu. Cela m'amène à me demander comment le Cabinet a assumé la responsabilité de la classification.

J'en connais un peu sur la réglementation et la prévention des méfaits, et ce n'est pas inhabituel. En effet, il est très courant que le processus décisionnel en matière de réglementation soit délégué afin que l'on évite la politisation du processus décisionnel dans le monde des décrets.

Vous pouvez peut-être m'éclairer par rapport à cela. Quand le Cabinet a-t-il assumé la responsabilité de la classification des armes à feu?

Mr. Bernardo: Back before Bill C-68. I guess it was all the way back to when the Liberal government first banned full autos back in the early 1970s. As the 1970s went on, it became lists of firearms. Parliament simply added on to a list of prohibited firearms. Those firearms are all still within the legislation now.

It's interesting to note that under Bill C-68, the Firearms Act, the only place anyone is given the power to prohibit a firearm is the Governor-in-Council. It's only that. The RCMP has no authority under the Firearms Act. You can look it up and see.

They have become the de facto experts because what they started doing was changing classifications. They would make a classification a certain way and then as their opinion shifted back and forth they simply would go into the firearms reference table and change it. They would do this without any permission, and it's a totally arbitrary decision.

I'll give you a great example. The Mossberg Blaze rifle is a .22. It's a farm gun. It's exactly the same as the .22 that many of you had when you were kids. They made the exact same firearm and they called it a Mossberg Blaze 47. It's the exact same gun. It has a different stock. The Blaze 47 has this really ugly plastic stock that vaguely looks like an AK-47 from 200 metres away.

Senator Dean: If I can interrupt, I wasn't talking about your concerns about the RCMP.

In part of your submissions you find offensive the proposal in Bill C-71 that would clarify, mandate or somehow make clear that responsibility for classification would go to the RCMP.

At what point was it clarified in all of this trajectory of the laws or regulation? When did it end up back in the hands of cabinet?

Mr. Bernardo: It was never out of the hands of cabinet. The RCMP has never had the authority to do it.

Senator Dean: Right, but it was delegated to the RCMP.

Mr. Bernardo: Yes.

Senator Dean: When was it undelegated to the RCMP?

Mr. Bernardo: It has never been. From the inception of the Firearms Act the Governor-in-Council could declare any firearm to be restricted or prohibited.

M. Bernardo : Avant le projet de loi C-68. Je crois que c'était lorsque le gouvernement libéral a banni les armes automatiques, au début des années 1970. Au cours des années suivantes, on a dressé des listes d'armes à feu. Le Parlement a simplement apporté des ajouts à une liste des armes à feu prohibées. Ces armes à feu sont encore visées par la loi à l'heure actuelle.

Il est intéressant de noter que, sous le régime du projet de loi C-68, la Loi sur les armes à feu, la seule personne qui détient le pouvoir d'interdire une arme à feu, c'est le gouverneur en conseil. C'est le seul. La GRC n'a pas ce pouvoir en vertu de la Loi sur les armes à feu. Vous pouvez le vérifier et le constater.

La GRC est devenue dans les faits l'expert parce qu'elle a commencé à changer les classifications. Elle créait une classification d'une certaine manière et, chaque fois qu'elle changeait d'avis, elle modifiait simplement le Tableau de référence des armes à feu. Elle faisait cela sans aucune permission, et il s'agit d'une décision entièrement arbitraire.

Je vais vous donner un excellent exemple. La carabine Mossbert Blaze est de calibre .22. Il s'agit d'une arme utilisée par les agriculteurs. C'est exactement la même chose qu'une carabine de calibre .22 que nombre d'entre vous aviez lorsque vous étiez enfants. On a fabriqué exactement la même arme à feu et on l'a appelée la Mossbert Blaze 47. C'est exactement la même carabine. Elle possède une monture différente. La Blaze 47 a une monture en plastique vraiment moche qui ressemble à celle d'une AK-47 à une distance de 200 mètres.

Le sénateur Dean : Permettez-moi de vous interrompre, car je ne parlais pas de vos préoccupations concernant la GRC.

Dans votre exposé, vous trouvez offensante la proposition dans le projet de loi C-71 qui préciserait que la responsabilité de la classification revient à la GRC.

À quel moment cela a-t-il été précisé dans l'ensemble du processus d'adoption des lois ou des règlements? Quand le Cabinet a-t-il assumé cette responsabilité?

M. Bernardo : La responsabilité a toujours incombé au Cabinet. La GRC n'a jamais détenu ce pouvoir.

Le sénateur Dean : D'accord, mais il a été délégué à la GRC.

M. Bernardo : Oui.

Le sénateur Dean : Quand l'a-t-on retiré à la GRC?

M. Bernardo : Jamais. Dès l'adoption de la Loi sur les armes à feu, le gouverneur en conseil pouvait déclarer toute arme à feu comme étant à autorisation restreinte ou prohibée.

Back when Bill C-42 was enacted under Steven Blaney, they added that they could declare it to be non-restricted as well. Basically it was evening the playing field and giving more authority to the minister.

It was never given to the RCMP. They just simply accepted decisions as being gospel, even when they are wrong.

Senator Dean: So that I am absolutely clear, there was no decision made by cabinet to formally take on or strengthen its role in the classification of firearms in 2015.

Mr. Bernardo: No. The decision was always in the hands of the Governor-in-Council.

The Chair: On that note, we'll close off.

Let me first say, Mr. Smith, I want to assure you that you were last but not least. I thank this panel particularly for your patience and for staying late into the evening with us. It has been extremely helpful.

To all senators, thank you as well for enduring a long but very productive day.

(The committee adjourned.)

Lorsque le projet de loi C-42 a été adopté sous Steven Blaney, on a ajouté qu'il était possible également de déclarer une arme à feu comme étant sans restriction. Essentiellement, cela a permis de créer des règles équitables et de donner plus de pouvoir au ministre.

Le pouvoir n'a jamais été donné à la GRC. On a simplement accepté ses décisions comme parole d'Évangile, même lorsqu'elle avait tort.

Le sénateur Dean : Je veux être absolument sûr de bien comprendre. Le Cabinet n'a jamais décidé d'assumer ou de renforcer officiellement son rôle dans la classification des armes à feu en 2015.

M. Bernardo : Non. La décision a toujours relevé du gouverneur en conseil.

La présidente : Sur ce, nous allons mettre fin aux questions.

Permettez-moi d'abord de dire, monsieur Smith, que vous étiez le dernier, mais non le moindre. Je remercie ce groupe de témoins en particulier d'avoir fait preuve de patience et d'être resté tard ce soir avec nous. Vous avez été extrêmement utiles.

Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie tous de votre présence à cette longue, mais très productive séance.

(La séance est levée.)

The Canadian Coalition for Firearm Rights:

Rod Giltaca, Chief Executive Officer and Executive Director.

National Firearms Association:

Sheldon Clare, President.

As individuals:

Solomon Friedman, Criminal Defence Lawyer, Edelson & Friedman LLP;

Dennis R. Young (by video conference).

Canadian Shooting Sports Association:

Tony Bernardo, Executive Director;

Steve Torino, President.

Shooting Federation of Canada:

Dr. Sandra Honour, Volunteer President (by video conference).

International Practical Shooting Confederation of Canada:

James Smith, President, National Range Officers Institute.

Coalition canadienne pour le droit aux armes à feu :

Rod Giltaca, chef de la direction et directeur exécutif.

National Firearms Association :

Sheldon Clare, président.

À titre personnel :

Solomon Friedman, avocat de la défense en droit criminel, Edelson & Friedman LLP;

Dennis R. Young (par vidéoconférence).

Canadian Shooting Sports Association :

Tony Bernardo, directeur général;

Steve Torino, président.

Fédération de tir du Canada :

Dre Sandra Honour, présidente bénévole (par vidéoconférence).

International Practical Shooting Confederation of Canada :

James Smith, président, National Range Officers Institute.

WITNESSES

Monday, February 18, 2019

As individuals:

Irvin Waller, Professor Emeritus, University of Ottawa;

Adam Ellis, Vanier Scholar, University of Toronto-Centre for Criminology and Sociolegal Studies.

Zero Gun Violence Movement:

Louis March, Founder.

Communities for ZERO Violence:

Evelyn Fox, Founder.

As individuals:

Marcell Wilson, Co-Founder and Co-Executive Director; One by One;

Michèle Audette, Commissioner, National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls.

Assembly of First Nations of Quebec and Labrador:

Ghislain Picard, Chief.

Assembly of First Nations:

Stuart Wuttke, Legal Counsel.

Statistics Canada:

Yvan Clermont, Director, Canadian Centre for Justice Statistics;

Kathy AuCoin, Assistant Director, Canadian Centre for Justice Statistics;

Adam Cotter, Analyst, Canadian Centre for Justice Statistics.

Coalition for Gun Control:

Wendy Cukier, President.

Canadian Doctors for Protection from Guns:

Dr. Julie Maggi;

Dr. Najma Ahmed.

As an individual:

Alison Irons.

(Continued on previous page.)

TÉMOINS

Le lundi 18 février 2019

À titre personnel :

Irvin Waller, professeur émérite, Université d'Ottawa;

Adam Ellis, titulaire d'une bourse Vanier, Centre de criminologie et d'études sociojuridiques de l'Université de Toronto.

Zero Gun Violence Movement :

Louis March, fondateur.

Communities for ZERO Violence :

Evelyn Fox, fondatrice.

À titre personnel :

Marcell Wilson, cofondateur et codirecteur exécutif, One by One;

Michèle Audette, commissaire, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador :

Ghislain Picard, chef.

Assemblée des Premières Nations :

Stuart Wuttke, conseiller juridique.

Statistique Canada :

Yvan Clermont, directeur, Centre canadien de la statistique juridique;

Kathy AuCoin, directrice adjointe, Centre canadien de la statistique juridique;

Adam Cotter, analyste, Centre canadien de la statistique juridique.

Coalition pour le contrôle des armes à feu :

Wendy Cukier, présidente.

Les Médecins canadiens pour un meilleur contrôle des armes à feu :

Dre Julie Maggi;

Dre Najma Ahmed.

À titre personnel :

Alison Irons.

(Suite à la page précédente.)